This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

M of. 830.8

Harvard College Library

BEQUEST OF

WILLIAM McMICHAEL WOODWORTH
(Class of 1888)

KEEPER OF THE MUSEUM OF COMPARATIVE
ZOÖLOGY, 1899-1904.

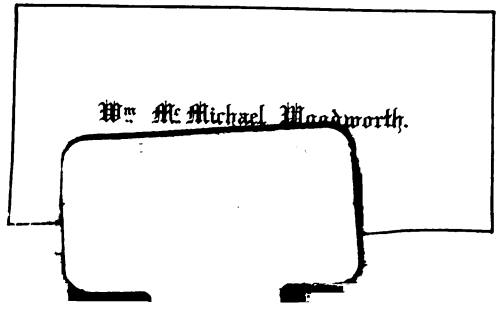

TRAITÉ DES

HERMAPHRODITS

PARTIES GÉNITALES,

ACCOUCHEMENS DES FEMMES, ETC.

Où sont expliquez la figure des laboureur & verger du genre humain, signes de pucelage, défloration, conception, & la belle industrie dont use Nature en la promotion du concept & plante prolifique

PAR

JACQUES DUVAL

Docteur et Professeur en Médecine, natif d'Évreux,

DEMEURANT A ROUEN

Réimprimé sur l'édition unique

(Rouen, 1612)

PARIS

ISIDORE LISEUX | LIBRAIRIE A. DROUIN

2, RUE BONAPARTE | 28, RUE JACOB

1880

TRAITÉ

DES

HERMAPHRODITS

rerie et la naïveté du style, les étonnants développements donnés à certains détails physiologiques, la lui ont conservée jusqu'à nos jours. Un médecin qui aujourd'hui reprendrait ce thème le traiterait sans doute autrement, sur des bases plus certaines et à l'aide d'observations mieux contrôlées; il ferait un livre plus scientifique, mais à coup sûr moins divertissant.

Jacques Duval n'est guère connu que par cet ouvrage. Il est en outre l'auteur d'une *Hydrothérapeutique des fontaines médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen*, Rouen, 1603, in-8°; d'une *Méthode nouvelle de guérir les catarrhes et toutes les maladies qui en dépendent*, Rouen, 1611, in-8°; et d'une *Réponse au discours fait par le sieur Riolan contre l'histoire de l'hermaphrodit de Rouen*, Rouen, 1615, in-8°. On lui reproche généralement de s'être montré trop crédule, d'avoir accueilli sans examen quantité de fictions et de fables puériles, de faits controuvés et d'opinions ridicules. C'est la science incomplète et pédante de son temps qui en est cause; un des chapitres du livre, celui où il explique à l'un des Conseillers de la Cour les

motifs de son rapport, dans la cause de ce fameux hermaphrodite de Rouen, rappelle étonnamment la phraséologie des médecins de Molière. En le lisant attentivement, on s'aperçoit d'ailleurs qu'il rejette au moins autant d'erreurs qu'il en admet et que, de celles qu'il adopte, la plupart ne lui appartiennent pas en propre : Cardan, Paracelse y avaient fait croire avant lui. Au point de vue historique, les extravagantes données sur lesquelles reposait l'ancienne médecine ont leur intérêt; elles font apprécier le chemin parcouru depuis et le génie persévérant de ceux qui osèrent rompre avec une routine consacrée par tant de vieux textes, tant d'autorités en apparence si inébranlables.

La singulière occasion qui lui mit la plume à la main, montre précisément qu'il n'était pas l'esclave des sots préjugés de son époque. Un pauvre diable, victime d'un vice de conformation assez rare, après s'être cru longtemps femme et avoir passé la moitié de sa vie comme chambrière dans diverses maisons, s'aperçoit un beau jour qu'il a tout ce qu'il faut pour être homme; une jeune veuve qu'il courtise est de son avis et ne trouve

aucune différence appréciable entre l'ex-chambrière et son défunt époux. Sa décision aurait dû suffire; mais l'Église, pas plus que les Parlements, n'était bien tendre pour les disgraciés de la nature, et les individus d'un sexe indécis se trouvaient spécialement voués à l'anathème comme fils ou suppôts de Satan. Riolan, médecin de Marie de Médecis, celui-là même à qui J. Duval adressa la *Réponse* citée plus haut, Riolan croyait être bien hardi en établissant que l'on peut se dispenser de faire périr les géants, les nains, les sexdigitaires, les individus à tête disproportionnée, et qu'il suffit de les reléguer loin de tous les regards : cela semblait une nouveauté bien paradoxale. Quand l'homme en question s'adressa, pour avoir dispense de se marier, au Pénitencier de Rouen, il fut déféré à Justice et le procureur du roi conclut bel et bien à ce qu'on le brûlât vif, sans autre information; tout ce que les juges purent faire, ce fut de commuer le bûcher en la potence. Cependant, le misérable en appela, la Cour ordonna qu'il serait examiné, chose que l'on avait négligée comme superflue, et, par bonheur pour lui, Jacques Duval fut un des dix

médecins, chirurgiens et sages-femmes jurées commis à cet effet. Tandis que tous ses confrères et les vieilles matrones elles-mêmes, arrêtés par une pudeur bien surprenante, se contentaient de regarder de loin le monstre et, ne voyant rien, déclaraient que le prétendu hermaphrodite était une ribaude bonne à pendre, Duval, plus entreprenant, mit les doigts où il fallait pour s'assurer de la vérité du fait, et se convainquit d'avoir affaire à un androgyne ou gunanthrope intermittent. Il ne put triompher de la répugnance de ses confrères, qui s'obstinèrent, malgré ses supplications, à garder leurs mains dans leurs poches; mais son rapport décida la Cour, qui renvoya l'hermaphrodite absous et lui permit plus tard d'épouser la veuve.

Fier, et à bon droit, d'un résultat pareil, Jacques Duval ne voulut pas en laisser périr la mémoire. Il composa donc tout exprès ce livre, pour lequel il colligea diligemment tous les exemples d'hermaphroditisme qu'il put rencontrer, tant dans la Fable que dans les auteurs, depuis Adam, qu'un verset de la Genèse dit avoir été créé homme et femme, jusqu'à Marin le Marcis, l'intéressant gu-

nanthrope soumis à son examen. Cela le conduisit à parler d'autres monstruosités non moins curieuses, du noble Polonais à qui survint une dent d'or, de l'homme qui, à force de vivre dans les bois, se vit pousser des cornes de cerf sur la tête, de la jeune fille qui avait, au lieu d'ongles, des tuyaux de plumes de cygne, et d'une foule d'autres belles histoires. Pour se rendre compte de toutes ces anomalies, encore faut-il avoir quelques notions du corps humain à l'état normal et spécialement, pour le cas ambigu de Marin le Marcis, des parties destinées à la génération chez l'homme et chez la femme; Duval exposa donc doctoralement tout ce que de son temps on savait là-dessus, et, comme la matière est intéressante, il y ajouta par surcroît quelques bons chapitres sur les signes de pucelage et les signes de défloration, la membrane hymen, le déduit vénérien, les grossesses, les accouchements, avec force recommandations à l'adresse des sages-femmes ignares et négligentes; il fit de son livre un traité presque complet d'anatomie et un manuel d'obstétrique. Enfin, ne voulant rien oublier, il chercha dans l'astrologie la cause efficiente

des malheurs du pauvre gunanthrope et ne manqua pas de la trouver : le malin Mercure, la bénigne Vénus, le triste Saturne avaient coopéré à sa génération, ce qui explique tout, et les médecins, chirurgiens, sages-femmes, devaient fatalement balancer longtemps à reconnaître son sexe, puisqu'il était né sous le signe de la Balance !

Ces rêveries n'enlèvent rien à l'utilité que put avoir au XVIIe siècle le traité des *Hermaphrodits* et à l'intérêt qu'il a maintenant encore pour nous; au contraire, elles nous amusent. Le livre nous plairait toutefois davantage, si l'abondance et la confusion d'idées du savant ne faisaient quelque tort à la limpidité de l'écrivain. Jacques Duval commence une phrase avec la meilleure intention du monde, mais il a tant de choses à dire qu'il la perd tout de suite de vue et s'égare, sans l'achever souvent, dans un dédale d'incises et de parenthèses; rarement avons-nous rencontré style plus bizarre et plus embrouillé. N'importe; ce mauvais grammairien fut un brave homme. Sa physionomie, telle que la gravure nous l'a transmise, indique un esprit réfléchi en même temps qu'un grand fonds de

bonté; ce sont deux qualités louables, chez un médecin. Il a sauvé la vie d'un pauvre diable et écrit un livre curieux : en voilà assez pour que sa mémoire ne périsse pas complètement.

ALCIDE BONNEAU.

DES

HERMAPHRODITS,

ACCOVCHEMENS DES FEMMES, ET TRAITEMENT

qui eſt requis pour les releuer en ſanté,
& bien éleuer leurs enfans.

Où ſont expliquez la figure des laboureur, & verger du genre humain, ſignes de pucelage, defloration, conception, & la belle induſtrie dont vſe nature en la promotion du concept & plante prolifique.

Par Maiſtre Iacques Duval, Eſcuyer, Seigneur d'Ectomare & du Houuel, Docteur & Profeſſeur en Medecine, natif d'Eureux, demeurant à Rouen.

A ROVEN,

De l'imprimerie de DAVID GEVFFROY, demeurant à la ruë des Cordeliers, ioignant ſainct Pierre.

M. DC. XII.

Auec Priuilege du Roy.

POVRTRAIT DE L'AVTHEVR.

QVADRAIN.

Lecteur tu vois ici l'image et pourtraiture,
De ce rare Apollon, de ce gentil esprit,
Qui de l'Hermaphrodit a doctement escrit
L'estre, les qualitez : bref toute la nature.

A. V.

A monsieur maistre Laurens Restaut, Conseiller du Roy nostre Sire en sa Court de Parlement de Rouen, seigneur, Baron, et Chastelain de Fort-Moville.

Monsieur,

Comme c'estoit une chose fort plausible sur les anciens théatres, d'entendre la voix de Jupiter sortant d'une machine disposée à ce fait, pour énoder et résoudre les doutes plus difficiles : aussi ce m'a esté un grand contentement d'entendre le décisif arrest de la Court, lors que Nature, s'esgayant à la création de Marin le Marcis, le forma de genre douteux. Qui pour ressentir l'un et l'autre sexe, fit preuve de sa virilité, sur une femme qu'il avoit fiancée, en espérance de futur mariage. Ce que les Juges des lieux luy avoyent rétorqué à grand crime. Qui me fait croire que le désir des Jurisconsultes, est d'entretenir et garder par leur prudence l'estre du corps humain, en pareil estat et substance que Nature l'a voulu former : plustost qu'à l'exemple des anciens aruspices Romains, le destruire et ruiner. Ce qui est très conforme à la raison. Car, veu qu'à chacun moment de temps cette grande Arti-

sanne apporte quelque notable excez, souvent aussi elle monstre un insigne deffaut à ce qu'elle nous met en évidence : il est bien nécessaire que ceste noble science des loix reigle ce que la providence humaine n'auroit suffisamment remarqué. En laquelle vous trouvant grandement exceller, à raison de plusieurs belles sciences que vous avez dextrement jointes et glacées avec ce qui est de vostre profession : de telle sorte qu'à peine vous peut-on proposer quelque chose que ce soit, qu'on révoque en doute, qu'en un moment les deux extrémitez ne vous soient manifestes, dont vous colligez sagement ce qui est médiocre, en quoy ordinairement gist l'équité et justice, plustost qu'en ce qui est excessif soit en droit rigoureux ou mansuétude trop miséricordieuse; et me sentant d'ailleurs favorisé de vostre amitié, je vous ay addressé ce présent discours, à ce qu'il vogast librement parmi le monde, soubs le voile de vostre protection et sauvegarde : vous priant le recevoir d'aussi bonne volonté comme s'il y avoit plus de mérite. Ce qu'espérant de vous je prieray Dieu qu'il vous tienne en sa garde. Par celuy qui désire tousjours estre,

Monsieur, vostre plus affectionné serviteur,

Duval.

IN ROTHOMAGÆVM

HERMAPHRODITUM IN CARCEREM DETRUSUM, CARMEN.

Ille ego qui fugio tenebrosa ergastula, Ditis
Effigiem, et medica tangere monstra manu,
Hæc cæcini : ambiguas dubia absurdissima mentes
Volvunt, mira oculis scilicet egregiis.
Mercurio quæ juncta novo pulcherrima Cypris,
Portentum hoc potuit sic peperisse recens?
Quis Libycus nostris forte appulit Hermaphroditus
Littoribus, medicos qui facit ancipites?
Mas est unus, ait, rursum alter fœmina, neutrum
Alter, uterque alius : sicque erit Androgynos.
Quid tanta eripiet cæcos caligine sensus?
VALLÆI eximia conditus arte liber.

ANTONIUS VIELIUS, D. Medic.

SUR CE MESME SUBJECT.

SONNET.

Quel Mercure nouveau, quelle Cypris nous forme
Un object enfermé, admirable à nos yeux?
Si Stilbon est si beau, comme l'on dit, aux cieux,
Nous doit-il engendrer un monstre tant difforme?

Et Vénus qui jamais son beau taint ne réforme,
Comme mille beautez trompeuses en ces lieux :
Si c'est un si bel astre au Pôle radieux,
Pourquoy nous produit-elle une si laide forme?

O Neustrique climat, te vois-tu pas changer,
Admettant de Lybie cet usage estranger,
Puis que dans ton pourpris va naissant l'Androgyne?

Sur son sexe l'on void cent Chirons en décord,
Et rien ne les a peu en fin mettre d'acord,
Que de mon cher suport l'œuvre plein de doctrine.

FRANÇOIS DUVAL,
Advocat au Parlement de Rouen, fils de l'Autheur.

ADVERTISSEMENT

au Lecteur.

SACHANT, amy Lecteur, que les rares et particuliers effects de la nature (que nous pouvons à juste occasion qualifier du nom de miracles, comme procédans de la toute puissance de Celuy qui n'est aucunement astreint aux reigles et loix qu'il a establies dès la première création de toutes choses) doivent servir d'aiguillons, pour éveiller et relever la trop stupide pensée de l'homme à la perquisition des causes plus abstruses et remotes des sens : tant finalement qu'ayant dissipé ce ténébreux nuage d'ignorance, il puisse, avec le royal Prophète David, dignement louer et exalter la toute puissance de ce souverain architecte : j'ay esté fort émeu de fervent désir d'une telle recherche, lors que l'object d'une fille nous a esté représenté : laquelle ayant ésté baptisée, nommée, entretenue, élevée et toujours vestue comme les autres filles de sa sorte, jusques à l'aage de vingt ans, a esté finallement reconnue homme : et comme tel a plusieurs et diverses fois eu habitation charnelle avec une femme, qu'il avoit fiancée par paroles de présent, avec promesse de mariage futur.

Non qu'on peust appercevoir en ce subject les marques et particules destinées aux deux sexes, tels qu'on recognoist ordinairement aux Hermaphrodits : tant en ceux qui sont entiers et parfaicts, qu'en ceux auxquels on peut noter quelque marque d'imperfection, comme il avient le plus souvent : ou bien que la nature féminine fust totalement oblitérée, pour

céder à la masculine, si qu'il n'en restast vestige quelconque, comme il se voit pratiqué aux gunanères ou filles-hommes. Mais par une merveilleuse dextérité de ce grand ouvrier, le membre viril obtenoit telle situation, qu'il se pouvoit monstrer et sortir actuellement, pour l'exercice et action qui en est requise, tant à rendre l'urine que semence génitale : souvent aussi s'absconcer et cacher, en rétrocédant à l'intérieur.

Ce qui me ravit tellement en contemplation, qu'estant appelé à la visitation avec plusieurs autres Docteurs en Médecine, Chirurgiens et obstétrices, pour recognoistre un tel faict et en rendre raison compétente, dès-lors, je fis curieuse recherche de plusieurs belles histoires et graves authoritez, avec ample discution des diverses causes et raisons qui pouvoyent concurrer à l'entière cognoissance d'un si rare object. Lesquelles je sceus tant bien disposer et naïvement représenter, que coopérant l'ayde du Tout Puissant, qui me daigna dessiller les yeux et lever le bandeau d'ignorance en cette part, je rendis ce qui en estoit, tant cler et manifeste, par l'exposé que j'en fis à la Cour (sur ce que nous fusmes faits entrer à la chambre, pour rendre et dire les raisons de la diversité de nos rapports, qui estoient diamétralement contraires), que ce pauvre gunanthrope, qui avoit encouru condemnation de faire amende honorable, tout nu, la torche au poin, en divers endroits de la ville de Monstiervillier, puis d'estre conduit au lieu patibulaire, pour là estre pendu, estranglé et finalement son corps réduit en cendres : il obtint ce nonobstant tel effect en cause, que la sentence portant condamnation d'une mort tant ignominieuse, cassée et adnullée, les prisons luy furent ouvertes, avec licence de se retirer à son pays : nonobstant la mauvaise conséquence qu'on eust peu retirer des raports contraires de quinze à seize tant Médecins, Chirurgiens, qu'obstétrices, qui tous uniformément raportoient qu'il n'y avoit en luy rien que de fille, dont on eust peu inférer, que soubs prétexte de mariage, il avoit abusé ceste femme avec le cleitoris, comme une tribade ou subigutrice.

Ce qui me donna occasion de compiler et rendre le tout en un volume : y adjoustant encor, outre ce, l'explication

des parties génitales de l'un et l'autre sexe, non seulement pour les cognoistre nécessaires à l'intelligence de ce subject : mais en intention de faire en sorte par un mesme moyen (donnant d'une seule pierre deux coups) que les curieux Lecteurs dudit traicté fussent tellement instruits à la cognoissance d'icelles, que ceux d'entre eux qui auroient besoin de consulter les Médecins, sur le fait de la conception, procréation de lignée, ou causes et guarison des infirmitez qui surviennent ordinairement en ces parties, peussent compétamment respondre à ce qui leur seroit proposé, et par conséquent ayder lesdits Médecins à la cognoissance qui leur est requise, pour rendre lesdits consultans contens de leur désir.

Faire aussi que les jeunes Chirurgiens et obstétrices fussent rendus plus asseurez à dresser et bailler leurs rapports en Justice, sur les questions de la variété des sexes, pucelages, défiorations, conceptions des femmes, trace d'enfant produit sur terre, et autres choses survenantes aux parties génitales : à quoy ils se trouvent souvent employez, par ceux qui sont constituez en estat de Judicature.

Mesmes pour bien et deuement instruire les obstétrices et matrones de ce qu'elles doivent faire, négotier et entreprendre en l'accouchement des femmes qui, sur le temps du part, les appellent pour les assister.

Et finalement pour donner à cognoistre aux Chirurgiens toutes les formes et manières qu'ils doivent tenir et observer, pour bien et artistement délivrer les femmes enceintes, quand la sage-femme ne peut à son désir effectuer l'accouchement naturel.

Si qu'à ce moyen réduisant brièvement et par ordre tout ce qu'il faut faire dèvant le temps d'accouchement, lors d'iceluy, et après son compliment, tant envers la mère qu'en la personne de l'enfant nouvellement nay : je retranche à mon pouvoir la cause de mort d'un grand nombre de jeunes enfans. Les uns desquels sont contraints subir l'obscurité des ténèbres mortelles, aussi tost qu'ils ont eu la fruition de la lumière de ce monde ; les autres, sans avoir eu la faveur de se tirer hors des sombres cloaistres maternels, passent d'une obscurité en l'autre, tirans mesmement avec eux, comme d'une virulente contagion, leurs tristes et langoureuses mères

en mesme sépulchre. Mais comme je fus prest de mettre ce present traicté soubs la presse, je pensai que n'estant sans quelque juste cause que la Court avoit limité un temps à cette pauvre créature, dans lequel elle ne mettroit en usage aucune de ses parties génitales, tant masculines que féminines, en ce qui concerne le faict de l'habitation charnelle et acte de génération, jusques à ce qu'elle eust faict plus amplement apparoir, à laquelle des deux la force de nature s'enclineroit davantage : et veu que Dieu assiste en la compagnie de ceux qui pour un bon suject sont assemblez en son nom, et signalement qu'il préside entre les juges qui ayment l'équité, et sans vaciler favorisent la Justice, comme font ceux dont est émané ledit arrest : je m'attribuay à devoir d'en différer l'impression, jusques à ce que ce qui estoit du désir de ladicte Court fust accompli.

Puis, estant deuement informé que ce gunanthrope est de présent rendu en meilleure habitude virile qu'il n'estoit auparavant, et que, qualifié du nom de cadet du Marcis, il exerce son estat de tailleur d'habits, entreprend, faict, et exécute tous exercices à homme appartenans, porte barbe au menton, et a dequoy contenter une femme, pour engendrer en elle : j'ay pensé qu'il n'y avoit plus d'occasion de retardement, d'exposer cedit traicté en public.

En la déduction duquel, si j'use de propos qui paroissent lascifs, ou ressentent quelque gayeté, dont puissent tant soit peu estre offencées les oreilles et méditation de ceux, qui détenus de pensées plus graves, pourroient désirer dictions et discours correspondans à leur humeur et volonté : je les prie de ne l'attribuer à ma faute, et croire que ce que j'en faicts, n'est pour aucune affection lascive qui soit en moy : que Dieu par sa grace m'a retranchée, m'ayant osté l'occasion de l'amour impudique, par les longues années et heureuse lignée qu'il m'a donnée et continuée en mariage; et, qui plus est, ma vacation et la Philosophie en laquelle il m'a appellé (comme disoit Socrate) auroient suffisamment rescindé et aboli toutes ces puériles et folâtres agitations : mais plustost à la nature des choses dont j'ay cy à traiter, qui concerne principalement ce qui est en l'homme de plus plaisant et voluptueux : c'est la semence genitale, qui y est tellement

copieuse et abondante, que le docte Fernel n'a fait doute de dire que *homo totus semen est*. Dont ayant à faire mention, et des parties destinées à l'acte de génération, que cette excellente ouvrière la puissante Nature, désirant beaucoup favoriser, pour tousjours de plus en plus ayder et promouvoir les hommes à la propagation de leur espèce, elle ne s'est contentée d'exciter une grande délectation, lors que on descend à l'usage d'icelles : mais aussi elle a, par je ne sçay quel instinct, concédé une tant voluptueuse titillation et libidineuse amorce, lors que par la nomination, ou seule signification, l'esprit est attiré à s'y encliner, que quand j'userois de lettres Hiérogliphiques empruntées des Égyptiens, ou seulement de signes expressifs répétés de l'Anglois Taumaste, pour les désigner, sans autrement les nommer : encore ne pourrois-je rescinder cette naïfve gayeté dont Nature a voulu décorer et orner leur commémoration.

En contre-change de quoy, s'ils considèrent exactement comme, par ce traité estant bien entendu, je retranche le chemin à un grand nombre de mauvais rapports, et à la perte d'une quantité d'ames presque infinie, qui sans avoir la commodité de jouyr de la lumière de ce monde, pour rendre graces et louange à la majesté divine, sont contraintes de rebattre promptement la mesme piste que le souverain Créateur leur avoit fait tenir : et ce à cause de l'ignorance des obstétrices, qui pour n'estre capables de lire ny entendre des livres de plus grande conséquence, ausquels est traicté de la nature, qualité et configuration de toutes les parties du corps humain, voire mesme des Barbiers et aussi de quelques Chirurgiens qui ne se sont beaucoup travaillez en ce qui concerne la perfection de leur Art, lesquels appellez pour le secours des femmes prestes de rendre leurs enfans sur la terre, ils les offensent souvent plus qu'il ne les aydent. Ce qu'ils ne feront, Dieu aydant, pour l'advenir, s'ils se rendent dociles à l'intelligence de ce traicté, où ils trouveront que j'aurai accompli ce que désire l'Orateur Romain en ses partitions, et est fort approuvé par Horace en son livre de l'*Art poëtique* :

Celuy ôte tout point de blasme, ce me semble,
Qui l'utile et plaisant joint et unit ensemble.

Si donc récréant et délectant la pensée des hommes (quoi ce ne soit mon but principal) par l'exposé des richesses viriles, et représentation des ustensiles reconces aux plus secrets cabinets des femmes : en l'usage desquels les uns et les autres se donnent carrière de délectation : j'élève tellement la pensée de celles qui se disent obstétrices et matrones (quoy que souvent à tort et sans cause), qu'elles puissent vrayment estre rendues sages femmes, dont le monde a tant de besoin : j'instruis les Barbiers, et adresse la pensée, conductrice de l'artiste main des jeunes Chirurgiens (à l'instruction desquels j'employe encore pour ceste année mon studieux exercice), de telle sorte que les femmes, de quelque estat et qualité que elles soyent, en reçoivent ayde et secours tant favorable, que leurs plus cruelles et mortelles douleurs en soyent rendues modérées, tempérées, et abolies, leurs infirmitez guaries, leur vie gardée et prolongée, avec moyen plus facile et gracieux de rendre leurs enfans sur terre, en bonne santé et convalescence, qui autrement périroient dès leur naissance, comme je crois que l'ignorance de quelques obstétrices (que je blasme, non les bonnes) est cause que cinq cents enfans meurent par chacun an, en ceste ville de Rouen, sans gaigner les fonds du sacré Baptesme, à ce que je puis cognoistre par les doléances que j'en oy journellement : je croy qu'il n'y a de gens tant dénuez d'entendement, qui ne louent Dieu de ce qu'il a voulu en cette part favoriser mon travail. Veu que

C'est un art excellent, de faire bien garder
La vie de l'enfant digne de succéder.

TRAITÉ
DES HERMAPHRODITS

PARTIES GÉNITALES, SIGNES DE PUCELAGE,
ET DE LA MANIÈRE DE BIEN ACCOUCHER
LES FEMMES ENCEINTES.

CHAPITRE I.

Causes qui ont induit l'autheur à faire l'exposé des parties du corps humain destinées à la propagation de l'espèce.

Les Logiciens demeurent d'accord qu'il y a deux manières de faire foy de ce qui est mis en avant : sçavoir est par authorité et par arguments.

De celle-là, les Orateurs usent plus librement, comme parlans quelquesfois de la volonté expresse des Roys, Princes et Potentats, ou de ce qui est particulièrement noté par les loix et coustumes locales. Choses certainement

dont on n'a accoustumé de rechercher la raison. Sinon qu'un Orateur vueille (outrepassant les limites qui luy sont plus ordinaires) comme d'abondant satisfaire aux auditeurs, pour les induire plus facilement à ce qu'il prétend.

Quant à l'autre, elle est fort commune aux Philosophes, qui usent plus ordinairement d'arguments et démonstrations, pour faire qu'on adjouste foy à leurs propositions. Et de faict ce sont les vrais chiens, oyseaux, rets, et toiles dont ils doivent faire leur chasse, et sans lesquels ils ne peuvent deuement acconsuivir et prendre leur gibier : principalement quand il est besoin d'establir quelque maxime générale.

Mais quand ils descendent au particulier et individu, ils sont souvent contraints laisser arrière les arguments, pour venir à l'authorité des sens, ausquels Aristote, en son second livre de l'*Ame,* veut que pleine foy soit adjoustée.

Or est-il ici question d'un γύναὰνήρ, ou fille-garçon, lequel est individu qui se trouve tellement divers des autres, et particulier en sa configuration, qu'on ne remarquera en aucun historien, soit Grec, Latin, ou qui use de notre idiome, qu'autre semblable ait jamais esté veu. Occasion pour laquelle j'eusse peu à bon droit m'arrester, comme l'Orateur, à l'exposé de la seule authorité et absolue volonté de dame Nature : laquelle excéde celle des Roys et Potentats, qui ne sont que de par elle, et doivent tous comparence à sa jurisdiction : ou comme d'un individu, avec le Philosophe, avoir seulement recours à ce que j'aurois cognu de mon propre sentiment.

Mais d'autant que je sçay qu'il y a plusieurs délicats, qui font difficulté d'adjouster foy aux historiographes qui ont traité de cette matière, pour l'opinion qu'ils ont, que ce qu'ils racontent des Hermaphrodits est

impossible : j'ay bien voulu contenter les curieux de quelques ratiocinations et arguments pris de la figure, situation et connexion des parties du corps humain, dont tous anatomistes demeurent facilement d'accord, en intention de leur faire toucher quasi du doigt, et veoir comme de l'œil, qu'en cecy n'y a telle connexité avec l'impossible comme ils estiment. Ce qui m'a induit à l'exposition des parties génitales, vulgairement trouvées aux corps tant des hommes que des femmes : si qu'ayant quelque base, je puisse former une bonne ratiocination, à l'ayde de laquelle je lève tout doute, voire aux plus difficiles à persuader. Ce que certainement je n'eusse peu faire autrement.

Car comme celuy qui marche, doit de nécessité appuyer fermement un pied sur quelque chose solide, pour, ayant haussé l'autre en l'air, en l'advançant ou retirant arrière, faire tel progrez qu'il advisera bon estre : ainsi j'ay esté contraint de recourir à l'exposé desdites parties, dont aucun ne faict doute, pour effectuer ce que je me suis proposé. Ce qui ne sera sans donner bonne instruction aux jeunes Chirurgiens et obstétrices, dont ils tireront grande commodité, tant en dressant leurs rapports, que donnant ayde et secours à ceux qui auront affaire de leur conseil et au traitement des maladies resséantes aux parties naturelles et génitales.

CHAPITRE II.

Louange des parties génitales.

NATURE provide, garde et conservatrice du suject humain, n'a seulement esté curieuse d'establir les principes, sources, et s'il faut ainsi dire, les boutiques des facultez et esprits nécessaires à la manutention et entretien d'iceluy : sçavoir est le foye, cœur, et cerveau : sans la décente structure et tempérament desquels, et des autres parties instituées pour leur ministère et service, le corps humain ne peut aucunement subsister.

Mais sachant en outre qu'elle ne pouvoit pour plusieurs raisons le rendre immortel : comme demeurent d'accord Hippocrate au livre de la *Manière de vivre*, Aristote au livre de la *Longueur et briéveté de la Vie*, et Galen au livre 1 de l'*Art de garder la santé :* qui concurrens en opinion avec tous les autres philosophes, veulent uniformément, que tout ce qui est sous la voûte du ciel lunaire plus prochain de nous, et entre autres les corps des animaux, le principal desquels est l'homme, fussent tous subjects, par une fatale nécessité, à recognoistre un dernier période et terme de leur vie, à cause de la répugnance des qualités élémentaires qui, constituées en perpétuelle action, empiètent continuellement les unes sur les autres, dont ensuit la voye et certain progrès à la mort : ce qui est grandement accéléré par la rétention des excréments, et exhalation du

basme inhérent en l'humidité radicale, qui est journellement dissipée jusques au dernier temps et moment de la vie : dont tant de fascheuses et mortelles maladies sont promues, que l'homme ne peut parfaire sa carrière mortelle, qui autrement luy auroit esté désignée plus longue, par la sage Nature : ce qu'ayant bien préveu ce grand Prométhée, et ne voulant que l'homme, chef-d'œuvre de son ouvrage, qu'il a comme tel formé le sixième jour, pour avoir la fruition de ce qui avoit esté créé auparavant, prinst fin par le laps d'un si brief nombre d'années, desquelles ce souverain plasmateur a réservé la cognoissance, à sa prescience : il luy a donné une compagne ornée et fulcie de parties génitales muliebres, qui, concurrentes en opération avec les viriles, fussent capables, par son intervention, d'effectuer la génération. A l'ayde et faveur de laquelle ce qui est mortel en son individu, fust rendu comme immortel en son espèce, par et moyennant la continuelle propagation. Ce qui a esmeu ce grand illustrateur de Médecine Galen, aux livres de la *Semence* et de l'*Art Médecinal*, de donner telle louange à cesdictes parties, qu'il leur attribue lieu de principe, voire plus excellent, dit-il, que n'est le cœur, par ce qu'il est trop meilleur de bien vivre et perpétuer l'espèce (ce qui est recognu provenir et estre effectué à l'usage de ces parties), que simplement de vivre. Aussi en est tout le corps eschauffé, comme du second fouyer de la vie, et au contraire il est rendu fort intempéré, froid et imparfaict, quand ces parties ont esté retranchées, comprimées, ou autrement rendues inutiles. Jusques à en estre les mœurs et inclinations de l'esprit trop plus vitieuses et corrompues. Ce qui a induit Avenzoar de dire : Que nous oyons aux Enuques une voix fort claire, ténue et aliénée de la virile : nous y trouvons des mœurs perverses, et très mauvaise ratiocination, et qu'à peine on

peut trouver un Enuque de bonne loy et jugement solide.

A quoy subjoignant ce que dicte la raison, soubs l'authorité de ces graves Philosophes, je ne craindray de dire, qu'en l'usage de ces parties consiste non seulement la plus utile et nécessaire action de toutes, mais aussi la plus noble et excellente : d'autant qu'au compliment d'icelle concurre manifestement la faveur du verbe Divin, qui seul s'est réservé la puissance d'engendrer, disant l'Évangéliste Sainct Jean, *Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil.* Estant donc sa toute puissance aliciée et réduite à l'effect desiré, par le moyen de ces causes secondes, modérées et reiglées suivant les loix à ce sujet instituées, *a potestate ad actum*, où se rendant ce divin Créateur compère de l'homme, au lieu du Soleil, comme Aristote l'a estimé, cette noble créature est engendrée. Occasion pour laquelle on notera que les Grecs, curieux de la propriété des dictions, ont nommé la partie génitale virile, qui, en cette douce harmonie de génération, tient la prééminence, μόριον, les Latins, *membrum virile*, et les François membre viril, avec un autre nom tiré de *vita*, pour avoir communion de vie avec le reste du corps, et encor servir à la propagation des vivans : en quoy on recognoist son excellence, veu que tant de nations concurrent à telle dénomination κατὰ ἐκοχήν : comme demeurent facilement d'accord tous les Autheurs qui ont traicté de la nature, qualitez et actions des parties du corps humain.

L'authorité desquels quand bien le scrupuleux voudroit élever, sera considéré toutefois, que comme l'herbe est estimée pour sa semence, et l'arbre pour le fruict, et que nul n'attribuera beaucoup à l'herbe du bled, orge ou avoyne, future espérance du laboureur, sinon en contemplation du grain qu'elle doit produire,

et ne fera non plus d'estat du bois des pommiers, poiriers et vigne, que de celuy qui croist dans les forests, sinon en tant qu'il les cognoist raporter annuellement un fruict fort utile et savoureux, qui ayde et favorise grandement le genre humain : subject pour lequel on ayme, chérit, et cultive curieusement lesdictes herbes et bois : aussi faut-il croire qu'à raison des enfans et successeurs, qui sont comme le fruict qui nous est promu, à l'ayde et par l'opération de ces parties, ce n'est sans juste occasion qu'on les a nommées *membres par excellence,* voire mesmes qu'on les doit appeller *parties nobles* plustost que *honteuses,* comme leur attribuant plus qu'à tout le reste du corps humain.

Ce qui devroit lever toute occasion de scandale, sinon pris volontairement, en ceux qui mettront bien publiquement en évidence le fait d'une charitable aumosne, ou d'un équitable procez, et s'efforceront de blasmer l'exposé de la cause et instrumens de la procréation de ceux qui par leur charité font lesdites aumosnes, et par leur équité entreprennent lesdits procez. Sans lesquels mesmement ces libres parleurs ne jouyroient de l'estre humain.

Mais laissant arrière ces hypocrites ensouffrez, qui s'efforcent de blasmer de paroles ce qu'ils mettent en usage tant voluptueusement, nous dirons que ce souverain Créateur, curieux d'avancer et de plus en plus favoriser l'acte de procréation de l'homme, auquel il veut et daigne coopérer : il ne s'est contenté de faire, que suyvant l'usage des autres animaux, il eust habitation avec la femme, tournant le cul contre le cul, comme font les éléphants, chameaux, et autres plus grosses bestes, qui de leur poudreux fardeau pourroient opprimer les femelles, ou bien mettant seulement le masle son train de devant sur le dos de la femelle, comme font les chevaux, chiens, chats, et autres ani-

maux de plus légière taille : mais il a voulu principalement, que cela fust accompli par devant. Afin qu'en l'acte du coït l'homme et la femme, regardans et considérans réciproquement les beaux traicts et linéamens de la face l'un de l'autre, fussent induits d'un plus profond désir à la procréation de leur semblable : faisant en sorte qu'ils se peussent voir revivre en lignée subsécutive, conforme en figure et de linéamens soit à l'un, soit à l'autre, pour par ce moyen venger l'injure de la mort. Par ce que celuy n'est réputé mourir, qui laisse son image vif, et naïvement représenté en son successeur. Aussi n'a cette bénédiction esté obmise entre les principales que Dieu le Créateur à données à son peuple mieux aymé.

Pour à quoy plus facilement parvenir et gayement effectuer, ce souverain Architecte, élevant cette belle structure et bastiment du corps humain, a glacé, lors de l'establissement de ces parties, un labyrinthe de voluptez, qu'il y a ainsi, de propos délibéré, voulu graver et instituer, pour estre à ces nobles créatures autant de commandements tacites d'en tirer le décent usage. *Nam quot his in partibus sentiuntur illecebræ, quæ multo majores sunt, quam in reliquis totius corporis actionibus, tot Dei omnipotentis tacita sunt mandata, quum ab eo constitutis materiæ et formæ mistioni, unde corporis humani fabrica constat, adsequantur.*

Mais je laisse cela arrière comme trop vulgaire, pour venir au premier commandement dont ce souverain Créateur a daigné honorer ses créatures, *Croissez, multipliez, et remplissez la terre.* Que ceux qui veulent faire la petite bouche appelleront tant qu'ils voudront un conseil, qui n'ayant esté révoqué, vaut bien un commandement exprès, eu esgard à l'authorité de celuy qui le donne, et à la qualité de ceux qui le reçoivent, veu principalement qu'il a esté immédiatement donné

de Dieu, à ses créatures : et que tous les autres ont esté receuz d'Évangélistes et divins héraux, à la vérité, mais qui tousjours ont esté interposez entre ceste puissance suprême, et le reste desdites créatures. Qui plus est, quand le verbe divin a trouvé bon de favoriser le genre humain par sa présence actuelle, il a, de propos délibéré, voulu naistre soubs le voile du Sacrement, auquel se fait la multiplication, qui est le mariage : et en approbation d'iceluy, à changé l'eau en vin, aux nopces faictes en Galilée, qu'il a honorées de sa présence. Qui sont les premiers signes évidents qu'il a voulu faire pour l'approbation des Sacrements. Par lesquels il a donné assez à cognoistre, que ce grand sacrement de mariage, ainsi nommé par S. Paul, luy est grandement à cœur. A quoy il semble à veoir que les Romains ayent conspiré, quand ils ont dénié les honneurs à ceux qui ne se vouloyent marier.

Et à fin que la volonté fust plustost veue manquer, que le pouvoir, en ceux qui se départiroyent de leur devoir, d'effectuer les œuvres convenables en l'exécution de ce premier commandement, ce grand Architecte n'a seulement disposé par le passé, mais il dispose encor journellement en l'homme ces principes et instruments de génération, par l'usage desquels il puisse maintenant, aussi bien comme jadis, se proroger à perpétuité, moyennant la continuelle succession des individus. Dont l'exposé ne sera trouvé moins plaisant qu'admirable et nécessaire, veu que, cessant cela, ce premier commandement ne peut estre effectué, le mariage accompli, et l'homme vengé de la mort trop prompte et repentive.

Le sang engendré dans le foye, non seulement donne nourriture à toutes les parties du corps humain, mais aussi sert de matière entre les principes de la procréation. Car, moyennant la décente préparation

d'iceluy faicte par les sages et artistes esprits, provenans des trois principes, les membres de l'enfant sont formez, nourris et alimentez, voire tellement disposez et préparez qu'ils sont rendus dignes de l'exception de la forme. Laquelle, après convenable préparation, est infuse par la tendre masse corporelle, que les Grecs pour sa délicatesse, ont appellée embryon : non tirée de la matière, comme Averrhoës, Alexandre Aphrodisée, Severin Dannois, et quelques autres ont estimé, Dieu le Créateur s'estant réservé à lui seul la création et démission de chose si excellente. Dont parlant Hippocrate au livre cy-dessus allégué, il dit fort bien, que l'ame entre et est infuse au corps de l'enfant : usant de ce terme, εἰσέρπει : Aristote, que le Soleil et l'homme font l'homme : et la commune escole de Théologie, que Dieu et l'homme engendrent l'homme.

Ce sang, comme j'ay dit, a besoin de diverse préparation tant en l'homme qu'en la femme. Occasion pour laquelle il y en a qui ont constitué deux semences prolifiques, autres, une seule, dont avec le sang menstruel sont constituez deux principes, ausquels l'artiste élaboration de Nature est fort requise, avant qu'ils soyent rendus complets et parfaicts, soit en l'homme, soit en la femme. Desquels traictans par ordre : nous dirons en premier lieu de la préparation qui se faict en l'homme, descendans par après à l'exposition de celle qui est requise en la femme.

CHAPITRE III.

Des parties préparantes, qui portent le sang pour estre converti en semence, et de leur origine.

Les parties de l'homme qui servent à porter et en portant préparer le sang, dont après est formée la semence génitale, ditte des Grecs, γονή ou σπερμα, nom duquel j'userai communément cy-après, le détorquant à l'usage Français, sont quatre en nombre, pour le plus ordinaire : sçavoir est deux veines et deux artères : chacun vaisseau dépendant de celuy qui est de son espèce. La veine du costé dextre est tirée directement du tronc de la veine cave descendante. Celle qui vient du costé senestre, prend aussi son origine d'icelle, mais médiatement par le moyen de l'émulgente, dont elle descend.

L'émulgente est un gros vaisseau véneus et court, qui sortant de la veine cave se va insérer dans le corps du rein, duquel l'office est de porter le sang plus séreux jusque dans le dit rein, pour estre la partie séreuse tirée, séparée, et purgée par la particulière faculté du dit rein. Occasion pour laquelle ce sang qui est ainsi receu de l'émulgente senestre pour estre converti en semence génitale, est plus séreus, et le sperme qui en provient plus humide et débile, et par conséquent réputé plus propre à prémouvoir et engendrer des filles, que celuy qui vient du côté dextre. Ce qui a in-

duit l'ancien dictateur en Médecine Hippocrate, dire en la section 4 du livre sixième des *Epidémies* : Que quand l'homme commence à s'émouvoir à la friction

Figure I.

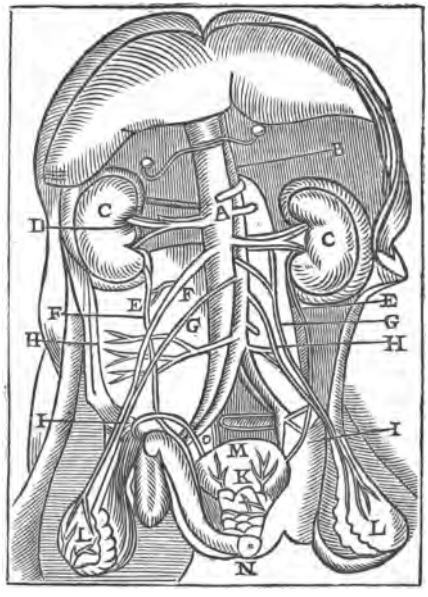

Explication des marques de la figure première.

A — Le tronc de la veine cave descendante.
B — Le tronc de la grande artère descendante.
CC — Les reins ou rognons.
DD — Les vaisseaux émulgents.
EE — Les urétères.

F — Le rameau qui du costé dextre porte le sang naturel dont est faicte la semence.

G — Le rameau qui du costé senestre porte le sang naturel dont est faicte la semence.

HH — Les rameaux des artères qui des deux costez portent le sang et esprits vitaux dont est faicte la semence.

II — L'union et conjonction des veines et artères qui se faict de chascun costé, pour l'élaboration de la semence génitale.

K — La vessie urinaire.

LL — Les testicules qui doivent estre l'un et l'autre dans le scroton ou bourse : lesquels sont cy représentez à l'escart, pour les mieux recognoistre.

M — Est située près le bout de l'intestin droict, qui est représenté couppé au haut de la vessie destinée à l'urine.

N — L'extrémité de la verge virile où est le glan ou *balanus*.

O — L'éjaculatoire, qui remonte du testicule, pour porter la semence toute élaborée dans les parastates.

du couple charnel, si le testicule destre commence le premier à s'exciter, un masle est engendré : si le senestre, une femelle.

Les artères changent de dérivation. Car quelques fois elles sont toutes deux tirées d'un mesme lieu de la grosse artère descendante, et aucune fois aussi de divers lieux.

Il se trouve mesmement des corps ausquels il y a plus grande quantité de vaisseaux spermatiques. Comme j'en ay veu un entre autres, qui estant escolier à Paris, aagé de 22 ans, en l'an cinq cens soixante et dix-huit, s'adonna à fairé de la fausse monnoye, occasion pour

laquelle il fut pendu et estranglé. Son corps ayant esté délivré à Maistre Pierre l'Arbalestrier, Chirurgien, pour en faire dissection anatomique, fut trouvé garni de sept vaisseaux spermatiques.

Ces vaisseaux descendans contre-bas, sont environnez de tuniques qu'ils empruntent du péritoine, et peu au dessous de leur origine, la veine et artère qui sont de chacun côté se joignent et unissent ensemble par anastomose, c'est-à-dire ouverture de la bouche de l'un qui se fait dans l'autre, de telle sorte qu'il n'en résulte qu'un vaisseau de deux qu'ils estoyent, qui participe tant de la veine que de l'artère. Lequel se réfleichit, sinue et descend en serpentant, quasi comme ces petits tendrons qu'on void aux vignes, dont elles s'attachent aux rameaux des arbres adjacents, qui de leur façon réfleichie et anfractueuse sont appellez *capreoli* ou *pampini* : dont aussi ces vaisseaux sont dicts paviniformes. Et à raison que cela est merveilleusement intrigué et brouillé des replis de quelques ramifications qui s'infiltrent les unes dans les autres, dont y en a qui se trouvent droits, autres courbes seulement, les autres fort crochus et sinueus : il y en a qui l'ont voulu comparer aux rameaux de lierre qu'on voit estendus contre une paroy, ou aux brouillées varicées qu'on voit quelquefois venir aux jambes, dont ils les appellent *hédériformes* ou *variqueux* : aussi sont-ils autant bien intrinquez ensemblement, que pourroient estre les petits vermisseaux, que le pescheur porte en un pot, pour servir de couverture et amorce aux haims qui sont aux filets de sa ligne. Ce qui est ainsi pratiqué par le brave artifice de la Nature, à ce que le sang descendant bas, perdant sa rouge couleur, par la vertu spécifique de ces vaisseaux, se blanchisse petit à petit : aussi bien comme elle le faict blanchir aux mamelles de la nourrisse, pour le convertir en laict propre à la nourriture de son alaiton.

En cette artiste meslange de vaisseaux, il y en a qui s'estendent jusques aux testicules, pour y porter ce sang jà blanchi, à fin d'en recevoir la vertu séminale ou spermatique. Lesquels sont en ce lieu tant angustes et estroits, qu'Aristote et plusieurs autres on faict doubte de croire que ce sang fust actuellement porté jusques dans lesdictes testicules, estimans que par ces petits conduits la seule faculté spermatique, resséante en une fort ténue substance, fust portée des testicules à ce sang. Mais en vain. Car comme il est nécessaire que le chyle jà commencé à rougir dans la veine porte, passe par dans le foye, pour y acquérir la vertu et faculté de bon sang ; que ce sang naturel coule par dans le cœur, pour là estre converti en sang vital; et que le sang blanchi croupisse dans les petites glandules des mammelles, pour faire en sorte par laps de temps, qu'il acquière la qualité de laict : le tout se faisant par l'attouchement *per contactum* desdictes parties, ausquelles réside la faculté spécifique du sang naturel, vital et laict : aussi faut-il que ce sang, quoy que blanchi, soit réaument et de faict porté dans les testicules, pour y acquérir la vertu spécifique de la semence, autrement il demeureroit totalement inutile. Comme il advient à ceux qui ont eu les testicules coupez au dessous des parastates, ou bien ausquels ils ont esté tellement comprimez, que le passage ait esté dénié à ce sang pour y entrer : lesquels peuvent bien jeter quelque matière qui paroist séminale, laquelle toutesfois n'est énergique et effective de prolification.

Mais ce doute est retranché, et toute contention ostée, par la diligence du curieux Vesal, qui nous représente avoir faict la dissection du corps d'un jeune homme, qui fut pendu et estranglé, sur ce qu'ils estoit détenu d'une gonorrhée ou involontaire émission de

semence génitale, auquel il trouva les testicules plains de matière spermatique.

Toutes ces veines donc ainsi meslées et intrinquées, voire mêmes couvertes d'une membrane qu'elles empruntent du péritoine, s'adjoignent quelque axonge, pour leur corroboration et soustien, et encor avec cela quelques petites glandules, dont procédant en avant et capréolisant par l'intérieur de l'abdomen, blanchissans le sang petit à petit, et le portans par une apophise ou production du péritoine, tant que finalement descendans au scroton, ou comme autres veulent dire *scorton*, qui est la pouchette des testicules, ils leur rendent tout préparé (comme la veine porte faict du chile envers le foye) pour de là recevoir la forme essentielle de semence. C'est pourquoy ils sont dits non seulement déférents, mais aussi préparans, et est par cette apophise du péritoine que descendent les intestins dans le scroton, où se fait la hernie intestinale.

CHAPITRE IV.

Des parties qui servent au reste de la préparation et perfection de la semence génitale.

Les parties formantes la semence sont proprement les testicules, qui impriment la faculté spécifique à ce sang jà préparé. Ils sont dits des Grecs ὄρχεις, διδυμοι, d'autres *globuli viriles, colei, lanuvini, cleiternini* et *testes :* d'autant qu'ils donnent tesmoignage de la virilité.

Leur figure est orbiculaire, la rotondité s'inclinant à quelque longueur, représentant aucunement la forme d'un œuf : excepté qu'il y a un endroit un peu plus sinueux, comme au rein pour l'implantation du vaisseau déférent et commencement de l'éjaculatoire. Le dextre est dit de son effect ἀρρενογονον, engendreur de masles, et le senestre θηλυγονον, engendreur de femelles.

Sur ceste sinuosité sont situez les parastates variqueus dits ἐπιδιδυμίδα : qui sont comme glandules servantes de couvercles à la partie sinueuse d'iceux, pour éviter la perte et trop grande dissipation de la plus ténue et aérée partie de la semence, vray baume de vie. Laquelle aussi est rendue escumeuse, tant à raison de cette aérée et spiritueuse substance, qui y est fort copieuse, que pour avoir coulé et passé comme de

violence par ces angustes soupiraux et conduits fort étroits.

Ces parastates sont joincts avec les testicules par une membrane ligamenteuse, qui, sortant des dictes parastates, se va infiltrer dans la partie sinueuse du testicule. Cette membrane est assez forte et large pour envelopper les extrémitez de ces vaisseaux, et rendre ces trois corps plus fermes et unis ensemble, aux fins de meilleure opération, qui est rendue plus singulière, quand par telle connexion il y a apparence au testicule de plus grande rotondité, lors qu'on le touche au travers du scroton.

Ces testicules sont froids de tempérament et assez solides, composez de veines, nerfs, artères et chair, propre et péculière. Qui toutesfois d'une vertu spécifique, ne laissent d'induire grande chaleur au corps, par la réflexion et habitude des esprits provenants des trois principes, dit Galen au livre de la *Semence :* dont ils sont qualifiez du nom de second fouyer d'iceluy. Aussi est l'homme qui en est bien garni rendu plus vigoureux, vermeil, chaud, robuste, et d'esprit plus prompt, audacieux, et prudent, pourveu qu'il n'en soit abusé. Et au contraire, ceux qui en sont destituez, se trouvent de trop plus froids, débiles et efféminez : et voit-on que leur inclination d'esprit est plus perverse, timide, et leurs mœurs plus corrompues, comme cidessus à esté dit de l'authorité de Galen et d'Avenzoar.

Il y a des nerfs qui leur sont distribuez de la sixième paire ou conjugation des nerfs mols, qui descendent le long de la racine des costez, près de l'os sacrum.

Pour leur garde et conservation ils ont cinq tuniques ou enveloppes, les trois premières desquelles leur sont communes avec le reste du corps : qui sont l'épiderme, la vraye peau et le pannicule charneux, dont est com-

posé le scroton ou scorton, dit pouchette des testicules.

J'ay nommé cette troisiesme enveloppe, non pannicule adipeux, comme on le trouve en toutes les autres parties basses du corps, parce qu'il ne s'y trouve de greffe, qui eust esté inutile, pour le trop gros pacquet et pesant fardeau que la substance adipeuse eust peu causer; mais charneus, comme à la teste, parce que les fibres de ce pannicule se chargent de pulpe charneuse en quelques endroits, dont sont formez les muscles suspensoires dits crémastères, qui donnent indice de plus grande virilité ou force corporelle. Car, quand ils sont lasches et mollasses, de telle sorte que la pouchette ou scroton en est rendu plus long et déprimé, les hommes qui sont ainsi lasches empendantez ne se trouvent tant forts et vigoureux que les femmes pourroient bien désirer. Mais quand ils sont tellement fermes et cours qu'ils rendent le dit scroton rond, trape et bien relevé vers la partie virile : lors tout le corps se trouve de meilleure habitude, et plus robuste pour fournir à l'appointement. Ce qui n'est considérable en temps de santé seulement, mais aussi au temps de maladie : car, par la ferme ou lasche constitution de ces crémastères, Hippocrate tire signe de santé, ou de mort, au l. 2 des *Épidémies*.

Colombus veut que ces muscles suspensoires soyent ormez en une autre tunique qui dépend des aponévroses des muscles de l'épigastre. Ce qui n'est sans raison. Mais il n'y a d'intérest dont telles parties proviennent, et en laquelle des deux les veines et artères s'adjoignent pour induire la chair qui forme lesdits muscles, pourveu que leur situation et configuration soit recognue.

Les deux tuniques propres sont l'apophise du péritoine et darton. Cette apophise vient à s'alonger de

telle sorte que, quoy qu'il semble à voir que les testicules soient hors de l'abdomen, si est-il qu'ils sont toujours environnez du péritoine, et leur sert cette épiphise d'enveloppe ou tunique. La cinquième et dernière est ferme, blanchastre, jointe contre la substance du testicule, nommé des anciens Grecs *δαρτόν*.

une poule, quand ils ne sont encore plus gros
..lles. Qui sont autant de promptuaires distin-
.. uns des autres, aussi bien que sont les charges
..uebouze, qui pendent en la bandoulière du mous-
..re. Dont ceux qui par longue abstinence sont
..x fournis et emmorcez, peuvent bien faire *pro du-*
..i, voire *pro triplici*, en payement des arrérages, au
..oyen dequoy ils donnent aucunefois suject à la pro-
..notion de deux ou plusieurs enfans tous d'une seule
ventrée; à quoy je trouve trop meilleur de référer la
cause de la conception des gémeaux ou autre nombre
d'enfans, qu'à ce qu'en rapporte Galen de la division
des cellules de la matrice, déceu qu'il a esté en la dis-
section des portières des vaches, qui sont à la vérité
divisées en deux cornus conduis, en chacun desquels y
a plusieurs cellules. Qui est cause que quand le taureau
vient à couvrir la vache, ce qu'il descharge de son nerf
dans le col de la matrice, trouvant la bifurcation dès
l'instant de l'éjection de la semence, est facilement my-
party, et à ce moyen il se faict un part gémeau, d'une
seule éjection de semence.

Ce qui est encore rendu plus évident aux truies, chiennes et chattes, ausquelles la portière est aussi divisée en deux cornes, et chacune corne encore subdivisée de plusieurs cellules, qui quasi comme nodosites, tirent toujours à l'étroit, jusques aux testicules, lesquels sont situez aux extrémitez desdites cornes ou bifurcations. Pour ausquelles plus facilement parvenir, la semence génitale desdits animaux a esté rendue fort liquide et fluide, représentant aucunement la substance du mesgue de laict : à fin qu'elle coulast plus facilement par les angustes conduis de l'ourachos.

Et qui plus est, Nature désirant favoriser la vuide et excrétion de cette génitale semence, elle les a tellement disposez, que leurs prostates sont situées sur le haut

bout de leur nerf ou partie génitale, qui entre dans l'orifice ou col de la matrice des femelles, où venant à s'enfler et tuméfier lors de l'orgasme et émotion vénéréenne, ils ne les peuvent retirer à leur désir. Pourquoy ils sont contrains de demeurer tant et si longuement sur leurs femelles, qu'ils ayent loisir de descharger tout ce qu'ils ont de semence préparée, laquelle durant ce long temps peut commodément ruisseler et descendre dans chacune des cornes de la matrice, voire mesmes se partir par les nodositez ou cellules d'icelle. Occasion pour laquelle ces femelles engendrent plusieurs petits d'un seul coït, et haïssent souvent les masles, à cause de la grande dilatation et engonflement de leurs prostates, qui leur font douleur, et y séjournent plus qu'elles ne désireroient. Ce qui souvent leur donne occasion de se passer de chaleur, et refuir l'habitation de leurs masles, pour la haine qu'elles ont conceu contre eux à ce sujet. Et qui plus est, la semence génitale ne peut lors parvenir des testicules qui sont aux extrémitez des cornes de leurs matrices, à raison de l'angustie et occupation des cellules.

Mais tout cela ne se trouve aux femmes, comme cy-aprés sera dit. Car ainsi qu'il n'y a qu'un conduit ou col de matrice, aussi n'y a-il qu'une seule cavité dans laquelle la semence soit portée, pour la conception : laquelle n'est divisée en cornes comme celle desdits animaux, ains est toute unie, comme la portière de l'anesse; et encor moins divisée en six ou sept cellules, nœuds ou rugositez, dont les six soient destinez pour les enfants bien formez, et la septiéme pour les Hermaphrodits, comme l'ont témérairement estimé Albert le Grand, Michel Scot, et Mondin, dont ils répétoient la cause des gémeaux ou autre nombre d'enfans que la femme peut concevoir. En quoy il est rendu manifeste qu'ils ont esté grandement déceus, pour avoir voulu

référer la cause efficiente de la multiplicité des enfans, à la matrice partie recevante, comme des dragées ou petis postes d'harquebouze, au moule dans lequel ils sont formez. Ce qu'ils devoient bien plustost raporter à la cause plus active et énergique comme une chose naturelle, qui du consentement universel dépend de l'homme.

Et d'autant que je voy que cette question est controverse entre les autheurs plus seignalez, qui n'en demeurent bien d'accord, je la veux expliquer un peu plus amplement. La multiplicité des historiographes nous donnent facilement à cognoistre qu'il y a eu des femmes qui ont porté en leurs matrices plusieurs enfans tous d'une ventrée. Comme Pline faict mention d'une femme qui avorta de douze enfans, Albucasis raconte qu'une femme de son temps porta sept enfans tous d'une ventrée, et qu'une autre s'estant blessée en sa grossesse, elle eut descharge de quinze enfans bien formez. Joubert raporte que la dame de Beauville, du pays d'Agenois, accoucha de neuf filles d'une ventrée, qui toutes eurent vie et furent mariées. Que mesmes une Dame d'Arles en Provence accoucha de neuf fils, dont estant faschée, elle en voulut faire noyer huit : et de fait elle commanda à une servante de les aller jetter dans l'eau. Ce que voulant effectuer, elle fut fortuitement rencontrée par le père, auquel s'informant de ce qu'elle portoit, elle dist que c'estoient des pourcelets, que la truye avoit euz en plus grande quantité qu'elle n'en pouvoit nourrir, pourquoy elle avoit eu commandement d'aller jetter dans la rivière ce qui estoit superflu. Mais cet homme ayant recognu la vérité du faict, fit nourrir et eslever tous lesdits enfans, qui pour la fortuite response de ladite servante qui les vouloit noyer, eurent le surnom de la famille des Pourcelets. Jean Pic Myrandole fait mention d'une Allemande, qui en deux ventrées

porta vingt enfans. Martin Cromer, en son *Histoire de Pologne,* passe bien outre, disant que la femme du comte d'Ebosloë en Cracovie fit d'une seule ventrée trente-six enfans vifs l'an 1569. Et Loys Bonaciole, Ferrarois, rapporte aussi qu'une femme de son temps eut cent cinquante enfans d'une ventrée, qui estoient grands comme le doigt, et avoyent tous chacun leur arrière-fais.

Or n'y a-il de bifurcation en la matrice de la femme, il n'y a de cellules, et finalement il n'y a de lieux distinguez et séparez ausquels on puisse référer la cause d'une telle multiplicité d'enfans, car tout y est uny et poli. Et qui plus est il n'y a rien en cela de tant fortuit, qu'on n'ait trouvé des femmes qui ayent réitéré à avoir bon nombre d'enfans tous d'une ventrée. Comme notté est cy-dessus de cette Allemande, qui eut onze enfans d'une seule portée, et neuf de l'autre. Et encor de ce qui est nouvellement advenu au raport de Maistre Ambrois Parei, en la paroisse de Seaux près Chambellay, sise entre les rivières de Sarte et du Maine : où la damoiselle de Mal-demeure accoucha la première année de ses nopces de deux enfans ; la seconde, de trois : la troisième, de quatre : la quatrième, de cinq : et la cinquième de six. Et Balduinus Rouseius rapporte avoir veu une femme qui avoit en chacun accouchement trois à quatre enfans d'une ventrée; qui est assez réitéré pour tirer en conséquence de coustume, laquelle ne peut estre référée à un cas fortuit, ains plustost à une certaine disposition, qui vient et procéde d'une habitude contractée par quelque cause intérieure. Qui ne pouvant estre référée ny à la semence maternelle, ny à la configuration de la matrice, ny mesmes à l'obviation du sang menstrual, confluant pour la nourriture de l'enfant, comme cy-après sera plus amplement monstré : reste qu'il en faille rapporter la cause

à cette glomérеuse semence virile, qui assemblée en une des petites cellules des prostates, en tant que besoin est pour former un enfant parfait et accompli de toutes ses parties, concurrant la part du sperme féminin, comme veulent Hippocrate et Galen, ou bien seulement le sang menstrual destiné à l'entretien, comme l'escrit Aristote, parfait et accomplit ce qui est de plus fréquent, sçavoir est, un seul enfant que la femme rend ordinairement d'une ventrée : mais quand il advient que deux desdites cellules se vuident en un mesme temps, et que la semence qui en sort se tient séparée et divisée, en recevant l'affluence requise de la part de la femme, ce qui luy est facile, veu qu'elle est visqueuse, glumérеuse et unie en soy, lors les gémeaux sont engendrez. S'il y a trois de ces petites cavitez ou alvéoles qui soient vuides en mesme temps, et deuement déchargez dans la vulve féminine, trois enfans seront engendrez, voire plus selon la concurrence desdites charges que l'homme aura tempestivement envoyez et transmises ; qui peuvent concurrer jusques au nombre de sept ou huit en un coup : voire sans que nous ayons à référer cela au miracle, parce qu'il se trouve autant de pertuis ouverts, pour porter la semence des prostates dans l'ourachos, et par conséquent il se peut faire autant d'enfans d'un seul coït, comme il advient souvent en Égipte, où le fleuve du Nil rend les hommes beaucoup plus féconds, au raport d'Aristote et de tous historiographes, que ne sont ceux qui vivent aux autres régions. Et s'il advient (comme il se peut faire suivant l'hypothèse de Joubert) qu'un homme de fort bonne habitude, bien naturel, et bon compagnon, arrive d'un long voyage, auquel il aura longtemps séjourné, et chastement vescu, se traitant et nourrissant gayment et à son aise ; qu'un tel advènement soit en toute tranquilité de corps

et d'esprit, par ses petites et non laborieuses journées, ou bien sur un navire ou bateau, dans lequel il ait moyen de se récréer et délecter, comme requert Levinus Lemnius; et d'ailleurs qu'il trouve sa femme belle, grande, enhanchée, qui ait les parties du bas ventre larges, amples, de bonne et deue conformation, telle, pour le faire court, qu'elle ait une matrice capable de former, nourrir et entretenir des Rois, ou autrement des hommes dignes de commandement et de régir des Empires, comme disoit nostre Hercule pacifique le grand Henri IV, de ce nom : rien n'empeschera lors, que de la première salve qui sera faicte en un cabinet, attendant que le souper s'apreste, s'espendant bonne partie de ce qui sera préparé par tous les sept ou huict pertuis, le tout venant à jouer comme à un assaut général, qui sera entrepris et soutenu de bon courage, comme y allant du tout à la couche; puis succédant durant le souper autre quantité de matière encore toute préparée, près ces petits pertuis, qui cerchant issue, soit tempestivement jettée à la première entrée du lict; il aura moyen d'engendrer autant d'enfans, comme il se sera trouvé de cellules pleines de semence deuement élaborée, sans que cela tienne lieu de miracle, et sans mesme qu'il soit besoin d'avoir recours à ces supposez compartimens de la matrice, qui ont donné occasion d'erreur à grand nombre de Théologiens et Jurisconsultes fondez sur un mauvais raport.

Veu encore que l'ouverture et largeur est assez spacieuse en l'ourachos de l'homme, pour jetter promptement toute son escumeuse semence, et qu'il ne luy a esté besoin à ce suject de long retardement, pour faire son éjaculation et décharge : quoy d'ailleurs qu'il soit à ce faire fort facilement toléré par la femme, qui est tousjours de bonne attente, et ne serait offensée de

quelque tubéreuse enfleure, qui pourroit estre au membre viril, si elle y estoit nécessaire, comme non : occasion pour laquelle Nature s'est contentée de former les prostates où ils sont, sans les situer en tel lieu de la verge, comme aux chiens et aux chats, qui peust estre avancé jusques dans le conduit de la femelle.

Mais laissant ceste question aux Égyptiens, comme leur estant plus compétente, à raison que pour le fréquent usage du fœtifère fleuve du Nil, ils font souvent sept enfans tous d'une ventrée à cause de la nitreuse qualité qui y est copieuse, nous reprendrons le fil de nostre discours.

Il y a bien quelques corps ou substances adéneuses parmi ces petites pellicules, ains diversement constituées, comme on void que aux esponges il y a quelques endroits plus denses et solides parmi les amples trous et larges ouvertures; mais cela ne mérite l'attribution du nom de glandule, eu égard à ce qui est du total.

La situation est entre les ligamens de l'intestin droict et la vessie urinaire en la partie supérieure de l'ourachos ou canal destiné tant à l'excrétion de la semence que de l'urine, et ce, bord à bord de la partie inférieure du sphincter vésical, qui est un muscle fermant et ouvrant le col de la vessie destinée à l'urine, suivant ce qu'il est commandé par la faculté animale et arbitre de la volonté. Ce qui est tellement disposé toutesfois, que l'urine venant à couler n'offence aucunement ces corps spongieux. Et nonobstant s'il y a quelque excroissance de chair qui survienne aux ulcères contractez ausdictes parties : elle empesche grandement le cours de l'urine, jusques à induire souvent une difficile excrétion d'icelle dite ἰσχουρία. Ce qui n'est que trop ordinaire aux chaude-pisses vénéréennes dont un nombre infini de personnes ont été affligées.

En ce lieu se trouvent ces corps spongieus perforés et ouverts de sept à huit petits trous, tant estroits qu'à peine les peut-on voir. Mais ils se dilatent facilement lors de l'excrétion de la semence.

En faveur de laquelle dilatation, Nature, qui ne laisse rien perdre, ains avec une grande dextérité adapte tout à quelque bonne et louable fin, altère, change et convertit tant la partie séreuse, qui est meslée parmi ce sang ainsi blanchi et transmué en semence, que les parties excrémenteuses dudit sang, qui pour leur impurité n'ont peu subir la nature de ce bame génital, en une substance oléagineuse et excrémenteuse, qui venant à humecter cette ténue membrane en laquelle sont ces petits pertuits, quand ce sperme jà conglomeré et assemblé s'esbranle, l'esmeut à sortir par le lieu que Nature luy a destiné (disent Plato et Galen) : qui n'est sans induire un ardant prurit et plaisante titillation, y survenans par l'émotion et orgasme qu'y fait la partie éthérée ou cinquième élément. Lequel est à répéter non seulement des principes naturel et animal, mais principalement du cœur fontaine de vie, que nous avons monstré en nostre traité de la *Méthode nouvelle de guarir les catarrhes*, chapitre 33, estre le fouyer, roy et soleil du corps humain : parce qu'il faict autant au milieu de la poitrine, comme faict le splendide corps du Soleil au milieu des cieux planétaires : dont aussi cette semence est toute parsemée, de telle sorte qu'elle en paroist escumeuse et comme pleine de petites clochettes, dans lesquelles sont enclos les esprits ouvriers, scientifiques bastisseurs et édificateurs du corps humain, que Severin Dannois a fort bien appellez *spiritus mechanicos*, c'est-à-dire artisans : à raison de l'artifice qui est en eux, de former toutes les parties requises à l'exception de la forme humaine : que Galen et Fernel ont appellé préparer la matière à recevoir l'âme. Qui,

de tant plus copieusement qu'ils sont esmus, esbranlez, esleves et rendus turgides, par l'imagination, favorisée de l'objet gracieux, diuis et soüefve attrectaction, de tant plus donnent-ils de gratieuses amorces au libidineus desir de se faire voye, non sans une titillation indicible, qui est tellement augmentée en la tempestive excrétion, que l'homme encourt une voluptueuse considence de tout le corps.

J'ay dit *tempestivement* : d'autant que si, par trop longue attrition des parties génitales, il se faict une dissipation de ces esprits, telle que le membre vient à se remmolir, ou bien qu'ils s'y trouvent en si petite quantité, comme il advient aux jeunes enfans au dessoubz de l'aage de quatorze ans ou aux vieillards aagez de soixante ans : pour estre leur chaleur naturelle plongée dans une trop copieuse humidité, radicale aux uns et excrémenteuse aux autres (ce qu'il faut entendre pour la plus part), ou bien en ceux qui pour estre tant intempérez de froidure qu'ils ne peuvent avoir de semence prolifique et bon bame de vie : lors cette semence, comme moins spirituelle et diminutive de ce que requis est au souffre de vie, ne donne un tel orgasme, et par conséquent n'induit une si grande et parfaite volupté en son excrétion. Comme aussi l'espérance de procréation n'y est telle. En quoy se trouve le dire commun véritable : qu'en cette action on ne peut rien faire de bon si on n'y prend plaisir. A raison qu'au moyen d'iceluy cette partie oléagineuse est promuée et excitée tant en l'homme que en la femme. Qui n'ayde moins le libidineus prurit, que la salive de la bouche et amigdales favorise la mastication et déglution de la viande.

C'est en cette particule que s'engendre l'inflammation ditte ardeur d'urine ou pisse chaude; qui souvent se ressent de la virulence vénérenne. A raison que le

mauvais air et contagion maligne qui provient de la femme gastée, offence plustost cette particule qui est plus tendre, eschauffée, et nouvellement vuidée, que le reste du corps.

En quoy je trouve que Théophraste Paracelse est à blasmer, qui, en son livre de la *Matrice*, veut qu'il y ait trois mondes vulgairement recognus. Un grand qui est le monde universel, duquel, selon l'opinion de Platon et dudit Paracelse, nous sommes membres ou particules seulement. Les deux autres petits : l'un desquels est l'homme, qu'il dit estre petit monde supérieur, l'autre est la femme, qu'il nomme petit monde inférieur, comme il sera dit cy-après plus amplement. Où il veut que ce petit monde inférieur reçoive ses influences du petit monde supérieur, non le supérieur de l'inférieur.

Et nonobstant nous voyons une si grande quantité de ces mondes supérieurs avoir, et recevoir quelques influences des inférieurs, par la communication des pisses-chaudes, chancres, poulains et vérole, qu'ils se pourroient réputer heureux, si la doctrine de Paracelse estoit véritable en tout son contenu des influences.

Mais laissons ces mondes couler et glisser les uns sur les autres aussi bien comme les orbes célestes, quoy qu'avec plus grand danger, pour venir au reste.

CHAPITRE VI.

De la verge virile ou membre génital, et de quelles parties il est composé.

Plus un instrument est cognu, remarqué, désiré et souvent mis en usage par l'un et l'autre sexe (indice de sa plus grande excellence, noblesse et dignité), tant plus grande variété de noms luy est attribuée.

Or n'y en a-il en quoy cela soit plus fréquent qu'en cette partie, que les hommes s'attribuent comme propre, pour l'avoir en leur possession, et faire partie intégrante de leur corps, voire telle que s'ils n'en sont deuement garnis, ils demeurent négligez et souvent hays, ainsi que Eunuques, comme incapables de mettre et reduire la paix en une seule famille : *pax omnis in uno coitu.*

Les femmes d'ailleurs se la vendiquent, comme pour se servir compétamment de son principal, plus noble et digne usage.

C'est pourquoy divers noms luy ont esté attribuez tant masculins que feminins, pour la variété des opinions et prétentions de ceux qui croyent y avoir quelque prérogative : que je serois trop long à exprimer, si je les voulois tous représenter.

Pourquoy il me suffira d'en raporter quelques-uns des plus ordinaires aux anciens autheurs. Les Grecs

l'ont nommée καυλον, σαμνιον, ψώλεον, κριθην, πέον, ἀναγενιον. Les Latins, *penem, veretrum, caudam, hastam, mutonem, verpam, mentulam, priapum,* et *membrum virile.*

Pour le faict des dénominations qui luy ont esté données aux autres idiomes, il s'en trouve un tel et si grand nombre, tous significatifs de cette partie, tant entre les Poëtes plus lascifs, vulgaire, maquerelles et putains, que je ne veux tenter de les expliquer, de peur d'offencer le pudique Lecteur. A joindre que telle partie ne vient souvent et n'est tousjours adaptée à l'usage désiré par les femmes au temps et heures qu'elles la désirent, quoy qu'appellée par lesdits noms, voire même alliciée par signes expressifs d'un fervent désir. Comme n'estant, disent les boulengers, le pain refaict et prest d'enfourner toutesfois et quantes que le four est chaud. A quoy Nature, provide mesnagère, et curieuse de la propagation d'un si digne animal que l'homme, a tellement pourveu, que le four est chaud, et si bien disposé, quand la paste est refaicte et le pain prest d'enfourner, qu'il n'est bien receu seulement, mais, comme dit Galen au livre de la *Semence,* il est aussi curieusement et avidement attiré, que peut estre l'air succé du corps à l'usage des ventouses médicinales.

C'est une partie de l'homme longue et prominente, souvent pendante, molle, ridée et flache, quelquesfois aussi tendue, roide, ferme, et dure, lors principalement qu'elle est preste et bien disposée à l'excrétion de la semence génitale, dans le fertile et avide champ du genre humain.

Elle est située en la partie basse de l'abdomen, et inférieure de l'os pubis, composée de ligaments, nerfs, artères, veines et muscles : le tout couvert de la peau, commune envelope de tout le corps humain.

Ces ligaments sont au nombre de deux, qui prennent leur origine non de la supérieure partie de l'os pubis, comme l'a estimé Galen, qui les fait dériver de la partie extérieure, mais bien de la partie inférieure et intérieure d'iceluy. Lequel a obtenu ceste dénomination, par ce que le poil croissant à l'entour de cette partie donne indice de la puberté, et commencement de pouvoir compétamment exercer les œuvres naturelles. Et ont esté expressément situez aux deux costez de la suture ou commissure dudit os : dont Nature les a voulu tirer, à ce que l'homme ne fust empeschè par cette partie en plusieurs actions qui luy sont convenables, en l'exécution desquelles ces parties eussent esté offencées, s'ils eussent esté implantez en la partie extérieure d'iceluy.

Ainsi promus qu'ils sont, Nature les a envelopez d'une forte et nerveuse membrane, qui les joint tellement costé à costé, que de ces deux parties n'est faict qu'un membre.

Vesal, pour bien noter cette configuration, compare ces deux tendons aux deux doigts indices, s'ils estoient joints ensemble costé à costé, qui se peuvent bien unir par le milieu, mais tant par bas que par haut il y a quelque diduction, comme il advient en cette partie, principalement en ce qui n'a encor subi le glan ou *balanus*.

Ces ligaments sont bien fermes et durs, voire plus que tous les autres ligaments et plus durs nerfs qui soyent au corps humain.

Où il se remarque une chose singulière, qui n'est en tous les autres nerfs et ligaments : c'est qu'ils se trouvent tousjours pleins d'une substance spongieuse, non charnue toutefois ny glanduleuse, car elle est plus ferme et dure que n'est mesmement le nerf. Laquelle est imbuée de bonne quantité de sang noirastre, qui en

rend la couleur aucunement semblable à la substance de la ratte. Ce qui donna un jour sujet d'erreur à un Chirurgien de Saint-Julien, petite ville de Savoye, qui estant employé à l'amputation ou coupement de l'extrémité d'un membre viril, dont le balanus avoit encouru gangrène, à cause d'un chancre ou coric vérolique, il fit bien son devoir pour la première abscision : mais voyant cette chair noirastre et spongieuse à l'intérieur, et ayant opinion que la gangrène avoit jà gaigné et ambulé plus avant que le médecin n'avoit estimé lors qu'il avoit baillé son ordonnance de faire ladite amputation, il en couppa encore une rouelle, au grand détriment du pauvre patient; voire mesmes, imbué qu'il estoit de pareille opinion, il se disposoit au retranchement d'autre plus grande portion, pour rendre son œuvre complet, et délivrer le malade de mort. Ce qu'il eust fait, si lors ledit médecin ne fust survenu, qui luy ayant donné à cognoistre quelle devoit estre la couleur de cette partie, le fit désister de son entreprise téméraire.

Ce sang, quoique noir et épais, n'est naturel et véneus, ains vital et artérieus, comme provenant de deux artères, l'une de chacun costé, qui dérivées des ramifications qui se font après la bifurcation lombaire, passent au travers de l'os pubis, et se sont infiltrer dans ces deux ligaments, en l'intérieur desquels elles se rendent visibles, pour estre assez grosses en leur insertion, puis elles se divisent en tant et si grand nombre de rameaux, qu'il n'est possible d'en tenir aucun conte, dont le sang et chaud esprit vital stimulé par quelque object ou commémoration, s'espandant et coulant dans ces parties veules et caverneuses, les estend, enfle et engoufle de telle sorte, que ce qui estoit auparavant lasche, pendant et ridé, s'estend, dresse, bande et roidit si fort (et ce principalement

quand il se trouve quelque amorce suffisante pour induire et stimuler l'homme à la culture du champ humain, que Hippocrate, pour n'estre autrement versé à la dissection anatomique, croit, en son livre de la *Semence*, que tous les nerfs de l'homme, avec le sang, soient portez à ces parties, pour y employer leur force et violence.

Mais à la vérité il ne s'y trouve que fort peu de nerfs et de veines, comme cy-aprés sera dit, qui ne pourroient induire une telle violence. C'est plustost l'ardant esprit vital, qui avec le sang de pareille nature, glissant dans ces petites cavernes, les emplit et engoufle de telle sorte qu'il s'y fait un orgasme violent et impétueus. Ce qui peut estre noté en une ardente jeunesse, qui stimulée d'un tel effréné désir, sent cette partie virile ainsi dressée et tendue, esmue de diastole et sistole, c'est-à-dire du battement des artères, égal à celuy qui se trouve au cœur aprés un violent exercice, de sorte qu'ils y endurent de la douleur, si soudain ils ne l'appliquent au travail et culture désirée.

Et ne s'est contentée cette sage artisanne, que ce sang artérieus et chaud esprit vital, parfaitement élaboré dans cest ardant fouyer du corps humain, fust espanché seulement dans des corps spongieux et caverneux. Mais outre ce, elle a voulu qu'ils ayent esté fermes, durs et de plus difficile perméation que les autres nerfs et ligaments qui sont en tout le corps, pour empescher la trop facile difflation de cette substance non aérée seulement, qui à ce moyen seroit plus ferme et stable, mais éthérée et représentant la nature et ténuité des corps célestes et stellifères; laquelle seroit tost diffuse et dissipée, voire auparavant que la besongne fust deuement faite et accomplie, si cette ténue essence n'avoit un fort dense et ferme rétinacle, qui peust pour un temps retenir ces subtils esprits prisonniers. Lesquels

sont mis en liberté, quand par l'attrectation d'un corps chaud et humide, les pores et occultes méats sont ouverts, ce que advenant, ce membre commence à se ramolir. Et est quand un homme doit bien prendre garde à soy, s'il reconnoist avoir habitation avec quelque Agripine, ou femme lascive de son humeur, *que lassata viris, nunquam satiata recedit.*

Car quand par une telle relaxation ce chaud esprit vital, éthérée substance et bame de vie sont dissipez et deschargez : s'il y a au corps de la femme quelque vérolique contagion, elle subit et entre facilement dans ces pores, ou se fait un luctueux gain de chaude-pisse, chancres, véroles et poulains, qui souvent sont rendus assez fors et vigoureux, pour porter un homme au pays de Surie. Et Dieu sçait si lors il est pénitent et aussi sage comme s'il revenoit des plets. Et quoyque le péril ne soit si grand en ceux qui, sans enfraindre les loix du sacré mariage, n'ont à faire qu'à leurs pudiques femmes : si est-il qu'ils peuvent encourir des chaudes-pisses, et chancres (non toutefois véroliques), quand ils ont habitation avec elles, lors que par une longue rétention de leurs menstrues, ou quelque effort de nature, aura dérivé à la matrice, émonctoire commun de tout le corps (quand la force de la faculté excrétrice s'y incline), quelque humeur superflu et corrompu, resté d'une longue maladie, dont les fleurs blanches et autres vicieuses excrétions auront esté promues.

Pour à quoy obvier il n'y faut long temps tarder après la décharge; non plus que fait le carabin quand en une escarmouche il a tiré sur un gros son coup d'escopette : ains se retirant promptement, avoir en cas de doutte du vin blanc tiède, pour laver le pistolier, qui pour plus grande asseurance doit estre imbué de mithridat et thériaque, ou pour le mieux, prendre et

employer à cest usage de l'eau thériacale. Et en cas de surprise, on peut avec bon succez rendre son urine dans quelque vaisseau, pour en bien laver le robinet. Car à ce moyen on empesche que le pauvre aveugle n'encoure d'inconvénient, pour s'estre témérairement fourré dans un trou punais et sépulchre blanchi.

En la partie inférieure et comme entre ces deux corps ligamenteux, est situé le conduit destiné à l'excrétion tant de l'urine que de la semence, dit *ourachos*. Qui à ce sujet est estendu depuis le sphyncter vésical et prostates, jusques à l'extrémité du glan.

Nature l'a tenu assez large, pour faire que l'orgasme de la semence génitale s'adonnant, elle trouvast libre issue et passage, ainsi clocheteuse ou spumeuse de l'éthérée portion qu'elle est, qui la rend d'autant plus prolifique et délectable, qu'elle en est bien fournie. Vray est qu'aprochant près du glan, cest ourachos se dilate quelque peu davantage, puis venant à se rendre plus estroit et reserré en soy quand il est en l'extrémité, il donne sujet de délectation en la naturelle excrétion de l'urine, et de beaucoup plus voluptueuse titillation, quand la gloméreuse semence, stimulée par l'attrition et friction des petites nymphes et rugositez du col de la matrice, vient à faire par là son impétuosité. Ce qui est compensé par un malheur : c'est que, quand l'urine est trop chaude et ardente, ou que la semence a contracté et acquis quelque acrimonie par la corruption, qui souvent suit l'inflammation des prostates : lors il s'excite en cette extrémité une douleur violente, qui est suivie d'une excoriation et corrosion, laquelle est si grande aucunefois, que les corps excrémenteux ausquels la voye est destinée par ce lieu-là, passans au travers de la pellicule dont il est fulci à l'intérieur, se trouvent vagabonds entre le corps du gland et la peau qui le couvre extérieurement : et

ay souvent touché de la gravelle, en ceux qui estoient sujets à la nephtique, et de la matière visqueuse et purulente, en ceux qui estoient détenus d'ardeur d'urine ou chaude-pisse, qui estoit retenue sous ladite peau du balanus, qu'il falloit repousser doucement jusques dans l'ourachos, pour leur donner libre yssue.

Ce glan ou balanus est d'une chair molle et musculeuse, establie et formée au bout desdits ligaments et ourachos, tant pour garder lesdites parties de la violence extérieure, que pour empescher que la dureté desdits ligaments n'offençant la femme au coït, la divertist du plaisir qu'elle a en l'acte de multiplication.

Il y a deux nerfs provenans de la partie basse de l'os sacrum, qui coulans sur le dos de ce membre viril, le long des ligaments, jusques au glan, luy donnent sentiment, et bonne partie de ce qu'il a de mouvement volontaire : qui venans quelquefois à se rompre par trop grande et violente tention, engendrent des ganglions, qui rendent le membre aucunement courbé, et par conséquent moins capable de l'acte de génération, estant le droict requis pour cest effet.

Se trouvent quatre muscles en ceste noble partie, deux desquels tirans leur origine des deux costez de la partie supérieure de l'os ischion, sont estendus tout le long de la verge en la partie postérieure, pour aider et favoriser la dilatation du conduit de l'ourachos, à fin de donner tempestivement libre passage aux matières qui par là doivent passer.

Les deux autres, dérivez des costez de l'os pubis, sont insérez aux costez dudit membre, pour l'eslever, dilater, roidir, tendre, et bender à l'éjection de la semence.

Toutes ces parties sont fomentées et nourries de quatre vaisseaux principaux, dont y a deux artères et

deux veines, qui sont tirées de la ramification et division faite entour l'os sacrum.

Ces deux artères sont portées par la partie supérieure au balanus, tant pour fomenter et entretenir la chaleur vitale, que pour favoriser l'orgasme et chaude impétuosité de cette partie : faisant en sorte cest expert ouvrier, curieux de la multiplication de ce qu'il a formé avec une prudence infinie, que ce membre viril fust deuement imbué et parfourni de ces subtils esprits vitaux, tant dedans que dehors, pour, à l'aide de sa galante roideur et tention qui en réussit, subir plus facilement le plus profond orifice du verger humain, auquel seul le bame prolifique est destiné.

Les veines montent aussi à cette partie supérieure, où parvenues qu'elles sont, elles se joignent et unissent ensemble le plus souvent par anastomose, de telle sorte que de deux corps auparavant séparez il n'en est fait qu'un, qui est estendu entre les deux artères, sur l'union des deux ligaments fistuleux, jusques au balanus, pour porter la nourriture à toutes ces particules, par une infinité de petits rameaux, qui à ce sujet sont envoyez de part et d'autre.

La peau, couverture de tout le corps, aussi bien comme le pannicule adipeux, sont aussi portez sur cette partie. Non qu'il s'y trouve d'axonge ou gresse, comme aux autres parties basses : tant à raison de la chaleur et ténuité des esprits vitaux qui y sont copieux, qui n'endurent ladite concrétion adipeuse, que aussi Nature a préveu qu'il n'estoit convenable que ce laboureur portesemence fust chargé de gresse, qui l'eust rendu plus lent et tardif à la culture et semaison du digne verger du genre humain.

Cette couverture s'estend jusques à l'extrémité du glan, où resserrée qu'elle est en soy, constitue l'atache, bride et lien dit de chien (par ce qu'il se remarque fort

facilement en cet animal), laissant seulement à la jeunesse une petite ouverture entour l'extrémité du pertuis de l'ourachos, qui se dilate tellement par la fréquence du coït qu'il n'y a bride qui puisse tenir cette particule tant close, que souvent elle ne se découvre jusques à la couronne qui est en la partie haute, non plus que l'hymen ne peut empescher la partie féminine de se dilater : pourquoy si l'un se va descouvrant, l'autre s'en va dilatant, et élargissant.

Cette partie ditte *prépuce*, est ordinairement molle, lasche, et ridée, qui remontant ores dessus la couronne du glan (c'est une rotondité circulaire qui se trouve en la partie haute d'iceluy, tirant vers les prostates), puis descendant jusques à l'extrémité de l'ourachos, augmente fort le plaisir au coït, quand par un tel mouvement la titillative attrition est favorisée. Dont les Juifs sont privez, d'autant que par leur loy cette particule est coupée aux enfans, en la circoncision qui en est faicte dès leur jeunesse, suyvant la teneur d'icelle.

Depuis cette bride ou frain regardant la partie submise à l'ourachos, vous voyez une telle configuration en la peau qui est soubs l'ourachos, qu'il semble à veoir que cela ait esté cousu, pourquoy elle est ditte ῥαφή ou cousture. Et vers le bas tirant au siège est ditte ταῦρος, où elle se va terminer à l'interstice qui est entre la verge et le pertuis destiné à l'excrétion des gros excréments du ventre, lequel interstice est proprement dit *périnée*.

CHAPITRE VII.

Division de la matrice.

Si je n'eusse désiré traiter de la matrice, en plus outre que requis est pour l'intelligence du suject des Hermaphrodits, j'eusse facilement esquivé le travail, d'expliquer par le menu tout ce qui est ici déclaré des singulières particules d'icelle. Mais considérant que de tant plus que la vulve est mise et employée en fréquent usage, comme celle que la docte Nature enseigne bien le moyen de trouver (de telle sorte que si l'adolescent que Poge Florentin dit avoir esté nourri par son pére mysanthrope fuyant la compagnie des hommes, dans l'obscurité des forests, où il n'avoit encor veu que des arbres et animaux qui les fréquentent et habitent ordinairement par les déserts, eust eu à gouverner celles qu'il luy qualifioit du nom d'oyes, je ne faits doute qu'il n'eust facilement trouvé cette partie, à laquelle Nature addresse les galants efforts d'une verte jeunesse, aussi bien comme l'Astrologue scait tirer les lignes de la circonférence au centre, les faisant concurrer toutes à un mesme point), de tant plus elle est ignorée : mais ne voulant remettre la considération d'icelle, à la seule cabale et tarditive des obstétrices et matrones : parce que rarement elles veulent communiquer leurs secrets et belles expériences les

unes aux autres, et à ce moyen les jeunes sont contraintes d'apprendre et faire leurs épreuves au grand détriment de plusieurs femmes et familles honnorables,

Figure II.

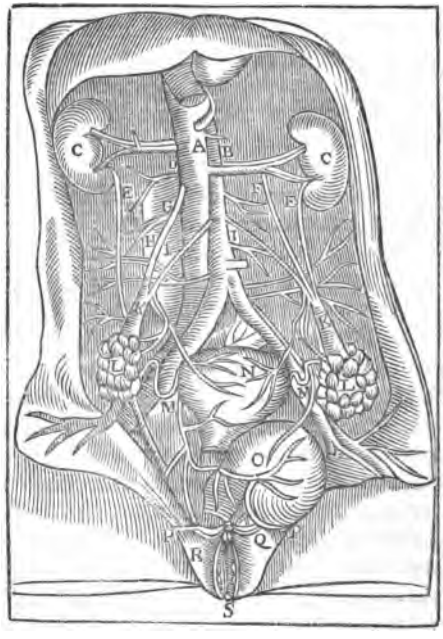

Marques
de la figure seconde.

A — Le tronc de la veine cave descendante.
B — Le tronc de la grosse artère descendante.
CC — Les rognons, ou reins.
D — Est marqué soubz le rameau émulgent.

EE — Les urétères.
F — La veine spermatique du costé senestre.
G — La veine spermatique du costé dextre.
H — Les rameaux des veines et artères qui sont portéez aux lombes.
II — Les artères spermatiques des deux costez.
KK — Lieux ausquels la veine et artère spermatique s'unissent et conjoignent.
LL — Les testicules.
MM — Les vaisseaux éjaculatoires.
N — La matrice ou mère.
O — La vessie destinée à l'urine.
PP — Les nymphes ou dandies.
Q — Le cleitoris ou *gaude mihi*.
R — Les aisles, oreilles ou landies.
S — Le colomna erecta ou quinqueral.

qui se trouvent fort incommodées avant que ces matrones ayent mérité le nom de sages-femmes : en quoy je ne puis assez admirer et détester la faute des juges, qui reçoivent le serment de ces obstétrices, sans les faire examiner pour cognoistre leur capacité : veu que comme premiers génies de tous les habitants d'un pays elles reçoivent et sont veues introduire et admettre les enfans à la lumière de ce monde, dont souvent leur ignorance en repousse grande partie, les envoyant droict au sépulchre, ou bien mutillant leurs tendres et molasses corps, qui ne peuvent endurer violence, sans encourir de grands inconvéniens; de sorte qu'au lieu d'aider les femmes et les enfans, elles les incommodent estrangement. Ce que désirant corriger à mon pouvoir, en leur donnant instruction, et même aux jeunes Chirurgiens qui sont appellez avec elles, en cas de nécessité, j'ay ci représenté ce que j'ay

recognu de la vraye constitution et configuration de cette partie, tant par fréquentes dissections anatomiques, que par le vulgaire usage et pratique que j'en ay eu depuis trente-deux ans en çà, pour faire en sorte qu'ils recognoissent et marquent exactement ce qu'est de leur devoir, tant à l'endroit des femmes enceintes, prestes d'accoucher, nouvellement délivrées, que de leurs enfans nouveaux-nez: et en outre ce que ils doivent employer à leurs rapports, touchant le pucelage et défloration des filles, voire mesmes comment ils se doivent comporter pour bien et deuement délivrer une femme, en quelque façon que ce soit. Dont ne m'a retardé l'opinion de ceux qui disent que c'est une chose vergogneuse et sale de traiter de cette matière, et que la lecture d'un tel livre peut induire quelque libidineus désir en la pensée de celles qui le liront. Mais nul ne le lise qui n'en aura à faire. Nous désirons empescher le mal: si, en ce faisant, nous ne pouvons fuir le scandale volontairement pris, cela ne nous doit estre imputé, ains à la pernicieuse volonté de ceux qui d'eux-mesmes cherchent à se scandaliser sans sujet.

La matrice donc, pour facille intelligence de ce que requis est, sera divisée en quatre parties: sçavoir est au porche, col d'icelle, au corps et aux cornes. En la première desquelles nous expliquerons quelle est la vraye constitution des landies, colomne droitte, cleitoris, dandies et ourachos. En la seconde sera remarqué l'usage de l'hymen, entrepend, lipendis, guilloquet et toutons. En la troisiesme seront exposez la nature et configuration du corps de la matrice, de son orifice, des parties que Nature machine en la formation de l'enfant, quelle est l'habitude d'iceluy dans le ventre de la mère, et comment il lui faut ayder à l'issue de ce clouaistre. Et finalement en la quatriéme sera faicte une briève récapitulation des vaisseaux préparans

la semence, des testicules, parastates, vaisseaux éjaculatoires, et par quel moyen se faict la superfœtation.

Figure III.

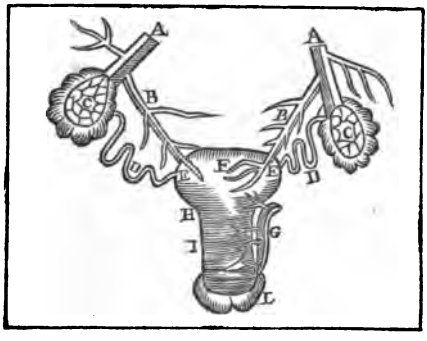

Troisième figure,
qui est du corps de la matrice entier
séparé des autres parties.

AA — Les vaisseaux spermatiques portans et préparans.
BB — Le rameau spermatique porté au fond de la matrice, dont vient la nourriture de l'enfant lorsqu'il est au ventre maternel.
CC — Les testicules de la femme.
DD — Les éjaculatoires.
EE — L'insertion des éjaculatoires dans la matrice.
F — Le corps de la vulve ou matrice.
G — Vaisseau qui se termine à un costé du col de la matrice, le pareil duquel doit estre imaginé de l'autre.
H — L'endroit de la bouche de la matrice, dit *rictus caninus*.
I — Le col de la matrice ou gaine du membre viril.
L — L'orifice du col de la matrice.

CHAPITRE VIII.

Du sein de pudicité de la femme et des oreilles y encloses.

Le porche ou première porte et entrée du conduit muliébre est appellé des Grecs κολπος γυναικειος et αἰδοῖον γυναικεῖον. Des Latins *orificium cervicis, primum os uteri, larva, pudendum muliebre.* En François sein de pudicité, la partie honteuse de la femme, ovale. Et est aussi nommé par ce beau nom trigramme qui reçoit la 3e, 13e et 14e lettres de l'alphabet. Or devinez, jouvenceaux Vénéréiques, et Adonis vermeillonnez, quel il est. Je l'ay ouy nommer sépulchre et monument au père Anne de Joyeuse, en un sermon qu'il fit dans l'église de S. Germain de l'Auxerrois, au temps du Caresme de l'an 1607, par ce, disoit-il, que les membres s'y ramolissoient, et y encouroient souvent carie et corruption. Le sieur le Veneur, vivant Évesque d'Évreux, l'appelloit vallée de Josaphat, où se faict le viril combat. Bocace, au conte de la belle Alibec, l'appelle enfer, symbolisant à ce nom avec les pères et plus dévots Théologiens Sainct Thomas, Sainct Augustin, et autres, qui l'ont nommé *portam inferni, januam diaboli.* En François porte d'enfer, et l'entrée du diable, par laquelle les sensuels gourmands de leurs plus ardents et libidineus désirs descendent en enfer. Que proprement nous devons nommer *vestibulum,* ou porche du cabinet.

Cette partie de première rencontre est pressée de deux collines chargées de poil, entrecoupées au milieu, rendant cette entrecoupeure deux labies assez charnues, glanduleuses, spongieuses et grassettes.

En la première déduction et ouverture d'icelles se rencontrent tout à l'entrée plusieurs parties qui toutes peuvent estre veues sans section, les premières desquelles sont deux pellicules charnues et rougeastres, de l'espesseur d'un grand blanc, qui en quelques femmes se trouvent aussi espesses qu'un demy-teston. Elles sont estendues et eslevées depuis la colomne droite, jusques bien près du cleitoris, à l'approcher duquel elles se trouvent tellement glacées et jointes avec lesdites lèvres, aux filles qui sont encor jouyssantes de leur pucelage, qu'elles y paroissent glaces ou colles, mais ce n'est de cristal ou colle forte. Car à la première culture qui se fait de leur champ naturel, cette glace se fond, et la colle se résout, tellement que lors on les peut voir comme parties divisées et séparées, l'une estant d'un costé, et l'autre de l'autre, s'entrejoignans et touchans bord à bord.

Elles sont nommées des Grecs πτέριγοματα, pour la similitude qu'elles ont avec des ailes, des Latins *alæ*, en François portes ailes, haillon ou haleron, oreilles et landies. En une femme voluptueuse preste d'entrer au deduit vénéréen, elles sont tendues en forme d'ailes.

Elles deviennent quelquefois si grandes en quelques libidineuses femelles, qu'elles en peuvent abuser les autres en la titillation qu'elles donnent par l'immission d'icelles.

Leur fonction est avec lesdites lèvres de fermer et resserrer le premier orifice, vestibule ou porche de ce cassot naturel, empeschant que l'air, eau, ou poudre n'entre dedans pour y donner quelque incommodité.

CHAPITRE IX.

De la colomne droite ou enchevart.

En la partie plus basse du sein de pudicité, sur le bord du périnée ou entrefesson, il y a une petite particule tendineuse, plus dure que la substance des membranes, formantes l'hymen, dont elle est de part et d'autre tellement avoisinée, qu'elles luy sont conjointes, aux deux costez et à un bout pour la constitution d'iceluy, auquel elle paroist tant semblable, que si on n'y prend bien garde, il paroistra que c'en soit une portion. Et de fait, à peine peut-elle estre séparée de l'hymen quand il est entier, sinon en ce qu'elle est plus dense et espesse, quasi comme si c'estoit un tendon, dont ladite pellicule fust eslevée, jusques-là mesmes que j'ay remarqué en quelques filles de fort bas aage, qu'il n'y avoit qu'une petite portion dudit hymen près cette particule, lequel estoit estendu par les deux costez d'icelle, comme remontant en haut.

Ce qui a induit quelques-uns, qui peuvent avoir remarqué le pareil, à nommer cette partie *enchevart,* d'autant qu'ils la voyoient formée de diverses fibres, ramassées des lieux circonvoisins, dont comme de petis chesnons est faite et constituée la tendre et délicate chesne du pucelage de la fille, qui se rompt au premier

assaut. Autres, pour la voir comme une barre dressée à la première entrée de ce cabinet mulièbre, l'ont mieux aimé appeller *barbidaut*. Et pour estre située entre les lèvres, landies et hymen, autres l'ont nommé *quinqueral*, qui se trouve escorché après l'infraction du pucelage.

Ce n'est toutesfois partie dudit hymen, ni mesmes le chef d'iceluy, ains plustost une particule absolue, ayant situation, forme et substance particulière. Qu'elle ne donne des aponévroses pour la configuration de la dame du milieu aussi bien comme les autres parties adjacentes, je n'en parleray. Mais j'ay veu que n'apparoissant ladite dame, cette partie se manifestoit tousjours entière, non toutefois de telle et si blanchastre couleur comme elle estoit auparavant, ains fort rouge et comme sanglante : qui me fait dire qu'elle a quelque proportion avec cette particule, que nous avons cy-devant dit estre nommée en l'homme frain, bride ou lien. Car, comme ce lien retient le prépuce sur le *balanus*, en telle situation que l'*ourachos* n'est empesché de rendre l'urine, mais quand le membre est virilement employé à la culture d'un verger naturel qu'il entreprend nouvellement à défreschir, il est contraint de renverser sa couverture en arrière, se relaschant, quelquefois aussi se rompant ledit lien, non sans douleur, pour en signe d'humilité y entrer la teste nue : aussi ce lien ou barre féminine n'empesche que l'ourachos ne se vuide commodément. Mais, il faut qu'il relasche manifestement, non sans douleur, à la première volée de canon qui est donné dans la citadelle.

Celuy auquel j'en ay ouy premièrement faire mention et ostention, a esté le sieur Devisot, docteur en Médecine à Paris, qui luy imposoit le nom de *Columna erecta*. Sa longueur plus ordinaire est de l'espesseur d'un teston, et est grosse comme un ferret d'aiguillette.

Elle a esté incogneue aux anciens Anatomistes, ou négligée pour sa petitesse, la réputant aux pucelles partie dudit hymen, pour la voir blanchastre tirant sur

Figure IV.

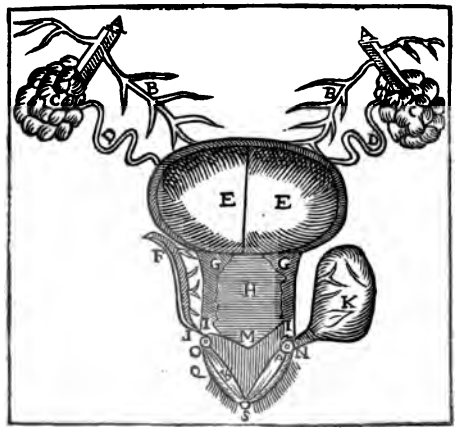

Figure quatrième,
qui est du corps de la matrice ouvert,
avec son conduit ou gaine du membre viril.

AA — Les vaisseaux spermatiques portans et préparans.
BB — Les rameaux spermatiques qui sont portez au fond de la matrice, dont l'enfant tire sa principale nourriture.
CC — Les testicules féminins.
DD — Les vaisseaux éjaculatoires.
EE — Le corps de la matrice cy représenté ouvert.
F — Le corps de la veine pudende, le pareil duquel doit estre imaginé de l'autre costé.

GG — Le vray orifice de la matrice, qui se referme après la conception, dit *papillon*, et de la forme de son orifice, θῆτα, bouche canine.

H — Le col de la matrice ou gaine du membre viril, qui est cy représenté ouvert.

I I — Les nymphes petites, toutons ou pindourles.

K — La vessie urinaire renversée hors de dessus la matrice.

L — Le lieu auquel doit estre l'entrepent ou entrepé est cy noté.

M — La dame du milieu, hymen ou hyménée est cy notée, dont l'aiguchon ou extrémité doit estre réputée s'estendre jusques à la colonne droite notée S.

N — L'ourachos ou conduit par lequel la femme rend son urine.

O — Les nymphes grandes, barbole ou dandies, qui couvrent le conduit de l'urine.

le vermeil : et en celles qui ont subi le conflict, elle est reployée en l'intérieur, et presque obscurcie par la crassitude des labies extérieures. Mais elle se trouve renversée vers le fondement en celles qui ont eu et produit enfant sur terre, et ne s'oblitère ou efface comme l'hymen par aucun laps de temps. Ce qui démontre bien que c'est un membre particulier, voire fort utile pour remarquer plusieurs choses singulières, qu'on désire cognoistre aux filles et aux femmes, ledit sieur Devisot, homme d'honneur, récitoit lors de ladite ostention, qu'il avoit esté employé par la Court de Parlement de Paris à la visitation d'une femme du nombre des tribades ou subigatrices, à fin de recognoistre de quelle partie elle avoit abusé plusieurs filles et délecté des femmes, leur donnant en pleine carrière de couple charnel grande titillation et contentement :

en laquelle fut trouvée la colomne droite si grande et fournie, qu'elle représentoit la grandeur et grosseur d'un membre viril roidi et tendu. Et après que cette femme eut confessé sa faute, et que son erreur eut esté suffisamment avéré, laditte Court, ouvrant les prisons à cette tribade, la laissa sortir et s'en aller où elle adviseroit bon, sans autre condamnation, luy faisant inhibition et deffense très-expresse d'abuser pour l'advenir de cette partie, avec intermination et menace, si elle y retournoit, que punition exemplaire en seroit faite.

CHAPITRE X.

Du cleitoris ou gaude mihi.

En la partie supérieure desdits ailerons, entre leurs deux extrémitez, se trouve en toutes femmes une particule représentant la forme d'un petit membre viril. Les Grecs l'ont appellée κλειτορίδα, diction tirée de κλειτορίζειν, c'est à dire toucher impudiquement. D'autant que les plus pudiques des femmes et filles, quand elles ont donné permission de porter le bout du doigt sur cette partie, elles sont fort facilement submises à la volonté de celui qui les touche : leur causant l'attrectation d'icelle une si grande titillation, qu'elles en sont amorcées et ravies, voire forcées au déduit vénéréen. Donnant l'exact sentiment de cette partie, pour petite qu'elle soit, une tant violente amorce au prurit et ardeur libidineux, qu'estant la raison surmontée, les femelles prennent tellement le frain aux dents qu'elles donnent du cul à terre, faute de se tenir fermes et roides sur les arçons.

C'est pourquoi on la nomme *Veneris æstrum*. Dont parlant Juvénal en sa Satyre sixième, il dit :

Clausit adhuc ardens rigidæ tentigine vulvæ.

Aussi a-t-on veu des femmes, qui ont promptement jetté leur semence génitale, quand elles ont senti toucher cette particule.

Avicenne l'appelle *Albatara:* Albucrasis, *Tentiginem:* Colombus, *Veneris œstrum, amorem* et *dulcedinem, mentulam muliebrem,* et *penem fœmineum.* En François elle est dite tentation, aiguillon de volupté, verge féminine, le mespris des hommes: et les femmes qui font profession d'impudicité la nomment leur *gaude mihi.*

Cette particule est composée de deux ligaments ou nerfs fistuleux, procédans de l'os pubis, pleins de sang artérieux et noir comme nous avons dit du membre viril: de quatre petis muscles, deux veines, deux artères, et d'une membrane.

En l'attrectation et maniement elle s'estend et devient manifestement plus grande, mais toutefois de peu plus que sa naturelle habitude et conformation ne porte.

En celles qui sont pudiques elle n'excède ordinairement la grosseur d'un grain de veche : en longueur, et en espesseur celle d'un franc ou pièce de vingt sols ; et se voit tellement infiltrée parmi les parties adjacentes, avec petis filets, qu'à peine les peut-on discerner aux plus continentes pucelles. Mais quand elles se sont délectées aux embrassements vénéréiques, elle s'ébranle et agite de telle sorte, que elle se met en évidence.

Elle parvient aucunefois sans grand vice, à la longueur de la moitié d'un travers de doigt. Mais en quelques-unes ledit cleitoris s'est trouvé si grand, qu'il y a eu des femmes ausquelles il représentoit la grandeur et grosseur d'un membre viril dressé et disposé à la culture : dont elles abusoyent les filles et femmes. Mais il demeuroit tousjours de pareille grosseur, ou devenoit de fort peu plus petit, s'écoulant l'orgasme et émotion vénéréenne, qu'il n'estoit auparavant: pour n'estre tant fistuleux comme le membre de l'homme. Cette partie n'est perforée et ne jette aucune matière spermatique. Celles qui la portent ainsi grosse, longue

et bien fournie, sont appellez *tribades*, par Calius Aurelius, l. 4, chap. 9; par Plaute, *subigatrices;* par Arnobus, *frictrices*, et par les François, *ribaudes*.

Je n'entens ici parler de certaines femmes extrêmement lascives, et adonnées outre mesure au désir du surrien prurit et porcin sommeil vénérique. Lesquelles sont ainsi appellez *quod olisbo sese mutuo confodiant. Erat autem olisbos instrumentum coriaceum, quo improbæ illæ tribades libidinis pruritum excitabant. Unde Aristophanes :* Olisbon non novi octo digitos longum. *Qua ex sententia notum sit, quod hujus factitii instrumenti magnitudo, octo digitorum oblique positorum longitudinem æquabat.*

Mais je laisse cela arrière, d'autant que j'entends seulement icy faire mention de ce qui est augmenté de quantité excessive, pour servir à ces ribaudes, estant toutesfois partie du corps humain. Dont parlant Martial au l. 1, épig. 58, il dit :

Inter se geminos audes committere cunnos,
Mentiturque virum prodigiosa venus.
Commenta es dignum Thebano ænigmate monstrum,
Hic ubi vir non est, ut sit adulterium.

Joindre ensemble oses-tu deux femmes sein à sein,
Où Vénus ambigue un homme représente;
Un monstre formé as de l'énigme Thébain
Digne, où masle n'estant, d'adultère on attente.

CHAPITRE XI.

Des nymphes grandes et ourachos.

Peu après ce *gaude mihi,* tirant à l'intérieur, au plus bas de l'os pubis, et aux extrémités des ailes; il y a deux excroissances de chair musculeuse molles triangulaires et autrement d'inégale configuration, qui tirent leur origine de la partie inférieure et antérieure de l'ourachos, dont elles sont rendues aucunement ligamenteuses : et couvertes d'une membrane, qui provient de la réflexion de la peau recoulant dedans en l'intérieur de l'ovale par les costez dudit cleitoris, dont aussi elles sont veues tirer un angle droit, se raportant au bord des ailes ou oreilles. Et au dessous elles sont tellement rétirées par la mesme peau, qu'il y a encore une espèce d'angle formé vers le bas. Quant à l'autre qui est sur le lieu où elles sont, pendantes costé à costé, il est mutile. De sorte qu'elles sont veues représenter les fibres de la barbe d'un coq, dont elles ont obtenu le nom de *barbole.* Et paroissent plustost estre couvertes d'une tunique simple, que d'une peau. Elles sont dites *nymphæ, quasi lymphæ,* qui sont préposées aux fontaines, comme ces particules au conduit de l'eau urinaire, duquel le conduit est tellement angustie, que la partie supérieure et moyenne de l'ovale féminine n'en sont mouillées.

Ainsi qu'elles sont situées costé à costé l'une de l'autre, elles représentent aucunement la figure de l'épiglote resséante en la descente des colatoires, sur la tranchée artère, sinon en ce que laditte épiglote est seule et celles-cy sont deux en nombre, qui embrassent le conduit de l'urine dit *ourachos*. Aussi ont-elles presque pareille fonction: car tout ainsi comme l'épiglote est abaissé quand on avale quelque chose, de peur que le boire ou manger n'offence la respiration, aussi ces nymphes ou dandies se refléchissent sur l'ourachos lorsque le membre viril est introduit, de peur qu'il ne l'offence. Leur longueur plus grande en ce pays est de la moitié d'un travers de doigt, leur grosseur de deux ferrets d'aiguillettes. Mais aux régions chaudes, elles sont de trop plus grosses et longues, de sorte que sortans hors les parties honteuses, et advenant qu'elles soient pressées et frottées par les habits, elles excitent grande titillation, voire mesmes douleur. Quelquesfois elles s'estendent en longueur et grosseur tant monstrueuse, que les femmes qui en sont bien munies en peuvent abuser les filles, leur donnant telle délectation que feroit un homme: fors que n'y ayant aucune cavité, pour l'excrétion de la douce liqueur dont la vulve est friande, les pauvrettes ne sont induites, au bout de la carrière, qu'à l'appétit d'un plus friand morceau, n'en tirans plus de contentement que du cleitoris.

Ceux qui seront plus curieux de recognoistre l'abus que commettent les ribaudes qui en sont si bien munies, qu'ils lisent l'histoire d'Aphrique composée par Léon l'Aphriquain, l. 3. Et le recueil des Arrests de Papon, l. 22, tit. 7.

L'excroissance de ces particules est une maladie ditte *cercosis*, en frois queue. De l'extirpation et amputation desquelles traitent amplement Albucrasis, Paul d'Ægine et plusieurs autres. Où ils tiennent que le flux de

sang provenant de leur amputation est fort difficile à arrester.

En Égypte cette maladie est vulgaire presque en toutes filles, ausquelles on est contraint faire couper cette barbole, quand elles sont prestes à marier, de peur que venant à dresser lors du coït, elle n'en oste le plaisir tant à elles qui les portent, qu'à leurs maris.

L eur usage principal est de garder et deffendre l'entrée de l'ourachos contre la violence du membre viril, où si Nature n'eust pourveu, l'attrectation eust causé une involontaire émission d'urine lors du coït, ce qui eust grandement gasté les jeux.

Occasion pour laquelle on void ces dandies assez dressées vers le dehors, aux pucelles ; mais depuis qu'elles ont senti le poussouer naturel, on les trouve remontées contre haut, comme ayant esté adverties de leur devoir par signes évidens. Et en outre joignant leur action avec les ailerons, elles aydent à empescher que l'air, poussière ou ordure n'entrent dans le conduit.

Dessoubs et à la sauvegarde de ces petites carnositez, on trouve le conduit de l'urine dit *ourachos* et *guilvehart:* qui est un nom tiré de *guil*, ancienne diction Françoise, qui signifie pluye prompte, dont sont dites les guiles de Mars, et *veho,* je porte, quasi portant cette chaudette pluye qui souvent passe par là.

Se trouve en ce lieu une sinuosité avec quelques replis, qui empeschent que l'urine ne rentre, quand mesmes on la voudroit faire remonter contre mont; si est-il toutes fois qu'elle ne pourroit non plus recourir, que de la vessie aux uretères, ains tousjours faut que l'eau ait son cours naturel, qui est de descendre bas.

Ce conduit ny mesmes le sphincter vésical n'est si estroit aux femmes qu'aux hommes, pourquoy elles pissent plus large, signamment quand le masle y a

opéré. Occasion pour laquelle on peut tirer la pierre de leur vessie par expression. Ce qui ne peut estre pratiqué aux hommes que par la taille ditte lithotomie.

C'est ce troisième trou dont entend parler Liebaut, quand il dit qu'une femme a trois trous sous la queue, dont Nature se voulant servir en cette part, elle la sépare du col de la matrice par l'interposition de l'hymen, dont cy après sera traicté. Et cela suffise pour cette première partie. Se trouvent toutes ces particules tant aux pucelles qu'aux femmes. Mais elles sont de trop plus belles constant le pucelage que par après, dont est dite une fille déflorée, comme ayant perdu, au moyen du coït, la première fleur et excellente beauté dont Nature l'avoit illustrée.

CHAPITRE XII

Du col de la matrice ou gaine du membre viril.

Le col de la matrice est un long canal fait en forme de gaine ou fourreau, qui est le propre réceptacle du membre viril, appelé pour cette occasion *vagina membri virilis*, gaine du membre viril de l'homme. Il commence au bord de la cavité ou petite sinuosité de l'ourachos, et s'estend jusques à la bouche de la matrice dicte *rictus caninus*.

Sa substance a quelque chose de commun avec la verge virile. Car, ainsi qu'il y a deux corps ligamenteus, tenans médiocre constitution entre la substance du ligament et du nerf, où il se trouve une matière spongieuse, cave et fistuleuse, remplie de sang vital chaud et spiritueux, pour favoriser l'extention et porrexion, le tout couvert d'une forte et nerveuse membrane, fulcie de nerfs, veines artères, et muscles : aussi ce col de matrice est composé d'une matière ligamenteuse, charneuse, fongeuse et nerveuse, qui n'est dégarnie de petites cavitez pleines du chaud et spiritueux sang vital ; le tout couvert d'une forte, nerveuse et dure membrane, qui n'est destituée de veines, artères, nerfs et muscles, dont il est aydé en son orgasme, tention et agitation, respondant avec quelque proportion à ce violent mouvement du membre viril.

Ce qui est communiqué mesmement jusques aux

parties situées vers l'extérieur, desquelles cy-devant a esté faicte mention, qui se trouvent lors plus esmues, tendues, dures et fermes qu'auparavant, comme participantes à l'excrétion de la semence génitale muliebre, en tant qu'elles y peuvent conférer.

Elle reçoit l'insertion de plusieurs rameaux de veines et artères, dont y en a deux de chacune espèce, qui provenantes de la bifurcation qui se fait de ces vaisseaux entour l'os sacré, pour estre portez à la matrice, décorent ce canal de leurs gros trons qui se trouvent plus amples qu'autres qui soyent en toute la matrice. Comme aussi communication luy est faicte des nerfs distribuez à ce corps vulvaire.

Ce conduit est fort mol et délicat aux filles. Il se rend plus ferme aux femmes d'aage, et ce principalement en celles qui se sont plus libéralement employées au déduit vénéréen : ausquelles par mutuelle attrition il s'endurcit tousjours de plus en plus : qui fait naistre et engendrer en telles femmes lascives une ardante affection d'humecter cette partie jà tendante à siccité, avec la gratieuse liqueur lombaire.

Il est muni en son extérieur de deux muscles propres, qui sont formez des aponévroses et tuniques du péritoine, farsies de chair, et garnies de veines et artères pour leur entretien, et de nerfs pour leur conférer le mouvement et sentiment volontaire.

Ces muscles, qui prennent leur origine pour la plupart de l'os pubis, près de la racine des tendons des muscles transversaux, s'élèvent par une apophyse du péritoine, non sans distribuer quelques fiébreuses portions aux lieux charnus et adipeus de l'ovale, puis vont rampans des deux costez jusques au corps de la matrice. Falop les appelle *crémastères,* pour la similitude qu'ils ont avec les suspensoires qui se trouvent au scroton des hommes, comme cy-devant dit a esté. Mais consi-

dérant que leur action est de resserrer ce conduit en soy, et tirer tempestivement la matrice contre bas, j'ayme mieux les appeler *resserreurs* et *abaisseurs*. Par le méat et passage qui leur est donné dans l'apophyse du péritoine, surviennent les hernies intestinales aux femmes, quand elles font quelque effort, aussi bien comme aux hommes, mais non du tout si fréquentement ny manifestement : d'autant que la dépression et fardeau de l'intestin se rend contre le conduit, et le comprime de telle façon, que la femme pense avoir une précipitation de matrice.

Sa longueur est de onze à douze travers de doigt, voire plus, dit Vésal, d'autant que cela s'estend et alonge tant qu'on veut : ce qui a esté ainsi pratiqué par Nature, à fin qu'il n'y eust si longue flute, qui ne trouvast estuy convenable. Mais, ce nonobstant, ceux qui ne sont si long emmanchés, ne laissent pour ce d'en trouver le fond. Car la bouche de la matrice, située justement au milieu, aux femmes qui sont bien disposées à la conception, et un peu déclinante de costé ou d'autre, en celles qui n'y peuvent parvenir, aidée qu'elle est des muscles abaisseurs et resserreurs, s'avance tant proportionnément jusques au bout du membre viril, pour succer la suave liqueur dont elle est fort friande, comme de son vray bame naturel, qu'elle se trouve tousjours proportionnée à la grosseur et longueur du membre viril, pour quelque gros ou menu, long ou court qu'il puisse estre. Et ne s'en peut trouver de si court qu'elle ne s'en approche aisément, jusques là mesmes qu'en la femme stimulée d'un gracieux devis et voluptueux accouchement, la bouche de la matrice s'approche tout joignant l'orifice extérieur dit *ovale*, pour la grande affection qu'elle a de recevoir sa désirée pourvende.

La grande providence dont la sage Nature a usé en cette part, a esté pour empescher la dissipation et trop

facile difflation qui se fait de la chaleur naturelle, et artisans esprits resséans en la semence génitale, dont dépend sa principale énergie : qui venans à s'exhaler, il est impossible que la conception puisse réussir.

Ce qui a esmeu Philippes Broide, Uleric Molitor, Nicolas Remi, Cardan, Ponsibius, Baptiste de la Porte, Paracelce, et les plus doctes médecins, à maintenir fermement contre Platon, Phylon Juif, S. Cyprian, Justin martyr, Clément Alexandrin, Tertulian, S. Hiérosme, S. Augustin, Ysidoire, Innocent huitiéme et autres Théologiens, fondez plustost sur quelques authoritez mal entendues et vaines persuasions, que sur bonne raison et reigle certaine de Nature : de maintenir que génération aucune ne peut estre faite par l'accouplement d'un incube avec une femme, aprés qu'il auroit receu la semence d'un homme cauteleusement aleiché à son embrassement, s'estant déguisé en forme de succube, ou bien qu'il auroit furtivement ravie à celuy qui se seroit nuitamment pollu en son dormir, pour la porter promptement dans la matrice d'une femme, qu'il auroit par mesme moyen séduite, quelque grande célérité qu'il auroit peu employer en ses illusions et tromperies ordinaires. Nonobstant la vaine opinion qu'ont de ce conceue les Grecs fabuleux, pour la génération de leurs héroes Hercules, Serpedon et autres : les Latins, pour Æneas et Servius Tullius : les Anglois, pour Merlin : les Pannons, pour Arlan : et les habitants de l'isle Hispaniola, pour leurs hommes cornus, qu'ils disoient estre engendrez de leur démon Crocoton.

Encores moins qu'un succube ait peu concevoir et engendrer d'homme quelconque : nonobstant la fausse persuasion des Gaulois conceue de Merlusine, putative mére des comtes de Lusignan : et ce que raconte Polydore Virgile de l'origine des ducs d'Anjou : et encor ce que rapporte Sabinus de l'extraction des ducs de Ba-

vières et de Saxe. Car de telles damnables conjonctions, peuvent bien estre représentées des Cambions ou vagions, qui tarissent quatre nourrisses, puis par succez de temps se perdent et évanouyssent. Qui peuvent estre tels, que celuy dont fait mention Martin del Rio, Jésuite, en la question 15, livre cinquiéme, des *Perquisitions de magie:* lequel fut trouvé par un de ses confrères au col d'un mandiant, sur le bord d'un fleuve, en Espagne. Car comme ce bon père, ayant compassion de ce pauvre misérable, l'eut receu sur son cheval, avec l'enfant qu'il portoit pour luy passer l'eau, il eut en ce grandissime peine, nonobstant que son cheval fust fort et puissant, tant estoit pesant le fardeau qu'il portoit. Mais peu de temps aprés il fut congnu par la confession mesmes de ce misérable mandiant, venant à résipiscence de son malfait et iniquité par luy tant et si iniquement perpétrée, que cest enfant qu'il portoit ainsi qu'il paroissoit maladif, pasle, défiguré et extrémement pesant, estoit un démon, qui luy avoit promis luy faire donner aumosnes infinies, s'il le vouloit porter pour mandier.

Cette considération mesmes a donné occasion à plusieurs grands personnages, de blasmer quelques Hébrieux qui ont couché par escrit, que Ben Syra avoit esté engendré de la fille de Hiérémie le Prophète, pour avoir reçeu la semence virile en un bain. Aussi est-il rapporté par autres, que ce prophète a vescu en célibat et perpétuelle virginité, tant s'en faut qu'il ait eu fille qui ait ainsi conceu.

Blasmer aussi Averrhoes, autrement philosophe trés-excellent, d'avoir couché per escrit qu'une femme avoit conceu, pour avoir receu la semence d'un homme, qui l'avoit espandue en un bain, dans lequel elle avoit esté attirée par son avide vulve, estant fortuitement entrée audit bain aprés la sortie de celuy qui l'avoit ainsi espandue.

Mais ce que veut Albert le Grand, est beaucoup plus absurde : quand il dit que la semence de l'homme tombée en terre ne laisse d'estre prolifique, et que de son temps les femmes estant entrées dans le bain, après la la sortie de leurs maris, elles avoient recueilli les semences de leursdits maris, qui estoient espandues par ledit bain, dont elles estoient demeurées enceintes.

Telles propositions eussent été tolérables à autres qu'à ces grands Philosophes : comme au bon homme Saint Thomas, lequel ayant commis la garde d'une sienne niepce trop frétillante, à une vieille femme, nonobstant la diligence de laquelle cette fille ne peut estre tant contregardée, qu'elle ne se montrast naturelle, dont estant demeurée enceinte, ils n'eurent autre excuse envers ce saint personnage, sinon qu'elle estoit entrée dans un bain, où un jeune homme avoit auparavant jetté quelque chose qu'elle avoit recueilly, sans avoir mauvaise volonté, ou avoir commis aucune action indiscrète. Ce que le bon homme receut pour argent contant et de bon aloé.

Encor passe-il outre en une plus grande absurdité. Quand il rapporte au tome 2, *Quotlibet 6, artic. 18,* qu'une jeune fille ayant jà attaint l'aage de puberté, comme elle fut retenue au lict paternel, pour garde plus asseurée, advenant que le bon homme de père fut saisi d'une pollution nocturne, la semence fut attirée par la matrice de cette fille. Ce qui est en luy aucunement tolérable, pour n'avoir eu exacte congnoissance des œuvres de nature. Mais Averrhoes et Albert, qui avoient suffisamment leu Hippocrate, devoient avoir souvenance que cela est directement contre son précepte, aux Aphorismes 62 et 63 de la sect. 5. Desquels on peut facilement recueillir : que la trop grande rarité et dilatation des pores qui peut estre en l'homme, et la densitude desdits méats en la femme, empesche la

conception. D'autant, dit-il, que la chaleur naturelle et esprits vitaux se dissipent en l'un, et sont suffoquez en l'autre.

Or, si une naturelle constitution du mesme corps humain peut faire cette dissipation et extinction, sans que la semence subisse lieu estranger, ou retarde tant soit peu à estre receue et meslée : combien à plus forte raison, quelque lieu ou bourse, pour bien disposée qu'elle soit, l'eau d'un bain, drap, linge ou autre lieu aliéné du naturel auquel cette subtile et éthérée semence aura tant soit peu tardé, pourront-ils apporter d'altération, et difflation de ce qui y est plus excellent : qui sont la chaleur naturelle et artisans esprits, dont elle sera rendue totalement inutile ? Certainement il ne s'y trouvera proportion quelconque.

CHAPITRE XIII

De l'hymen et autres parties adjacentes.

AYANS les loix divines et humaines voulu reconcer l'honneur et pudicité virginale tant au corps, qu'au col de la matrice, de la garde et conservation desquels la fille sage et prudente doit estre fort curieuse, à ce qu'elle puisse en toute integrité porter à son mary le principal douaire qui dépend d'elle seule, qui est la virginité, à l'aide de laquelle elle peut allicier son amitié, et la maintenir à perpetuité : Nature aussi voulant coopérer en une chose tant louable et remarquable, a estably plusieurs particules en la porte et entrée de ce cabinet, ausquelles elle a donné une telle situation et configuration, que non seulement celles qui enfraindroient témérairement ces saintes loix sentiroient douleur, mais encor outre cela, elles ne pourroient estre desnuées de signes et indices certains par lesquels on cognoistroit, ce requérant, que la chasteté auroit esté violée : à fin que la punition condigne peust suivir le meffet, jouxte l'exigence du cas.

Car quoy que ce col de matrice soit fort large et se dilate facilement, si est-il qu'en la pucelle il se trouve tellement étroit et resserré qu'il ne peut à peine admettre le bout du doigt. Ce qui a induit quelques anatomistes croire, qu'il y avoit un muscle en cette partie, qui eust pareille action pour ce col de matrice, que les muscles sphincter ont au siège et vessie urinaire. Ce

qui ne se trouve toutefois, car il n'y en a d'autres que ceux que Vesal a nommez *cremastères :* et dépend cette angustie de la naturelle conformation. Dont non contente cette divine artisanne, elle a induit une ténue membrane au travers du premier orifice de ce corps fistuleux, pour y servir comme d'une barre, chesne, ou haye extérieure.

Or cette particule, au dire de Pineau, en l'exposé des *Signes de pudicité,* est composée de quatre petites membranes charnues, qui s'élevantes des quatre parts de l'orifice de ce conduit en forme de petites fueilles de myrthe, sont attachez et unies ensemble par le milieu, de telle sorte toutefois qu'il y reste une petite ouverture, plus large par haut que par le bas, que Galen dit représenter aucunement l'ouverture du prépuce viril, qui est au bout du gland. Vray est qu'il accorde que cette pellicule soit de trop plus molle et fragile, voire mesme que l'ouverture en est plus grande.

La diligence dudit Pineau s'est estendue jusques là de nous advertir, voire par expérience, que cette membrane s'humecte, emmolit, dilate et eslargit si facilement, lors que les menstrues coulent en une fille, qu'elle peut admettre le congrez d'un homme aussi facilement qu'une femme qui auroit produit enfant sur terre, quoy qu'elle soit pucelle intémérée en sa pudicité : mais que ces purgations venans à cesser, la force, angustie, et pristine configuration revient telle en la mesme personne, que celuy qui aura eu sa compagnie, à grande peine pourra y entrer, qui mesmement tirera du sang à la rupture et infraction de cette membrane et seconde garde du cabinet humain, comme si auparavant il n'y eust entrée ny trace quelconque.

Ce qu'il prouve par les histoires représentées de deux hommes judicieux, l'un desquels estoit jurisconsulte, et l'autre marchand. Qui ayans espouzé deux

filles de pudicité notable, desquelles ils avoient eu la compagnie les premiers jours de leurs nopces, lors qu'elles avoient leurs fleurs, ou purgations naturelles, entrèrent en fort mauvaise opinion de leur continence et pucelage, jusques à penser de les délaisser du tout, comme filles qui s'estoient abandondonnées et submises à d'autres hommes, auparavant leur mariage. Mais qu'estant ce temps un peu écoulé, et le conduit déseiché, ils eurent grand travail à rebattre la mesme piste qu'ils avoyent froyée, et courre la mesme carrière qu'ils avoyent jà courue avec si grande facilité que rien plus ; estant pour lors de la cessation desdictes purgations, besoin de rompre cette membrane, qui par l'humidité adventice s'estoit par trop enlargie et dilatée. Ce que je trouve fort consonnant à la raison, en considération de la grande extension qui survient à l'orifice de la matrice, après qu'elle a esté bien humectée des eaux de l'enfant : qui ne laisse ce nonobstant de se rétressir et resserrer tellement après la dessication, qu'on n'y peut rien introduire que la semence génitale.

Mais faisant retour à nostre suject : j'ay tousjours remarqué, que cette membrane prend son origine d'entour la colomne droite ou enchevart et, s'élevant par les bords des lèvres du col de la matrice, ainsi ramenées et serrées l'une contre l'autre comme dit est, monte haut jusques aux deux costez de la grosse prominence qui est un peu au dessus de la sinuosité de l'ourachos, qui pour estre fort avancée entre lesdites labies ainsi resserrées, est ditte *entrepend* ou *entrepé* : où par la concurrence de ces trois corps, sçavoir est desdictes deux labies du col de la matrice et entrepend, se faict un triangle, qui tient ce conduit si bien fermé, qu'une poussière, eau, ou ordure quelconque, non pas mesmes un poinson, quoy que menu et aiguisé, n'y

peut entrer, sans repousser arrière ces parties, pour se faire voye à proportion de sa grosseur.

Vray est que ce passage s'enlargit tant facilement, qu'il n'y a membre viril, pour gros qu'il soit, qui n'y ait entrée fort libre, signantement après la défloration. Ce qui ne peut estre sujet à obéir pour donner passage, puis à s'élargir derechef, pour ayder la clausion et fermeture du conduit, comme auparavant, qu'il ne se trouve ridé en la femme, de rides un peu plus profondes que ne sont celles qu'on voit en la peau qui couvre la pulpe charneuse située entre deux articles ou jointures des doigts de la main d'un homme sexagénaire, ainsi disposées de long qu'elles se voyent. Mais ces rides ne se trouvent aux pucelles, pour n'y avoir encor le soc passé et tracé de sillons.

Quant aux femmes qui ont produit enfant sur terre, elles portent cette partie de trop plus sillonnue et comme gravée de plus profondes rides, que celles qui n'en ont eu : à raison de la grande dilatation que cette partie a endurée : en laquelle les vestiges des rides se représentent fort manifestement, après le resserrement et rechinchement, aussi bien comme en l'abdomen et périnée, comme cy-après sera plus amplement dit.

Les deux bords de cet entrepend, tirans à la partie antérieure sur le bord de la sinuosité de l'ourachos, admettent les fibreux filaments et petites aponévroses de l'hymen, qui y sont portez des parties inférieures et latérales, où on ne laisse de trouver une crevasse, que Nature y a voulu réserver, pour le passage du sang menstruel, qui coule tous les mois aux filles, sur l'aage de 14 à 15 ans, quand elles sont en leur puberté, qu'elles appellent leurs fleurs, comme portans indice qu'elles sont prestes et capables de porter fruict. C'est de cette ouverture, qui est plus large par haut que par bas, à la façon de la vingtième lettre de l'alphabet

Grec, ditte des François *Y*, que les filles ont accoustumé de nommer cette partie leur *Y Grégeois*, qui estant rompu et ces filaments ou aponévroses brisez, ce villipendis est plus descouvert. Dont il est dit pelé, par les obstétrices, c'est à dire dénué des attaches de la partie supérieure de l'hymen, qui a esté rompu au premier congrez et culture du verger du champ humain.

Cette délicate membrane est ditte par les Grecs ὑμήν, ὑμένιον, σύγιον, δυκτον : des Latins, *germen floris, claustrum virginale, vulva, hymen :* des François, *hymen, hyménée, ceinture, zone* ou *clouaistre de virginité, dame du milieu, dona del miec :* variété de noms qui est grande comme provenant de diverses opinions qu'ont eues les Anciens touchant cette partie. Quant à hyménée, il est assez recognu que c'estoit ce que les Anciens idolatres invoquoient comme Dieu, au temps des nopces, par la présence duquel ils estimoient que cette société nuptile seroit tellement et tant sainctement disposée, que les conjoincts par tel mariage jouyroient d'une grande félicité, provenant d'une telle société. Occasion pour laquelle ils l'invoquoient fort cérémonieusement. Dont dit Térence aux *Adelphes :*

Retardé suis ici, n'ayant chantre plaisant,
Qui aille de l'hymen l'assistance invoquant.

Et à l'opposite, que tout tendoit à contention, discorde et misérable ruine, où hyménée ne se trouvoit.

Laquelle fiction poétique nous représente cet Hymen ou hyménée, qui estant recognu en une fille au temps des nopces, rend le mary content et joyeux, d'avoir espousé une fille pudique, à raison dequoy la paix et tranquilité est maintenue, tout le temps que dure la société nuptiale. Mais au contraire, quand il ne se

trouve : le mary, qui ne se peut résoudre à l'amour d'une putain et vilaine, qui se submettant impudiquement à la volonté d'autruy, aura laissé cueillir cette première fleur de sa virginité, et ne pouvant estre le mariage cassé et rompu, pour avoir esté solennellement contracté sous l'invocation de la puissance divine, et en la présence des parents et amis : lors mille noises et contentions sont esmeues, avec une longue traînée d'injures. Et Dieu sçait si alors la femme est qualifiée vilaine, putain, ribaude, demeurant de bordeau, et chargée d'un nombre infini d'autres tels opprobres, qui font trouver le Karesme bien long, qui suit les gras jours d'un si mal plaisant mariage, dont la pauvre garce n'est pas beaucoup resjouye.

Il est dit εὔγιον, qui vaut autant à dire comme noble et extrait de braves et généreux parents. De la vertu desquels la fille se ressentant, si elle a curieusement gardé ce point de noblesse, qui luy est propre et péculier, comme provenant d'elle seule et de sa dextérité particulière, elle peut à juste cause s'attribuer et vendiquer cette qualité.

A quoy reviennent fort bien ces autres dictions, *zone*, *ceinture* ou *clouaistre virginal*. D'autant qu'une fille ne peut gaster et perdre ce point d'honneur, qui est son douaire principal, sans que ceste délicate membrane ait esté rompue et fracassée.

Dame du milieu, parce qu'il y a trois portes, fausses brayes, ou bastions de deffence, dont la garde est requise pour la conservation du pucelage. La première desquelles est l'*ovale* ou partie honteuse. La seconde est l'*hymen*. La troisième et dernière est la *bouche de la matrice*. Et pour estre cet hymen situé entre la première et dernière porte, il est appellé *dame du milieu*.

Vulva ou *valva*, diction par laquelle on désigne non un huis simplement, mais plustost une grande porte,

dont les paneaux sont pendus aux deux costez, qui, estant impétueusement poussée, Dieu sçait s'il y a belle ouverture. Telle à la vérité qu'elle ne se peut refermer, et va tousjours en augmentant, par ce qu'il se trouve bon nombre d'artisans qui s'évertuent de l'ouvrir et dilater, non de la refermer et réunir. Aussi quand cette porte a esté ouverte, on appelle les deux costez qui restent attachez tant de part que d'autre comme petits filets rougeatres et charnus, balunaux, quasi comme si vous vouliez dire beneaux ou paneaux, qui sont les deux costez d'une porte ouverte pendus aux gonds fichez aux deux posteaux, dont elle est soustenue des deux costez.

Or, d'autant qu'il y a des hommes tant insolents que rien plus, qui feignans quelque fois contre raison et équité, que leurs femmes ne leur auroient gardé ce précieux gage de leur pucelage, le souverain Créateur, prévoyant l'inconvénient qui en pourroit réussir, ordonne en son *Deutéronome*, que les pére et mère de la femme qui sera de ce accusée, représentent aux anciens de la ville, les vestements et linge, desquels on peut tirer quelque indice de la vérité touchant ce sujet. En quoy on peut remarquer que ces anciens Juifs estoyent curieux de garder les linceux et la chemise qui avoient servi à leurs filles la premiére nuict, pour en temps et lieu rendre tesmoignage de la virginité de leurs filles.

Encor aujourd'huy, dit Joubert, les Espagnols, grands observateurs des cérémonies, font que le lendemain des nopces, les matrones monstrent en public, avec grande acclamation, les draps du lit nuptial : pour veoir les tasches de sang provenant de la défloration, crians par plusieurs fois d'une fenestre qui respond sur la rue : *Viergen la tenemos*. Mais il s'y fait, dit-il, beaucoup de tromperies. Comme aussi le proverbe porte

qu'on est plus trompé en femmes et en chevaux, qu'en toutes autres espèces d'animaux.

Mais ce nonobstant les Turcs, quoy que barbares, et principalement ceux du royaume de Fez, fondent sur ce point la première cause du répudié de leurs femmes, si la fille qu'ils épousent ne se trouve munie de l'hyménée, à ce que Bellon et Muster rapportent de leurs usages et coustumes. Occasion pour laquelle, après qu'ils ont donné la première volée de canon, ils font en toute diligence visiter les nouvelles mariées, par des femmes à ce commises et jurées en leur justice : ne faisans aucun signe de feste ou récréation, jusques à ce qu'on leur ait rapporté que la fille estoit pucellée, et qu'en tesmoignage de ce, on leur ait monstré un linge maculé du sang espandu au premier conflict et ouverture de la bresche qui sert de porte à leur clouaistre. Ce qu'ayant esté aperceu, ils banquètent et font amples festins.

Je sçai que quelques-uns doutent de ladite membrane, disans que c'est seulement une rugosité, ou coarctation faite aux nymphes petites, avec élévation de quelques petits filets qui y sont portez des parties adjacentes, dont estant faicte violente dilation, comme on s'adresse tousjours impétueusement à cette affaire, lors il en sort quelque sang, ainsi que s'il y avoit eu une membrane rompue. Mais je suis asseuré que ceux qui seront curieux de la remarquer, la trouveront aux filles vivantes, mesmement en les faisant situer sur le dos comme si on les vouloit tailler de la pierre. Vray est qu'il faut qu'elles soient fort petites, car tant plus elles sont jeunes et moins ont pensé à sonder ou faire sonder cette partie qui leur démange trop souvent.

Cet obstacle rompu, on voit l'union des lèvres du col de la matrice, qui auparavant estoyent cachées dessoubz, qu'on appelle *gingibert* ou *guillochet,* qui est

rebondi et eslevé comme deux lèvres lesquelles estoyent cachées dessoubz l'hymen auparavant qu'il fust rompu, après l'infraction duquel on voit cela fendu par le bas, qui paroissoit clos et uni, et est lors que ces deux lèvres font et représentent la figure triangulaire avec l'entrepé ou entrepend. Dont cest orifice est bien et deuement clos, qui tient lieu de garde contre l'entrée de l'urine, air, eau et autres corps excrémenteux qui, après la rupture de ladicte membrane, pourroient offencer l'intérieur.

Quant au reste du col de la matrice, il est assez large tant aux filles qu'aux femmes.

CHAPITRE XIV.

Des nymphes petites ou toutons.

Passée la membrane hyménée, on trouve ce cabinet ou première fosse du col de la matrice dans laquelle sont plusieurs carnositez de diverses grandeurs, qui toutes sont appellez nymphes petites, pour la différence des grandes, dites *barbole* ou *dandie*. On les nomme aussi *toutons*, *très* et *pindourles*. Leur substance est cuticulaire, comme estans promues de la peau mesmes, ou membrane qui couvre le conduit en l'intérieur : ce qui a induit Vesal à les nommer *prominences cuticulaires*. Occasion pour laquelle elles se trouvent fort diminuées aux corps privez de vie, quoy qu'aux vivans on les voye et sente souvent assez prominentes et enflées.

Leur situation est telle que les plus relevées en grosseur sont plus près de l'entrée, sur les lèvres du guillochet que nous avons dit estre couvertes de l'hyménée, ayans la hauteur presque de la moitié d'un pois: les autres qui suivent aprés, ne sont plus grosses que la moitié des brins de veiche, et les autres prochaines, comme de la moitié d'une semence de chènevière ou teste d'espingles, tant finalement qu'allant ainsi en diminuant, elles se terminent en rides, le tout rendant une aspreté qui approche aucunement de celle qui se trouve au palais des vaches ou moutons, sans toutefois qu'il y ait os ou dureté.

Elles sont perforées de méats si angustes et estroits,

qu'ils sont inperceptibles à la veue, aussi bien comme ceux qui sont aux mammellons, par lesquels l'enfant succe le laict.

Leur usage est de munir, clore et ouvrir tempestivement l'orifice des veines et artères de ce col de matrice ou gaine du membre viril, qui là sont grosses et fort ramifiées, par lesquelles l'éjection des fleurs ou menstrues de la femme est faite tous les mois, non totalement du dedans ou de l'intérieur du corps de la matrice, comme quelques-uns ont estimé. Ce qui a esté remarqué par monsieur Silvius en son livre de la *Nature et utilité des mois* et par Pineau, maistre en Chirurgie à Paris : qui se sont monstrez curieux de disséquer les corps de plusieurs femmes exécutées par main de justice, lors et au temps qu'elles estoient purgées de leurs mois, ausquelles il a trouvé ces veines pleines et engonflées de sang, les orifices de cesdites nymphes enflés et sanglans : restant le corps de la matrice pur et net de cette moiteur, et sanguine excrétion. Pourquoy ne se faut esbahir, si nous voyons souvent le sang ruisseler durant la grossesse de quelques femmes qui sont trop sanguines, voire mesmes sortir aucuns excréments séreus et blanchastres, qui en descendent quelquesfois, sans que pour cela il en vienne aucun inconvénient de descharge : sinon en tant qu'elles en jettent grande quantité, que l'aliment vienne à estre pour cette cause dénié à leurs enfans. Car tel sang ne provient de la capacité de la matrice, ains seulement de l'anastomose ou dilatation des orifices des vaisseaux, qui est faite en cette partie du conduit de la vulve : aussi bien comme les fleurs blanches et séreuses excrétions qu'on void sortir en quelques pucelles de fort bas aage, qui ne sont taintes que de petite quantité de sang, quasi comme si c'estoit laveure de chair, et ce encor rarement, dont elles sont veues maigrir merveil-

leusement. Car cela ne provient de leur refiron ou arrière-fosse qui n'a encor esté ouverte, ains seulement de ces petites nymphes, qui forcées par la sérosité et acrimonie de ce qui se présente, sont contraintes de s'ouvrir et dilater pour luy donner passage.

Qui est, à ce que je puis conjecturer, ce qui a induit ce grand naturaliste Silvius (comme j'ay remarqué de quelques leçons que feu mon père l'un de ses disciples a receues de luy, et comme mesme il a noté en ses observations, et signamment en un petit livret qu'il a dédié à Madame Diane de Poictiers, sur le fait des purgations muliébres), à rejeter la cause du déreiglement desdites excrétions, suffocations, fureurs de matrice, pasles couleurs et mauvaise habitude du féminin genre, au coulement et vuide de sang que Nature auroit institué par les vaisseaux spermatiques, comme il advient en quelques sujets particuliers. Dont la raison peut estre tirée des circonvolutions et anfractuositez de ces veines et artéres spermatiques, qui ne donnent libre passage et perméation à ce qui entre dans leur sinueus conduits, et ce encor par une portion fort petite et anguste qui en est dérivée, auparavant que ce sang séminal subisse la voye tendante aux testicules, faisant au préjudice de la mére ce que Nature a institué pour la commodité de l'enfant. Duquel refuyant l'oppression et craignant qu'il ne fust suffoqué et contraint de sortir avant terme par la trop grande alluvion du sang alimentaire, elle a voulu qu'il luy soit distribué par ces rameaux fort estroits, dans lesquels il eust esté jà fort élaboré, et dont encor il ne peust descendre à l'intérieur de la matrice qu'il ne fust non seulement transmis et envoyé par la faculté excrétrice, mais aussi en partie attiré par le sucement, que l'enfant en feroit par chois et élection, aussi bien comme font les plantes d'un jardin.

Quand il advient que Nature employe son sanguin thrésor à la matrice, qui comme d'une grace infuse et don surcéleste luy vient copieusement des parties supérieures, il n'y a doutte qu'en celles-là le refiron ne soit bien tost ouvert et l'arrière-fosse tellement dilatée qu'elle est preste et bien disposée à l'exception de la semence génitale, voire pour en faire son profit, avant le temps ordinaire et accoustumé aux autres filles: à cause que le verger muliébre est tellement arrosé, et rendu avide et désireux de la semence virile, qu'il en peut facilement faire son profit et la rendre *de prostate ad actum*. Pourquoy ne faut tenir pour narré fabuleux, ce qui est raporté par autheurs graves et seignalez, qu'il y a eu des femmes qui ont conceu à neuf ans, voire porté enfans viouges d'un tel concept: pour ne leur manquer le moule bien disposé, et le sang alimentaire et séminal tempestivement affluant en quantité suffisante. Mais aussi quand il advient qu'en une telle inclination de nature, d'envoyer ses thrésors à cette partie vulvaire par lesdits vaisseaux spermatiques, il ne se trouve assez grande dilatation aux petites ramifications des veines, qui du conduit séminal sont portées à la partie supérieure de la matrice, suffisante pour par ce lieu-là faire la vuide et tempestive excrétion de ce qui y est transmis: la fille lors peut bien avoir prématurement de grands désirs et affection de faire exécuter ce à quoi Nature l'incline: dont si elle est rendue jouyssante elle conçoit prématurément. Sinon ce sang transmis et envoyé à cette partie, n'estant succé et attiré par le concept, reste paluant dans ces angustes vaisseaux, ou quelquefois par trop longue restagnation il encourt quelque tache de corruption, quoy qu'il soit tousjours retenu en son lieu propre: à quoy donne souvent tesmoignage la semence qui en est formée et non vuidée tempestivement, dont se fait un engonfle-

ment de vaisseaux, et par conséquent, l'accourcissement y survenant, la matrice est veue, voire dite partir de son lieu naturel, et monter haut, quoy qu'elle ne bouge de sa place.

Autres estiment que les fumées et vapeurs de la semence corrompue s'eslèvent haut, au détriment des parties nobles, quoy qu'il n'y ait passage pour y parvenir: mais bien le sang ainsi retenu, et souvent encourant quelque espèce de corruption, nonobstant qu'il soit enclos en son lieu naturel: ce qui rend ces vaisseaux trop turgides t enflez, qui s'eslevans jusques aux parties supérieures, sont recogneus comme d'une boule soulever le ventricule, dont surviennent les nausées et vomissements, et à cause de la compression du diaphragme, sont promues les suffocations, nonobstant que la matrice ne bouge de son lieu naturel.

Ce qui a esté remarqué en celles qui ont fini leurs jours par la violence de telles maladies, desquelles les matrices ont tousjours esté trouvées en leur naturelle configuration et situation, tant durant leur vie qu'après leur mort.

Et bien que la semence génitale fust plus jaunastre et aliène de sa couleur naturelle, qui est d'estre blanchastre et fort séreuse, il y en avoit toutefois si petite quantité que cela devoit estre estimé comme de néant. Mais ce sang ainsi transmis aux vaisseaux destinez à la préparation de la semence, donnoit assez indice, par son exupérante qualité, d'estre cause de tout le maléfice, par la turgide enfleure qu'il induisoit vers l'origine de ses gahocs naturels, suffisante pour induire lesdites oppressions.

Dont recourant quelquesfois dans le foye, il induit de fort mauvaises habitudes, cacexies, et vitieuses couleurs, représentans la quatrième espèce de jaunisse, dont on void tant de filles décolorées. Puis gaignant

le cœur, il donne des batemens grands et violens, avec des syncopes et faillances tant longues et pernicieuses, que ces pauvrettes demeurent aucunesfois deux à trois heures et plus, sans aucun sentiment et mouvement, voire sans pulsation, et agitation de la poitrine, non plus que si elles estoient mortes, dont estant un peu recréées et revenues, elles n'ont guères plus de couleur, force et vigueur qu'auparavant, à raison que ce ne sont lypothimies stomachiques, telles que celles qui surviennent aux femmes enceintes, dont elles sont affligées, mais vrayement caridaques, peur estre le cœur actuellement offencé de la restagnation de ce mauvais humeur. Qui souvent montant encor plus haut pour gaigner le temple de Minerve, domicile de la raison, qu'il subit sans recevoir la deue préparation qui lui est requise au pressouer, comme nous avons remarqué au livre de la *Méthode de guarir les catarrhes*, il perturbe si bien les fonctions principales du cerveau, que les songes turbulents, tristes, fascheux et espouvantables surviennent, les pleurs, tristesses, et affreuses mélancholies suivent: souvent aussi les actions inusitées, mauvaises, et perverses en proviennent. Tant que finalement ces pauvres malheureuses croyent aucunefois, et les assistans estiment, qu'elles soient possédées du mauvais esprit, mais en vain: car les menstrues estant promues, tous ces pernicieux accidents cessent: tous lesquels ne paroissent seulement aux filles, mais aussi aux femmes, quand leurs purgations prenans train de couler par ces vaisseaux spermatiques, viennent à estre retardées, ce qui n'est que trop fréquent. A quoy on ne peut non plus qu'aux filles recourir au mouvement déréglé de la matrice, par ce qu'elle se trouve tousjours en son lieu et situation naturelle, sans aucunement varier.

On ne doit accuser la corruption de semence géni-

tale, pour avoir la compagnie de l'homme qui les provoque à l'éjection; pourquoy il reste à croire avec ledit Silvius, que cela doit estre rapporté à ce sang corrompu, qui actuellement remonte haut au lieu de son origine, et beaucoup par dessus, où la matrice ne peut monter, ny les vapeurs imaginaires parvenir. Ce qui est amplement confirmé par les grandes douleurs, tortions, suffocations, fureurs, faillances, phrénésies, mélancholies, et démences qui surviennent à quelques-unes après leurs couches, par le retardement d'une portion de leurs lochies ou purgations de l'enfant, qui ne peuvent estre référées à autre chose quelconque, qu'à ce sang resté en la partie supérieure par les cornes de la matrice, dont l'aliment estoit porté à l'enfant, durant le temps qu'il estoit retenu au ventre maternel. Occasion pour laquelle ces tristes mères qui se portent bien durant le temps que l'enfant succe et attire, par sa faculté attractrice, partie de ce sang, appréhendent merveilleusement la misère qu'il leur convient encourir, après qu'elles ont produit leurs enfans sur terre.

Mais craignant la considération des effets divers, qui surviennent à raison de la variété de ces régions destinées à la vuide du sang menstrual, que quelques-unes peuvent bien appeler males sepmanes, je feray retour à dire que ces toutons ou pindourles ont moyen de favoriser grandement la délectation au coït, par l'attrition et friction qui s'en fait de la teste du membre viril ou balanus. Qui est cause que lors elles s'enflent et tuméfient davantage, tant finalement qu'elles jettent une manière d'eau séreuse, laquelle représente en consistance l'eau en laquelle on auroit fait bouillir du poisson, que l'homme au coït sent jetter, jallir ou épliquer *tanquam vibrando*, ores d'un costé tantost de l'autre, souvent aussi de tous les deux costez, contre

la partie virile, ainsi que l'émotion de la femme et l'orgasme s'incline plus d'un côté que de l'autre.

Et comme on voit la salive sortir hors de la bouche, en tirant promptement les lèvres des deux costez, *renidendo*, et ouvrant la bouche sur un mirouer ou autre chose polie, lorsqu'un homme a bon appétist, ainsi cest excrément sort, lors que la femme sent la chair fraiche et bien affétée à son désir. Ce qu'il faut qualifier, non semence, mais excrément séreux, qui ne favorise moins l'action du coït et descharge désirée du bame naturel, que l'excrémenteuse salive *orexin movere dicitur*, lors qu'elle vient à descendre dans la bouche par les gencives et palais : dont aussi les amigdales de la gorge estans fournies, la préparation du futur aliment solide, qui se fait dans la bouche par les dents, langue, gencives et palais, lors qu'on remue dextrement les machoueres en mangeant, et puis après avalant, est aidée et favorisée.

Et au contraire quand elle deffaut, l'homme n'a non plus de plaisir avec la femme, qui est lors seiche et sans émotion, qu'un fébricitant se délecte à mascher et avaller la viande, quand par l'ardeur de la fièvre, venant sa salive à deffaillir, la langue est chargée de cette visqueuse et fulgineuse ordure, que le vulgaire nomme *cranque*. En quoy quelques-uns ont bien plaisamment rencontré, disans que la besongne est bien plus voluptueusement faite, quand le baril au verjus est détoupé, qu'autrement. Comme il advient lors que par les libidineux appétis et fervent désir de ce que la femme souhaite, elle sent son affection redoubler.

C'est de l'usage de ces petites particules, qu'il faut entendre Ovide au premier de ses *Fastes*, où parlant de ces nymphes et de leur usage, il dit :

Priape se délecte en cette aspersion
Que les nymphes luy font en temps et en saison.

Or n'est cette gracieuse salive jettée de toutes lesdites nymphes à la fois, mais ores des unes, tantost des autres, selon qu'elles s'en trouvent plus remplies, eslevées et tubéreuses en la femme qui se délecte au coït. Dont par conséquent son conduit est trouvé un peu plus rude et inégal à l'attouchement, qu'il n'est en une pucelle. Et est ce que les obstétrices appellent nymphes ou toutons déviez ou dévoyez, par ce qu'il y en a qui sont un peu prominentes et tuméfiées par dessus les autres.

Mais ainsi comme ces gaillardes nymphes jouissantes de leur pleine santé et gaye alaigresse, s'eslevans et tuméfians les unes plus que les autres suivant l'abondance d'humeur qu'elles sont prestes de jetter, dont les obstétrices prennent indice de défloration, quand elles disent que les toutons sont dévoyez, donnent beaucoup de contentement à ceux qui leur vont porter le gracieux baiser : aussi quand elles sont imbues de mauvaise qualité, et que leur salive en est infectée, elles sont cause de grandes et tristes douleurs. Car c'est là que les chancres et caries véroliques ont leur siège. C'est là que la cause de l'ardeur d'urine ou chaude-pisse est resséante. C'est là finalement que les ulcères de la vulve se forment plus ordinairement. Ce qui m'a esté rendu manifeste, non seulement pour l'avoir occulérement congneu, voyant sortir la matière purulente de ces corps qui sont lors davantage élevez, tuméfiez, sensibles et douloureux que de coustume, ce qui souvent donne sujet à ces pauvres déconfortées qui sont poivrées de ces ulcéreuses caries de sentir douleur qui leur fait souvent tirer le cul arrière et grincer les dents lors du coït : mais aussi pour avoir assisté à l'ouverture du corps d'une femme morte d'une fièvre continue, six ans après avoir esté mortellement affligée d'un ulcère de matrice, qui luy estoit, à mon jugement, resté d'une

chaude-pisse vérolique. En laquelle fut trouvée bonne quantité de ces toutons ulcérés et corrompus. Les testicules de laquelle restoient nets sans aucune incommodité : comme de fait aussi ils sont trop loin du lieu auquel la virulente matière de l'homme est jettée, et le membre maculé peut toucher et contaminer.

CHAPITRE XV

Du corps de la matrice, de son orifice, sa louange, et des signes de conception.

La partie excipiente, qui admet la semence que l'homme jette pour compliment de ses libidineux désirs, est le corps de la matrice, qui est conté pour l'arrière-fosse ou refiron troisième et plus seignalé cabinet, auquel réside le vray pucelage, comme dépendant de la seule volonté de la fille. Car quant aux deux premiers, qui sont colloquez à l'attrectation du porche et chatouilleuses parties y contenues : et du second mesmes, qui est recogneu par l'infraction et débris de l'hymen ou dame du milieu, pour de là parvenir le membre de l'homme à s'insinuer dans la première fosse du conduit vulvaire, dit cy-devant gaine du membre viril, cela peut estre gaigné et obtenu de force et violence, qui sera quelquefois si grande, forte et impétueuse (comme elle fut à l'endroit d'une Lucresse), qu'un homme aura eu la compagnie d'une fille sans que la chasteté, pureté de cœur et mondicité soient contaminées. N'estant la faute à rétorquer à ceux qui par grande violence auroient esté forcez et contraints subir ce que autrement ils n'eussent jamais admis ny perpétré. C'est pourquoy le prince relève, et remet, en tant qu'en luy est, ceux-là en leur entier, qui ont à luy re-

cours, pour une force et violence qu'ils auroient esté contrains de subir.

Je sçay qu'il sera dit qu'en matière de pucelage, il n'y a de restitution à l'entier, non plus qu'à la remise de la vie, dont un homme aura esté privé : d'autant que *a privatione ad habitum non datur regressus.* On ne peut recouvrer ce dont on a esté actuellement privé d'une telle sorte qu'on en ait perdu l'habitude. Ce que je tiens pour véritable. C'est un poinct de philosophie trop vulgaire, trivial et évident pour le débatre.

Mais je maintiens que la fille, qui par force et violence aura esté contrainte subir l'ouverture de son porche ou vestibule et de son premier cabinet vulvaire, jusques-là mesmes que l'impudent curieux de ravir la fleur de son pucelage, ait par plusieurs et diverses fois subi et fureté toutes les parties qu'il aura peu toucher par la libidinosité de son excessif désir vénéréique, si est-il que la fille restera encore pucelle : pourveu qu'en son cœur, désir et affection, elle n'ait donné consentement aux violents embrassements, coït et charnelle copule, de celuy qui aura eu habitation avec elle. Par ce que l'orifice et vraye bouche de la matrice dont il est cy question, ne s'ouvre et dilate pour l'admission de la semence génitale, sans plaisir et volonté, qui n'ont aucune connexité avec la pleine force et violence : ains il demeure toujours fermé et clos, jusques à ce que la fille apportant de son consentement et volonté, prenne plaisir à la culture de son jardin, qui est lors que cette partie s'esbranle, agite, recourt et se renverse vers l'ovale, dispose et s'ouvre pour l'admission et exception de la semence génitale, comme cy-après sera dit.

Les Grecs appellent proprement ce corps de vulve μετρην, χόριον, φύσιν, ἀδελφην et ἀγγεῖον κυητήριον. Les Latins l'ont nommé *matricem*, *vulvam* ou *valvam,* qui est autant que si vous disiez mère ou porte. Les François

la nomment amarry, arrière-cabinet ou arrière-fosse, et vaisseau dans lequel se fait la conception. Elle n'est sans cause dite φύσις : car si elle est bien cultivée, fréquentée et fournie de semence génitale, elle produit tousjours quelque chose de soy.

Quelques-uns l'appellent ὕστερα, c'est-à-dire dernière. Non que ce soit le dernier viscère formé, ains d'autant que c'est le dernier des principes qui met ses esprits en évidence, qui est environ le 13e ou le 14e an. Mais ce nonobstant il se fait plus curieusement servir, voire souvent au détriment de celles qui ont telles parties plus chatouilleuses.

C'est un champ très fertile pour la propagation du genre humain, dont les thrésors cachez en nature sont tirez. Lequel seul a cest honneur de recevoir le baume naturel ou semence prolifique, au moins dont on doive espérer fruit : pour la garder, fomenter et susciter de sa faculté occulte, comme d'une vertu spécifique, et finalement l'aider et promouvoir à deue préparation, tant que le tout soit capable de recevoir en soy l'ame créée par le Souverain plasmateur, d'une si parfaite essence, qu'elle paroist participante de la divinité, ou pour le moins avoir telle analogie avec icelle, que la similitude dont fait mention le Prophète Moyse en sa *Genèse*, est toute prise de là, non d'autre chose. Comme n'ayant la déité rien de semblable avec cette crasse élémentaire et masse terrestre, plus sujette à passion qu'à l'action. Grace si grande, qu'elle nous oste toute occasion d'estimer avec quelques-uns, que la femme soit un animal imparfait.

Aussi tant s'en faut qu'Areteus estime que la femme soit imparfaite, à cause de la matrice. Parce, disent quelques-uns, qu'il y a tousjours à besongner et à refaire : sujet pour lequel Aristote nomme cette partie servile et abjecte. Quand il veut plustost que cette ma-

trice soit un corps animé, non comme partie seulement, mais comme un animal cornu en un autre animal.

Aussi je croy qu'il n'y a aucun qui me puisse justement dénier, que ce soit le plus digne temple qui se puisse trouver au monde. Car, outre ce que l'architecte d'iceluy, qui est le Dieu vivant, l'a honoré de sa manufacture, et de la création de l'homme qu'il y fait et forme ordinairement, il a cest honneur d'avoir esté le premier manoir et domicille, non seulement des plus grands, nobles, seignalez et saints personnages, qui ayent esté entre les vivans, mais aussi du Sauveur et Rédempteur du monde, qui y a esté et fait sa résidence actuelle, l'espace de neuf mois, lors qu'il a voulu commencer l'œuvre de nostre Rédemption.

Ce qui devroit donner occasion de blasmer ceux qui témérairement l'appellent partie honteuse et déshonneste, ou qui se vergongnent d'en ouyr parler publiquement. Cela peut bien estre adapté, pour dire vray, aux particules cy-devant désignées, non pas à celle-cy qui est la partie principale, et qui comme telle aussi reçoit du souverain Dieu des graces plus particuliéres et spéciales, que toute autre qui soit tant en l'homme qu'en la femme. Aussi Platon et Théophraste Paracelse l'ont appellée animal, pour y avoir recongnu des mouvemens tels qu'ils semblent provenir de volonté. De telle sorte que si on approche des narines de la femme quelque chose odorant, cette partie rampe et monte en haut : si on la met à l'ovale, elle descend bas : si sur un des costez du ventre, on la sent incliner au costé sur lequel l'application aura esté faicte. Elle appette la semence génitale comme son baume de vie, aux fins de la conception : rejette sagement celle qui est mauvaise et inutile, et attire avec chois celle qui est bonne et utile, dont elle se resjouit et délecte, quand elle en est

souvent embaumée. Et au contraire elle s'attriste, irrite et met en furie, quand elle luy est déniée, excitant des mouvemens estranges et violents au détriment de la femme, si elle n'en est tempestivement contentée. Comme est rendu manifeste en l'espèce de jaunisse ditte pasles couleurs, suffocation de matrice, fureur utérine et autres semblables.

Elle s'augmente et s'estend d'une façon miraculeuse, comme pour contenir neuf à dix enfans, avec leurs lits ou arrière faits, puis elle se retire en soy recinchée et resserrée, de sorte qu'il ne paroist qu'elle excède la grosseur de la racine du poulce.

Pourquoi le mesme Paracelse passant outre, tiré qu'il est en admiration de ses propriétez et vertus, maintient en son livre de la *Matrice*, non seulement que c'est un animal parfaict : mais aussi que tout le corps de la femme qu'il appelle petit monde inférieur, n'a esté formé, constitué et établi, pour autre sujet que pour le ministère d'iceluy. C'est donc un monde formé pour cest animal : c'est un monde qui s'orne, establit et dispose pour le service de cet animal : c'est en fin un monde duquel la santé, bonne habitude, et louable disposition dépend du consentement et bonne constitution de cet animal.

Ce que l'ancien dictateur en Médecine Hippocrate a de long temps remarqué, quoy qu'en termes qui ne sont si exprés, quand il dit, en une infinité de lieux, tant de ses *Aphorismes* que des livres qu'il a suscrits des maladies des femmes, que quand la matrice se porte bien, la femme est bien disposée et jouissante d'une bonne et parfaite santé.

Si la matrice est bien et deuement purgée, la femme est saine et dehet. Mais si elle est infirme, malade ou mal purgée, comme il advient au retardement des fleurs, menstrues, lochies, semence génitale et autres

excrétions qui luy sont péculières, lors les maladies surviennent en si grand nombre et quantité que merveilles. A quoy s'accordent facilement, voire sans aucun contredit, Galen, Avicenne, Averrhoes, mesmes et tous les auttes Médecins tant Grecs, Arabes, Latins que des autres nations.

Elle est composée de deux tuniques, desquelles l'une est aspre en l'intérieur et principalement vers le fond, où elle se trouve fort ridée, qui luy est propre et péculière, laquelle peut estre divisée en deux, l'autre luy est communiquée du péritoine, dont elle est couverte. Celle qui luy est propre est forte, nerveuse et membraneuse, tissue de trois sortes de fibres : les premiers desquels sont situez en long, qui est depuis son orifice jusques au fond, dont elle s'aide pour attirer la semence génitale. Les seconds sont obliques, dont elle s'ayde à chasser, vuider, et mettre hors ce qu'elle trouve estre en soy de superflu, inutile et vicieux : comme le sang excrémenteus ou la semence qu'elle auroit attirée, lors qu'elle vient à la sentir et à la recognoistre inutile, et finalement l'enfant avec son lict, quand il est meur d'aage, ou autrement elle sent qu'il luy est moleste et onéreux. Les troisiémes sont les obliques, qui favorisent la retention de la semence prolifique, et de l'embrio tant que besoin est.

Elle a esté formée molle et membraneuse à fin qu'elle se peust aisément enlargir, dilater et resserrer quand besoin seroit. L'autre tunique est fort simple.

Son tempérament est froid et humide.

Elle est située entre l'intestin droit ou boyau culier, et la vessie destinée à l'urine, sans qu'il y ait rien interposé, fors et réservé l'omentum, qui quelques fois descend entre la matrice et vessie urinaire, en celles qui ne l'ont assez relevé vers la ratte. Dont la conception est empeschée en celles qui sont trop grasses, dit

Hippocrate, qui ne peuvent concevoir jusques à ce qu'elles soient emmaigries.

Voilà le lieu où l'homme est premièrement formé, nourri et entretenu : sçavoir est entre les régions destinées aux plus ords et infaits excrémens qui soient au corps, pour finalement estre converti en poussière, petite occasion de se rendre tant fier, orgueilleux et superbe qu'il se monstre trop souvent.

Cette place luy a esté désignée par Nature, à fin qu'en sa grande dilatation elle trouvast lieu convenable et que pour le soutien d'un si pesant fardeau dont elle se trouve souvent empeschée, comme de sept enfans que la femme porte ordinairement d'une ventrée en Égypte et de douze à treize que quelques femmes ont euz aussi d'une seule portée au témoignage d'Aristote, elle eust les os des iles et pubis pour son support, soustien et deffence.

Auparavant qu'elle ait été arousée du sang menstruel, elle est fort petite, variant toutesfois sa grandeur selon l'aage, tempérament, abondance des purgations menstruelles et usage vénéréen. Et toutesfois elle n'excède l'articulation de l'os sacré avec le premier spondile des lombes, et à peine parvient-elle à la hauteur du fond de la vessie urinaire, quoy que vuide d'urine. Mais quand elle est pleine d'enfans, elle parvient jusques au fond du ventricule comme cy-après sera dit.

Elle est disposée dans le corps de la femme, comme une bouteille tant soit peu plus longue que ronde; son orifice ou goulet est tourné contre bas.

Quatre veines et autant d'artères luy sont implantées, qui provenans tant des spermatiques que de la division lombaire, luy portent sa nourriture de chacun costé. Dont y a plusieurs rameaux qui s'unissans bouche à bouche, communiquent les uns aux autres leurs sucs et humeurs. Desquels à ce moyen la tempestive vuide

et évacuation est faicte, tant par le corps, que par le col de ce viscère.

Elle a aussi l'insertion de quatre nerfs : deux desquels viennent de l'os sacré, et six autres de la sixième conjugation des nerfs mols, qu'on remarque facilement s'estendre par sa circonférence, et signamment au fond, entre sa propre membrane et celle qu'il emprunte du péritoine.

Sa bouche ou orifice, ditte l'*ippion* ou *pepillon* en celles qui ont eu habitation d'homme, est en déclif, ouverte comme d'une scissure labieuse, tendant non de haut en bas comme l'ovale ou l'ouverture qui est au balanus : mais d'un costé à l'autre, presque en la forme de la bouche d'un petit chien nouvellement nay, dont aussi elle est ditte *rictus caninus*, mufle de chien. Ou comme la bouche d'un poisson vulgairement nommé tenche, ou suyvant ce qu'on remarque en la lettre Grecque Θ, dont elle porte le nom de *tenche* et *grand theta*.

Cette bouche s'ouvre aisément, librement et voluptueusement, quand il est question de recevoir le sperme viril, dont elle est friande et avide merveilleusement. Occasion pour laquelle l'homme la sent au coït voltigeant comme un papillon ou mouvant comme une tenche, pour luy venir par intervalles baiser et succer l'extrémité du balanus, prétendant avoir son baume naturel.

Sa grandissime dilatation, voire jusques à miracle, est quand l'enfant, désirant jouyr d'un air plus libre et lieu plus spatieux, s'évertue de sortir. Comme aussi il est besoin d'une merveilleuse relaxation en cette partie, lors du part et accouchement, pour le passage, tant de l'enfant ou enfans que de leurs lits ou arrière-fais.

Puis, à l'instant mesme de l'émission d'iceluy, elle commence à se retirer et refermer, de telle sorte qu'elle

ne reste guères plus large qu'elle estoit auparavant. Mais sa plus grande compression et angustie est quand elle a receu de l'homme la semence génitale, car lors elle est tellement resserrée, qu'on n'y pourroit mettre le bout d'un poinçon ou éplingue sans violence. Disant Hippocrate en l'Aphor. 51 de la sect. 5 : La bouche de la matrice se comprime grandement en celles qui ont conceu. Et lors on la trouve seulement labieusement resserrée comme elle estoit auparavant, mais elle se comprime de telle façon qu'il paroist d'un triangle, comme quand on presse bien fort le poulce contre les doigts, indice et moyen, faisant comme l'on dit le cul de poule, vrai indice de conception.

On trouve à la vérité ce conduit bien serré aux pucelles, mais molasse et sans aucune dureté, non plus qu'on pourroit trouver mettant le doigt dans une peau d'anguille qui seroit pressée par l'extérieur. Mais quand la femelle s'est exercée aux voluptueux embrassemens, cette bouche s'affermit et renverse aucunement vers le conduit, pour aller cercher ce qu'elle désire, que les obstétrices appellent recoquiller : et est lors que vrayement elle représente la figure du *theta* ou bouche de petit chien, et ne doit la fille estre réputée vraiement dépucelée, jusqu'à ce que ce signe apparoisse, quelque force qu'on luy ayt peu faire.

C'est la troisième porte du pucelage, dont cy-devant nous avons fait mention, laquelle ne s'ouvre en recoquillant ou renversant, jusques à ce que la fille prenne plaisir à la culture de son jardin. Et encor, quelque ouverture qu'il y puisse avoir, jamais le membre viril n'entre dedans, pour long et subtil qu'il puisse estre. Il suffit bien à ce petit monde supérieur de Paracelse, d'envoyer sa sensible influence, bouillonnante et escumeuse de l'esprit cordial et éthéré, par son laboureur porte-semence, jusques à cette porte. Ou, si elle se trouve

agréable, elle sera admise au plus secret cabinet et arrière-fosse, pour la promotion de la plante humaine. Sinon elle recoulera quelque temps après, excluse qu'elle aura esté comme inutile.

C'est jusques à cette partie que l'obstétrice doit toucher la femme, quand elle désire sçavoir si elle a conceu : non seulement s'arrester à mettre la main sur le ventre. Car poussant le doigt du milieu, dit maistre doigt, jusques à cette partie, si elle est comprimée en soy et resserrée, représentant quelque manière de triangle, si estroitte qu'il paroisse, bien qu'on n'y puisse rien avancer en dedans sans violence, c'est le plus certain signe de conception qu'elle doive désirer.

Mais de s'arrester à toucher le ventre en l'extérieur, quoy qu'en la région de la matrice peu au dessus de l'os pubis ou barrier : ou bien à mettre une gousse d'ail, ou quelque chose odorant, comme du musc ou civette, bien enveloppé, dans le conduit, pour par après remarquer si l'odeur en revient aux narines : ou bien faire boire de l'hydromel préparé avec de l'eau de pluye à la femme qui se va coucher, pour de là inférer, que si le fumet de ces odeurs se représente en haut, ou après l'usage d'eau miellée, elle sente des venteuses trenchaisons, qu'elle est enceinte : sinon qu'elle ne l'est pas : cela est souvent fautif. Car dès les premiers jours la matrice est tellement couverte de la vessie, qu'elle ne peut estre touchée au travers d'icelle. Et quand les femmes sont de trop dense et espesse tissure, que le sage Fernel appelle vice en la matière, l'odeur de ce qui aura esté poussé dans le conduit ne pourra gaigner le haut, quoy que acre ou soef fleurant. Et si la femme est accoustumée de boire de l'hydromel ou quelque breuvage doux, elle ne sentira des tranchées.

Et d'ailleurs les urines sont à ce faict du tout inutiles. Ainsi de tous ces signes on n'en peut tirer aucune

cognoissance qui soit certaine, et à quoy il se faille arrester.

En quoy, d'autant que je voy plusieurs femmes tant curieuses de sçavoir si elles ont conceu, que souvent leur curiosité est si grande, pour n'avoir loisir d'attendre le temps convenable pour en tirer la vraye cognoissance, que cela est cause de leur faire perdre leur concept, tant elles se font indiscrètement toucher à des obstétrices, voire mesmes ignorantes, qui au lieu de sonder doucement la grosseur et renitence de la matrice, pour la conférer avec la constriction de son orifice, elles s'y comportent tant lourdement et indiscrettement, qu'elles meurdrissent l'enfant, ou bien luy font ouverture pour sortir prématurément : j'expliqueray ici les signes ausquels elles auront recours, pour sçavoir et cognoistre si elles auront conceu ou non : les favorisant en cette part à mon pouvoir.

Quand donc il advient qu'après une plaisante et joyeuse habitation qu'une femme aura euë avec son mary, voire plus délectable qu'elle n'avoit accoustumé (car sans le plaisir cest acte n'est accomply), tost après elle vient à sentir une compression et resserrement de la bouche de la matrice, qui se restreignant et resserrant en soy, pour la garde et conservation de la semence retenue, luy donne un sentiment, non seulement au bas du ventre, mais aussi jusques aux flancs, avec un petit et léger frisson, quasi tel qu'on peut sentir, quand en bonne et légitime santé on a rendu son urine : causant quelque petite et momentanée douleur entour le nombril, et hypogastre ou bas ventre.

A quoy survient une petite froidure du col, pesanteur de langue, telle que la femme est veue balbutier en parlant, non sans une aggravation et pesanteur, qui l'incite à dormir. Et si la femme est familière de son mary (je parle ici du concept des femmes pudiques, remettant

cy-après à dire des vilaines et impudiques), il dit qu'il a retiré sa partie virile seiche et desnuée d'humidité, en son extremité. Que mesmes elle ne sente recouler la semence virile quelque peu de temps aprés, comme elle avoit accoustumé.

Et pour plus grande asseurance, si la femme met son doigt dans son conduit, elle trouvera l'orifice de la matrice resserré et comprimé en soy, de telle sorte qu'elle n'y pourroit pousser ou mettre dedans le bout d'un ferret d'aiguillette, d'autant qu'il est rendu tant estroit par cette compression, qu'il fait comme on dit le cul de poule, figure qui approche aucunement de la triangulaire.

Au bout du mois, la femme au lieu d'avoir ses purgations naturelles, ou bien en faute d'icelles, sentir une lassitude et pesanteur de ses membres, vient au lieu de tout cela, à se trouver plus légére, dispose et menue que de coustume, de sorte qu'il luy est advis que ses habits luy tombent, comme luy estans trop larges et mal joints à son corps, dont elle est incommodée de quelque douleur. Elle sent ce nonobstant ses tetins ou mammelles plus fermes, durs et enflez que de coustume et de couleur plus brune, et signamment entour les papilles, qui aux femmes blanches se trouvent lors plus rouges et vermeilles que de coustume, et en celles qui sont brunes, elles deviennent rousses et relevées contre haut, tant en l'une qu'en l'autre.

Survient aussi lors une manière de dédain, dépit et chaleur, qui n'avoit accoustumé d'estre, avec un mespris d'admettre et recevoir la compagnie de son mary.

La face devient lentigineuse, marquetée de quelque variété de couleurs et rougeurs à cause de l'orgasme et agitation du sang, qui trouvant le passage ordinaire empesché remonte haut : ce qui leur cause une pesanteur, achommement et endormissement aprés le man-

ger, avec ce que leurs yeux deviennent un peu plus ternes et enfoncez dans la teste, qu'ils n'avoient accoustumé.

Et lors viennent à mespriser les viandes, avoir nausée et envie de vomir le matin; aucunefois aussi quelques-unes vomissent, ou pour le moins elles crachent souvent une salive fort aquatique, qu'on appelle cracher sur les tisons, désirent des aliments estranges et inusitez, avec une si ardante cupidité que souvent leurs enfans en portent les marques, quand ils viennent sur terre, si elles ne sont contentes et rassasiées, endurant ce mal qu'on nomme pie ou picca. Ce qui advient, dit Galen, principalement au temps que les cheveux commencent à venir à l'enfant, qui est au second mois, à son opinion. Et est aussi lors au dire de Pline, que les douleurs de teste leur sont plus fréquentes avec les vertiges, scotomies et plus grand mespris des viandes, estans leurs fleurs ou purgations naturelles retenues sans cause manifeste.

Leur ventre est plus gros, ferme, et dur d'un costé que d'autre.

Leur urine a une subsidence aréneuse.

Le pouls est inégal, ores grand, tantost petit.

Et à la vérité une femme sent lors le dégoust augmenter avec foiblesse et débilité telle, qu'elle se propose d'estre malade de quelque autre maladie, dont consultant les Médecins, sans leur exposer ce que dessus, elle obtient ordonnance d'iceux, de purgations et saignées qui sont à son détriment, parce qu'elle en est induite à descharge et souvent à de grands et griefs inconvéniens. Et ce faute d'avoir la patience d'attendre le temps convenable, pour en avoir congnoissance pleine, qui est le troisiéme ou quatriéme mois, qu'elles sentent mouvoir leurs enfants. Que quelques-unes disent sentir à six sepmaines.

Ce qui fait rejetter l'opinion d'Aristote, quand il veut au l. 2, ch. 3 de l'*Origine des animaux*, que l'âme n'entre au corps de l'enfant plustost que le troisième ou quatrième mois. Car posé le cas qu'on n'y sente plustost le mouvement qu'à trois mois, comme aussi c'est le plus ordinaire, si est-il complet nonobstant, et ne luy reste que la force des parties pour le faire paroistre.

Et au cas que l'enfant fust tant tardif en son agitation, que le désiré mouvement ne survint en ce temps-là, si le désir de la mère est fort grand, de le provoquer à donner indice de soy par le mouvement, elle pourra suivre le conseil de Cardan, qui est de mettre un linge mouillé d'eau froide sur la partie du ventre qui est plus tuméfiée. Car l'enfant, sentant cette incommodité, s'agite et refuit. Et faut réitérer l'application de ce linge, deux ou trois fois. Ce qui est plus asseuré, dit-il, avec l'eau, qu'avec le vin, qui tente la teste.

De tous lesquels signes, et principalement de ceux qui sont attribuez au premier et second mois, si la plus grande part apparoist, la femme se doit asseurer d'avoir fait si bonne pescherie, tant que sa nasse en est demeurée pleine, dont le mouvement venant tempestivement, la rend pleinement asseurée.

Avant lequel, l'obstétrice qui par importunité sera contrainte de toucher une femme pour lui dire son advis sur le fait de la conception, fera office de sage femme, si elle luy conseille rendre son urine, auparavant que d'y mettre la main, à fin que cest excrément ne l'empesche de toucher la matrice, qui est sous la vessie urinaire. Et en outre de faire en sorte qu'elle ayt esté en selle, soit naturellement, ou à l'aide d'un lavement, de peur qu'elle ne soit trompée par les excréments fécaux, qui restans dans l'intestin droit pourroient trop soulever la matrice, qui est dessus, et luy donner quelquefois

une fauce opinion qu'il y eust concept. Ce qu'estant deuement fait, et la femme bien située sur le dos, elle maniera le bas du ventre tant doucement, qu'elle ne puisse blesser le petit embrion, qui est merveilleusement tendre et délicat. Puis mettant le doigt dans le conduit, pour avoir moyen de congnoistre de l'ouverture ou clausion de la bouche de la matrice, elle y apportera une telle modestie, qu'elle n'y face aucun effort, pour éviter de l'offencer.

Quant à celles qui sont curieuses de sçavoir si c'est un fils ou une fille qu'elles ont conceu, elles le pourront à peu près conjecturer, par la fréquence des signes cy-après désignez, qu'elles auront senti plus en un costé, qu'en l'autre.

Car si le costé dextre s'est senti plus émeu de frissonnement, que l'autre, le visage se monstre plus vermeil, l'œil plus gay, mobile et vif audit costé, le tetin aussi plus ferme, la papille plus rouge, ou brune ou relevée, qu'au costé senestre. Que le mouvement de l'enfant soit survenu dans le troisième mois et demy, le costé dextre est plus plein, dur et ferme que l'autre, et tout le ventre plus rond. Ce qu'estant curieux de remarquer faut faire coucher une femme sur le dos, sur un matelas, à ce qu'on ne soit trompé par la molasse situation. Si estant debout, elle est plus encline à avancer le pied dextre à la première démarche, que le senestre; si estant assise, elle appuye plustost la main dextre sur son genouil, que sur le senestre, pour aider à se lever, lorsqu'elle est provoquée à ce faire : tout cela particulièrement survenant au costé dextre, donne indice qu'elle a conceu un fils. Mais quand au contraire il survient au costé senestre, c'est indice d'une fille.

Quant à ce qui est du général : la femme sent une plus gaye, gaillarde et leste habitude par tout son corps, durant tout le temps de sa grossesse; le teint de son

visage est plus vermeil et poli, et les papilles ou mammelons mieux relevez en haut; les yeux portent plus de gayeté et vivacité, quand la femme est enceinte d'un fils, que quand c'est d'une fille. Parce qu'il se trouve plus de chaleur, où il y a la conception d'un masle, que quand c'est d'une femelle : occasion pour laquelle tous ces signes paroissent.

Et parce qu'il advient, quoy que rarement, qu'une femme ait ses purgations naturelles durant le temps de sa grossesse, le sang sera trouvé couler le 30e jour en celle qui est grosse d'un fils, et au 40e à celle qui aura conceu une fille (Hippocrate au l. de la *Nature de l'enfant*).

CHAPITRE XVI.

Signes de pucelage et de défloration.

Les signes de conception cy-devant représentez, pour en servir les femmes chastes et pudiques, qui sous le Sacrement de Mariage désirent tousjours voir un lien naturel de leurs maris et d'elles, pour maintenir et augmenter l'amitié provenant du lien spirituel, promeu au moyen de la foy réciproquement donnée, le nom de Dieu invoqué, en la présence de leurs parens et meilleurs amis : m'a convié à l'explication des signes et indices par lesquels on doit congnoistre si une fille est encor pucelle ou non, et si estant denuée de ce précieux gage de pucelage, il se trouve en elle trace de membre viril seulement, ou indice qu'elle ait porté en ses flancs, et produit enfant sur terre.

Chose tant nécessaire, pour diverses occasions qui se présentent journellement, et en laquelle j'ay veu lourdement broncher quelques-uns de ceux qui se vendiquent la congnoissance de Nature, et des parties du corps humain, et encor plusieurs de celles qui pour ignorer la décente et naturelle structure desdites parties, meritent plustot le nom de médiastines, que d'obstétrices. Occasion pour laquelle l'œil sacré de justice est souvent déceu, dont ensuivent plusieurs sentences cornues, qu'on est contraint de révoquer au grand scan-

dale de ceux qui ont esté employez aux visitations, pour rapporter la vérité du fait.

En quoy faisant je ne suiviray le stile que j'ay tenu en la perquisition des signes de la conception désirée par les femmes chastes, qui comme associées par mariage, respondent sagement et selon la vérité du fait, aux interrogations qui leur sont faites, touchant le sujet pour lequel elles consultent.

Tout l'opposite dequoy advient sur le fait des litigieuses contentions, survenantes à cause de force alléguée ou déniée. Car lors vous ne gaignez rien d'examiner de bouche une fille, par ce qu'elle respond ordinairement contre la vérité. De sorte qu'il faut nécessairement recourir à l'examen des parties de son corps, pour de là tirer les signes et indices dont elle sera convaincue de la vérite du faict contentieux.

Ces signes, quoy que numéreux, peuvent estre réduits à deux espèces : estans les uns extérieurs et communs, les autres intérieurs et propres.

Le premier desdicts signes extérieurs et communs est pris des yeux, qui sont veus beaux avec une naïve gayeté en la pucelle. Mais aprés que la fleur de pucelage a esté cueillie, le blanc de la tunique conjonctive qui est en l'œil paroist terne, et est aussi le regard plus triste qu'auparavant. En quoy il faut avoir égard à la nature particulière d'une fille, pour ne se tromper pas. Car il y a des filles qui de leur habitude péculière, ont la couleur des yeux plus terne et le regard triste. Ce qu'il ne faut par conséquent attribuer à la défloration. A joindre qu'il y a des maladies qui peuvent causer ces mesmes accidents, ausquelles il faut prendre garde.

Le visage, qui est en la pucelle net et poli, est rendu par le coït marqueté de taches rouges, rousses ou noiratres, dittes lentilles. En quoy sera aussi notté qu'il y

en a plusieurs qui sont lentilleuses de leur habitude particulière, ou pour quelque fièvre et rétention de purgations qui leur seroient survenues.

Le bout du nez, qui se monstre plus charnu en la pucelle, apparoist aucunement décharné et fendu en celle qui a perdu son pucelage. Ce qui ne provient de ce que les narines se dilatent davantage, mais plustost à raison que le travail d'esprit et agitation corporelle, perturbent aucunement celles qui par larcin ou autrement s'appliquent aux embrassemens des hommes. Pourquoy cela n'a beaucoup de certitude, estans toutes parties du corps formées, telles qu'elles sont dès le ventre maternel.

Quand la fille commence à jouyr de l'embrassement de l'homme, sa voix, qui estoit claire auparavant, commence à se rendre plus forte et aspre, que les Grecs ont appelé τραγαν, *bouquiner*. En quoy sera considérée la naturelle disposition de la voix, qui est plus forte en quelques-unes qu'aux autres, et s'il y a quelque reume ou défluxion qui de cas fortuit l'ait asprie, elle se trouve encor plus rude.

La fille qui en pleine santé jouyssoit de son pucelage, quand elle vient à estre agitée par l'effort de l'ouverture qui se fait de son cabinet, entre en quelque desdain des viandes, voire mesmes est souvent surprise de nausée et vomissement. Ce qui augmente de trop quand elle est si bonne à la pescherie, que sa nasse est tost remplie : dont on prend indice de perte de pucelage. Mais il faut bien avoir esgard que ces accidents ne soyent survenus à raison de quelque maladie, dont elles soyent vexées : en quoy on pourroit estre déceu.

Tient le vulgaire, que la fille a le col plus gresle et menu quand elle est jouyssante de son pucelage, qu'après que cette fleur luy a esté ravie. Et pour faire jugement de cette qualité, veut qu'avec un fil on mesure

la grosseur du col, puis qu'on estende cette mesure depuis le menton jusques au sommet de la teste. Et si la mesme mesure n'y peut estendre ou est égale, la fille est encore jouissante de son pucelage. Si au contraire elle n'y peut parvenir, c'est signe de défloration.

Chose tant incertaine que rien plus, d'autant qu'il y a des filles qui de leur naturelle conformation ont le col fort gros, de telle sorte que la mesure outrepassera, autres qui l'ont si menu, que cette longueur ne pourra s'estendre jusques à la sommité de la teste, voire sans avoir, ou ayant eu habitation avec l'homme.

Dit aussi qu'en la pucelle le bout du tetin ou papille (c'est ce que l'enfant prend en sa bouche pour succer le laict de la mère nourrisse) est de mesme couleur que le reste du tetin. Mais qu'après la défloration il est rendu rouge en la fille qui est blanche de nature, et en la brune, il ternit et devient tanné. Cela apparoist quelques fois à la vérité. Mais il se faut bien garder d'estre trompé par l'aage. Car il se trouve de vieilles filles qui auront le bout du tetin tanné, quoy mesmes qu'il soit tenu pour constant et certain qu'elles soyent jouyssantes de cette première fleur.

Quand ladicte papille est relevée, c'est indice certain de conception.

Tiennent aussi plusieurs que si vous pulvérisez une petite quantité de bois d'aloës, et la baillez à boire à une fille dans quelque breuvage que ce soit, ou bien à manger parmi sa viande : si elle est vierge, elle pissera incontinent, sinon elle n'en sera esmue.

Le mesme tiennent-ils pour les fueilles de lapas, qui estans jettées sur la braise pour en faire recevoir la fumée ou parfum à une fille : car si elle est pucelle, lors elle deviendra pasle : autrement, non. Choses tant vaines et incertaines, qu'il ne s'y faut aucunement confier.

Autre chose est du laict qui paroist aux tetins d'une

fille. Car combien que quelques-uns veuillent couvrir et cacher leur forfaict soubs prétexte de la sentence d'Hippocrate en l'Aphor. 39, sect. 5 : Que si une femme sans estre enceinte, ou avoir enfant, a du laict aux mammelles, c'est signe que ses purgations naturelles sont retardées : si est-il qu'en ce lieu il entend parler des femmes qui ont jà eu enfans. Aussi use-t-il de ce mot γυνή, non de κούρη, qui signifie une pucelle ou fort jeune femme. C'est pourquoy les Logiciens me semblent fort bien conclure quand ils disent : Elle a du laict aux mammelles, elle a donc eu un enfant. Quant à moy, je ne trouve de signe plus certain pour les extérieurs.

Quelques Médecins, désirans tirer cognoissance de ce secret par l'inspection des urines, ont couché par escrit, que quand on void l'urine livide, un peu plus espesse que de coustume, et aucunement trouble : en laquelle, si elle est tant soit peu remuée, apparoissent plusieurs petites bouteilles ou bulles y voltigeans et remuan parmi le corps d'icelle, montans haut, puis descendans bas, comme atomes, et que au dessus et en la substance d'icelle apparoissent quelques nuages blanchastres, approchans aucunement à la ressemblance laine cardée, mal jointe et peu unie : avec un cercle de diverses couleurs, imitant la variété de l'arc, qui se void au Ciel en un temps aucunement nébuleux, c'est, disent-ils, signe de défloration. Comme estant cette urine contraire à celle de la pucelle, qui est ordinairement plus claire, plus lainue, et aucunement inclinant sur le coton. En quoy ils se trompent à mon jugement, d'autant que la pucelle est sujette à toutes les maladies que peut encourir celle qui est dépucelée, qui peuvent faire changer l'urine aussi bien en une saison qu'en l'autre.

Pourquoy c'est une chose très absurde et aliénée de raison, d'attendre jugement de la présence ou absence de pucelage par l'inspection de l'urine. Aussi, dit Lie-

baut, que la femme a trois trous sous la queue, dont l'un est destiné à l'urine. Les autres ont été formez pour autres usages, et ne coule l'urine par le corps ou col de la matrice, comme cy-dessus a esté dit, pour nous donner signal de ce qui s'y faict et pratique : c'est pourquoy il n'y faut avoir égard.

Les obstétrices ont recours à l'inspection de la situation du poil qui est en la motte, et tiennent que quand il est droit et bien situé, c'est signe de pucelage : mais quand il est relevé, biaisé ou repapillé, c'est signe qu'on s'est trop appuyé dessus, pour ainsi le relever et mesler.

En quoy elles se peuvent tromper en toutes manières. Car souvent la fille perd son pucelage avant la puberté, ou en tel temps d'icelle que le poil est trop court pour se mesler. Et quand bien il seroit parcru, il n'en pourroit toutesfois donner indice, par ce qu'il est crespé, et en outre qu'il n'est question d'une action qui ait esté faite à l'instant. Il y a du temps interposé entre le jour de la visitation qui sera faicte de son corps, durant lequel le poil se peut bien redresser et reprendre sa première situation. Pourquoy elles ne peuvent tirer de ce indice qui vaille.

Le dernier de ces signes est par elles pris de la rétention des purgations. En quoy elles seront déceues. Car les purgations ne sont retardées par le coït, si de là n'ensuit conception, ce qui n'est tant fréquent qu'on pourroit dire, à cause que tous coups ne portent pas, aussi auroit la femme trop peu de temps à s'éjouir, si à chacun coup elle venoit à concevoir : et par conséquent elles n'en peuvent faire reigle. Et qui plus est il y a une infinité de maladies et indispositions qui peuvent causer la rétention des purgations, voire en une pucelle : dont ne faut inférer qu'elle ait laissé fouiller la taupe, qui destoupe plustost le conduit, et donne voye aux purgations naturelles, que retardement, veu que tout

mouvement eschauffe, et la chaleur ayde à promouvoir et faire abondamment couler ce qui auroit esté retenu et cohibé par la froide et tranquile oysiveté de la pucelle.

De tous ces signes, il est rendu manifeste qu'il n'y en a en quoy on se doive arrester, pour en tirer jugement certain.

Il faut donc nécessairement avoir recours aux locaux et particuliers, comme tirez du lieu auquel la violence a esté faicte, pour en ravir le pucelage, ausquels il est nécessaire que le furet laisse trace et indice de soy, par ses vestiges : suivant ce que cy-devant a esté amplement expliqué.

Toutesfois, pour tousjours de plus en plus révoquer la mémoire aux signes qu'il faut tirer de ce chatouilleux et lubrique subject, je les représenterai icy en bref, pour le faict de pucelage, en deux tables diverses. La première desquelles contient les signes propres et péculiers. La seconde, ceux qui sont vulgaires et communs convenables à ce sujet.

Chacune d'icelle est formée de trois colomnes. En l'une desquelles qui est au milieu, sont exprimez les noms des parties tant propres que vulgaires, ou y en a diversité, à ce que ils soient cognus de tous. Au costé senestre de laquelle sont les signes de pucelage, et au dextre, ceux de défloration.

Signes de pucelage resséant en la fille.	Les noms des particules dont les signes sont tirez.	Signes de perte de pucelage.
Uni et serré.	1. *L'os pubis dit barrier ou berteran.*	Entrouvert.
Peu aparent et infiltré.	2. *Cleitoris, Gaude mihi.*	Prominent et découvert.
Resserrées, et jointes aux labies.	3. *Oreilles, æsles, haleron, landies, haillon.*	Élevées, et disjointes.

Blanchastre et élevé.	4. *Colomne droite, enchenart, barbidaut, quinqueral.*	Rouge et enfoncé.
Relevées en dehors.	5. *Nymphes grandes, barbole, dandie.*	Enfoncées vers l'intérieur.
Serré et estroit.	6. *Ourachos, guiluehard.*	Dilaté et élargi.
Poli et tout uni.	7. *Vouté, entrepend, entrepé.*	Ridé.
Entier.	8. *Hymen, dame du milieu, dona du miec.*	Rompu.
Entières.	9. *Aponévroses d'hymen balunaux, bouts das costas.*	Pendantes.
Apparents.	10. *Filets du lippeudis, ou vilipendis.*	Non apparents.
Caché.	11. *La première partie du col de la matrice, guilloquet, gingibert.*	Apparent et fendu.
Non élevées.	12. *Petites nymphes, toutons, tres, intrans, pindourles.*	Enflées.
Molle et close.	13. *Bouche de la matrice, theta, mufle de chien.*	Ferme, et ouverte.
Droites.	14. *Les lèvres de cest orifice, lipion, pepillon.*	Renversées vers le dehors.

Indices de pucelage.	Noms des parties dont ils sont tirez.	De défloration.
Beaux et droicts.	*Les yeux.*	Tristes et baissez.
Beau et blanc.	*Le blanc.*	Terni.
Blanc et poli.	*Le visage.*	Marqueté.
Charnu.	*Le nez.*	Maigre et atténué.
Claire et plaisante.	*Voix.*	Fort aspre.
Bon.	*L'appétist des viandes.*	Mauvais.
Gresle et menu.	*Le col.*	Plus gros.
Médiocre.	*Tetin.*	Plus gros.
Blanche.	*Papille.*	Rouge, tannée.
Claire.	*L'urine.*	Trouble.
Estroit.	*Elle coule.*	Large.
Poli.	*Poil du penil.*	Relevé.

Tous lesquels signes ont esté cy-devant si bien exposez, qu'il n'est besoin que d'y avoir recours pour l'intelligence de cest abrégé.

Et par ce qu'outre le point de défloration, il est souvent utile de cognoistre si la femme a produit enfant sur terre, ou non, faut pour ce sujet considérer quelle est la disposition des labies du col de la matrice, dites guillochet ou gingibert. Par ce que cette partie qui est violemment enfoncée en l'intérieur, par l'effort du membre viril, est peu apparente en celle qui n'a encore eu enfant. Mais quand il en est sorti des éclats, on la voit prominente vers l'extérieur, et plus lippue qu'auparavant.

La colomne droitte, enchenart, barbidaut ou quinqueral, qui au déduit vénéréen est tellement déprimé et enfoncé qu'il se rend fort peu apparent, et tout rougeastre, voire mesme comme écorché au commencement de la défloration, à cause de l'attrition et violente friction, en celle qui s'en est fait donner à plaisir, sans avoir conceu : se rend fort prominent, comme rejetté en dehors, et quelque peu plus blanchâtre, en celle qui a produit enfant sur terre, pour ne recevoir plus tant de friction et d'attrition, comme il avoit accoustumé.

La peau mesmes qui lui est adjacente se trouve fort lasche, molasse, et ridée aprés le part, perdant la naïfve fermeté et vermeille couleur qui y estoit durant fleur du pucelage. Et quoy qu'il y reste quelque rouge couleur en la jeune femme, elle n'est toutes fois si plaisante à veoir comme devant l'accouchement, pour y paroistre des rides qui la déturpent et gastent aucunement, lesquelles ne s'éfacent ou oblitérent par aucun laps de temps.

L'entrepend mesmes ou entrepé, qui se montre fort lisse et poli en celle qui est jouyssante de la fleur de

son pucelage, et quelque peu ridé en celle qui l'a laissé enlever, devient marqueté de rides fort profondes tendantes du dehors au dedans, quand il y a trace d'enfant. Ne se pouvant la dilatation qui est survenue en ces parties réparer que par le recinchement et étressissure qui se fait aprés le part, dont les vestiges demeurent apparens par les rides qui y restent. La peau mêmement de l'épigastre ou bas-ventre paroist fort ridée, pour pareille occasion. Car ne pouvant Nature réparer la grande dilatation qui s'est faicte durant les trois derniers mois de la grossesse, autrement que par le resserrement, rides et contraction, la laisse comme labourée de profonds sillons.

Je sçai qu'il y a moyen de faire, que telles rides ne soyent tant apparentes, par les remèdes qui seront cy-aprés exprimez, mais elles ne peuvent estre tellement oblitérées qu'il n'en reste toujours quelque chose.

Celles aussi qui récentement ont enfanté, ont encor les mammelles tendues, tuméfiées et laictueuses.

CHAPITRE XVII

De la formation et nourriture de l'enfant au ventre de la mère

La semence de l'homme ayant esté jettée à l'orifice ou bouche de la matrice, et de là succée et attirée, si elle est trouvée capable de servir à la procréation de l'embrion, voire mesmement meslée et confuse, en tant qu'il est possible, avec ce que la femme aura rendu de sa part, et le tout tellement circui, environné et pressé de ce corps vulvaire, qu'il ne reste aucun lieu de vuide : si est-il que cela demeureroit inutile. quoy que deuement composé des trois principes, sel, souffre et Mercure, inventez par Hermès Trismegiste, représentez par Isac Holandois, et remémorez par Théophraste Paracelse Alleman, suffisamment garni des quatre éléments, qui sont l'air, terre, eau, et feu, approuvez par Hippocrate, louez par Aristote et receus des plus excellens Philosophes, voire mesmes des quatre humeurs naturels que les Médecins nomment sang, pituite, bile et mélancholie : si l'esprit divin n'intervenoit, aussi bien comme en la première formation de tout ce qui fut tiré du cahos, dont dit Moyse, que *spiritus Domini ferebatur super aquas*. Qui est proprement ce que Galen, au l. 2 de la *Semence* de l'homme,

appelle artisan, formant et engendrant toutes les parties qui sont en l'homme. Et que ce grand Mercure Trismegiste long temps auparavant avoit qualifié du nom d'esprit vivifiant l'espèce, gouvernant et dressant le tout, selon la propre et péculière dignité de chacune partie.

Cest artisan esprit auquel est resséante l'ame végétatrice, ditte nature, est triple : sçavoir est, naturel, vital et animal. Qui prenant pied et origine des trois principes, exprés transmis et envoyé avec cette masse élémentaire de la semence, par deue et expresse transmission, non seulement par une simple réflexion, comme quelques-uns ont estimé : est orné et décoré de la science de toutes les parties du corps auquel est il destiné. Occasion pour laquelle il fomente si bien, dispose, et élabore cette masse séminale, que de la meilleure et plus singulière partie d'icelle qu'il retire au centre, il constitue et establit les premiers traits, linéamens, et estain des parties du corps, dittes proprement spermatiques : qui sont pour lors si tendres, molles et délicates que pour facile intelligence les Grecs ont nommé tout le concept, χημα, puis ἔμβρυον, quand les parties sont jà formées.

Là peut-on premièrement voir trois petites bulles ou bouteillettes, reluisantes comme trois gouttes d'eau, renfermées dans leurs tendres pellicules, en forme de perles ou colostre, vrais rudimens des trois viscères principaux, sur et autour desquels cest estain et délinéamens des parties spermatiques sont formez. Dont quelques-unes commencent dans le quatrième jour à se noircir, comme se remplissants de sang naturel, les autres de sang vital, destiné à la future nourriture de tout ce petit corps, et les autres aussi reçoivent si promptement l'artiste élaboration, qu'au septième jour le tout est formé, s'il faut en cette part adjouster foy à ce

qu'en dit le divin Hippocrate. Puis par après est petit à petit réduit au désiré degré de perfection, ne cessans ces sages et sçavans esprits d'élever le tout à tel degré de parfaicte élaboration que besoin est. Jusques à ce qu'ils ayent rendu leur œuvre tellement avancé par deue préparation, que finalement il soit rendu capable de recevoir l'âme divine, pour son compliment : qui lors y est infuse par la toute puissance de celuy qui a créé l'univers. Ce qui est effectué en temps divers pour la variété des sexes. Car les masles s'en trouvent ornez le 30e ou 35e jour, et les femelles au 40e ou 42e jour, ainsi qu'Hippocrate rapporte par vrayes expériences, qui lui ont esté licites prendre en son paganisme. Lesquelles ne nous sont aucunement permises en la loy Chrestienne, pourquoy nous sommes contraints avoir recours à ce qu'il nous a tracé par escrit au l. de la *Nature de l'enfant*. Et lors, dit-il, sa grandeur peut égaler celle du petit doigt d'un homme. Ce qui est tenu pour constant au préjudice d'Aristote, autre Payen, qui ne veut que l'enfant au premier mois égale la grandeur d'un grand formi, et que le masle ne soit animé plustot qu'au 3e mois, et la fille au 4e. D'autant que telle opinion est rejetée par l'évidence mesme, et qu'il y a beaucoup de femmes qui disent avoir senti leurs enfants mouvoir au bout de six semaines. En quoy le curieux Vesal et diligent Colomb, conviennent bien avec Hippocrate jusques à à dire qu'au 3e mois l'embrion est grand comme la main d'un homme, puis augmentant tousjours, il se rend grand comme le pied d'un homme sur la fin du quatriéme mois et demi.

Aussi ce que le mesme Aristote dit, que l'enfant jetté dans l'eau, quand il est tiré du ventre maternel, au bout d'un mois ou six semaines, se résout et dissipe facilement, dégénérant en la nature de cet élément

aquatique, est trouvé fort aliéné de vérité, sauf l'honneur d'un si grand Philosophe. Car lors l'enfant, jà parvenu à la grandeur du doigt auriculaire d'un puissant homme, se remmolit bien en l'eau, comme un corps molasse et humide qu'il est, non toutesfois qu'il s'y résolve. Et ce qui est cause que toutes femmes ne le sentent pour lors mouvoir et agiter, ce n'est faute de deue conformation et de perfection, ains plustost cela provient en manque de ce qu'il ne se trouve en quelques-uns de force assez. Et n'est telle formicale grandeur notée en l'enfant qu'au 12e ou 13e jour au plus, comme remarque ce grand Dictateur en Médecine, en son livre *De Carnibus*, et aprés luy maistre Severin Pineau en ses *Observations*. Et ne faut faire doute qu'au bout du mois ou six semaines il ne soit bien parvenu au compliment de deue et entiére préparation, voire mesmes rendu capable de l'exception de l'ame. Et lors il ne faict que procéder en avant à l'augmentation et fourniture de sesdites parties, et signamment des charneuses, estant la masse du corps tousjours rendue plus grande par progrez de temps.

Je sçai qu'Aristote estime que le cœur est le premier vivant et dernier mourant. Mais cette opinion ayant esté suffisamment réfutée par Galen, qui monstre que cela est impossible pour le fait de la formation, d'autant que l'embrion n'a que faire de l'action du cœur pour le premier temps, comme n'en tirant l'usage de la respiration, et que lors le foye lui est nécessaire, comme estant le fouyer ou se cuist et digére la premiére nourriture, pour la convertir en sang convenable à son entretien et augmentation, qui par conséquent devroit estre le premier formé : je passeray outre, insistant à ce point que toutes les parties du corps sont formées en mesme temps, et par un mesme

moyen augmentées petit à petit, comme requert leur naturelle constitution.

Quant à l'autre portion qui est plus impure et grossière, comme provenant de cette mate matière oléagineuse et excrémenteuse, que nous avons dit servir de chariot et ayde, pour faire couler ce qui est plus pur, gloméreux, escumeus, et fulci des artisans esprits : elle est convertie en tuniques et envelopes pour servir de deffence, cloaque, list et coissinet à l'enfant, dont il est de toutes parts tellement environné, qu'il ne peut aucunement estre touché du corps de la matrice.

Ces deux tuniques sont deux en nombre, la première desquelles, qui est de toutes parts circuye de la matrice, et à elle adhérente, est dite χόριον, χόρεμα, *loculus*, *involucrum*, et enveloppe extérieur : la seconde est nommée ἄμνιον, ἄμνιος, agnelette et enveloppe intérieur, qui sans toucher la matrice, circuit et environne l'enfant de toutes parts. Laquelle, pour le fait des enfants masles, est particulièrement dite couverture ou armure, et aux filles, aube ou chemise.

La témerité vulgaire qui glose tousjours sur les œuvres de Nature, voire sans les cognoistre, estime que ceux qui naissent enveloppez de cette tunique agnelette, doivent être heureux. Ce qui pensa un jour causer la mort à une damoiselle Bolognoise. Laquelle estant accouchée d'un fils venu sur terre ainsi armé, et en estant la nouvelle portée au mary, par une des assistentes, qui adjousta, cuidant le resjouyr, qu'il estoit venu sur terre vestu de l'aube de Saint François, dont heur et félicité lui estoit désignée : cest homme, qui estoit entré en jalousie contre sa femme, de ce qu'il avoit veu un religieux de Saint François converser avec elle fort familièrement, jugeant incontinent en sa fureur jalouse, que cette aube devait prove-

nir de là : il monte à la chambre, où devant qu'on s'en peust appercevoir, il donna bon nombre de coups de poing à cette nouvelle accouchée, l'appellant putain et ribaude, et l'eust tuée en cette cholère, n'eust esté que les femmes là présentes le retindrent : qui luy donnans à congnoistre la cause de cest armure, luy levèrent cette boutade, le réduisant à son bon sens. Aussi à la vérité il n'y a non plus de raison à cette opinion qu'en la fantaisie de ceux qui croyent, que cette tunique portée par la personne la guarantit des coups et la rend invulnérable. Ce qui seroit bon à persuader aux poltrons, qui ont belles affres, non à ceux qui sont munis de bon et sain jugement.

Voilà l'ordre le plus ordinaire, qui est curieusement gardé par la sage Nature, lors qu'elle n'est retenue ou empeschée par le vice de la matière : qui est aucune fois si grand, qu'elle ne peut séparer ce qui est net et pur d'avec l'immonde excrémenteux et impur : à raison de la mauvaise et vicieuse constitution de la semence, soit de l'homme ou de la femme, voire quelquefois de tous les deux ensemble. Qui farcie et imbuée qu'elle est de quelque sang grossier et mélancholich, ne peut admettre la deue secrétion, élaboration et énergie de ces esprits, qui tousjours sages et fulcis d'une providence admirable, s'efforcent sans cesse d'amener le tout à sa perfection désirée.

Ce que ne pouvant effectuer, non plus que le cachet, qui poussé contre la cire dure, ou autrement pleine d'immondices, ne peut imprimer le caractère, ains seulement le marquant çà et là à son pouvoir y en donne quelques traits, mais fort obscurs, que celuy qui désire bien sceller et cacheter brisera promptement, pour à sa commodité trouvant autre cire propre former un caractère plus beau et parfait : aussi quand Nature trouve une telle semence impure retenue dans la ma-

trice, elle s'évertue, à l'aide des artistes esprits porte-caractères de l'homme, d'amener le tout à quelque perfection. Et de cest effort se voit réussir une membrane seulement, qui, pleine de vents ou de sang, enflera plus le ventre d'une femme en un mois, qu'un embrion en trois mois, qui est ce qu'on appelle mole, venteuse ou humorale : ou bien elle rendra une concrétion de sang semblable à un foye ou autre pulpe charneuse, qui est ce qu'on dit *mole charnue* : aucunefois s'y trouvent des veines intrinquées et meslées les unes dans les autres, qui rendent une mole variqueuse.

Quelquefois aussi sera formé quelque chose qui approchera plus à la figure d'un enfant, mais mal poli, mal figuré, auquel un membre sera en la place qui devroit estre occupée par un autre, comme si la teste estoit au ventre inférieur, ou le bras au lieu de la jambe, et ainsi des autres, que nous appellons figures monstrueuses, auxquelles se trouve mesmement telle defformité qu'elles représentent la figure d'autres animaux, voire mesmes des oyseaux. Dont est venue la fable des harpies, que les bonnes femmes disent qu'elles s'attachent contre la courtine du lict.

Je sçay bien aussi que Levinus Lemnius nous en rapporte une pareille histoire : mais cela est fort rare, dont par conséquent loy ne doit estre faite.

Et pour faire retour à nostre propos, quand Nature sent qu'elle a failly en ce qui estoit de son dessein, elle chasse cela à son pouvoir, tost ou tard, comme possible luy est.

Quand tels concepts ainsi mal formez sont rendus au troisième ou quatrième mois, voire plustost, les obstétrices les appellent *mauvais germes* : et quand ils restent plus long temps, comme il s'en est veu demeurer un an ou deux, sans pouvoir sortir, elles les

appellent *moles*. Mais à la vérité, il se trouve mesme cause en l'un qu'en l'autre : sçavoir est, les mauvais et vicieux humeurs qui se trouvent redondans soit en l'homme soit en la femme, dont la semence est inquinée et rendue imparfaite, comme cy-après sera dit sur la cause de la conception des hermaphrodits.

Ce que, outre la déduction des raisons, est recongneu par experience, quand nous voyons des femmes qui après avoir eu cinq à six mauvais germes, estans bien purgées, elles et leurs maris aussi, leurs humeurs modérez, et rendus tempérez par remèdes convenables, ont porté de beaux enfans. Puis venans à négliger le décent régime de vivre, et usage des purgations, dont on s'ennuye facilement, elles ont derechef recommencé à porter des faux germes ou moles, jusques à ce qu'elles ayent eu derechef recours aux remèdes plus nécessaires que plaisans. Et cela soit suffisant pour ce qui concerne la formation : faut maintenant passer outre au discours de sa nourriture et entretien.

Prévoyant cette sage Nature que l'embrion nouvellement formé de matière fluxile et facilement dissipable, ne pourroit subsister, si elle ne luy fournissoit et suggéroit subsistance propre à sa nourriture et entretien; désirant autant ou plus favoriser cette plante humaine que les autres plantes esparses pour ornement, en la partie supérieure de la terre, ausquelles, ainsi qu'elle esleve en leur faveur à la superficie de cette grande mère nourrisse, un suc doux, froid et humide, pour la laictue et citrouille, et au contraire un humeur amer, chaud et seic, pour l'absynthe et coloquinte et ainsi des autres, outre tout cela elle a donné à ces plantes des racines propres, pour en attirer par chois et élection ce qui leur seroit convenable : aussi, non contente d'avoir envoyé matière pareille de celle dont l'enfant a esté formé, qui est du sang jà altéré,

préparé et converti en semence génitale par des veines et artères qui sont esparses dans la matrice, comme cy-après sera dit, elle a encor, outre cela, fourny cette plante humaine de plusieurs veines et artères disposées en forme de racines d'arbres, qui ne servent qu'à choisir, tirer et porter la portion de ce sang, qui est plus suave, utile et convenable, pour l'entretien et nourriture de cette petite créature, qui non plus qu'une plante ne peut pour lors espérer aide d'autre aliment que celuy qui luy est suggéré par lesdits vaisseaux portiers. Le nombre et corps desquels a pour ce sujet esté appellé d'aucuns la *portière*, ou autrement *arrière-faix*.

Or sont ces vaisseaux portiers en telle et si grande quantité, si vous les considérez en leurs fibreuses extrémitez, qu'ils pourront bien estre dits infinis en nombre.

Desquels la sage Nature, prévoiant la délicatesse et foiblesse estre telle, que s'ils eussent esté directement portez au nombril de l'enfant pour communiquer ce qu'ils auroient reçeu de sang alimentaire, comme les lignes sont droit portées de la circonférence du cercle à son centre, ils eussent esté trop sujets à rompre, veu les grands efforts que Nature est souvent contrainte de subir : elle les a conjoints par anastomose, réduisant une grande quantité d'iceux en une moindre, et derechef cette-cy en un autre qui est encore moindre : ne donnant aucune relasche à cette réduction, jusques à tant qu'elle ait ramené toutes les veines qui s'y trouvent en un seul corps ou tronc, comme d'un gros pied d'arbre racineux. Distinguant et mettant dextrement à part toutes les artères, qu'elle a par semblable réduites en deux gros pivots ou troncs, le tout pour et en intention de porter le sang tant naturel que vital, qui à ce moyen ne fait que couler dans le corps de l'enfant.

Ce qui ne se pratique à l'aide de cotylédons seulement, comme quelques-uns ont estimé, qui, usurpent cette diction de *cotylédon* doublement : sçavoir est, pour un tubercule gros, comme un petit pois, qui survient en forme de prominence aux extrémitez des veines et artères, ainsi qu'on peut remarquer aux hémorrhoïdes qui surviennent au fondement, ou bien, comme il est de trop plus raisonnable, et correspondant à l'étymologie de la diction, pour une cavité qui se trouve en l'extrémité de la veine ou artère, aussi grande que pourroit estre celle que vous voyez en la cire molle, quand vous y avez imprimé et poussé dedans la moitié d'un pois. Car quoy que ces cotylédons se trouvent aux matrices des vaches et des juments, rien toutesfois de tel ne se trouve en celle de la femme, la configuration de laquelle est fort diverse de celle de la vache.

Ains seulement, ainsi comme la nourriture de l'enfant ne vient que des parties hautes de la matrice, dont aussi on voit pendre le tourteau, galetée, lict ou coissinet dont sera cy-après parlé, et non d'ailleurs : aussi void-on en ce fond de vulve, plusieurs autres rugositez et rudes aspéritez qui sont en la partie supérieure du chorion ou première enveloppe, vers le lieu où est cette galette, tarte, gatteau, ou coissinet, respondant tant naïvement et proportionnément, que l'une est receue dans l'autre, dont se fait une connexion telle et si naifve de la secondine avec la matrice, que les obstétrices ont souvent grande peine à avoir cet arrière-faix, après que l'enfant est sorti hors de ce clouaitre maternel. Et par l'immission que ces corps ridez ont les uns dans les autres, les petits orifices et bouches des fibreux racineaux de la portière, respondant dextrement aux petits rameaux des vaisseaux de la matrice, avec lesquels ils s'adaptent et joignent bouche à bou-

che, ils en tirent le sang nourrissier d'un autre nombre à nous infini, desdites veines et artères esparses par ladite partie supérieure, que la sçavante Nature a réduit à pareil nombre : correspondant la quantité de ce qui suggère à la quantité de ce qui succe et attire.

Dont la réduction estant faite comme dessus est dit, en trois corps ou troncs et gros racineaux : sçavoir est, d'une veine et de deux artères, se joignant avec eux un canal destiné à la vuide et excrétion de l'urine dit *ourachos*, dont cy-aprés sera traité, est composé ce qu'on appelle la corde ou vedille, qui estant couverte d'une membrane, laquelle ralie ces quatre corps en un, se trouve longue environ de deux coudes, et est introduite au centre de cette petite créature, qui est le nombril, pour lui porter sa future nourriture, et vuider tempestivement l'urine. Ne cessans ces corps veneux de continuer leur chemin, jusques à ce que la veine soit parvenue à la partie cave du foye, pour y desgorger le sang naturel : et que les artères n'ayent attaint les deux grands rameaux iliaques provenans de la division crurale, faite sur l'os sacré : où s'insinuans par les deux costez de la vessie urinaire, elles deschargent leur voiture de sang et chauds esprits vitaux, dont ce petit enfant tire la nourriture et entretien, à l'ayde des parties cy-dessus désignées.

D'autant que lors il ne mange ou respire par la bouche, et encor tire-t-il moins d'air par les narines, et luy sont ses poumons inutiles pour la respiration ; et le ventricule mesmes ne lui sert pour recevoir le futurs aliments, ny pour les cuire, digérer ou chylifier.

Et non contente cette docte Artisanne d'avoir rejoint, uni et annexé tant de petites fibres en corps ou racineaux plus gros, de manière qu'enfin elle les ait réduits aux trois pivots ou troncs cy-dessus désignez :

elle a encor à plus grande caution muni, farci et saburré les instertices desdictes racineuses fibres et petits vaisseaux, d'une chair molle, fragille et délicate, qui comme une tendre mousse remplit lesdits interstices, qui autrement fussent restez vuides entre ces réductions et réunions des corps veneux et artérieux : tant pour les affermir et roborer, que pour recevoir ce qui s'y pourroit trouver inutile et superflu.

Et encor, pour plus grande asseurance, elle a prudemment renfermé toutes ces ramifications, avec la tendre et algeuse chair qui les farcit et environne, entre les deux membranes ci-dessus nommées *choron* et *alantoides* ou *agnelette*, par des énervouations, petites aponévroses et fort subtiles pellicules, qu'elle en a tirées, dont elle a muni si proprement le tout, qu'il paroist à l'attouchement, que ce soit une chaudette tarte, ou molle gallette, qui ait esté là establie en forme de coissinet, pour appuyer la teste de l'enfant, dont aussi elle a tiré le nom de tarte, galette ou oreiller.

Lequel se trouve tousjours plus incliné d'un costé que d'autre, vers une des cornes de la matrice. Et y a mesmement un petit trou au milieu, respondant directement au pertuis de ladicte matrice, par lequel la femme rend sa semence génitale, comme si cette tomenteuse chair formée aux interstices desdictes ramifications devoit estre entretenue de ce qui peut descendre les cornes de la matrice, durant le temps que l'enfant est au ventre de sa mère.

Quant à la situation de l'enfant dans toutes ces envelopes, elle est telle, que la teste est réfleichie contre bas, ayant le menton fort prés de la poitrine, la face inclinant vers l'ombilic, comme s'il estoit curieux de voir le lieu par lequel sa nourriture lui est portée. L'épine du dos est courbée, le bras dextre est tellement fléchi, que le coude est au flanc, la main estendue de

son long sur le col, estants les doigts dressez vers l'oreille senestre.

Pour le fait du bras gauche, le coude obtient presque pareille situation vers le flanc dudit costé, que le dextre. Mais la main est située entre la poitrine et la gorge, le poulce estant réfléchi dedans. La jambe dextre est tellement située, que le talon touche la fesse gauche, et est le bout du pied relevé vers les parties génitales, de façon que du poulce il touche presque la jambe dudit costé dextre.

Mais pour le fait du costé senestre, il est bien autrement disposé. Car la cuisse est réfléchie en haut, tirant le genoüil en dehors, quasi comme pour faire place à la teste qui est inclinée à costé du genoüil dextre.

La jambe est estendue sur le ventre, tirant vers le costé dextre du thorax, tant que le talon approche près du métacarpe de la main dextre; que nous avons dit estre eslevé vers le col, et le pied se réfléchit soubs la gorge vers le menton. De sorte que l'enfant a une main d'un costé de la gorge, et un pied de l'autre. Le tout revenant à une figure ronde, inclinant aucunement sur le rond un peu oblong.

Voilà ce qui est cause de la force, agilité, et dextérité qui se trouvent ordinairement aux bras et jambe dextres, plus qu'aux senestres, pour avoir eu une situation plus droite et lieu plus éminent dès leur première formation. Aussi remarquent bien les tailleurs d'habits que l'espaule dextre est d'ordinaire plus haute et mieux formée que la senestre.

En telle sphérique ou ovale situation, il reçoit la corde ou vedille par dessus l'espaule dextre, s'il est situé dudit costé, ou par dessus la senestre, si en ce costé il est placé, qui s'allant rendre dans le nombril, luy porte le plus beau et meilleur sang, qui luy est envoyé et transmis du corps de la mère, non pas celuy

qui est corrompu et vitieux comme quelques-uns ont estimé, fondez qu'ils sont sur l'authorité mal entendue du Prophète Moyse, qui juge la femme immonde quand elle a ses purgations. Cela est à référer non à la qualité du sang, mais à l'opinion conceue, que l'âme résidoit au sang, et par conséquent que celuy qui perdoit son sang, perdoit son âme, occasion pour laquelle il estoit réputé immonde : comme noté est au chap. 15 du *Lévitique*.

Quant à ce que dit Hésiode, que la femme ayant ses menstrues est rejettée des bains publics : voire mesme Pline ou Columelle, qui tiennent que ce sang provenant des purgations de la femme, n'est seulement vicieux, mais aussi virulent, ce qui est, disent-ils, rendu manifeste, par ce que les jeunes plantes des vignes, qui en sont touchées, déseichent comme si elles estoient sidérées, les nouveaux germes des jardinages en sont bruslez, et les mirours infectez, et mesmement ce sang induit la rage aux chiens qui en goustent : cela doit estre entendu non du sang menstrual, mais plustost de celuy qui sort du corps de la femme après le part ou accouchement, qu'on appelle proprement purgations, ou vuidanges de l'enfant, comme a fort bien noté Real de Colomb. Lequel à la vérité est fort corrompu, comme estant le superflu, excrémenteux, et rebut de ce que l'enfant enfermé dans le ventre de sa mère a refusé et délaissé comme inutile : occasion pour laquelle ne pouvant recouler dans les grands vaisseaux, il est contraint de restagner et croupir dans les petits rameaux, qui sont entour la matrice, où par le long retardement et fascheux croupissement il acquiert une si mauvaise et vénéneuse qualité, que les femmes sont à juste cause rejettées du temple et bains communs, quand elles en sont infectées, les jeunes vignes et tendres germes en sont corrompus et sidérez : mais aussi la femme en-

court de très mauvaises, périlleuses et mortelles maladies, quand elle n'en est bien et deuement purgée.

C'est l'occasion pour laquelle on retient une femme six semaines en la chambre, après qu'elle a produit enant sur terre, à fin que tout à loisir, et sans que rien la puisse empescher, elle purge et vuide cette vitieuse superfluité.

Non que cette maligne saburre soit vingt et un jours à couler : car cela est ordinairement effectué dans la première semaine, en laquelle aussi la femme n'admet de parement, ornement, ny de fréquentation en sa chambre.

Mais par ce que dans ledit temps les purgations menstrualles surviennent ordinairement, voire mesmes le coulement de laict, en celles qui ne veulent ou ne peuvent nourrir leurs enfans de leurs mammelles. Qui sont trois purgations que peut avoir une femme en sa couche, dont les deux dernières doivent suppléer la première, ou elle n'auroit esté bien et deuement accomplie. Pour fuir les inconvéniens de laquelle et ce qui en pourroit réussir de mal, on donne les trois semaines entières à la femme, de la santé de laquelle on est curieux, auparavant que de la laisser exposer à l'air ambiant qui pour estre ordinairement trop impétueux en ces régions Septentrionales, pourroit causer la rétention de quelque portion de ce sang maling et vitieux, dont les longues et pernitieuses maladies seroient promues, que les femmes appellent *maladies de nittée* ou plustost de *littée*. Mais celuy dont la femme est dite fleurir, comme jettant du sang tous les mois, que Nature envoye exprès, non comme excrément, ains comme futur aliment propre pour nourrir et entretenir l'enfant, qu'elle est jugée capable de concevoir, quand ce sang commence à paroistre, qui est sur l'an quatorzième de son aage pour le plus ordinaire, il est fort bon et

louable, voire du meilleur qui soit au corps de la femme. Il ne rend la femme immonde, ny rejetable du temple, société, ou bains publics, il ne gaste les jeunes plantes et tendres bourgeons, qu'il pourroit plustost ayder et favoriser si on y en mettoit : ains est fort bon et louable, comme tesmoignent Hippocrate et Galen aux livres qu'ils ont composez de la semence. Où ils le comparent au sang d'une victime sacrée. Or estoient les victimes sacrées des idolatres prises des plus beaux, sains et parfaicts animaux, qui fussent en leurs troupeaux, aagez d'un an ou de deux pour le plus ordinaire, qui par conséquent rendoyent du sang bon et louable en perfection. C'est pourquoy, dit le mesme Galen, au l. 3 de la *Cause des symptômes,* que ce sang menstrual pèche en quantité seulement. Et seroit une grande témérité, dit ce divin Hippocrate aux livres de la *Nature de l'enfant* et premier des *Maladies des femmes,* d'estimer que l'enfant ne soit nourri du plus beau, pur, et meilleur sang qui se puisse trouver au corps de sa mère. Je ne dy pas qu'en quelques femmes particulières le sang des menstrues, ou purgations coulantes par chacun mois, ne se trouve tant infecté et corrompu, qu'il imite aucunement la malice et cacexie du sang lochial : quand il advient qu'une partie malade, ulcérée ou autrement intempérée, resséant au corps de la femme, se décharge sur la matrice, pour par ceste partie-là, comme par un émonctoire convenable, chasser et jetter ce qui luy est inutile, superflu et nuisible. Mais cela advient seulement aux corps infectez de quelque maladie en l'intérieur, qui au moyen d'une telle vuide restent sains, ou pour le moins tellement disposes, qu'ils ne laissent d'avoir libre fonction de toutes leurs autres actions, fors et réservé de la principale et plus noble, qui est requise de la matrice : sçavoir est, de la génération et décente promotion de lignée. Car en telles femmes

ausquelles la matrice sert de cloaque ou émonctoire, la semence est ordinairement inféconde, qui ne peut servir à la procréation. Et s'il advient que par la grande perfection et excellence de la semence virile, qui sera receue et admise dans tels émonctoires, coopérant une telle quelle portion séminale, que la femme a peu rendre de soy, la conception soit faicte, il s'engendre des mauvais germes ou moles, et si de cas fortuit l'embrion est engendré, voire mesme l'enfant formé : il est infecté et gasté par un sang tant corrompu et inquiné de mauvaise mistion, de sorte qu'il ne peut estre porté à terme. Ou s'il y parvient, il est maladif et ne peut obtenir longue vie en bonne santé. Car Nature peut bien abuser de cette partie pour en faire un émonctoire, non pas faire que servant à l'un elle puisse estre utile et convenable pour l'autre.

Laissant donc à part ce qui est de mauvaise habitude et desreiglement tel, que le verger du genre humain soit destiné à une orde sentine, je puis asseurément dire, avec ces lumières de Médecine, que la semence génitale de la femme et la nourriture de l'enfant sont promus du sang plus beau, pur, net et parfaict, qui soit au corps de la femme gaye, saine, gaillarde, et de bonne habitude, lequel court et flue du verger humain, quand tous les mois le féminin Astre de la Lune entre en sa plus grande force et vigueur, qui est sur la plénitude, quand, pour estre la partie qui nous regarde plus illustrée des rayons du Soleil, nous disons qu'elle est pleine. Ce qui la rend plus énergique à cause de l'exception desdits rayons, qui venans à se réfléchir sur ce dense corps lunaire, augmentant la force qu'il a sur les corps féminins, qui au témoignage d'Hippocrate, l. 1 des *Maladies des femmes*, sont plus chauds que ceux des hommes, et ce encor principalement entour les cotylédons de la matrice, comme il veut au l. 1 de la *Manière de vivre*.

Les effects duquel se remarquant plustost aux corps plus sains, tendres, et délicats, quels sont ceux des filles et jeunes femmes, c'est pourquoy ils sont plustost rendus turgides, et par conséquent coulant de cette sanguine excrétion, ce qui advient environ la première quadre de la Lune.

Mais en celles qui ont le corps plus endurci, et par conséquent n'admettent si facilement l'impression des énergiques rayons de ce corps céleste, elles peuvent à peine estre induites à ces purgations menstrualles, jusques à ce que la Lune estant parvenue à sa plénitude, elle commence à obtenir encor plus grande force sur les corps humides, renfermez sous son ample chappe.

C'est pourquoy les femmes jà inclinantes sur l'aage n'ont leurs purgations jusques à la pleine Lune, et encor bien souvent soubs la dernière quadre, et ce principalement quand il y a en leurs corps quelques mauvaises humeurs qui les molestent, dont est venu le commun proverbe :

Luna vetus veteres, juvenes nova Luna repurgat.

La vieille Lune purge les femmes aagées,
En la nouvelle sont les jeunes purgées.

Aussi voit-on oculairement que ce sang coule tant beau, rouge et vermeil que rien plus. Non seulement comme superflu, ou bien qu'à raison de sa crudité, comme froid et humide il soit rendu fluide.

Est aussi noté qu'il coule en plus grande quantité, quand il est favorisé de l'exercice du corps, voire mesme laborieux, ou bien par l'usage des médicaments qui aydent cette purgation, qui tous sont chauds et secs. Pourquoy il ne le faut tenir intempéré, en froidure et humidité, ains plustost croire qu'il soit transmis exprès

par une divine providence, aussi bien comme la semence génitale, pour la propagation de l'espèce, et que la vuide et facile coulement d'iceluy, provient plustost de chaleur que de froidure, comme estant un sang artérieus, et par conséquent rempli et fulci du chaud esprit vital, qui aussi n'est participant de l'epesseur, tardité, et froidure du sang naturel.

Ce qui nous est rendu manifeste par ce que la Nature sage et provide entreprend lors de la formation de l'enfant : quand elle produit deux corps artérieus, pour porter ce sang vital dans le corps de cette petite créature, un chacun desquels est aussi gros et ample comme le tronc de la veine qui y est unique. Puis donc qu'il y a plus de sang vital, qui n'est jamais dégarni des chauds esprits cordiaux : il faut croire non seulement que ce sang est fort bon et louable, qu'il n'est superflu, mais providement envoyé, et finalement qu'il n'est rendu fluide pour estre crud, aqueus, ou séreus, mais pour estre plus spirituel et artérieus que naturel. Aussi voyons-nous que ce sang ne se perd plus, comme font les autres excrémens, lors que la femme a conceu et est grosse d'enfant, ou bien quand elle le nourrit de ses mammelles. Le laict mesmement qui en est formé n'est froid, ains plustost chaud au premier degré. Et s'il est retenu contre le gré de Nature, il engendre des maladies chaudes, il n'est donc superflu, il n'est excrémenteux, il n'est crud, il n'est trop séreus : ains chaud et spiritueus, envoyé exprès par celuy qui veut resarcir la mortalité de l'homme, par la persévérance et propagation de son espèce.

Et quoy qu'il soit tel, si est-il qu'il ne se trouve relevé jusques à tel degré de perfection, que ces artisans esprits destinez à la préparation et structure de ce petit corps, voire mesmes les facultez naturelles qui y sont induites, n'y trouvent quelque superfluité : quand

plustost, favorisez qu'ils sont d'une grande sagacité et heureuse cognoissance, de ce qui est requis pour l'entretien de cet œuvre nouveau, ils tirent et choisissent seulement ce qui est plus pur, net et parfait de la quantité du sang qui se présente, baille son nom et s'offre de s'employer à l'édification, establissement, entretien et nourriture de ce temple humain. Ains il s'y trouve quatre sortes d'excrémens, qui le maculeroient et offenceroient grandement, si les facultez naturelles n'y donnoyent bon ordre. Le premier desquels est le sang mauvais, impur et féculent, qui comme inutile et trop pernitieux est délaissé dans les veines de la matrice, dont après que l'enfant est venu à la lumière de ce monde, il est jetté hors, par le coulement qui survient à la femme, dit purgation de l'enfant, *lochia*, lequel continue cinq ou six jours à couler abondamment, puis se modérant flue petit à petit, favorisé qu'il est par les menstrues muliebres et laict recoulant bas, en celles qui n'alaittent leurs enfants, comme cy-devant dit a esté. Le second est celuy qui est rejetté après la première cuisson faicte dans le foye de l'enfant, lequel est envoyé dans les intestins par la veine porte de couleur noiratre, par le siége de l'enfant durant la première semaine de sa naissance, lors que de la couleur d'iceluy il est dit poisser. Le troisiesme, est l'excrément de l'urine, qui coulant de la vessie urinaire, par l'ourachos qui est au fond d'icelle, que nous avons cy-devant dit estre couvert de mesme enveloppe, avec les deux troncs d'artères et le canal de la veine umbilicaux, passe par le nombril, pour s'aller rendre entre les deux tuniques ou enveloppes de l'enfant, dites *chorion* et aignelette, où occupant tout le reste de l'interstice qui n'est rempli des fiebreux rameaux, tendres racineaux des veines et artères, et de la molasse carnosité qui de toutes pars luy est interposée, et comme d'un légier

duvet parsemée, à ce moyen le lict puérile est rendu complet et entièrement formé.

Et au moyen de cette urine, qui supporte ce tendre et délicat germe humain, quasi comme s'il estoit porté sur la membrane aignelette ainsi que dans un petit équif ou bateau, il n'est aucunement blessé de la fermeté de la matrice où il est enclos, et encore moins de la dureté des os qui la supportent et deffendent vers le bas.

Sans toutesfois que cet excrément séreux puisse entrer parmi ces ramifications de veines et artéres constituans la tarte, galette ou coissinet, d'autant que toutes ses parties latérales sont garnies de tenues pellicules, et petites aponévroses, qui l'empeschent de ce faire, de peur que par son acrimoine, il n'offence les petites et capillaires fibres de ces tendres et délicats vaisseaux.

Le quatrième et dernier desdicts excréments, est ce qui est vuidé par l'habitude corporelle du corps enfantin, lequel est ténu et fulgineux, aéré et vaporeux. Quant à ce qui représente la nature d'exhalation, il se dissipe et perd facilement par l'insensible transpiration, à laquelle ne répugnent les pores qui sont au corps de la mère, comme assez amples et larges pour leur donner passage.

Mais ce qui s'y trouve de plus aëré, vaporeux et ressentant la nature de la sueur, est gardé et retenu entre la tunique aignelette et le corps de l'enfant, dont cette tendre et délicate créature est aussi gratieusement supportée, qu'une boule qui se void nageante sur l'eau.

Voilà quelle est la formation, structure et constitution de cet enfantin bastiment, et délicate plante humaine, quelle est la composition de son lict, quelle est sa nourriture et entretien : que nous laisserons maintenant reposer, pour entrer en la considération de le recevoir doucement en la lumière de ce monde, où il

trouvera moyen de respirer souefvement l'air qui nous environne, et tirer usage des narines, bouche, estomach, et autres parties qui luy estoient inutiles dans le ventre maternel : comme de fait il n'en tiroit pour lors usage quelconque.

CHAPITRE XVIII.

Comment les femmes se doivent comporter approchant le terme de leur accouchement.

S'il y avoit des femmes qui dissent ne sentir aucun mal, ny douleur, quand le multiplex vient à sortir, comme il s'en trouve qui disent n'avoir aucun plaisir à la culture de leur verger, quoy que ce soit contre la vérité, sauf leur révérence, et signamment aux coups qui ont telle énergie que la multiplication en provient : je ne me travaillerois d'ajouster les chapitres prochainement suivans.

Mais puis que le faict se porte ainsi comme dit le divin Platon : Que le bien et le mal, joye et tristesse, fortune et mal-heur, plaisir et douleur ont telle connexité ensemble, qu'il semble à voir d'une contiguation, assemblage ou chevillement de deux chevrons, qui doivent servir aux deux pans ou costez de la paume et couverture d'un bastiment : de telle sorte qu'estant parvenu à la sommité de l'un, on tombe en l'autre : et ne peut-on avoir quelque grande et signalée félicité, qu'on n'entre sur le point d'encourir l'infortune : et par conséquent, que les femmes ne peuvent avoir de plaisir à la culture et semaison de leur verger naturel, qu'elles n'encourent le danger d'y sentir de grandes et atroces douleurs. Et veu cette connexion de ces deux chevrons

Platoniques qui est au feste de la maison, où se trouvans d'un costé en tristesse, misère et douleur, elles renoncent bien à la painture, et disent qu'elles ne se serviront jamais d'uu tel laboureur. Mais si on leur en parle quand elles ont passé le feste, et se trouvent de l'autre costé, elles repartent que les paumes des maisons regardent diverses régions, que ce costé où elles se trouvent est soufflé d'un autre vent, et battu d'une pluye plus douce et moins orageuse, pourquoy elles perdent la mémoire de leurs douleurs et angoisses à cette occasion : ainsi qu'elles sont fort dévotieuses à l'endroit des hommes, j'entends de leurs maris, et qu'elles se monstrent tousjours de bon appointement. J'ay estimé estre de mon devoir, l'occasion se présentant de l'exposé des richesses de leurs cabinets, et des huis, portes, serrures et clefs dont on fait ouverture pour engendrer, d'enseigner aussi par quelle manière on en doit avoir, recevoir, et tirer ce qui y a suffisamment tardé. Sachant bien qu'en cela je ferai plaisir à toutes, leur donnant aussi bon moyen d'aider aux obstétrices et gardes à les bien servir, comme elles favorisent et aydent leurs maris à les bien et tempestivement payer.

La curiosité et diligence que j'ay apportée à la perquisition des braves et signalez Autheurs, pour en extraire ce présent traicté, conférence sur les choses plus particulières que j'ay eu exprés avec plusieurs obstétrices ou matrones, et finalement l'expérience tant domestique qu'estrangère que j'en ay peu avoir : font que pour bien et deuement favoriser, et secourir ce gratieux et amiable sexe, en ses plus griéves et atroces douleurs, j'ay trouvé convenable de diviser en trois, l'exposé du ministère et service qui luy est requis pour le fait du part et accouchement. A fin de le rendre utile et convenable, non seulement à la vilageoise, mais aussi à la damoiselle, dame et Princesse, de telle sorte

que chacune d'icelles en puisse compétamment estre aydée, secourue et favorisée. Et seront ces trois pars de division employées en la contemplation de ce qui est requis et convenable de faire devant, lors, et après l'accouchement.

Pour le fait de ce qu'il est besoin de faire auparavant qu'une femme soit preste de rendre son enfant à la lumière de ce monde, considérera en premier lieu l'obstétrice, si la femme à l'ayde et gouvernement de laquelle elle est appellée, se trouve forte et robuste, ou débile, flouette et fragile. Ce sont les deux poincts ausquels elle doit réduire tout ce qui est de la considération de tant de tempéraments, naturels, coustumes, usages, dispositions, et habitudes particulières, qu'il n'y a moyen de les pouvoir autrement exposer sans confusion.

De celles qui sont fortes et robustes, les unes se trouvent d'une telle et si bonne habitude, que sans estre aydées par artifice quelconque, elles rendent facilement leurs enfans sur la terre, de telle sorte que la matrone ou obstétrice, n'a qu'à recevoir l'enfant, pour faire et pratiquer envers luy ce qui est requis. Occasion pour laquelle elles ne méritent autre particulière contemplation.

Mais quand il avient qu'en cet hommace et virile habitude, elles se trouvent seiches ou trop serrées comme sont beaucoup de femmes aagées, nourries et élevées au travail, soit qu'elles ayent esté mariées vieilles filles, soit que Dieu ne les ait favorisées de lignée, si tost qu'elles eussent désiré, ou qu'ayans eu enfans en leur plus tendre jeunesse, elles se soyent trop remplies d'un sang gros, mélancolique et féculent : en ce cas, pour éviter que la trop grande siccité et dureté des parties ne résiste à la dilatation telle que requise est à ce suiet, ou bien que le gros sang, visqueus, espais et ressentant

trop de la cacexie mélancolique, ne puisse librement couler après l'accouchement, pour faire et accomplir les purgations lochiales requises et nécessaires après le part, dont tant de longues et difficiles maladies sont promues, que les femmes disent venir de nittée (j'aimerois mieux dire de *littée*), que finalement la mort et dernier période de leur vie en dépend : lors il est bien requis de les entretenir et nourrir d'aliments froids et humides de leur faculté et puissance, sinon tout le temps de leur grossesse, à tout le moins un mois de temps auparavant qu'elles soyent prestes d'accoucher, à quoy nous restraindrons le temps qui précède l'accouchement, à fin que les femmes ne se trompent en la lecture de ce discours, pour ce qui est des autres saisons. Leur nourriture solide sera donc prise pour lors, de chairs de veau, aigneau, chapons, poulets, perdrix et autres semblables, plustost bouillies et altérées avec les laitues, ozeille, buglose, bourrache, épinars et autres semblables herbes potagères, dont elles prendront souvent les bouillons, qui leur seront plus propres qu'estant fricassées, grillées, rosties, ou cuites entre deux croustes. Car en cette sorte elles seroient de plus difficile digestion et engendreroient des humeurs gros, visqueus et aliénez de ce que nous désirons. Et au cas qu'on leur donnast de ces viandes rosties et cuittes en leur humidité propre, on leur fera des hachis qui seront accomodez avec un peu d'eau, de verjus, sucre et canelle, laquelle a cela de particulier de donner meilleur et plus facile accouchement. Les poissons doux comme carpes, truites, vives, mellancs, éplans, et autres semblables, ne leur seront inutiles, accomodez qu'ils seront avec le beurre, sucre et canelle. Les raisins, pruneaux et autres fruicts rafraischissans et humectans prins en médiocre quantité ne seront inutils.

Au contraire elles éviteront les aliments trop chauds

et secs, ou qui peuvent engendrer un sang mélancholique, grossier et adulte : comme sont les chairs de bœuf, liévres, morue, anguille et autres de pareille nature, principalement quand elles sont salées et espissées : pastes de venaison, cervelas, jambons de Majence, et autres semblables. Les légumes, formages, aux, oignons, coings, coignasses, noix avelaines, noisilles, nèfles, comme aussi les œufs durs, leur sont contraires. Pour les liquides, elles doivent user de cidre, bière, tysane, ou bouchet, et quelquefois de vin blanc, ou bien du clairet fort paille, qui porte peu d'eau, que les Grecs appellent ὀλιγοφόρον. Fuyant les vins rudes, aspres, forts et trop couverts, quels sont ordinairement les exotiques et estrangers. Dont elles seront servies à leur appétist, sans s'abstenir beaucoup de boire, car cela humecte grandement. Il vaut mieux qu'elles facent bon nombre de repas, que moindre : ayant égard toutefois à l'habitude particulière et tolérance de l'estomac, qu'il ne faut jamais trop charger, pour éviter le vomissement, qui lors est fort contraire. Elles doivent souvent exercer leur corps, sans toutefois user de violence, et ce en air plustost chaudet et humide, qu'en celuy qui seroit froid et sec. Elles donneront ordre que leurs excréments communs soient tempestivement et journellement rendus. Et en cas de rétention, se feront donner par intervalles des clystères rémollitifs, qui admettront pour tous laxatifs le miel violat, pariétal, pulpe de casse ou diacassia, avec le beurre ou huile de lis, de violes ou d'amandes douces. Par intervalles aussi elles prendront six drachmes de pulpe de casse, avec une once et demie de syrot de violes ou de jus de roses, tost aprés humeront un potage humectatif et réfrigératif, non tant pour empescher que cette quantité de casse ne leur tourne en nourriture, que pour la dilayer en l'estomac et tousjours

humecter le corps de plus en plus. Ou bien leur seront données deux onces de bonne manne de Calabre en un bouillon de chapon.

Durant ledit temps d'un mois il sera bien convenable de leur oindre l'abdomen ou bas ventre, aines, intérieur des cuisses et région de l'os sacré, avec huyle de lis, ou d'amandes douces, axonge d'oye ou de canard. Ou bien sera faict le liniment suivant : Prenez huile de lin et d'amandes douces, de chacun une once, axonge de poulle et de canard, mucilages de racine de guimauve et de semence de fenugrec tirez en eau, de chacun demie once; meslez le tout et faites liniment, pour oindre soir et matin les parties susdites. Cest un remède fort excellent pour cet affaire que l'axonge d'oye tirée à petit feu. Et en cas qu'on désirast d'avantage humecter, faut prendre une poulle bien grasse, et sans la larder, la faire rostir de loin à petit feu, tant qu'elle soit bien deux heures à cuire, puis se servir de la recepte comme dessus.

Approchant le terme de leur couche comme de six à sept jours, il sera bien convenable de les mettre en un demi bain, qui sera faict avec la décoction de fueilles de laictues, maunes violes, senesson, paritaire et melitot, semence de lin, pepons, fenugrec et citrouille, dans lequel elles entreront deux fois le jour, voire trois : le matin, sur les quatre à cinq heures du soir, et aucunefois à midi, non pour y demeurer long temps, ains seulement demie heure au plus, pour tousjours faciliter de plus en plus la dilatation des os ilion et pubis, autrement dits des Iles et barrier ou berteran. D'autant que ces os des iles sont plus resserrez contre l'os sacré en celles qui sont jà aagées, trop seiches, dures et hommaces, qu'aux autres desquelles l'habitude est plus molle, tendre et délicate. Cessant laquelle, il est impossible que le part et accouchement naturel puisse estre bien

et deuement fait : ainsi qu'il est montré et suffisamment prouvé par Severin Pineau en ses *Observations*, où il veut que la dénomination de *sacré* ait esté donnée à cet os postérieur, situé au bas des lombes, à raison que par un aide sacré et divin, il s'écarte et sépare des os des iles, pour donner libre voye et passage à l'enfant, qui autrement ne pourroit estre en santé rendu à la lumière de ce monde.

L'eau n'en doit estre fort chaude, ains seulement d'une chaleur tempérée, comme pourroit estre le laict sortant du pis de la vache, voire encore moins. Car il suffit en ce d'une chaleur tant modérée, que l'eau par sa froidure n'induise des tranchées. A l'entrée du bain on leur donnera un bouillon fait de la cuisson d'un chapon ou poulet, altérés avec les herbes susdites, où il sera bon d'adjouster un jaune d'œuf, avec un peu de saffran et de canelle. A l'issue du bain, elles seront mises au lict et les susdictes parties ointes avec le liniment, ou une des huyles, axonges et mucilages cy-dessus spécifiez. Et au cas qu'il se trouvast ou recognust en la femme quelque débilité, qui l'empeschast d'entrer au bain, on préparera dans sachets les herbes et semences cy-dessus désignées, qu'on fera bouillir en eau, pour fomenter tant le bas ventre, que la région de l'os sacré et intérieure partie des cuisses, l'espace de six jours soir et matin. Sinon on mouillera des esponges ou feutres dans la décoction, pour faire ladicte fomentation. Et après l'application desdits sachets ou éponges, on usera des huiles ou liniments, comme dessus est dit. Car par ce moyen elles fuiront les longs et laborieux travaux, violentes tranchées et maladies longues, pernitieuses et mortelles : estans les purgations de l'enfant, rendues coulantes et fluides, ainsi comme nature requert. Quant à celles qui seront flouettes, tendres et délicates, elles useront d'aliments de fort bon suc et

nourriture, fuyant l'usage des remollitifs, qui les pourroient plustost offencer que favoriser : à raison que leur mollesse et débilité vient et procède souvent de trop long repos corporel, en oysiveté et tranquilité d'esprit, voire mêmes quelquefois de catharre intérieur, qui flue et descend sur la matrice, dont elle est rendue plus humide et coulante que besoin n'est. Occasion pour laquelle plusieurs d'icelles sont contraintes de garder la chambre, et fuir les exercices, quoy que médiocres, voire mêmes souvent de se tenir couchées au lict, et user d'odeurs soëf flairantes pour faire un peu élever la matrice, et éviter l'accouchement prématuré. Et ce encor principalement quand elles auront eu quelques décharges auparavant. Car il advient souvent qu'une femme se déchargera en même temps et nombre de mois et semaines, qu'elle aura eu sa décharge précédente, si elle ne donne ordre à se contregarder. Ce qu'advenant il sera besoin outre tout ce que dessus, de leur faire porter sur les reins l'emplastre dit *comitissæ* ou *contra rupturam*. Quant à ce qui doit estre observé par elles toutes en général, est qu'elles se doivent garder de s'asseoir les pieds en pendant ou situez en croix une jambe sur l'autre : car cela rend les enfans difformes et les travaux laborieux, à raison de la compression des muscles du ventre, qui les offence grandement. Elles doivent aussi fuir l'usage des coches, carrosses et charrettes, pour se faire porter en quelque lieu que ce soit : au lieu dequoy elles doivent plustost user de haquenées ou litières. Fuiront les danses et ballets, et signamment elles se garderont de danser des voltes et courantes, danses tant pernitieuses, qu'il semble à voir que l'ennemi du genre humain les ait inventées exprès, à la faveur de celles qui trop frétillardes s'abandonnent lubriquement à des ruffiens et paillards : pour à l'aide d'icelles promouvoir des décharges. Dont j'ay veu arriver des cas

tant luctueus et lamentables à des damoiselles et dames honorables, qu'elles ont esté à ce seul sujet privées d'avoir lignée et successeurs provenans de leurs corps. Elles doivent aussi fuir toutes occasions de vomissemens, et grandes évacuations, et signamment de perte de sang, soit par le nez, hémorroïdes, ou qui pire est par la matrice.

Doivent aussi éviter toute frayeur, cholère, mélancholie, et autres violentes passions de l'esprit, qui souvent causent décharge. Se garderont aussi d'avoir les yeux trop attentivement fichez sur quelques pourtraits, choses estranges et formes non usitez, soit en plate painture ou sculture. Pourquoy je trouve celles-là sages qui ostent de leurs chambres les tapisseries et tableaux où telles figures ayent esté pourtraites, pour éviter que la mémoire ne s'en imprime par trop en leur esprit. Car combien que cela n'ait en elles tant d'énergie comme aux premiers temps de la grossesse, si est-il qu'il s'en imprime toujours quelque chose, qui peut offencer les corps des enfants, soit en couleurs vitieuses, ou perverses et déreiglées cogitations qui occupent l'esprit. Les assistans doivent fuir aussi de raporter nouvelles tristes et facheuses, concernans les divers inconvéniens, infortunes, cruautez et autres choses estranges qui se peuvent présenter. Et si quelque chose de tel s'offre par cas fortuit à l'object, ou se représente en l'esprit, celles qui seront sages effaceront ceste passion à l'ayde et faveur de la raison, qui est l'unique médecine de telles pertubations.

Les aliments aussi non usitez et qui n'ont point d'affinité en substance ou tempérament avec le corps humain peuvent grandement offencer, sinon les corps des mères, à tout le moins de leurs enfans, qui comme tendres plantes enracinées en un jardin, sont contraintes de tirer aliment du suc qui s'y présente. Lequel

venant à estre aliéné de la nature de la plante, la fait bien tost mourir. Et par conséquent que l'enfant qui est une plante humaine, et qui n'a lieu spatieux pour estendre ses racines, comme la plante d'un jardin, qui peut tirer de tous costez, sera bien plustost offensé, veu qu'il est contraint de tirer sa nourriture de la mère seule, qui le peut à ce moyen bien tost corrompre et vitier, voire mesmes empoisonner, si elle ne se retient et cohibe en ses appétits déréglez et désordonnez : devenant à ce moyen meurdrière et homicide, de ce dont elle devoit estre mère et soigneuse garde. Et encor en cas de nécessité, qui peut aucunes fois estre telle, que nonobstant l'obstacle de la raison, la femme sent retirer son désir hors de sa puissance, on fera en sorte que les souhaitez aliments estranges et pernitieux seront tellement tempérez et corrigez par sauces, préparations et condiments idoines et convenables, que l'incommodité qu'ils peuvent apporter soit moins pernitieuse : si que son esprit soit content, son corps moins offencé et celuy de son enfant gardé.

Pour les exemples qui concernent ce sujet, j'en représenteray deux d'un nombre infini qui s'y rapportent, dont l'un fait pour les nouvelles extérieures, l'autre pour l'appétit desreiglé. Marc Aurelle rapporte que Macrine, femme de Torquate, Consul Romain, qui estant enceinte lors que son mary estoit allé pour la République, combattre contre les Volsques, fut advertie par ses domestiques, qu'un Egyptien n'ayant qu'un œil seul au milieu du front, passoit par la rue, et à l'instant fut saisie d'un fort grand désir de le voir. Ce que ne pouvant effectuer, pour la grande continence en laquelle elle avoit vescu jusques alors, qui estoit telle, qu'elle ne se montroit jamais en public, encores moins mettoit-elle la teste à la fenestre regardant sur la rue publique, en l'absence de son mary,

combattue et vaincue qu'elle fut de ceste violente pertubation, elle mourut soudainement. Dont le Sénat attristé, pour la cognoissance qu'il avoit de la valeur du mary et grande continence de la Dame, faisant peu de temps après quelques édicts en la faveur des Dames Romaines, qui s'estoient montrées fort libérales en la grande nécessité et indigence de la République : ordonna entre autres choses, qu'on ne pourrait ny oserait refuser à l'advenir à une femme enceinte, aucune chose qu'elle demandast honnestement et licitement.

Pour le fait de l'appétit des viandes, j'ay veu une femme qui pour avoir eu un extrême affection de manger d'un turbot, et ne pouvant lors effectuer son désir, engendra un enfant, qui avoit la bouche faite presque en la façon d'un turbot, dont elle ne référoit la cause à autre chose que ce qu'elle avoit eu désir, de rasasier son estomach de ce qu'elle souhaittoit. J'ai levé ledit enfant sur les fons de baptesme, qui ne vesquit pas longuement.

Je sçay que telles vitieuses formations ne se font si tard, qu'un mois devant l'accouchement dont est maintenant question. Mais ce nonobstant il en peut venir d'autres inconvénients. Il se raporte plusieurs autres exemples sur ce fait, comme de celle qui désira manger de la chair du bras d'un boucher qu'elle voyait gras et poly, de celle qui souhaitta manger des charbons, autre du plastre, et choses semblables, que je laisse arrière pour cause de briéveté. Veu d'ailleurs que les femmes les sçavent fort bien représenter, à fin de faire qu'elles soient plus promptement obéies. Et en outre elles donnent cours à un vulgaire proverbe, qu'à celuy qui dénie quelque chose à une femme grosse d'enfant, dont elle ait désir, il luy vient un orgeol en l'œil. Orgeol est une petite tumeur grosse comme un grain d'orge qui surcroist en la paupière de l'œil, qu'on ap-

pelle autrement *grando*, gresle, parce qu'il semble à voir ceux qui en sont incommodez, qne quand ils viennent à fermer l'œil, ils voyent tomber quelque goutte d'eau ou brin de gresle. Et est ce tubercule plus ennuieux que dangereux. Mais si on leur demande que c'est à dire, elles réspondent que c'est quelque grand mal que Dieu envoye à la personne, en punition de ce qu'elle auroit dénié cruellement ce qu'on luy auroit demandé par courtoisie, dont inconvénient de mort peut survenir à l'enfant.

Celles qui sont sujettes à perdre leurs enfants, doivent fuir l'usage de chamœmile ou charmière, tant en clistères que bouquets qu'on leur baillera à sentir : fuir aussi l'usage de safran et de canelle, qui les pourroit à ce provoquer. Et cela suffise pour ce qui doit être fait avant que la femme soit accouchée, aprochant le temps de son part.

CHAPITRE XIX.

Comment il faut accoucher une femme.

TOUCHANT ce qui est à faire au temps de l'accouchement, nous ne prendrons règlement sur la quantité du temps qui s'est écoulé depuis la conception : par ce qu'il se trouve beaucoup plus long aux unes qu'aux autres, non à cause de ce qu'une femme est toujours de bon appointement, et se trouve en tout temps preste de bien faire, voire fust-elle grosse jusques à la gorge, comme dit Joubert. Car ce qui est une fois admis dans la matrice, ne peut par ce moyen estre accéléré, sinon en cas de décharge et perte d'enfant, ou autrement retardé, pour avoir esté ébranlé, veu que Nature avance tousjours son œuvre à perfection, et n'est son action sursise par tel esbranlement. Mais d'autant qu'il y a une si grande variété de meurs, tempéraments et habitudes particulières en l'homme, tant de diverses dispositions en la matrice de la femme, à raison du sang menstrual y survenant, et finalement une telle constitution qui se trouve aux enfants, pour l'aptitude de la matière dont ils sont promus, que la femme n'a de temps limité et préfix pour rendre son enfant sur la terre, comme ont les femelles des autres animaux, desquelles le terme est tant asseuré, que ceux

qui les gouvernent le peuvent désigner à deux ou trois jours près, sans aucunement faillir. Où au contraire nous trouvons histoires raportées par autheurs signalez et gens dignes de foy, qui nous font tenir pour constant, qu'une femme peut engendrer et produire sur terre un enfant viouge au cinquième, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e et 14e mois. Dont faut colliger que le terme de l'accouchement ne doit estre limité par le laps des mois et journées qui se sont écoulés depuis le jour de la conception, quand encore il serait fort certain. Quoy mesmement qu'on ne vueille avoir égard aux prématurés et hatifs accouchemens, qui peuvent survenir à cause de quelque violence de blessure, ou de maladie aigue : quelles sont les fièvres ardentes, plurésies, péri-pneuemonies, inflammation de fois ou de quelque autre viscère, et signamment de flux de sang fort copieux, et autres tels pernitieux accidents, à cause desquels on est contraint accélérer et haster le part, pour éviter la perte de la mère, qui aussi bien périroit avec l'enfant, prenant option de sauver, sinon le tout, au moins une partie, qui pourra servir à en faire d'autres. Dequoy je ne veux que ce présent discours soit entendu, désirant seulement traiter de ce qui est à faire entour les femmes qui sont parvenues au temps requis, et maturité complette de leur enfantement, pour le recevoir ainsi qu'on pourroit lever la main vers l'arbre pour recevoir le fruict meur et prest de tomber, soit qu'on le cognoisse heurible, comme les fruicts estivaux, ou tardif, comme les automnaux. Ce qui advient pour le plus fréquent et ordinaire au neufième mois, quelquefois aussi au septième.

Quant au huictième, il n'est réputé vital et salutaire en l'Europe, ains seulement en Egypte, où le fœtifère Nil ne laisse de temps vaquant pour la propagation des animaux, au tesmoignage d'Aristote.

Pour le dixième, il est aussi fréquent, qui, au rapport d'Hippocrate au l. du *Part octimestre,* est, dit-il, le dernier de la grossesse plus ordinaire.

De laquelle l'onzième se vendique part au tesmoignage d'Aule Cele, qui à ce suject représente l'histoire d'une honneste Dame Romaine, de chasteté et pudicité notable. Laquelle estant accouchée onze mois aprés le décez de son mary, on voulut rejecter le posthume de la succession paternelle, à cause d'un part si tardif. Dont procez estant intenté, fondez qu'estoient les autres présomptifs héritiers, sur la teneur d'une loy establie par le Décemvirat, qui n'admettoit les enfants à la succession, lesquels estoient naiz aprés le dixième mois, l'Empereur Adrian, lors régnant, adjugea la succession à cest enfant, au préjudice des autres, aprés avoir fait deue perquisition des opinions de plusieurs Philosophes et Medecins sur ce sujet. Ce qui toutesfois fut depuis corrigé par Justinian et Ulpian, qui n'admettoient à la succession l'enfant nay aprés le dixième mois du décez du pére.

Et ce nonobstant il se lit dans Homére, que Neptune dit à une fille qu'il avait engrossie, qu'elle accoucheroit au douziéme mois. Aussi Pline second escrit à ce propos, que Lucius Piapyrius, préteur Romain, adjugea une succession contentieuse à un enfant, que la mére disoit avoir porté en ses flancs treize mois entiers. Mais telles portées sont rares et plus propres aux femelles des Éléphans, qui engendrent de grosses bestes, qu'aux femmes. Ce que j'estime fort sujet à caution, aussi bien comme ce qui nous est raporté par Joubert, de ceux qui ont eu enfans vivans aux cinquiéme et sixiéme mois : et ce que raconte Avicene au l. 3, feu. 2, qu'un personnage digne de foy l'avoit assuré qu'une femme avoit enfanté à quatorze mois. Ce qui doit estre conté entre les rares événements, qui

sont plustost pour aider à favoriser celles qui auroient emprunté mal à propos un pain sur la fournée, ou qui voudroient livrer la vache emprainte, comme il se dit en commun proverbe; et les jeunes veufves, qui auroient fait un coup d'essay, avec ceux qu'elles désirent par après espouser, que pour en tirer conséquence de loy générale.

Mais laissant ces discours arrière, nous voyons qu'Hippocrate au livre de l'*Aliment*, et en la sect. 7 du l. 6 des *Épidémies*, Avicene au l. 2, feu. 21, et Macrobe au chap. 6 du livre premier des *Saturnales*, curieux de recercher ce terme d'accouchement : disent que pour le bien cognoistre, il faut doubler le temps du premier mouvement de l'enfant. Car si la femme sent son enfant mouvoir dans son ventre le 90e jour, doublant deux fois ceste quantité, qui revient à 270 jours, le vrai terme d'accouchement sera au neufiesme mois. Si elle le sent mouvoir au 70e jour, doublant ceste quantité, elle se trouvera estre à terme au septième mois, et ainsi des autres. Ce qui ne se trouve bien certain, veu qu'il y a plusieurs femmes, qui disent sentir mouvoir leurs enfants soient masles ou femelles, six sepmaines après le temps qu'elles ont conçeu, qui par conséquent devroient accoucher à quatre mois et demi, et toutesfois cela ne se trouve. Dont il faut conclure que ceste reigle n'est bien asseurée.

Plusieurs braves autheurs ont voulu chercher cela par diverses autres reigles, curieux qu'ils ont esté de recognoistre un tel secret reconce dans ce grand cabinet de Nature. Enquoy ne se contentans de l'addition des nombres sur les autres, ils ont voulu ramper jusques aux mouvements des astres et mobiles corps célestes, dont ils raportent des reigles encor plus mal asseurées que ceste première. Que laissant arrière pour le présent, tant à cause de l'incertitude, que pour

n'estre mon desseing d'aprofondir ces questions en ce lieu, auquel j'en parle seulement comme en passant, il suffira de tenir avec l'expérience commune, que les mois destinez par Nature pour l'accouchement des femmes, sont le neufiéme, pour le plus ordinaire, et quelquefois le septiéme mois.

Et encor, quoy qu'en ces mois on attende l'effort de nature, si est il qu'il ne faut tousjours adjouster foy au dire des jeunes femmes, qui sentans quelques légières tranchées qui leur surviennent, soit pour avoir mangé des fruicts nouveaux, beu de l'eau froide, senti la pluie et vent trop impétueux, ou autrement s'estre mal comportées en leur régime de vivre, voires mesmes pour s'estre un peu blessées, se disent estre prestes d'accoucher. Car souvent on voit que ces douleurs ne passent le nombril, et sont apaisées pour se mettre chaudement dans le lict, relevant les cuisses contre le ventre, et appliquant du linge chaud, quand principalement il n'y a qu'une simple colique, qui se termine en quelque petit flux de ventre.

En quoy toutefois ne mesprisans leur opinion, veu qu'il n'y a que ceux qui suportent la douleur, qui peuvent rendre tesmoignage de la grandeur d'icelle, et encor craignans que ces tranchées, quoy que légières, n'induisent le travail d'enfant, qu'il est très dangereux de laisser passer en vain, par ce que quand il s'est écoulé, les os qui s'estoient séparez pour enlargir le passage, se resserrent tellement que l'artifice humain ne les peut plus séparer, occasion pourquoy il n'est moins pernitieux de laisser mal à propos écouler le temps du travail d'enfant, qu'à une femme d'esternuer quand elle a nouvellement conceu : pour à quoy obvier, il sera bien convenable de donner lors un clistére carminatif, pour empescher les ventositez : mesme deux onces d'huile d'amandes douces tirées sans feu, avec

une once d'eau de canelle, ou pour le moins avec une once et demie de vin blanc.

Puis on considérera exactement si les signes de travail se présentent : qui sont, que l'enfant calcitrant s'agite et débat fort impétueusement, et beaucoup plus que de coustume, comme cerchant issue pour avoir une respiration plus ample et libre, ne luy suffisant celle dont il est jouyssant au moyen des artères iliaques. Dont la mère endure plusieurs grandes et violentes tranchées. Qui souvent sont cause que la secondine se relaschant d'avec la matrice, comme un fruict feroit quand la queue ou pédicule se départ librement du rameau de son arbre, venu le temps de sa maturité. Dont advient que ce fardeau ainsi relasché descendant plus bas vers le conduit, qu'il ne faisoit lors de laditte connexion, commence à presser la vessie urinaire et le conduit de la matrice. Ce qui est cause que la femme rend son urine fort souvent, et, ne la pouvant cohiber, est contrainte de la jetter par briefs intervalles de temps. Le conduit aussi en devient de trop plus court, et plus large qu'il n'estoit auparavant. Elle sent grandes douleurs aux reins, qui se communiquans aux vertèbres des lombes, s'inclinant bas, s'estendent en forme de tranchées jusques au bas ventre, aux aines et au croupion, principalement lors que les os s'esloignent les uns des autres et se renversent en arrière. Les parties honteuses entour l'ovale et cuisses s'enflent et tuméfient avec grande douleur. Et survient un tremblement universel de tout le corps, tel qu'il se fait au commencement des fièvres. La face rougit à cause que le sang s'échauffe, par ce que nature s'aide de toutes ses forces à mettre l'enfant dehors. Dont l'agitation est quelque fois si grande, qu'on voit souvent sortir de ce sang meslé avec les aquositez, avant que l'enfant se manifeste. Et plus sont ces douleurs violentes, fortes,

griefves et continues, retournans depuis le nombril jusques au petit ventre, tendans tousjours en bas, avec perpétuelle agitation, et ce du derrière au devant, cela désigne un accouchement plus brief et facile. A quoy favorisant l'effort de la matrice, qui lors se resserre entour l'enfant, pour le chasser et le mettre hors à l'aide de ses fibres transversées qui se sentent lasses de suporter tel fardeau, quel est celuy de l'enfant et de son lict ou arrièrefais : et lors advient souvent qu'on sent renverser l'enfant, ce que de haut bas, qu'on appelle faire la trimbouelle, pour rendre sa teste vers la bouche et orifice de la matrice, et faire en sorte qu'en poussant et blinant il se face voye. Si tous ces signes concurrent, ou bien la plus grande partie d'iceux, c'est grand indice d'accouchement prochain. A quoy survenant le coulement des eaux, il faut croire qu'il n'y a plus d'induces ou dilation. Car cette sage nature prévoyant qu'il estoit besoin d'une grandissime dilatation au col de la matrice, pour donner issue à l'enfant, elle a dextrement gardé les eaux qui proviennent de son urine, entre les deux membranes cherion et aignelette, qui cependant garnissent les parties basses et costières de son lict mol et délicat, pour au jour de l'accouchement humecter et remmollir ce col de matrice, à fin de luy donner moyen de s'enlargir, dilater, et lubrifier, de telle sorte que l'enfant y puisse glisser sans douleur.

Non toutefois qu'il faille inférer que ces eaux venans à couler, le part soit tousjours instant, si les autres signes ne concurrent. Car il s'est veu bon nombre de femmes, mais rarement toutefois, qui ne sont promptement accouchées, après avoir rendu grande quantité d'eaux, ains n'ont rendu leurs enfans sur terre les unes de trois à quatre, voire six jours après. Jusques-là qu'il s'en est trouvé, qui ne sont accouchées jusques au douzième jour suivant le coulement desdittes eaux. Ce

qu'aucunes obstétrices attribuent à une hydropisie de matrice, qui se vuide, disent-elles, devant le part : déceues qu'elles sont, de ce que nonobstant tel coulement, les femmes ne laissent de rendre encor des eaux, quand elles viennent à accoucher.

En quoy elles sont déceues, faute d'avoir bien cognu ce que nous avons cy-devant noté. C'est qu'il y a doubles eaux dans les membranes : sçavoir est, celles qui sont entre le chorion et l'agnelette, qui est l'urine : et les autres qui sont entre laditte aignelette et le corps de l'enfant, qui est la sueur : ou autrement un humeur particulier, ainsi disposé par Nature, entre le corps de l'enfant et cette première tunique aignelette, comme il est plus vraysemblable. Ce que la brave curiosité de Vesal et Pineau nous rend manifeste, qui dissécans les parts prématurés, survenus dans le vingtième jour, ont trouvé que cette humidité, qui est estimée par Galen provenir seulement de la sueur, estoit en quantité de demie livre ou environ, à laquelle n'eust jamais peu parvenir la sueur d'un tant petit embryon, qui n'égale que la grandeur d'un fourmi. Dont il faut tirer conjecture, que c'est un humeur que Nature a esté curieuse de former et establir en ce lieu, pour garder le tendre et délicat enfant, contre l'oppression qu'il eust peu avoir de la membrane aignelette, quoy que molle et fort délicate, plustost que de le référer totalement à la sueur, dont toutesfois je ne dénie qu'il n'en puisse estre parcru et augmenté.

Coulans donc les premières eaux, on voit des femmes qui n'accouchent promptement après, si lors l'effort de nature ne se présente. Ce que advenant, il en reste encor assez dans l'aignelette, pour arrouser et humecter le conduit, à fin de faciliter le part.

Mais cela est rare, et ne s'y faut confier : d'autant que cette aignelette est tendre, qui se rompt aussi tost,

voire plus facilement que le chorion. Occasion pour laquelle venant la femme à rendre ses eaux, il y faut bien veiller et prendre garde, ne permettant qu'elle sorte de la chambre et s'expose à l'air : quoy mesmes qu'elle die se bien porter et ne sentir douleur. D'autant qu'on ne sçait si les eaux de la sueur sont meslées avec l'urine, ou non. Ce que advenant et que les eaux fussent rompues long temps devant l'accouchement, il n'y a doute que le travail n'en soit rendu bien plus laborieux qu'autrement.

C'est lors que les matrones ont besoin d'oindre curieusement leurs mains d'huiles, liniments et muscilages remolitifs, pour lubrifier, adoucir et remolir l'orifice de la matrice, qui se déseiche et resserre fort promptement, dont les femmes sont en danger de leur vie; et doivent mesmement lesdittes matrones donner advertissement du peril éminent aux parentes et amies lors présentes, sans autrement desbaucher la mère.

Outre les huiles cy-devant mentionnées pour aider les femmes qui sont d'une habitude plus seiche, à ce qu'elles soient deuement préparées à un enfantement facile et moins laborieux, le liniment suivant sera fort convenable. Prenez de l'huile de semence de lin et d'amandes douces de chacune une once, mucilages de racines de guimauves et de fenugrec chacun six drachmes, de musc deux grains, de civette un grain : meslez le tout pour en faire liniment. L'axonge de poulle tirée comme dessus est dit, y est aussi fort excellente.

Ce ne sera mal fait aussi de leur donner deux onces d'eau de canelle, thériacale ou clairette. Ou bien la potion suivante : prenez de la racine de gentiane, feuille de savinier et fine canelle, de chacun un scrupule, de safran et castoreum, chacun quatre grains, de syrot de althea une once : dissolvez le tout en deux

onces d'eau d'hysope, et le faites boire à la femme, qui sera tombée en ce travail si laborieux.

Puis battez de la racine d'hélébore blanc une demie drachme, de poyvre et staphysage de chacun un scrupule, et soufflez la poudre dans les narines, lesquelles vous serrerez par après, à fin de luy provoquer la sternutation dont l'effort sera repoussé vers le bas. Et en cest inconvénient sera la sage femme advertie de faire presser le bas ventre de la patiente, avec la main d'une des présentes, un peu plus fort qu'elle ne feroit pas en un accouchement plus naturel, comme cy-après sera dit. N'estant ceci prémis que par forme d'avertissement et comme en passant, pour éviter qu'une femme ne s'efforce auparavant qu'elle soit au vray temps d'achement, et à ce moyen qu'elle ne perde la force avant qu'il en soit saison.

Mais quand tous les signes concurrent, qui cy-devant ont esté mentionnez, ou bonne partie d'iceux, et signamment qu'on void que la femme n'est soulagée pour s'estre mise chaudement dans le lict, ains que le mal en continuant s'augmente, l'orifice de la matrice se trouve ouvert, et survenant quelque tranchaison, que l'obstétrice sente respondre sous son doigt quelque chose qui pousse, de sorte que ce qui estoit mol au couronnement, s'affermit et endurcit peu ou prou : lors il ne faut faire doute que ce ne soit le vray temps du travail.

Ce qu'advenant, il est bien convenable que la emme, mémorative de la volonté du souverain Créateur qui luy a déterminé, parlant à nostre commune mère, qu'elle enfanteroit en travail, veste un cœur viril, dont armée qu'elle sera, si elle sent avoir la force, elle se lèvera et, se couvrant de quelques habits, ou d'un manteau de chambre, selon ses qualitez et moyens, elle se pourmenera par la chambre le plus

qu'elle pourra, se rejettant par intervalles sur le lict, pour reprendre haleine, puis se relevant derechef pour s'employer à l'exercice de son corps, jusques-là mesmement (si elle a tant de galantise) de monter et descendre les degrez assez fermement, pour tousjours aider nature de plus en plus. Car à proportion de travail et exercice qu'elle prendra, elle trouvera le travail facile et léger, ou difficile et rigoureux.

Si la force n'est telle qu'elle puisse marcher seule, elle sera supportée sous les bras, par deux fortes femmes qui la tiendront de chacun costé, sur lesquelles s'appesantissant comme si la force lui estoit faillie, elle ne se soutiendra sur ses jambes que le moins qu'elle pourra.

Au sentiment de l'achée ou tranchaison descendant des rains jusques au bas ventre, elle s'approchera de la table, qui sera ferme : sur laquelle on aura mis un coissin pour l'appuyer, et ouvrant les jambes, l'obstétrice ayant la main oingte de beurre frais, huile de lis, ou d'amandes douces, avancera le doigt indice ou du milieu dans le conduit, jusques à la bouche de la matrice, où se fait le couronnement de l'enfant, qui s'estant tourné de haut en bas pour pousser et bliner de la teste, en intention de se faire voye : la matrice obéissant, et qui de sa part s'efforçant à l'aide de ses fibres transversées, à l'expulsion et décharge de son fardeau, commence à se dilater de la grandeur d'un sol ou environ, par où se touche la teste, par l'interposition des membranes, comme c'est la partie qui se présente tousjours la première, en tout part bien naturel, dont le nom de couronnement luy a esté donné. Où estant parvenue, elle adjoustera le doigt indice à celuy du milieu, pour à son pouvoir dilater cette ouverture, et en cette manière favoriser l'effort de nature autant qu'elle pourra. Lors, si les eaux coulent d'elles-mes-

mes, elle se contentera d'atendre et recevoir ce que dame Nature luy donnera, car l'enfant ne tardera guères à se présenter.

Sinon, et au cas que la membrane chorion soit trop dure, comme il avient aucunesfois, craignant qu'en attendant la rupture d'icelle l'effort de nature se passe ou diminue beaucoup, qui seul peut tout en cette action : elle rompra cette peau avec ses ongles, voire si besoin est, avec les ciseaux, puis elle commandera à la femme de contretenir son haleine, poussant et rendant son effort contre bas. Pour lequel d'avantage favoriser, elle portera sa main sur le haut du ventre vers le nombril, pour pousser doucement le fardeau bas, comme en frottant légèrement sans aucune violence. Ou bien elle fera faire ladicte dépression par quelqu'une de celles qui seront là présentes, se réservant au guet du don de nature et exception de l'enfant.

Mais par ce qu'il est rare qu'une femme qui est en travail d'enfant puisse tousjours estre sur pieds : on luy préparera un siège prés de la table, ou autre chose de pareille hauteur, sur quoy elle se puisse tempestivement appuier. Et doit ce siège estre haut médiocrement, comme de pied et demi ou deux pieds : ouvert tant par devant que par derrière, à fin que l'obstétrice ait libre accez d'attouchement, et que la dilatation et élargissement de la femme ne soit empesché, en ce qui est du retirement de l'os sacré d'avec les os des iles ou flancs, et le renversement du coccyx ou queue ne soit inhibé, qui sont œuvres de nature sans lesquels le part ne peut estre naturellement promeu, comme prouvé est par un nombre infini de raisons alléguées par Séverin Pineau au second livre de ses *Observations*, auquel le curieux Lecteur aura recours, que je laisse arrière par désir de briéveté : pour dire que ladicte

chaire doit avoir un dossier inclinant à l'envers, sur lequel la femme se puisse commodément renverser, pour mieux se reposer au temps qu'elle n'aura ses achées.

Et sera ladicte chair bourrée des deux costez, ou bien garnie de coissinets, à ce que la femme soit mollement assise, en ce qui doit estre porté dessus, tant des cuisses que du siège.

Elle aura devant elle un coissin assez large, sur lequel elle se mettra de genoux quand elle sentira survenir l'accez, s'appuyant des mains sur ladicte, qu'elle tiendra ferme en s'efforçant à son pouvoir par la rétention de son haleine, à pousser son fardeau contre bas.

Ou bien elle embrassera une femme par le col, durant qu'elle fera son effort. Et cependant l'une des obstétrices poussera doucement le ventre contre bas, aydant nature à son effort désiré, et l'autre ayant la main oingte de huyle de lis ou de beurre frais fondu, s'efforcera de dilater le couronnement, augmentant à son pouvoir le passage de l'enfant, comme dessus est dit.

Et où adviendroit qu'une femme fust tant débille, qu'elle ne peust rester assise, elle sera mise sur un lict couvert de draps et de castalongnes suffisantes, tellement disposé, que la teste et tout le corps soient eslevez, pour avoir meilleure et plus facile respiration : le siège un peu plus bas, mais de beaucoup plus haut que les pieds, qui seront appuyez sur une barre, de peur qu'elle ne glisse ; elle les réfleichira vers le siège, tenant les genoux haut eslevez et ouverts.

Dessous ses reins sera mise une élèze ou nappe de travers, dont la largeur sera telle, qu'estant ploiée en divers plis, elle reste large d'un pied. Et quand l'achée surviendra, deux des femmes qui l'assisteront, la soulèveront avec la nappe ou élèze, qu'elles tiendront par les deux bouts, à ce que l'effort de nature se puisse

librement faire, en la rémotion des os des iles et renversement du coccyx ou acromion.

Et estant ainsi la patiente retenue par dessoubs les aisselles, et souslevée par dessoubs les lombes, une femme poussera l'enfant tout doucement, et l'obstétrice, oignant sa main, dilatera l'orifice de la matrice.

Et pour davantage favoriser l'accouchement, elle dira que tout va bien, que l'enfant est bien disposé à la sortie, que la patiente se doit évertuer plus que jamais, d'autant que c'est un fils, ou une fille, le tout suivant ce qu'elle aura recognu estre au désir de la mère, dont elle dira qu'elle a eu certaine cognoissance par l'attouchement, pour tousjours luy relever le courage de plus en plus.

Cette obstétrice, pour bien effectuer tout ce que dessus, doit estre robuste, entre deux aages, gracieuse, patiente et modeste, pour supporter patiemment les plaintes de la malade, la reforçant quelquefois de boire et de manger, quand temps sera. Elle aura tousjours les mains oingtes d'huyle de violes, lis, amandes douces, axonge de canard, poulle, porc ou pour le moins de beurre non salé : advertissant la malade qu'elle convertisse les plaintes, gémissemens, et doléances, en effort d'ayder nature par la rétention de son haleine, plustost qu'à crier et se douloir, lors principalement que l'effort de nature se présente.

Et en cas de grande débilité et délicatesse, elle luy donnera une drachme de confection alkermès, dissoute avec deux onces d'eau d'armoise, ou deux onces d'eau de canelle, ou bien de l'eau d'hysope et de canelle de chacune une once. A quoy convient aussi le poids d'un escu de fiente d'éparvier dissoute en eau d'hysope. Le tout en cas de nécessité seulement, pour éviter d'exciter la fièvre en usant trop de remèdes chauds.

Liera une pierre d'aigle ou une pierre d'aimant blan-

che, au dedans de la cuisse fort près de l'aine : la despouille du serpent autour du ventre. Et si elle peut avoir une ceinture faicte du cuir d'une beste qu'on appelle Elan ou Elein, elle luy en ceindra aussi la cuisse. Mais soudain qu'elle sera délivrée, faut oster et lever le tout, d'autant que ces remèdes qui ont une faculté occulte d'attirer la matrice contre bas, pourroient porter préjudice, par la précipitation d'icelle.

Au cas qu'elle sente la teste de l'enfant inclinée plus d'un costé que de l'autre, comme estant tournée vers l'aine, elle fera situer la femme sur le costé oposite, puis avançant la main oingte, comme dessus est dit, elle la redressera, maniant et touchant cette délicate créature si doucement qu'elle ne face que glisser la main par dessus le visage, sçachant bien qu'il est facile à offencer, pourquoy elle se gardera d'y faire oppression ny violence quelconque.

Elle aura esgard aussi à se garder des inconvéniens qui peuvent survenir à cause des diverses dispositions des mères, pour estre trop grasses, maigres, jeunes, vieilles, de trop grande ou petite stature, foibles, pusilanimes, craintives, sujette à l'accouchement avant terme, ou long temps après le terme, à cause de quelque mauvaise nourriture dont elles auront usé durant leur grossesse, ou pour l'intempestive tolérance de faim, soif et usages de parfum, qui font que les tranchées ne s'avancent vers la matrice, mais s'arrestent au dessus du nombril : mauvaise configuration et trop grande siccité de l'os barrier, des iles, sacré et coccyx : dureté et angustie de l'orifice de la matrice, voire mesmes du col d'icelle. Qui sont aucune fois vexées de douleur particulière, ulcères, condylomes, rhagudes, dont elles sont de soy incommodées, ou à cause des parties voisines, qui empeschent l'extention et dilation naturelle requise à l'accouchement.

A quoy faut joindre la considération de la dureté des membranes, grosseur du lict ou arrière fais, débilité de l'enfant, qui ne s'ayde pas bien, siccité des parties, qui sera survenue par l'intempestif écoulement des eaux. Si l'enfant a la teste trop grosse, ou le corps monstrueux. A tous lesquels l'obstétrice donnera à son pouvoir remède particulier selon l'ocurrence. Où en cas de doute elle ne doit estre paresseuse de requérir l'aide du Medecin, qui surmontant toutes ces incommoditez, par médicaments à ce convenables, fera moyennant l'ayde de Dieu qu'elle recevra l'enfant, s'il est bien et naturellement situé la teste en bas : quoy que la face soit diversement tournée, d'autant que le fils en sortant a le visage tourné vers le siège, et la fille, au contraire, se trouve avoir la face tournée vers la vessie ou clytoris.

S'il eschet lors que la corde du nombril, qui est ordinairement longue de deux coudées, se trouve liée entour le col de l'enfant venu à la lumière de ce monde : comme il advient souvent qu'elle y fait deux ou trois tours, ce qui le met en péril de sa vie : laissant lors pour un temps le souci de la mère, il faut promptement couper le nombril, puis lier la corde à la cuisse de la mère, ou autrement le bailler à tenir à une autre, ou bien y attacher quelque chose qui la tienne en déclif, de peur qu'elle ne se reperde dans la matrice, puis gouverner l'enfant comme cy-après sera dit, pour faire retour à la mère. A laquelle, au cas qu'elle ait esté long temps sans manger, ou bien qu'elle fust fort débile, on baillera un peu de vin, avec un morceau de pain rosti trempé dedans : ou de l'hypocras, de l'eau de canelle, ou eau clairette, pour luy rendre un peu plus de vigueur, et récréer ses forces qui auroient esté par trop débilitées à cause des grands efforts qui sont bien souvent trop violents. Comme les femmes le sçavent fort bien représenter.

CHAPITRE XX

Ce qu'il faut faire en un accouchement laborieux et difficile.

Après avoir suffisamment expliqué ce que requis est en l'accouchement plus naturel, facile et à désirer, il est maintement saison de procéder à l'exposé de ce qui est nécessaire lors qu'il s'y trouve quelque difficulté.

Le part est rendu laborieux et difficile, dit Balduinus Rouseius, à cause de la vitieuse habitude et disposition de la mère, ou de l'enfant et de son lict, ou bien de ce qui survient du dehors.

Pour le faict de la mère : quand elle est d'une substance compacte, grasse, ou trop seiche et dure, quand la matrice est petite, serrée, et n'est la femme accoustumée à sentir douleur, et en outre se trouve honteuse et difficile à se découvrir, et exposer ce qui est de son habitude particulière, comme d'inflammation ou ulcère présent qu'elle ait actuellement en la matrice, ou bien qui ait précédé, dont soit resté quelque cicatrice : ou finallement quand la débilité y est si grande, qu'elle ne peut favoriser l'accouchement.

Le vice qui peut provenir de l'enfant est, quand il se trouve d'une grandeur inusitée, qu'il a la teste trop

grosse, ou le corps monstrueux, qui rend le part que le vulgaire appelle *agrippe*, ou quand il y a plusieurs enfans qui empeschent le passage l'un à l'autre, et signamment quand par la superfétation, il y en a un plus jeune au passage, qui empesche l'yssue de celuy qui fait tempestivement son effort.

Des choses extérieures, quand la femme a esté battue, mutilée, blessée, ou vexée de l'air ambient trop froid, quand aussi elle est attristée, épouvantée ou autrement inquiétée de quelque sinistre accident extérieur, qui ait tellement perturbé l'enfant, qu'il n'ait peu subir sa désirée et convenable situation, en laquelle il présente la teste la première, comme dessus est dit. Au lieu de quoy il se trouvera présenter une épaule, un coude, une main, les fesses, le ventre, un des costez, un genouil, ou un pied. Quant aux deux mains ou aux deux pieds, cela est rare qu'il les présente tous ensemble, à raison de sa situation naturelle dont cy-devant a esté traité. Aussi telle disposition ne s'y trouve, sinon qu'aprés que la femme aura eu de grandes agitations, achées cruelles, et violentes douleurs, durant lesquelles l'enfant ait eu moyen de se développer. Ce qui porte péril à la vérité.

Non tant toutesfois qu'aux supérieures situations, et encor principalement quand l'arrière fais estant du tout relasché et séparé de l'adhérence qu'il avoit à la matrice, il se présente le premier. Car lors il y a péril que l'enfant ainsi mal situé comme il est, ne soit destitué de la respiration, qu'il ne peut avoir qu'au moyen des artéres iliaques, lesquelles perdent leur fonction, en telle situation, dont l'enfant reste souvent suffoqué.

Ce qu'advenant, c'est lors que la dolente et triste mère n'a besoin d'une médiastine, matrone ou obstétrice ignorante, mais d'une qui véritablement soit sage et prudente femme, dont le nombre est fort rare. La-

quelle fera promptement situer la malade d'une telle sorte, que sa teste et les épaules soyent plus basses que le siège. Puis luy faisant tenir les genoux ouverts, et les talons près du siège, avec décente couverture, elle mettra un linge mouillé d'eau froide sur le bras ou pied que l'enfant aura avancez : à ce que sentant ceste froidure, il les retire, ou pour le moins il ayde à l'impulsion de l'obstétrice, qui à son pouvoir et par les voyes plus douces qu'elle pourra inventer, s'efforcera de les repousser. D'autant que les membres de l'enfant sont tant tendres et fragiles, qu'il y a bien à craindre que l'effort qu'elle feroit seule de les repousser, ne fust suffisant pour les meurtrir et grandement mutiler seulement, sans beaucoup profiter.

Après donc qu'elle aura repoussé et remis dans la matrice le coude, main, genouil ou pied qui se seroient présentez, avec la plus grande douceur et facilité qu'elle aura peu inventer pour l'occasion lors présente : ou bien que sans avoir senti aucun membre prominent, elle trouve l'enfant situé sur le ventre, d'os, ou costé, pour venir en double, ou sur l'une ou l'autre épaule pour venir de biais, elle commandera à la femme d'ouvrir la bouche et rendre plustost son halaine, que de la retenir et pousser contre bas. Ce qu'elle est de soy assez encline de faire, à raison des cris et éjulations qu'elle fait à cause des cruelles et lamentables douleurs qu'elle sent. Puis ayant les mains bien ointes, comme dessus est dit, elle s'efforcera de relever l'enfant hors de dedans l'embarrassement des os, et en le repoussant le dressera et situera de telle sorte, s'il luy est possible, que la teste vienne la première, comme estant la situation plus requise et naturelle. Sinon, et au cas que elle trouvast l'enfant tellement dévelopé de sa légitime situation, que les deux pieds fussent vers l'orifice de la matrice, elle les tirera doucement, et en cette manière

elle reçevra l'enfant. Et quand par mesme moyen elle trouverra les deux mains à commodité, elle fera le pareil. Quand aussi l'arrière fais se présente le premier, elle le repoussera à son pouvoir, s'efforçant tousjours en tel repoussement, d'amener la teste en avant comme dit a esté par plusieurs fois. Sinon, et au cas qu'elle ne puisse effectuer ce qui est de son désir, elle fera acte de prudence, si lors elle appelle un Médecin, qui prescrira un clystère détersif, dans lequel entre autres choses, y aura de la bénédicte ou hierre picre, avec quelque quantité de diacassia, catholicon, sucre rouge et miel mercurial. Par la bouche il luy fera prendre l'eau de teste de cerf, ou rasure d'ivoire, en cas qu'elle ait fièvre : sinon luy fera donner de l'eau de canelle, clairette ou téricale au pois d'une ou deux onces. Ou bien fera comme il ensuit :

Prenez deux drachmes de bon rhubarbe, mettez-les tremper avec deux scrupules de canelle dans deux onces de jus de persil, ou pareille quantité d'eau de canelle, en l'expression dissolvez de castor et racine de dictamne, de chacun un scrupule, et une once de sirot d'armoise; faites une potion que donnerez à boire à la malade.

Ou bien : Prenez de l'interstice qui se trouve dans ce qui est entre les cuisses de la noix, dit nauci, de canelle très fine bien batus, de chacun demie drachme, du jus de persil avec le vin blanc, ou l'eau de canelle et sirot d'armoise, de chacun une once; meslez le tout et le donnez à boire.

Les parfums faicts de ladan, bdelium, alypta moscata, ambre gris, musc et civette, sont nécessaires par les parties basses : mais aux narines il faut approcher de l'asse puante, plume de perdrix ou vieilles savates bruslées. En cas de réitération de clystères, il les faut faire acres et émoliens ensemble. Et pour le faict des

fomentations qui seront faictes sur le bas ventre et partie intérieure des cuisses, celles seront émollientes avec les racines de mauves et guimauves, feuilles desdictes herbes, avec les feuilles de violes et de senneçon, semences de lin fenugrec et autres semblables.

Après ladicte fomentation émolliente sera appliqué le remède suivant : Prenez pulpe de coloquinte et feuilles de savinier de chacun trois onces, de jus de rue deux onces, de farine de lupins tant que besoin est : faites cataplasme que vous mettrez sur le ventre, à quoy est convenable aussi d'y appliquer une once de pilules cochées. Et lors, outre les remèdes ci-dessus désignez qui agissent de leur faculté occulte, il sera aussi bien convenable, d'attacher à la cuisse dextre du styrax calami, coriande verte, ou racines de polygonon et de cyclamen. La racine d'hyosciame doit aussi estre liée et attachée à la cuisse gauche. Une pierre d'Emery tenue en la main dextre. Faut aussi donner le pois d'un escu de rasure d'yvoire à boire avec eau de canelle ou thériacale.

Le corail pendu au col profite grandement. La sarriette battue et mise sur le ventre tire et met l'enfant hors du corps, soit mort ou vif.

Ce que peut faire aussi le laict d'asnesse beu avec quelque peu d'eau salée, ou d'eau rose. Il y en a qui appliquent sur le ventre de l'armoise battue et laict de femme, avec fort bon succez. Jean de Ville-Neufve et Jean de Sainct Amand approuvent fort qu'on face tenir sur la région de l'aine, douze ou treize grains de coriande liez dans un linge bien tenu, par un enfant vierge, soit fils ou fille, et qu'on face boire une demie drachme de roche de borras dans de fort vin blanc, ou eau de canelle quantité d'une once. Et Victorinus Faventin approuve fort ce remède. Prenez écorce du raifort et feuilles de mercuriale, de chacune une once,

trois grains de saffran, deux drachmes de canelle bien battue : meslez le tout et le mettez dans un morceau de taffetas rouge que vous pendrez au col de la malade, et tost après elle enfantera. A ce convient aussi l'odeur de genest brulé, ou bien du bitume Judaïque, qui est plus convenable.

Le sténutatoire ou esternu, provoqué avec la poudre d'hélébore, poyvre et quelque peu d'euphoribe, convient fort.

Durant le temps que ces médicaments se pratiquent, ne doit la sage femme estre en repos, ains se tenant tousjours en sentinelle, tenter à chacune invasion d'achée, de faire en sorte qu'elle redresse l'enfant, de manière qu'il présente la teste la première, sinon qu'elle puisse avoir les deux pieds ou les deux mains ensemblement, pour le tirer hors.

Quand elle aura receu l'enfant après un si long et laborieux travail, elle considérera si la corde ou vedille du nombril est tuméfiée et remplie de sang trop impétueusement agité. Ce qu'advenant elle la coupera et laissera un peu dégorger, pour empescher qu'il n'encourre corruption ou quelque inflammation, puis elle la liera deux doigts près du ventre : y faisant deux tours de fil ciré et deux nœuds, s'il est gros et enflé : ne serrant trop, de peur d'exciter grande douleur avec le fil, ny trop peu, pour éviter que le sang n'en coule. Puis le commettant à la garde, ou autres de celles qui seront là présentes, elle aura de rechef recours à la mère pour tirer l'arrière fais, au cas qu'il ne fust venu avec l'enfant.

Pour l'éduction duquel, prenant en main la corde ou vedille qu'elle aura coupée, elle pressera, frottant doucement le ventre de l'accouchée avec la main, en la partie tuméfiée, pour faire en sorte que cette grande dilatation de la matrice venant à se resserrer,

déprime et laisse couler bas le lict de celuy qui en est sorti : sans toutesfois qu'elle tire ou face aucune force à ladicte corde ou vedille, de peur qu'elle ne la rompe, comme une chose fort tendre et délicate. Ce qui seroit cause de grand inconvénient, sçavoir est, que la bouche de la matrice, n'ayant aucun obstacle, se resserreroit promptement : et à ce moyen rendroit l'éduction de l'arrière fais de trop plus difficile, voire avec péril de mort.

Et au cas que ce légier effort ne soit suffisant, èlle conseillera de serrer le nez et la bouche de l'accouchée, pour faire en sorte que elle pousse son effort contre bas, en intention de repousser dehors ce qui reste.

Voire mesmes elle lui fera donner la poudre d'esternu cy-devant désignée, pour faire qu'en esternuant, et à l'instant pressant et serrant tant le nez que la bouche, la violence de la sternutation favorise plus les parties basses que les supérieures ausquelles elle est principalement destinée. Et en cas que par ce moyen le délivre ne procédast, il sera lors convenable donner un clystère composé de décoction d'herbes hystériques, dans laquelle seront dissoutes bénédicte, hierre et miel mercurial ou authosat. Durant le temps que ces remèdes se pratiquent, l'obstétrice doit tenter toutes les voyes plus faciles qu'elle pourra inventer, pour induire nature à son devoir : ores branlant la corde et tirant fort peu, tantost dilatant et tenant ouverte la bouche de la matrice, quelques fois aussi glissant la main par dessus le ventre et les flancs, appliquant du linge chaud sur le ventre, et autres choses semblables : mémorative que c'est un œuvre de Nature, qui ne se faict en un instant, et que souvent il est besoin de quelques induces durant lesquelles ceste souveraine princesse, regaignant et recouvrant ses

forces, soit induitte petit à petit à l'accomplissement de l'excrétion désirée : ce qu'elle effectue en fin par succez de temps. C'est pourquoy il ne faut user de force en ce qu'on peut avoir doucement.

Car, comme dit la dame le Boursier, obstétrice de la Royne à présent régnante, en ses *Observations*, cela est rare qu'il faille aller querir l'arrière fais jusques dans la matrice; et se vante d'avoir accouché plus de deux mille femmes, ausquelles elle n'a point esté contrainte d'avancer la main pour l'aller déraciner : et qu'elle ne le fera jamais, si une de ces trois extrémitez ne la contraignent. Dont l'une est : l'extrême perte du sang que fait la femme, l'autre, si elle avoit des convulsions : la troisième et dernière, si la fièvre avoit tellement déseiché le corps, que le lict de l'enfant demeurast attaché, sans pouvoir estre séparé, par l'ayde et faveur de la seule nature.

Pour laquelle ayder tousjours de plus en plus, il sera bon d'induire la mère à vomir, mettant le doigt bien avant dans sa bouche, et d'introduire dans la matrice une fumigation faite avec l'armoise, sabine et dictamne bouillis en vin blanc. La fumée de l'adane et styrax y est aussi convenable, comme mesmes des autres médicaments qui aident à provoquer les menstrues. Le castoreum beu du pois d'une drachme en eau de canelle y est fort excellent, comme aussi quand il est appliqué sur le bas ventre, estant battu avec du pouliot, ou avec le poreau, dont mesmes on en peut mettre quelque portion dans le conduit. A ce vallent aussi la myrrhe, sarriette, garence, et racines des panets, tant beues, apposées sur le ventre, que données en parfum.

Ceux qui, dénuez des commoditez de la ville, sont contrains se servir de ce qu'ils trouvent aux champs, font fumigation avec fiente de chat ou d'agneau, et ongle de cheval, appliquent mesmement un délivre de

vache sur le ventre : ou bien en donnent quelque portion qu'ils auront gardée estant batue et meslée avec du vin blanc.

Mais, quoy qu'il faille beaucoup attribuer à Nature en ceste part, si ne faut il tant s'y arrester, que quand on recognoist un trop long et obstiné retardement, la sage femme ne face son devoir de bien huiler sa main avec les huiles, liniments, ou axonges cy-devant mentionnez, puis l'avançant à la suitte de la corde dans la matrice, elle accrochera l'arrière fais avec le doigt, qu'elle ne tirera promptement, de peur d'exciter une précipitation de matrice, qui seroit une maladie fort pernicieuse, mais l'esbranlant petit à petit, ores deçà, tantost delà, elle fera en sorte qu'elle l'attire dehors.

Fuiant de faire comme les ignorantes, qui crochans la matrice en son orifice, au lieu de délivrer, causent non seulement des précipitations, mais aussi des ulcères de matrice fort pernicieux.

Aura égard aussi que ce qu'elle aura tiré soit entier, et qu'il ne reste dedans aucune portion de ce lict, d'autant que la corruption qui en proviendroit causeroit de grands et pernicieux accidents, et ce qui n'est tiré à l'heure du délivre, tombe ordinairement par corruption et pourriture : qui n'est sans infecter tout le corps de mauvaises et infectes vapeurs : dont nous laissons de présent la considération, pour n'estre du gibier de l'obstétrice, nous suffisant de l'advertir seulement en ce qui est de son devoir.

Et en cas qu'il y eust deux ou plusieurs enfans : aprés qu'elle en aura eu un, elle attendra que Nature lui donne le reste. Ce qu'elle tentera d'avoir le plus tost qu'elle pourra, sans rien violenter : d'autant que les gémeaux pour le plus ordinaire, n'ont qu'un mesme lict, dont l'interstice est séparé d'une seule membrane, de sorte que ce qui reste pendant au dernier enfant, de l'enve-

lope du premier, l'incommode par trop. De telle manière que pour estre l'un des gémeaux resté trop longuement dans la matrice après le premier, a souvent esté cause de la mort de la mère, à raison de la corruption qui survenoit à la moitié du lict. Occasion pour laquelle il faut tenter d'avoir le tout ensemblement, s'il se trouve qu'il n'y ait qu'un mesme arrière fais, ce qui sera conjecturé par l'imperfection du délivre. Lequel estant complet, ne faut faire violence à ce qui seroit resté, quoy qu'on sceust qu'il y ait encor quelque chose en la matrice. Par ce qu'il s'est veu des enfans conceus, non comme gémeaux, mais par superfétation, ou conception survenue depuis la première, qui ont resté un mois ou deux, voire jusques à quatre mois après le premier accouchement, puis au bout de quelque temps, ils n'ont laissé de venir à bien.

Si en cette manière Dieu ne luy fait la grace de délivrer une femme, soit à cause de la mort de l'enfant, ou tant extrême débilité de la mère, qu'elle soit preste d'expirer, il faut appeler les Médecins et Chirurgiens, qui après avoir tenté tous autres remèdes, cercheront la voye de moyenner le délivre par l'éduction commune, ou par la section Cæsarienne.

CHAPITRE XXI

Signes de la prochaine perte de la mère, mort de l'enfant, et comment il les faut secourir.

Nous avons jusques à présent poursuivi les espèces d'accouchement, ausquelles l'obstétrice ou matrone, ayant Nature pour son aide et guide, espère toujours estre rendue jouyssante de son désir : soit par sa dextérité seule, ou à l'aide d'un sçavant Médecin, qui par son érudition luy aura presté la main à débeller et surmonter les fascheux et difficiles accidents qui souvent surviennent en telles affaires, tant que finalement elle parvienne au compliment de son œuvre.

Mais quand l'espérance de tout cela est retranchée, par l'intervention de ce qui est tout au rebours des trois causes qui doivent concurrer pour rendre un accouchement natnrel et souhaittable : sçavoir est, la mauvaise constitution de la mère, ou de l'enfant, ou de la matrice en particulier, voire souvent des parties qui luy sont adjacentes et comme annexes : lors il n'est seulement difficile, mais impossible que la mère, obstétrice et assistants soient rendus joyeux et

contens par les voyes et manières d'accoucher cy-devant mentionnées.

Ces inconvéniens qui proviennent de la part de la mère sont la grande débilité, faillance et confraction des forces, qui est souvent telle, que la pauvrette ne peut à peine respirer : de sorte que les achées survenantes, elles s'en vont à néant, pour quelques fortes et violentes qu'elles puissent estres. A raison que quand elle vient à s'efforcer, le cœur lui faut, et surprinse de l'ypothymie, elle devient oublieuse, voire incapable de s'efforcer sur l'advertissement qui luy est donné de ce faire, ne pouvant qu'à grande peine lever les bras, ou remuer ses membres faillis et dénuez de toute vigueur. Elle ne parle, ou pour le moins elle rend une voix tant basse et languide, qu'elle ne peut estre entendue : le pouls devient languissant, inégal et formicaut : et quelques fois elle est aussi surprinse de spames ou convulsions : dont on peut conjecturer qu'elle ne peut avoir la vie sauve, et qu'elle est preste de jeter le dernier soupir. Comme souvent il peut advenir par et à cause d'un nombre infini de maladies, qui ne sont que trop fréquentes à ce muliébre et délicat sexe, et ce encor principalement plus au temps de la grossesse, qu'en une autre saison.

De la part de l'enfant, s'il est trop gros, monstrueux et difforme, comme ayant la teste trop grosse, ou bien non une seule mais deux, ou d'autres membres supernuméraires. Quand il y a deux ou plusieurs enfans qui empeschent le passage l'un à l'autre, quelque superfétation ou mauvais germe qui ferme le pas à l'enfant jà parvenu à sa maturité et cerchant issue, pour jouir d'une respiration plus libre. S'il vient double comme présentant le cul, ventre, hanche ou autrement un des costez à l'issue, et qu'en cette façon il soit jà embarrassé dans les os, ou quand il advient

qu'il est privé de vie. Ce qu'on peut colliger par le grand interstice de temps qu'on ne l'a senti mouvoir, et le long temps que les eaux sont rompues et vides. Et outre ce, si la femme sent son fardeau plus pesant et onéreux que de coustume, c'est un signe de mort trop évident, à raison que l'enfant qui n'est plus illustré de la vigueur des esprits qui le rendoient plus légier, ainsi qu'un homme qui a desjeuné est moins pesant que celuy qui est à jeun, par ce que les esprits sont moins suscitez : et encore celuy qui est à jeun se trouve de trop plus légier que celuy qui est mort, pour estre un corps privé de vie, et par conséquent du tout desnué de la présence des esprits. Ce qui advient ordinairement quand la secondine est dénoquée de l'amarri, ou bien alors qu'elle en est sortie. Car à raison que l'enfant qui ne respire par la bouche et narines quand il est au ventre de sa mère, ains par les artères iliaques, qui tirent leur force de la matrice, par l'intervention de l'ombilic, il est impossible que l'enfant ait air quelconque lors que le lict est relasché, et encor moins quand il est sorti. Aussi lors, s'il advient que la mère se tourne de costé ou d'autre, l'enfant tombe en la partie plus déclive comme feroit une masse ou pierre desnuée de tout support et entretien. Occasion pour laquelle une femme se sent tourmentée de griefves douleurs vers le nombril et parties génitales, non sans désir d'aller en selle et rendre l'urine avec grandes épraintes : à raison que nature se veut descharger de l'enfant mort. Estant le corps vivant impatient de supporter ce qui est privé de vie, qui n'a connexité ny commerce quelconque avec luy, ce qui est cause qu'à toutes restes il s'esvertue d'en secouer et déposer la charge et onéreux fardeau, qui donne indice de soy par la froidure qui est recognue au bas ventre, par les assistans, et mesmement sentie par la femme jusques à l'in-

térieur de l'abdomen : et lors son haleine est puante et fétide, à raison des mauvaises et vitieuses exhalations qui s'eslèvent du corps de l'enfant, qui estant mort, se corrompt plus en un jour dans le corps de la mère, comme en un lieu chaud et humide, qu'il ne feroit en trois jours s'il estoit dehors : occasion pour laquelle l'haleine puante survient ordinairement trois à quatre jours après la mort d'iceluy. Ce qui donne outre cela une mauvaise et hideuse couleur en la face, avec dépression et enfonsure des yeux, comme s'ils estoient retirez dans la teste, lesquels aussi se voyent ternis, et imbués d'une couleur jaunatre et ferrugineuse, jusques-là mesmes qu'ils en sont rendus plus stables et comme immobiles. Les lèvres deviennent froides et livides, les mammelles affessées, pendantes et flaitries; il descend un humeur puant, fœtide et cadavéreus des parties génitales. Qui n'est sans infecter le cœur et cerveau de mauvaises et pernicieuses vapeurs, dont surviennent les faillances, syncopes, grandes débilitez, dormir laborieux et fort inquiété de songes tristes et fascheux. Et à raison de la dépression du fardeau qui n'a plus de support des parties supérieures, la femme sent une strangurie presque continuelle, à cause qu'il ne peut estre relevé dé dessus la vessie urinaire. Et lors aussi venant l'enfant à s'enfler et tuméfier par la pourriture, le ventre s'estend et est rendu turgide beaucoup plus que de coutume.

De la part de la matrice et lieux circonvoisins, si elle ne s'ouvre pour l'émission du part, à cause que l'accouchement est avant le terme ou qu'il y a quelque tumeur contre nature, inflammation, schirre, louppe, rhagade, condylome, hypersarcose, cornosité, verrues morales, pensiles, fendues, paroles, thym ou myrmèce qui seroient survenues à un ulcère mal guari, ou bien à raison de quelque cicatrice qui ne se puisse dilater.

De telle sorte que l'ouverture se soit bien trouvée suffisante pour admettre et recevoir la semence génitale, que ceste partie tire et succe fort curieusement, mais la dilatation, telle que requise est, ne peut estre rendue complette et suffisante pour l'émission de l'enfant.

Comme aussi se peut-il bien faire que la matrice s'ouvre et dilate en tant que besoin est, mais qu'une pierre qui se trouvera en la vessie urinaire, ou les os sacré, des isles, et pubis ne se pouvans eslargir et quelque peu séparer, l'effort tant de la femme, de l'enfant que de la matrice demeurent vains et inutiles. Ce qui n'advient que trop souvent en plusieurs filles qui ont esté mariées tard, voire mesmes en quelques femmes qui ayant eu enfans en leur jeunesse, ont esté long-temps sans engendrer, ausquelles lesdits os se sont tellement resserrez, que faute d'avoir esté humectez par les remèdes cy-dessus mentionnez, ils ne se peuvent plus relascher.

C'est en vain lors que l'obstétrice ou sage femme, quelque prudence et expérience qui soit en elle, s'efforce d'aider une femme parvenue au terme d'accouchement, et comme un bon génie s'évertue d'introduire ceste tendre et délicate créature au verger mondain : et en vain aussi que l'Apoticaire donne ses médicaments agissans de faculté occulte ou manifeste, pour bien et deuement préparez qu'ils puissent estre, quoy qu'exhibez et donnez par l'ordonnance d'un docte et sçavant Médecin. Car il faut que l'enfant, pour viouge et vigoureux qu'il soit, compatisse et meure avec la mère, ou que la mère, pour forte et puissante qu'elle puisse estre, périsse et meure misérablement avec son enfant. Voire mesme (ô misère grande!) que la mère autrement bien saine, et l'enfant fort, qui ne demandent qu'à s'aider, sentent tous deux par compagnie les violents efforts d'un mortel destin : si l'aide

médicinal n'est lors tant dextrement usurpé, que surpassant l'œuvre et effort de nature, il moyenne issue convenable à l'enfant, et face ce que l'effort naturel n'a peu effectuer.

C'est lors que non seulement le vulgaire, mais aussi les Roys et Potentats, se voyant sur le point de perdre et femmes et hoirs d'eux issus, voire mesme les peuples au hazard de voire passer la domination en autres lignes, faute d'hoirs, descendus des corps de leurs Rois et Princes, dont sont souvent promus des guerres et troubles infinis, considèrent que ce n'a esté sans cause que les anciens Payens ont attribué honneurs divins aux Médecins : veu qu'il est besoin qu'ils se montrent avoir plus de force et énergie que la nature mesme, quoy que, procédante directement de la main et toute puissance de Dieu éternel, elle soit tenue comme un Prométhée resséant en son œuvre pour le parfaire et polir, aussi bien comme un ours qui lesche la masse qu'il a mise hors de son corps, pour luy parfaire et donner son compliment. Voire mesme un Dieu remplissant et parfaisant le tout par son actuelle présence. Occasion pour laquelle, tant plus ils sont sages, grands et authorisez, de tant plus ils s'espandent en prières, vœux et supplications, jusques à ce que ce qui est de leur ardent désir soit effectué et deuement accompli.

Cette illustre et noble science donc, curieuse de donner secours, faveur et aide à tous ceux qui en ont besoin, en tant que le pouvoir de l'homme se peut estendre, et l'autheur de tout bien a dessillé les yeux à ses nourrissons en leur abatant le voille d'ignorance, a inventé trois voyes de secours en telles extrémitez, moyennant l'aide desquels elle relève et retire souvent tant la mère que l'enfant du précipice du sépulchre.

Le premier desquels se fait et pratique par l'artifice

de la main seule, le second à l'aide des ferrements, sans toutefois cercher autre conduit que le naturel, le troisième et dernier se fait aussi à l'aide de ferrements, mais en induisant ouverture nouvelle, dont il nous faut dire et par ordre.

CHAPITRE XXII

Première espèce d'accouchement, qui se fait par la main du Chirurgien.

POUR faire et accomplir le premier de ces aides, faut avant toutes choses, que le Chirurgien appellé pour délivrer une femme qui est en travail, considère quelle est son habitude, et si elle pourra subsister, et endurer les efforts qu'il est besoin de supporter en un part laborieux, et en cas qu'il la trouve débile et moribonde, il n'y doit mettre la main : sinon en cas que perdant l'un on voulust sauver l'autre : sçavoir est l'enfant qui seroit encor vivant. Comme estant impossible de faire cette opération, où Nature ne se rend sinon coopérante, pour le moins subsidiaire pour endurer l'effort nécessaire.

Considérera mesmes si l'enfant est mort ou vif, et si l'obstétrice aura meurdri ou blessé le conduit, par quelque effort qu'elle aura voulu faire : tant à ce qu'il se dispose à faire son devoir selon les occurrences, que pour mieux faire son prognostic.

Faisant lequel, s'il trouve qu'il n'y ait angustie trop grande qui l'empesche d'effectuer ce qui est de son désir : en cas que le ventre de la femme ne soit libre, il luy fera donner un clistère détersif, puis luy fera

prendre deux onces d'eau clairette, de canelle, ou d'hippocras, ou bien une drachme de confection alchermès dilayée dans deux onces d'eau d'hisope, ou de chardon bénit, y faisant adjouster un peu de syrot de guimauve, ou pour le moins lui fera humer un œuf, et boire une fois de vin, avec quelque peu de sucre, eschauffez d'un morceau de pain rosti.

En esté que le temps est trop chaud, il fera retirer les personnes qu'il voit inutiles, qui ne font que trop eschauffer la chambre : et en hyver, fera que la froidure de l'air soit tempérée par feu suffisant. Puis garni qu'il sera d'hommes pour le servir, ou de femmes qui ne soyent trop timides, il donnera ordre que les huis et fenestres soient closes et fermées.

Ce fait, il fera seoir la femme sur un carreau de tapisserie assez ferme, ou habits bien ployez, qui à ceste fin seront mis sur le bord de la couche, et la renversant sur le lict, si haut eslevé, qu'elle ne soit couchée de plat, ny mesme à son séant, ains située de telle sorte que, couchée qu'elle sera, elle puisse respirer fort librement et que les muscles de l'épigastre ne soyent trop tendus.

L'ayant mise en telle situation, elle fera une ligature avec une bande de demi pied de large, qui commençant de l'espaule en façon d'escharpe, viendra prendre les jambes, ores d'un costé, tantost de l'autre, remenant la bande sur l'austre espaule, qui en passant fera une manière de croix S. André, tant devant que derrière, et ce tant de fois qu'il sera besoin, pour bien tenir les pieds et jambes vers le siège, de telle façon que les genoux estans ouvers, et le bas ventre comprimé de la partie intérieure des cuisses, le malade ne ne se puisse remuer, non plus que ceux qu'on dispose à la taille de la pierre de la vessie. Où elle sera contretenue, les talons estans apuyez sur le bord de la cou-

che et le dos reposant sur le lict, par deux fortes personnes, qui ayent moyen de la relever, quand l'effort se fera de tirer l'enfant.

Et lors sera jetté sur son corps un manteau de chambre ou autre tel habit, et sur les cuisses et genoux un drap chaud double en deux, si que les assistans ne puissent voir ce qui se négotiera, qui autrement seroit vergoigneux, tant à eux qu'à la patiente.

Puis le Chirurgien, ayant déposé les bagues de ses doigts, rongné ses ongles, et osté tout ce qui pourroit blesser la malade, luy oingdra le dedans des cuisses, bas ventre, et parties honteuses d'huiles d'amandes douces, de lin, de lis, de beurre, ou autre semblable liniment, dont mesmes ayant bien imbué ses mains pour les rendre plus coulantes et maniables, il mettra sa main dextre tout doucemeut dans la matrice, où après l'avoir introduite, il fermera le poin, à l'endroit de l'orifice, pour le dilatter, puis il considèrera par cette sonde naturelle, si l'enfant est seul, et bien situé. Et en cas de mauvaise situation il relèvera le corps, s'il le trouve destourné sur le costé, dos ou ventre : voire mesme il repoussera le bras, jambe, genouil, coude ou espaule, s'il les trouve avancez au conduit, faisant en sorte qu'il ameine la teste, à son couronnement, pour rendre le part plus naturel : et auparavant que de repousser la jambe il y attachera un ruban, tel que celuy dont les femmes lient leurs cheveux. Puis l'ayant remise dedans, et trouvé l'autre, si faire se peut, il la tirera avec ledit ruban : pour les avoir toutes deux ensemble : faisant en sorte, si possible luy est, que l'enfant ait un bras eslevé à la sortie, comme c'est le plus ordinaire, à cause de sa naturelle situation, et en cas qu'ils se présentent tous deux, il en repoussera un, de peur qui si les deux venoyent joints contre les costez, la bouche de la matrice ne vînt à se resserrer

après que les espaules seroient passées, ce qui pourroit estre cause d'estrangler l'enfant. Sinon il ne laissera de le tirer promptement, sans aucunement retarder, commandant à la mère de fermer la bouche, et pousser son air et effort contre bas, favorisant l'acte en tant que possible luy est, par la compression des muscles du bas ventre, voire mesme la faisant éternuer. Et en cas que ce péril ne puisse estre esquivé, besoin sera de pousser un crochet dedans à la conduite du doigt indice, pour crocher et tirer la teste de l'enfant. Si les mains se présentent les premières, il les faut repousser, de peur que la teste ne se réfleschisse contre le dos, qui rendroit le part trop violent et difficile, faisant tousjours en sorte que le chef vienne le premier. Et par ce qu'il advient que les matrones impertinentes n'appellent le Chirurgien qu'après la mort de l'enfant, qui quelque fois aura un bras de long temps passé, et desjà mort et estiomène, il convient lors relever la chair avec le rasouer, en tant que possible est, couper l'os avec tenailles incisives, de telle sorte que cette chair ainsi relevée couvre le bout de l'os resté, de peur qu'il n'offence la matrice, quand après avoir repoussé le reste du corps on s'efforce d'amener la teste en bas, ou les pieds, si premiers ils se présentent, pour tirer le tout dehors. En cas que la teste fust trouvée si grosse en l'enfant mort, qu'elle ne peust sortir, quoy que se présentant la première, il convient essayer de la tirer avec les crochets : sinon et en cas que cest aide ne fust suffisant, elle sera rompue par tenailles incisives, et tirée par pièces. Et mesmement si le ventre de l'enfant estoit enflé, comme il advient souvent deux ou trois jours après qu'il est resté mort dans la matrice de sa mère, à raison des eaux et vents qui s'y accumulent, il le faut inciser avec un crochet coupant, pour tirer les viscères, puis les autres parties ainsi qu'elles se présenteront.

Sera pris garde en cas de gémeaux, que se présentant un pied qu'on auroit lié comme dessus est dit, puis repoussé, on ne tire le pied d'un autre. Pour à quoy obvier et faciliter l'éduction, il faut suivre le pied nouvellement repoussé, jusques à la cuisse, pour avoir conduite à l'appréhension de l'autre.

L'enfant estant tiré, il faut estre curieux lors d'avoir tout l'arrière-fais, sans en laisser portion quelconque, et à ce suject il y convient plustost mettre la main pour l'esbranler et tirer doucement, que de se servir de crochets, de peur de le lacérer et blesser la matrice.

Voilà la forme qui fut tenue en l'an 1581, à l'éduction de mon enfant, lequel fut tiré mort du corps d'Anne le Marchant, ma première femme, après qu'elle eut suporté un laborieux et cruel travail, par l'espace de quatre jours continus, sans avoir intermission quelconque, tant de jour que de nuict. Dont elle ne peut estre autrement délivrée, tant à raison qu'il avoit la teste grosse, que mesmes par ce que la mère avoit esté blessée sur l'os sacré, de telle sorte que les os des iles ne s'en pouvoient en façon quelconque séparer. Par ainsi, combien que la mère fust forte, l'enfant viouge, et que la matrice s'ouvrist suffisamment, si est-il que l'enfant, ne pouvant sortir, mourut le quatrième jour : en quoi il fut suivi par la mère huict jours après, faute d'avoir pratiqué la section Cæsarienne, comme je proposay à Maistre Guillaume le Marchand, ancien Apoticaire, aagé de soixante ans, et à sa femme, père et mère de ma dicte deffuncte, suivant ce que je l'avois veu deux fois pratiquer en pareil cas, sous Monsieur Duval, mon père, Docteur en Médecine : qui curieux de mon avancement, me faisoit assister aux opérations qu'il estimoit rares, dès lors que, petit enfant, j'estudiois encor aux premières lettres humaines. Et prenoyent prétexte de refuser cette opéra-

tion en leur fille, de ce qu'ils n'avoyent ouy parler que cela eust encor esté pratiqué à Louviers, où pour lors j'estois demeurant. Occasion pour laquelle l'enfant fut tiré en la manière cy-dessus exprimée par Maistre Guillaume Auber, Chirurgien, demeurant au pont de l'Arche, fort expert en cette affaire.

CHAPITRE XXVII

Manière d'accoucher la femme à l'aide du miroir de matrice.

L'ARTIFICE de la Chirurgie, qui procédant de bien en mieux, s'efforce tousjours de trouver quelque chose utile au genre humain, prévoiant qu'il y peut avoir quelque légère clausion ou liaison à l'orifice de la matrice, qui empesche sa naturelle dilatation, a inventé l'usage du mirouer de la matrice dit *speculum matricis :* à l'aide duquel il est plus facile au Chirurgien de tirer l'enfant du ventre de la mère, quoy qu'avec plus d'appréhension, à raison de cest instrument d'acier dont il se convient servir. Quand donc l'opérateur sent que l'orifice de la matrice résiste obstinément à son désir, après avoir conforté la mère, rectifié l'air de la chambre, situé la patiente sur le bord du lict, liée, bandée, et commise entre les mains de ceux qui la doivent tenir et supporter comme dessus est dit : voire mesmes tellement couverte, que retirant les parties naturelles de la veue des assistants, il ait ce nonobstant moyen de disposer son mirouer à son désir : il doit, comme dessus est dit, oster ses bagues, si aucunes en a, oindre ses mains des huyles cy-devant mentionnées ou autres équivalentes, voire mesmes l'intérieur des cuisses, bas

ventre et nature de la patiente : puis prenant son instrument spéculatif, le chauffer médiocrement, et l'imbuer tellement desdictes huyles qu'il en soit rendu plus maniable. Quelques-uns veulent qu'il soit couvert d'un cuir à son extrémité, mais cela ne faict qu'empescher. Pourquoy il suffit qu'il soit bien poli et oingt d'huyles ou beurre qui empeschent l'aspérité, de peur qu'estant introduit il ne blesse et offence les lieux susdits. La longueur du bec doit estre de douze doigts ou environ, à ce qu'il puisse estre introduit jusques dans l'orifice de la matrice, car autrement il ne serviroit de rien : d'autant que ce conduit est long de douze travers doigt, jusques au bout duquel il est besoin qu'il soit avancé, voire mêmes qu'il passe outre, à fin de parvenir jusques à l'arrière fosse, ou partie inférieure de ce corps vulvaire.

En l'introduction duquel on prendra garde que l'enfant ne soit blessé du bout qui sera poussé dedans. Ce qui pourroit bien advenir, si par inadvertence on le poussoit trop impétueusement contre la teste ou autre membre de l'enfant qui souvent se présente au couronnement, veu que la matrice pleine avance lors grandement vers le conduit.

Quand il sera introduit jusques à cest orifice, on l'ouvrira petit à petit, tournant le manche vers le ventre de la femme. Et quand il sera dilaté, jusques à y pouvoir mettre la main, on l'y advancera, pour favoriser son ouverture et dilatation.

Puis estant ouvert à suffisance, tant que le bras y puisse entrer à son ayse, on baillera le manche à tenir à un homme là-présent, de peur qu'il ne se close par la force de la bouche de la matrice. Puis le Chirurgien avancera sa main, ainsi ointe comme dit est, jusques dans la matrice, pour dresser l'enfant qui seroit mal situé à fin de le bien disposer à l'issue, faisant en sorte

que la teste tourne bas sans toutefois qu'elle soit blessée du bec dudit mirouer. Et en cas qu'il ne fust possible de le tourner sur le chef : seront les deux pieds pris, pour les tirer également dans le speculum, afin de les avoir à l'aise.

Mais s'il escheoit que l'un des bras vinst le premier, et qu'il fust prominent, il faudroit bien prendre garde à la disposition de l'instrument, pour faire en sorte que l'enfant ne soit blessé, s'évertuant premièrement de repousser ledit bras bellement : et au cas que cela ne puisse estre accompli, sera bon d'ouvrir ledit mirouer en tant qu'il puisse seulement admettre ledit bras, puis l'introduisant sans y faire aucune lésion, faire en sorte qu'on le puisse repousser dedans; et tourner l'enfant en situation convenable.

Et en cas que l'enfant soit mort, ce que on cognoistra par la noirceur et gangrène de ladicte partie apparente, il ne sera besoin d'y procéder si doucement : ains plustost, il faut couper ledit bras comme dessus est dit, pour mieux faire entrer le mirouer, si autrement l'opération ne se peut faire.

CHAPITRE XXIV.

De l'accouchement Cæsarien.

VOILA deux moyens artificiels d'accoucher les femmes, ausquels on peut avoir recours, quand nature rendue paresseuse, débile et abattue par quelqu'une des causes susdictes ne respond au veuil et désir de l'obstétrice, qui est de promouvoir d'elle-mesme l'émission de l'enfant.

Mais quand il s'y trouve un tel et si grand empeschement, que non seulement elle ne peut effectuer ce qui est de son devoir, et le Chirurgien mesmes ne la peut forcer à ce faire, sans la perte et ruine certaine de son sujet, ce qui advient quelques fois à cause des tumeurs contre nature, soit avec inflammation, comme un phlegmon : soit sans icelle, comme aux duretéz, schirrhes, rhagades, gros condylomes et carnositez qui se trouvent quelquesfois en l'orifice de la matrice : ou à raison des ulcères douloureux, et dures cicatrices qui en seroient restez : ou bien pour l'obstacle de quelques pierres formées au col de la matrice, et finalement quand pour quelque mauvaise et vitieuse configuration, tant de cet orifice vulvaire, que des parties adjacentes, la femme est tellement close, et fermée, que son enfant comme lié et empesché, quoy que rendant de grands efforts, il

s'évertue, mais en vain de se tirer hors de ce sombre cloaitre : c'est lors que toutes autres voyes estans désespérées, il faut avoir recours à la section Cæsarienne. Et ce encor principalement, quand la mère venant à rendre les derniers soupirs de vie, l'enfant se trouve encore viouge et fort. Car lors ne pouvant garder l'un, il faut au moins sauver l'autre. Ce qui ne peut estre autrement accompli, que par cette opération.

Pour laquelle deuement célébrer, le Chirurgien entrant dans la chambre, garni d'un plat couvert : dans lequel seront les instruments qui luy sont nécessaires tous prests : comme rasoir à pointe, rasoir à boutons, quarrelet affilé, esponge douce, linge mollet, usé, ployé, ou cousu en forme de compresses, trempé en vin ou décoction vulnéraire, pour quand besoin sera faire fomentation douce et soëfve, et autres linges propres à recevoir et inhiber le sang, qui en petite quantité paroist souvent beaucoup, bandes, charpies, compresses, estoupades, et plumaceaux couvertes d'astringents et digestifs accoustumez, le tout bien disposé, pour s'en ayder et servir quand temps sera : il advertira la malade qu'elle ait à rendre son urine, ou pour le moins de s'en efforcer, à ce que la vessie urinaire, s'abessant tousjours de plus en plus, ne donne aucun empeschement à l'opération. La consolera en outre et recréera de quelques aliments cordiaux, tels que cy-dessus ont esté déclarez : puis la situera sur le bord de la barre du lict, qu'il aura bien garni de la castalogne redoublée, et de linges jettez par dessus, de telle sorte qu'elle soit renversée sur iceluy, les jambes aucunement pendantes. Et en cette manière tenue sera ferme, par assistans robustes et vigoureux, qui ne soient surpris de crainte ou appréhension, lors de l'opération. Et en cas de grande débilité, elle sera plus renversée sur le lict, quasi comme si elle estoit pleinement couchée. En telle situation, il consi-

dérera l'habitude de la patiente : sçavoir, si elle est sujette à quelque inflation ou dureté de foye, ratte ou hernie. Ce qu'advenant, il faudra faire l'opération au costé opposite de celuy auquel sera l'infirmité resséante : sinon il est indifférent quel costé on touche. Toutesfois pour le plus aisé on prend le costé senestre. Sur lequel faut premièrement tirer une ligne de bon encre, au lieu qu'on désire faire l'incision.

Cette ligne ou marque sera droicte ou en façon d'arc, et croissant, prenant à quatre travers de doigt près du nombril, et un doigt au dessous, tirant vers l'aine, et costoyant le muscle droit, sans y toucher, ny en haut, ny en bas. Si la femme est petite, on peut faire l'opération quelque peu plus haut, à raison que la hernie survenante, si aucune en reste, est moins pernitieuse, et n'est l'incision hautaine tant sujette à l'hémorrhagie et douleur, comme celle qui est plus basse.

Sur la ligne ainsi tirée on en marque encor cinq à six de travers, à l'endroit desquelles doivent estre faits les points d'aiguille, après l'éduction de l'enfant, dont cinq sont suffisans pour le plus ordinaire, sur demi pied de long que doit tenir l'incision.

Quand ces marques seront seiches, sera le rasoir seurement conduit de haut en bas, coupant d'un seul traict les muscles de l'épigastre, ou de deux si la femme est grasse, pour par après venir au péritoine. En quoy faisant il se faut bien garder d'aprofondir indiscrettement la section, de peur d'offencer les intestins, qui se trouvent aucunes fois, entre la matrice et le péritoine, et quoy que bien rarement, par ce qu'ils sont situez soubs le corps d'icelle.

Ce qu'advenant, il les faut donc doucement relever avec la main.

La matrice estant bien découverte, il la faut tenir en subjection de la main senestre, et par un mesme moyen,

l'inciser en supportant sa main, de telle sorte qu'on n'excède l'épesseur de la matrice, quoy qu'elle soit diverse, pour la variété des sujets, de peur d'offencer l'enfant, et ce encor principalement quand il est vivant, évitant tousjours le lieu auquel se faict l'insertion des vaisseaux éjaculatoires. En quoy faisant il sera bon de se servir d'un rasoir lenticulaire, qui soit bien tranchant : ou pour le moins, qui soit garni au bout d'un bouton de plomp, ou de buis, à fin que la pointe n'offence le petit enfant quand il viendra à remuer. Et sera cet enfant ainsi découvert, receu sur le plat de la main, de peur de le blesser en le touchant autrement. Lequel estant tiré dehors avec son arrière fais, faut en diligence essuyer doucement ce qui peut estre de sang, avec un linge bien mol et usé, qui ployé en huit ou dix doubles, aura esté imbué d'une décoction vulnéraire, et fort pressé, ou d'une éponge par semblable trempée en ladicte décoction médiocrement chaude.

Ce sang bien nettoyé, sera la matrice remise en son lieu, sans y faire aucun point d'aiguille, d'autant qu'en son recinchement, retirement, et compression, elle se rejoindra et reprendra suffisamment : mais les muscles avec le péritoine et le cuir, commune couverture de tout le corps, seront cousus, de couture accoustumée au bas ventre, ditte *gastroraphie*.

En quoy faisant il est besoin de l'ayde d'un second, qui retire les intestins lesquels se viennent présenter, de peur qu'ils ne soyent blessez de la pointe de l'aiguille. Et en cela il ne faut beaucoup tarder, ny mêmes se précipiter, joignant, en tant que possible est, la célérité avec la décente opération. La playe recousue sera traitée pour le fait des unguents et emplastres, comme les autres playes nouvelles, le tout ayant l'actuelle froideur.

Et pour le faict de la matrice, il sera bon user de pes-

saires qui seront faicts en forme de tente grosse d'un poulce, ou quelque peu moindres et assez longs, pour entrer jusques à la cavité de la vulve, sans l'offencer ou empescher toutefois.

Ou bien on se servira d'un cierge de cire, pertuisé au milieu, en façon de tente cannulée, garni par dehors de linge ou coton, oingt de beurre frais, axonge de poulle, huyle rosart, et jaune d'œufs, qu'il faudra souvent oster et remettre. Lequel servira au long et milieu de soy, à donner passage et issue au sang et sanie, et mesmes à munir la bouche et conduit de la matrice, contre l'acrimonie de ladite matière. D'où il le faudra oster souvent pour le netoyer. Et à ce moyen il emmènera avec soy le phlegme visqueus, et grumeaux de sang de l'intérieur de la matrice; non toutefois que lesdictes tente ou cierge y soyent autrement nécessaires.

En cas que le ventre subsiste, on pourra user commodément de clystères détersifs, et aucunement astringents, si qu'en tirant les matières communes, on robore et conforte la matrice. Voilà quelle est l'opération ditte Cæsarienne : qui premièrement fut pratiquée en la mère de Scipion l'Afriquain, dit Pline, au l. 7 de l'*Hist. Natu.*, dont il fut appelé Cæso, et du depuis encor en Jules Cæsar, mais avec divers succez, car Aurelia, mère dudit Jules, ne mourut lors de ladicte section, comme celle de Scipion, ains seulement durant le temps que ledit Cæsar estoit aux Gaules, pour les subjuguer, ainsi qu'est noté par Silius Italicus : dont elle a obtenu le nom.

Laquelle, quoy que prise proprement pour l'éduction de l'enfant vif, ne laisse d'estre usurpée promiscuement, pour celle mesmes en laquelle l'enfant est tiré mort, à l'aide d'une telle opération.

Je sçay qu'il y en a de tant timides, que pour ignorer la naturelle habitude des parties du corps humain, ils

craignent mesmement ce qui doit estre tenu pour constant et asseuré. Comme il advient en cette opération, quoy que louable et non périlleuse, ainsi qu'il doit estre tenu pour constant par la raison et l'expérience. Par la raison, d'autant qu'il ne se fait ouverture, en cette opération, de parties qui ne soyent faciles à guarir. Car quant à la matrice, il ne se trouve ventre, vessie, ou cavité, qui soit tant facile à guarir : quoy que ce soit le point sur lequel ils arrestent et fondent leur doute principal. D'autant qu'elle se reprend, unit et cicatrice d'elle seule, voire sans ayde d'aucune suture, médicaments ou applications. Ce qui ne convient à aucune des autres, soit vessie urinaire, ventricule ou menynge.

Elle ne rend ou épanche que fort peu de sang, lors que elle est ouverte, par les parties latérales : d'autant qu'il y a peu de veine, et toutes fort menues et capillaires. Ce que la raison vous ditera, considérant que les vaisseaux qui y sont portez de la division iliaque, se trouvent tous au col d'icelle, en ce qui concerne leurs corps principaux : ne restans que les fibreux rameaux, qui montent haut. Ce qui a donné subjet de croire que les menstrues viennent principalement du conduit, non du corps de la matrice.

Quant à la ramification qui procède des vaisseaux spermatiques, elle est toute consommée en la partie supérieure, occasion pour laquelle se remarque le foye ou *hépar* de la matrice, tousjours attaché en ce lieu-là, dont est tenu pour constant, que la nourriture est portée à l'enfant.

Mais bien qu'il s'épandist quantité de sang en cette section, comme non, et est absoluement denié, si est-il que telle hémorrhagie ne seroit aucunement préjudiciable, d'autant que ce seroit une vuide du sang gros et excrémenteus, qu'il est nécessaire rendre par les

lochies comme estant le vray excrément, ou à tout le moins une partie inutile qui s'est trouvée au sang, dont l'enfant a esté nourri estant dans le corps de sa mère, qui n'y peut long temps rester sans luy causer de fascheuses maladies et mortels accidents. Ainsi son émission ne seroit préjudiciable, ains utile et profitable.

Pour le fait des autres parties qui sont à l'abdomen, comme le péritoine, muscles obliques, et transversaux, pannicule adipeus et vrai cuir, il est tenu pour constant qu'ils se reprennent et unissent fort aisément aux playes du bas ventre, et section faicte pour les hernies intestinales, et encor aux animaux qui ont le ventre pendant, ausquels la playe ne laisse de se reprendre quand ils sont chastrez, et qui plus est, celles qui sont faictes aux hydropiques pour l'éduction et vuide des eaux. De sorte qu'il n'y a rien en ce, qui doyve estre révoqué en doute, entre ceux qui sont tant soit peu versez en Médecine et Chirurgie.

Pour le faict de l'expérience, il est raporté par Maistre François Rousset, Médecin, que Nicolas Guillet, Chirurgien de Milly, a tiré six enfants en diverses années à la femme d'un nommé Godart, demeurant au Menil, parroisse dudit lieu de Milly.

Que Gilles le Brun et Ambrois le Noir, Chirurgiens de Pythuiers, ont par trois diverses fois faict le pareil en une femme, près Myrinville en Beausse.

Le sieur Alibous, Médecin de Sens, déduit au long, comme Jean Marais, Chirurgien à la Chatre en Berry, tira un fils nommé Simon, par le costé, à sa femme propre, qui par aprés ne laissa d'accoucher naturellement d'une fille nommée Renée.

Le sieur Pelion, Médecin d'Angers, récite que le pareil a esté faict par Mathurin Debonnaire, Chirurgien.

Ledit sieur Rousset, Médecin, dit avoir veu une femme à Chastillon sur Loing, estant malade d'une fièvre continue, qui avoit une grande hernie au costé senestre du petit ventre, et en icelle une longue cicatrice, avec apparentes marques de pointes d'aiguille, restans de l'ouverture de cette partie recousue, par laquelle son mari et elle testifioyent qu'on luy avoit tiré un fils, lors aagé de sept ans, qu'ils luy montrèrent, lequel n'avait peu naistre autrement. Ce qui avoit esté pratiqué en Bourgongne par un ancien Chirurgien.

Dit d'avantage qu'Estienne Massicaut, de Nangeville près Estampes, fit tirer un enfant par le costé à Bernarde Arnouil sa femme, après un travail de quatre jours entiers, par Jean Lucas jeune, Barbier, demeurant à Bunon. Et que estant ladict femme remariée à Pierre Chavelou, elle n'a laissé d'avoir une fille, qui a vescu jusques à ce qu'elle ait esté mariée.

Dit plus qu'à Vry en Brie, près Fontaine Bleau, Colette Berenger, femme de Simon de la Garde, outrepassant desjà le dixième mois de sa grossesse, et portant de long temps son fruict mort, sans que pour le rendre les parties basses s'ouvrissent, manda Vincent Valleau, Chirurgien de Nemours, qui n'ayant autre moyen de luy ayder, l'incisa par le costé senestre, dont il tira le fruict mort enflé et puant, avec la secondine jà pourrie. Puis sans recoudre la matrice, reprint par manière d'acquit, comme à la désespérade, la peau avec quelque partie des muscles, n'y ayant que le seul cuir cicatrisé sur les intestins : dont cette femme encourut une hernie qui ne l'empescha de gaigner sa vie. Sa gésine, dit-il, ne fut que d'un mois et demy : depuis lequel temps elle accoucha naturellement deux ans après d'un fils nommé Pierre de la Garde.

Dit plus qu'Agnès Bochier, femme de Jean Compain, laboureur, demeurant à Villereau près Neufville en

Beausse, après avoir esté quatre jours tant rompue, par l'importunité des obstétrices, qu'elle n'en pouvoit plus, sans rien y profiter : elle fut ouverte au costé dextre par Philippe Migneau, Barbier de Neufville, puis recousue sur le bord, aux muscles et cuir seulement, comme il peut. De laquelle incision elle fut tost guarie au ventre, mais les meurdrissures que les madrones avoyent faictes à la nature, empeschèrent le Chirurgien plus de sept mois à la guérir. Et eut de cette section une belle fille, qui vescut sept mois. Peu de temps après, estant redevenue grosse, et ne pouvant accoucher, elle requist qu'on fist derechef l'incision. Mais en vain, à cause de la mort survenue audit Migneau, et refus des autres Chirurgiens de faire ladicte ouverture. Ce que luy estant dénié, elle mourut piteusement avec son enfant.

A Ambedoye près Sainct Brisson, territoire de Gyan, fut aussi ouverte par le costé Anthoinette André, femme de Loys Garnier, par maistre Adam Auberi, Chirurgien, demeurant à Pythuiers, et son enfant tiré vif : mais ce nonobstant, elle n'a laissé de devenir enceinte.

Jeanne Michel, femme de George Regnaud, demeurant au faux bourg d'Aubigni, avancée en sa grossesse plus que du dixième mois, portant de long temps son fruict mort, ne laissoit cependant de tracasser à ses affaires, tant qu'en fin elle fut contrainte s'arrester au lict, où ayant esté long temps tourmentée sans effect par les matrones, elle manda ledit Adam Aubery, et Maistre Guillaume Colas, docte Chirurgien : lesquels ayans coupé à l'enfant un bras tout mort et livide, qui sortoit de long temps auparavant, et ne pouvant avoir prise sur le reste du corps, incisèrent le costé dextre d'icelle, un peu orbiculairement, et d'ouverture assez étroite, pour épargner la mère. Ce qui donna sujet en l'extraction de l'enfant, de causer fort grandes douleurs à la-

dicte mère, par ce que la matrice, ne pouvant quitter l'enfant à cause de l'estroite ouverture, suivoit l'attraction du petit, comme si on l'eust voulu arracher ellemesme. Mais ce nonobstant ces douleurs cessèrent, incontinent que l'enfant et sa suitte furent mis dehors. Ainsi après les purgations ordinaires de la gésine, qui vindrent aussi bien comme si elle eust accouché naturellement, peu après elle releva, et eut ses mois accoustumez au bout de cinq semaines, et incontinent fut grosse, qui luy donna occasion de se soucier de son futur accouchement : mais elle accoucha naturellement. Et combien que l'enfant présenta seulement une de ses jambes la première, qui est très mauvais commencement de démarche en cette danse, toutefois cette jambe estant repoussée dedans par la sage femme, le tout succéda fort bien. Et encor, elle n'a laissé de concevoir consécutivement. Et cela soit dit pour la certitude de l'opération.

Or, combien que ces raisons militent grandement entre les Médecins, et que les authoritez ayent grande énergie entre tout le vulgaire, qui ne considère les choses que par leur évènement, cela toutes fois ne me semble avoir tant d'énergie, comme ce qui est du faict et action de cette grande Princesse, la sage et docte Nature. Laquelle sentant un enfant mort dans la matrice, à raison de quelque cause intérieure ou extérieure qui l'auroit empesché de sortir, elle le jette hors de ce corps vulvaire, au travers de ses tuniques, plustost que par son orifice. Dont proviennent des tumeurs contre nature au bas ventre, à l'ouverture desquelles on trouve souvent la carcasse entière, ou les os du crane, et des autres parties de l'enfant à demi pourri, comme veulent Abucrasis, Liebaut, et Paré. Ce qui monstre bien qu'elle n'a toujours recours à cet orifice, quand elle y trouve quelque obstacle, quoy que

ce soit le lieu plus ordinaire, mais plustost à ce qu'elle peut faire commodément au travers du corps d'icelle, comme par un lieu convenable ; en quoy elle doit estre imitée.

Puis donc qu'en la section Cæsarienne, il n'y a péril quelconque de perte de vie, tant pour la mère que pour l'enfant; ou de la survenue d'aucune incommodité, sinon de quelque douleur, qui est de beaucoup plus légère et tolérable que les cruelles achées, qui molestent fort les femmes en leurs travaux : l'enfant est fort asseurément tiré vif, sans que la mère soit en autre chose tourmentée, sinon qu'il luy faut faire une gésine de quarante jours, au lieu de trois sepmaines qu'elle garderoit le lict : qu'elle ne laissera par après de concevoir, nourrir en son ventre, et accoucher naturellement de beaux enfants, tout autant comme si son part eust esté plus naturel : il ne faut accuser, il ne faut rejetter cette divine opération, sous prétexte de ne l'avoir veue pratiquer.

Et d'ailleurs, quand il en devroit réussir quelque incommodité, il la faudroit ce nonobstant tolérer, veu la nécessité qui se présente d'y venir, pour fuir la misérable perte et ruine de la mère, mort de l'enfant, et bien souvent de tous les deux ensemble. Ce que j'ay voulu exagérer un peu au long, pour lever le scrupule que quelques uns font, à la grande perte et ruine de ceux qui en ont besoin.

CHAPITRE XXV

Comment il faut gouverner la femme après qu'elle est accouchée.

QUAND la femme est délivrée tant de l'enfant que de son lict, elle a besoin d'aliments de facile cuisson et de bonne nourriture, plustost humides que saics : c'est pourquoy un pressis d'un chappon, perdrix ou autre volaille luy est nécessaire, et les bons bouillons convenables, faits avec la chair de veau et volailles, plustost que de bœuf ou mouton, altères de safran, thym, hysope et marjolaine, pour la conforter et tousjours favoriser de plus en plus l'excrétion des lochies ou purgations de l'enfant. Mais en cas de fiévre, ou trop grande vuide et perte de sang, il sera bon de se servir d'ozeille, buglosse, bourrache, laitues, pourpier et autres telles herbes potagères que la saison pourra donner.

Prenez une poule blanche bien plumée et vuidée, dans le corps de laquelle vous mettrez deux onces de sucre, une drachme de canelle fine, la moitié d'une muscade, le tout battu, deux ou trois dattes, et cinq ou six clous de gyrofle, faites le tout bouillir jusques à ce que la volaille soit cuite, et sans remplir le pot d'autre chose, y

faut adjouter demi setier de vin clairet, puis conduisant le tout à tel degré de cuisson, qu'il ne demeure guères que la chair abreuée, passez le bouillon par un linge ou estamine, en pressant fort cette volaille, et le donnez à la femme aussi tost qu'elle est accouchée. Il s'en peut autant faire avec deux pigeonneaux de volière, ou autrement, une perdrix y est encore plus convenable, mais il faut prendre garde qu'une femme n'ait la fièvre, quand on luy baille des aromatiques, qu'en ce cas il les faut laisser arrière.

Luy sera convenable au surplus user de viandes bouillies pour son manger plustost que de rosties, accommodées avec la canelle, safran, gyrofle et gingembre, et sucre au lieu de sel pour les condiments : en cas qu'il n'y ait de fièvre véhémente. Ce que advenant, il se faudra passer desdittes sauces, et avoir plustost recours non au vinaigre, par ce qu'il nuist à la matrice, mais aux autres sauces ou condiments réfrigératifs.

Son boire sera le vin bon plaisant et de subtiles parties, soit blanc ou clairet : usera mesmes de rosties à l'hyppocras, et poudre de duc, dont l'usage est fort recommandable pour réparer les forces débilitées, et rendues langoureuses par le violent travail, aider l'excrétion des purgations de l'enfant, et en fin réparer les languides facultez, tant vitales, animales, que naturelles. Le tout, comme dit est, posé le cas qu'il n'y ait de fièvre violente : ce que advenant il sera meilleur luy donner du bouchet composé d'eau bouillie, dans laquelle on fera macérer le pois d'un escu de canelle pour livre et dissoudre deux onces de sucre.

Et si le dormir manque, on luy donnera des orges mondez sur la nuict.

Les fruicts nouveaux tant cuits que cruds luy sont totalement inutiles, à raison qu'ils sont trop venteux,

voire mesmes de mauvais suc et inutile aliment, qui pour grand travail qu'ils donnent à l'estomach, ne rendent que fort peu de bon suc alimentaire.

Et encor il faut user de ce que dessus quoy que bon et louable, non comme veulent plusieurs femmes qui assistent les accouchées, qui paroissent les vouloir plustost farsir et remplir comme des paniers de descharge, que de les alimenter et nourrir. Ce qui cause souvent de grandes douleurs et mortels inconvéniens : d'autant que ces corps, quoy que nouvellement vuides, sont molasses, débiles, et constituez en repos, non au débrisant exercice : occasion pour laquelle un tel remplement et farsissement excessif leur donne des tranchées extrêmes à raison de la débilité, de la chaleur naturelle, qui n'est moindre qu'à un nouveau blessé de grande playe. Ce qui leur cause retardement des excrétions tant requises et nécessaires, que sans icelles elles ne peuvent recouvrer leur bonne santé : mais cela doit estre fait avec une telle médiocrité et dextérité, signamment pour les premiers huict jours, que leurs forces en soyent réparées, maintenues, et augmentées, non débilitées, vaincues et terrassées.

Il la faut laisser reposer sans dormir, tirant les rideaux pour curieusement garder qu'elle ne respire d'air froid et humide, et signamment par l'orifice de la matrice et pores du bas ventre : d'autant que la vulve qui est vuide, venant à l'attirer, comme pour se remplir d'une si grande inanition, qu'elle a soufferte, causeroit de fort grands et pernitieux inconvéniens : quels sont les suffocations et fureur de matrice, la rétention des lochies et purgations tant de l'enfant que de sa mère, dont sont promus tant de mortels accidents que rien plus : avec inflation du ventre, à cause de l'air retenu en ce vuide clouaitre, qui excite des tranchées fort grandes et violentes : et finalement l'empeschement de conception,

pour ne pouvoir la matrice estre resserrée en soy, après l'exception de la semence génitale, à raison des ventuositez qui l'empeschent de ce faire.

Pour à quoy obvier, on mettra promptement un linge chaud sur son ventre, elle croisera les jambes, ramenant les cuisses vers l'abdomen, et ne changera de lict s'il est possible, bien tost après l'accouchement.

Et au cas que besoin fust d'en changer à raison du débris de la couche, en laquelle elle aura rendu son enfant, eau et sang qui dessus seroient escoulez : on couvrira fort bien tout le bas ventre, avec un grand linge chaud, qu'on resserrera par entre les cuisses, tant devant que derrière : et outre ce on l'enveloppera d'un drap chaud doublé en deux ou trois doubles, puis l'ayant couverte d'un manteau de chambre, on la conduira dans un autre lict bien chaud, blanc et mol : où elle sera suffisamment couverte, tant qu'il n'y ait deffaut ny excez. Et estant bien mollement couchée, on luy couvrira tout l'abdomen d'une pièce d'écarlate rouge et par dessus on mettra une compresse faite en triangle, c'est du linge double qui ait trois coings ou angles, l'un desquels sera avancé entre les cuisses, pour luy couvrir toute la nature, et les deux autres eslevez sur les flancs jusques à la poitrine, et sera cette compresse bien et uniement bandée, d'une nappe ou grande serviette ployée en trois ou quatre, qui soit large d'un pied, luy serrant le ventre à telle tolérance qu'elle ne sente douleur, mais que tout le bas ventre soit bien et compétamment comprimé. Et ne sera mal fait d'attacher la cornière qui sera avancée entre ses cuisses, avec quelque attache, au bandage de derrière, à fin qu'on puisse par intervalles destacher cela, pour la garnir de linges convenables, à imbiber et recevoir ses excréments. Car par ce moyen, l'entrée de l'air froid sera plus empeschée, et les garnitures requises mieux soustenues.

Et en cas qu'on s'aperceust qu'il y eust quelque vent coulé dans la matrice : il sera bien convenable que l'obstétrice mette le doigt dans l'orifice, pour luy donner issue : et tost après seront aposées lesdites compresses et ligatures. Outre ces bonnes nourritures et deue situation, il sera fort convenable de donner à la femme trois cuillières d'huile d'amandes douces, avec du sucre candy, tost après l'accouchement, pour oster l'altération. Ou bien prenez deux onces d'amandes douces, syrot de capillaires et eau de canelle de chacun une once, et luy donnez à boire. Car ce remède ne profite seulement pour oster les douleurs présentes, et de nouveau tolérées, mais encor pour ayder à élider les futures, qui pourroient survenir à un accouchement suivant.

A quoy la Dame Boursier loue grandement une poudre, qu'elle dit avoir esprouvée en un fort grand nombre de Dames et Damoyselles, nommée *poudre de la Royne :* tant pour les garantir des douleurs restées après un travail violent, que mesmes pour leur rendre le futur accouchement tranquille et moins douloureux. Cette poudre reçoit de la racine de grande consolde une drachme, des noyaux de pesche et de noix muscade chacun deux scrupules, ambre jaune demie drachme, et ambre gris demi scrupule, le tout mis ensemble et bien pulvérisé : il en faut donner à la femme, aussi tost qu'elle est accouchée, le pois d'un escu, meslé parmi du vin blanc, et en cas de fièvre avec un bouillon de chapon ou autre chair. Car par la deue et tempestive vuide du gros sang fangeux et visqueux, qui seroit resté dans les veines, après la subduction et choix du meilleur qui a esté employée à la nourriture de l'enfant, dont la matrice est souvent refroidie, intempérée et débilitée, il se fait non seulement une moisson trop abondante de cruelles tranchées, qui de présent affligent la dolente mère :

mais aussi, ces veines estans plus dilatées que besoin n'est, restent plus proclives à encourir et promouvoir autres pareilles douleurs, voire de plus violentes, à la survenue d'une autre couche par l'usage de cette poudre.

Ce qui par ce moyen est empesché : à quoy les nouvelles accouchées doivent bien avoir esgard, et signammment celles qui rendent leur premier enfant sur terre. Lesquelles, pour estre encore ces fibreuses veines en leur angustie naturelle, il survient bien moins de tranchées et douleurs. Non, comme estime le vulgaire, que Dieu vueille tromper les jeunes femmes, faisant par ce moyen en sorte qu'elles ne soyent espouventées dès le commencement, de porter enfans sur terre, par la violence de telles douleurs : car elles pourroient estre plus cruelles trois et quatre fois, qu'elles ne s'en garderoient ce nonobstant, tant elles se trouvent friandes et réjouies du déduit par lequel on y parvient : mais parce que ces angustes fibres des veines et artères vulvaires n'ont encore esté induement dilatées, et trop long temps remplies et intempérées, ce qu'elles doivent fuir à leur pouvoir.

Pour à ce plus facilement parvenir, quelques-unes appliquent l'arrière fais sur le ventre, soudain qu'il a esté tiré. Mais il est meilleur et de trop plus certain, d'avoir un mouton noir, qui sera escorché tout vif, en la chambre de la malade, pour de la peau toute chaude, parsemée de poudre de roses et de myrtiles, luy enveloper les reins et le bas ventre.

Et sous les extrémitez de ladicte peau, sera étendue la peau d'un livre, qui par semblable sera tirée dudit animal vivant, lequel sera à l'instant égorgé, et le sang reçeu dans sa peau, pour d'icelle toute chaude et sanglante couvrir tout le ventre inférieur. A raison que ce sang tout chaud, qui est réputé grossier et mélancholique, a une grande vertu de conforter la matrice et parties adjacentes, qui mesmes oste les rides du ventre.

Et par dessus seront étendues les extrémitez de la peau de mouton.

Cinq à six heures aprés que ces peaux auront esté appliquées, on les ostera, et sera le ventre oingt de cest unguent : Prenez sperme de baleine deux onces, d'huile de myrtil une once et demie, d'huile d'amandes douces et d'hypericon de chacun une once, cire nouvelle tant que besoin est : faites unguent.

Sur le nombril sera appliqué un emplastre de galbanum, où y aura un grain ou deux de civette : se donnant garde, que l'odeur n'en gaigne les narines, et sur tout le ventre faut estendre cette toile Gautier : prenez cire nouvelle trois onces, sperme de balaine une once et demie, térébinthe lavée en eau de roses deux onces, d'huile de mastic et de myrtilles de chacun une once et demie, axonge de cerf une once : faites les fondre à petit feu, puis ayant bien meslé le tout, plongez dedans une toile neufve, que vous aurez taillée proportionnément à la grandeur du ventre, et quand elle aura esté imbibée et quelque peu refroidie, appliquez-la uniment sur le ventre.

Ou bien prenez de cire vierge six onces, sein de cerf, sperme de baleine et térébinthine de Venise de chacun sept onces, huile de gland deux onces, huile de mille pertuis, de coing, de nénuphar, jasmin et de mastic de chacun un once : faites fondre tout cela à petit feu, puis ayez une once de farine de febves fort subtile, cuite premièrement en fort vinaigre, puis déseichée au four, et encor subtilement pulvérisée et passée par le tamis. Jettez cette farine fil à fil dans cette meslange fondue, remuant tousjours le tout avec une spatule de bois de saule. Puis ostez le vaisseau d'auprès le feu, et mettez dedans une toille de chanvre forte, si grande et large qu'elle puisse couvrir tout le ventre, cuisses et hanches, et l'y laissez jusques à ce qu'elle ait imbu

toute la liqueur, puis estendez-la sur un linge fort blanc, et la laissez seicher à loisir. Ce pendant qu'elle seichera, espandez par dessus poudre fort subtile de mastic, myrtilles et corne de cerf bruslée.

Si le sang ne s'escoule librement, on doit faire des frictions depuis les hanches et cuisses tirant en bas. appliquer des ventouses au plat des cuisses, voire mesmes tirer du sang par le pied, pour provoquer l'évacuation proportionnément au sang qui abonde au corps de la femme, et non plus, car cela seroit trop préjudiciable, d'autant que celles qui ont peu de sang en leurs corps n'en peuvent beaucoup perdre sans le grand détriment de leur vie et santé. Si outre cela à cause des tranchées que nous avons jà pour la plus grande partie référées au sang bourbeux, excrémenteus et noiratre, qui négligé par l'enfant estoit demeuré dans les petites veines de la matrice, dont doivent estre promues les lochies, ainsi que cy-devant a esté dit, il apparoist par quelque suffocation ou fureur vulvaire que ces douleurs soient fomentées, voire mesmes rendues plus atroces, pour n'avoir esté la matrice bien restablie et remise en sa place : il faut lors, pour y bien remédier, relever, resserrer et comprimer tout le bas ventre, puis faire un écusson fort épais en forme de compresse, qui sera mis depuis l'os pubis relevant en haut vers le nombril en forme triangulaire, sous lequel à l'endroit du nombril on mettra la pièce d'escarlate, une emplastre de galbanum ou une estoupade mouillée en deux blancs d'œufs, dans lesquels on aura meslé deux drachmes de gyrofle et demye once de poivre bien battus, et à l'endroit des aines, on mettra deux linges bien roulez en forme de garniture, pour sur le tout faire ligature assez ferme qui tienne l'abdomen comprimé en soy tellement que la matrice puisse estre commodément resserrée, sans voguer çà et là.

Par la bouche on baillera deux onces d'huile d'amandes douces, avec trois onces de vin blanc. Ou bien sera faite la poudre suivante : prenez d'anis une drachme et demie, bois d'aloës, canelle fine de chacun une drachme, soit faite poudre qui sera donnée à boire avec du vin blanc. Ou bien, prenez racine de consolde grande une drachme et demie, noyaux de pesche, noix muscade de chacun un scrupule, le tout soit rédigé en poudre, qui sera donnée à boire en vin blanc, ou en cas de fièvre avec un bouillon de chappon : ou autrement prenez des noyaux de datte et de pesches de chacun une drachme, noix muscade quatre scrupules, poudre de diamargar chaud demie drachme, safran six grains, du sucre pois égal de tout ce que dessus, soit faite poudre fort subtile, dont on en donnera deux drachmes deux fois par jour avec du vin blanc, quand les douleurs seront plus violentes, ou bien avec de l'hyppocras ou de l'eau clairette faite de canelle trempée en eau de vie et de roses, qui pour ce fait est très singulière.

L'eau distilée de fleurs de pesches y profite aussi grandement.

En celles qui sont rustiques, la fiente de vache fricassée en huile de noix et appliquée sur le bas ventre, résout grandement telles ventositez. Comme aussi sont fort bien à ce suject deux œufs fricassez en huile de noix, donnez à manger à la malade, voire mesmes appliquez sur le ventre.

Or, pendant le temps que l'obstétrice et Médecins se monstrent curieux d'apaiser les douleurs qui proviennent des angoisseuses tranchées, ils doivent considérer qu'en pensant aider la malade d'un costé, ils peuvent encourir des inconvénients, qui sont grands, s'ils ny prennent garde de prés : sçavoir est, la fièvre et le flux de sang, lesquels peuvent estre provoquez par les

médicaments chauds et saics, avec bien plus grand détriment, par ce qu'il y va de la perte de la vie : à cause de la trop grande ardeur et vuide intolérable.

Ce que désirant éviter, ce sera bien fait de fuir l'intempestif usage desdits chauds médicaments, soit pour la proclivité de l'accouchée, qui se trouve aucunefois pleine d'un sang trop copieux, subtil et prompt, à encourir fièvre et évacuation, au lieu dequoy on luy peut par intervalles donner une drachme de confection alkermès avec une cuillerée ou deux de vin, et mesmes quelques jaunes d'œufs, qui estant un peu plus cuits peuvent aucunement cohiber les tranchées sans faire encourir d'inconvénient.

Et en cas que le flux de sang suivinst, il sera bon de mettre sous les reins de la malade une serviette mouillée en oxycrat, ou de l'arzille dilaiée en fort vinaigre, estendue sur un linge, tout le long de l'espine du dos, pour tempérer la trop grande ardeur conçeue aux gros vaisseaux de la veine et artère, qui coulent par ce lieu-là. Et sur les aines, un escheveau de fil écreu, mouillé en eau froide, qui sera lié de chacun costé. Laissant arrière l'usage de tous aliments et médicaments trop chauds.

Et au cas que le flux de sang fust grand, comme il advient en quelques-unes dès le commencement, il ne sera lors convenable de laisser dormir une femme, jusques à ce que le cours dudit sang soit un peu diminué. Car on a recognu qu'au lieu de dormir en ce temps-là, elle meurt subitement : mais la diminution dudit flux advenant, on luy peut concéder le dormir, et à son réveil oster tout ce que dessus.

Lors qu'on lèvera les appareils susdits, en celles qui ne seront vexées de flux de sang, il sera fort convenable de fomenter les parties naturelles de la femme, tous les jours une fois ou deux avec la décoxion de

cherfeuil et piloselle de chacun une poignée, qui seront à cest effect bouillis en eau, y adjoustant une cuillerée de miel, et ce pour la première semaine.

Le second lavement qui doit estre pratiqué en elles, pour les autres huict jours suivans, sera fait de roses de Provins, balaustes, et feuilles de myrtiles, encloses en sachets et bouillies en vin, y adjoustant quelque peu d'eau. Et pour les autres huict jours ensuivans seront les sachets remplis de bois de roses et sandaux concassez, avec feuilles de myrthes bouillies en vin.

Durant le temps que ces remèdes se pratiqueront, il sera bon d'avoir égard à penser les mammelles de celles qui ne les veulent employer à la nourriture et alaictement de leurs enfans.

Pour donc empescher qu'elles ne s'enflent pas trop, et faire en sorte que le laict s'escoule par bas : il faut préparer un cataplasme avec de la mie de pain blanc cuite en eau de sauge, et adjoustant un peu de canfre, qu'on lui pourra mettre dessus voire durant le travail. Ou bien les frotter avec huile rosart ou de myrtèles. A cela servent aussi grandement les applications de feuilles de cresson, berle, bouis, liarre terrestre, pervenche, sauge, choux rouges, ou ciguë, tous ensemblement ou séparement bouillis en urine et vinaigre : parce qu'ils ont grande vertu de faire perdre le laict. A quoy on peut adjouster pour plus grande asseurance des roses, de l'alun de roche, et la mie de pain bouillie en laict de chèvre avec un peu de safran, dont il faut continuer l'application en forme de cataplasme.

La fange qui est en l'auge des couteliers, meslée avec huile rosart, y est excellente : car outre ce que telle application repousse le sang, future matière de laict, elle empêche et séde fort les douleurs, et oste l'inflammation qui seroit survenue.

Il sera aussi fort convenable d'appliquer des ven-

touses au plat des cuisses et des aines, voire mesmes sur le ventre au dessous du nombril, à fin d'attirer le laict en bas.

Le remède dont use la dame le Boursier me semble estre fort tempéré et propre, pour médiocrement empescher que le sang lactugineux ne s'amasse aux mammelles. Qui est tel : Prenez cire neufve et miel rosart de chacun un quarteron, beurre frais, jus de sauge et de cherfueil de chacun une once, faites unguent, que vous estendrez sur des ronds d'étoupe de chanvre, disposez exprès selon la grandeur des mammelles, et bien proprement parfilez, sans toutesfois qu'il y ait de dureté. Quand on s'en voudra servir, on fera une embrocation d'huile et vinaigre rosat, ou bien de l'eau canfrée, puis on y appliquera chaudement les ronds, qui seront médiocrement couvers de linges chauds. Et ne doit cest appareil estre levé de huict jours, sinon en cas qu'il y eust quelque reply qui blessast : ce que advenant il faut couvrir la poitrine de linge chaud et faire nouvelle embrocation, cependant qu'on redressera ce qui estoit redoublé et qu'on garnira d'unguent ce qui en estoit dénué.

Après que la femme aura esté deuement purgée de ce qui luy est requis en sa couche, ce qui advient ordinairement au bout de trois sepmaines : en cas qu'elle désire s'aider à se bien et deuement nétayer, garantir des rides du ventre, et empescher les futures tranchées dont elle est menacée pour l'accouchement suivant : elle fera comme il ensuit, si elle n'est retardée par la fièvre, ou autre accident qui luy seroit survenu :

Prenez eau de bonne fontaine ou rivière tant que besoin est pour bain, faites-la toute passer par le feu : et durant qu'elle bouillera, ayez plusieurs fers chauds et ardens que vous éteindrez dedans, le plus souvent que pourrez. Puis sur la fin vous jetterez dans laditte

eau des feuilles de liarre de muraille, sauge, fenouil, chamœmille, romarin, armoise, herbe au chat, aigremoine, pouliot, marjolaine, aneth, origan, calament. Et pour celles qui voudront faire dépence, elles pourront adjouster avec l'eau la sixième partie de vin blanc, ou pour le moins la lie d'un pouçon de vin blanc. Dans cette eau ainsi préparée elle entrera le matin devant desjeuner, et y séjournera le plus de temps qu'il luy sera possible, selon sa tolérance : car l'eau estant tiéde seulement comme besoin est, elle s'y pourra bien tenir long temps. A l'yssue duquel on la mettra au lict pour bien et compétamment suer, et par après estre nettoyée.

Le jour suivant elle entrera derechef dans ledit bain, qui à cette fin aura esté réservé bien clos et couvert. Dans lequel, outre tout ce que dessus, on aura encor mis toute la nuict tremper un sachet, rempli de farine de vieilles fèves et d'avoine chacun trois livres, alums brulez de glace et de roche chacun deux onces, farine d'orobe, lupins et glands, de chacun une livre, noix de galles et de cyprès, de chacun trois onces, sel deux onces, cloux de girofle, noix muscade, de chacun deux drachmes, graine de tainturiers deux onces. Puis quand le matin on fera réchaufer l'eau de ce bain, on y remuera souvent ledit sachet, tant qu'elle en soit rendue toute blanche : et quand elle sera tiéde, la femme y entrera comme dessus, tant le second que le troisiéme jour. Mais à l'issue de ces dictes deux premières fois elle ne suera comme en la première, pour seulement empescher le subit sentiment de chaleur ou de froidure trop excessifs, qui luy seront pernitieux.

Il y en a qui durant ces trois derniers jours font des festins et banquets commériaux, ce qui n'est approuvé. Car lors la femme doit manger peu. Et en cas qu'elle se trouvast débile dans le bain, elle pourra manger

quelques noix ou myrabolans confits, ou une rostie à la poudre de duc, beuvant avec cela un peu de vin.

Le jour suivant l'usage desdits bains, on fera la fomentation suivante : Prenez noix de galles et de cyprès, écorce de grenade chacun une once, roses rouges, une poignée, de marjolaine, thym, de chacun demi poignée, alum de roche et sel commun, de chacun demie once : soit faite décoction en vin austère, pour fomenter les parties du bas ventre, ovale et dedans des cuisses.

Si la dame s'apperçoit que ses mammelles soyent trop lasches et avachies, ou son bas ventre sillonné de rides, elle fera préparer le remède suivant : Prenez noix muscade, gyrofle et noix de galle, de chacun une once et demie, mastic et alum de roche de chacun deux onces, gland, écorce de chêsne de chacun une livre et demie, écorce de grenade trois onces, corne de cerf bruslée demie once, myrtilles et sumach, de chacun demie once, ireos une once, berberis et queue de cheval, de chacun une poignée : le tout soit concassé, et mis tremper par l'espace de deux jours dans deux livres d'eau rose, et trois livres d'eau distillée de prunelles sauvages, et encor avec de l'eau de néfles, de pommes de chesne de chacun demi livre, d'eau de forgeron une livre, vinaigre rosart quatre onces.

Puis le tout soit mis en alambic, et bien et deuement distillé. Dans cette eau on trempera des feutres ou éponges fort tenues, puis on les pressera, et médiocrement chauds, on les appliquera sur la partie qu'on désirera conforter et roborer, pour empescher le trop grand remmolissement et promotion des rides : continuant par plusieurs jours, tant qu'on soit rendu jouyssant de son désir.

Mais si la femme se veut monstrer vraye mère, aussi bien d'affection et volonté, comme elle est de corps : aymant autant son enfant lors qu'elle le voit et touche,

comme quand sans le pouvoir voir ou toucher elle le porte dans ses flancs, elle sera curieuse de luy trouver une nourrisse, qui lui baille le tetin l'espace de six jours : Hippocrate en veut trente, à raison, dit-il, que le colostre n'est plus tost purgé. Durant lesquels elle se tétera, elle-mesme, avec un instrument de verre qu'on appelle *tuloir*, tant pour se former les bouts ou mammelons, que pour vuider le laict mauvais et inutile dit *colostrum*, qui s'est assemblé à ses mammelles, du sang inutile rebuté par l'enfant, comme mauvais et pernitieux.

Occasion pour laquelle ce laict est pour la pluspart inutile et mauvais ; comme aussi, il se trouve séreus, jaunatre, blaffart et souvent coagulé ou calleboté, et finalement de mauvaise couleur et consistence, de sorte qu'il peut offencer l'estomach et parties nobles de l'enfant. Et nonobstant le dire des bonnes femmes que le laict de mère ne fait jamais mal à l'enfant : cettuy-cy se trouve fort pernitieux, toutesfois, et voit-on qu'il en réussit de grands et fort mauvais accidents.

Ce qui a esté fort bien remarqué par Pline au liv. 11, ch. 41, et liv. 18, ch. 9. Aussi n'est-ce de ce colostre que ledit proverbe doit estre entendu, mais bien de l'autre laict de la mère, pour quelque tempérament qui s'y puisse trouver, d'autant qu'il est proportionné à l'habitude particulière de l'enfant, qui en a tiré sa nourriture de sa ditte mère par l'espace de neuf mois : et à ce moyen il obtient grande conformité avec son idiosyncratie, ou habitude et disposition particulière. C'est pourquoy Hippocrate n'accorde que la mère bien curieuse, nourrisse son enfant de sa mammelle, jusques à ce qu'elle ait esté bien purgée des purgations qui luy sont requises, qui est environ le 25e ou 30e jour de l'accouchement : pour mieux former et constituer les enfans en bonne habitude tant de corps que d'esprit.

Ce qui ne peut compétamment estre fait par ce laict qui est chaud, impur, corrompu et intempéré, auque il faut pour la pluspart référer la cause des véroles, rougeoles, tranchées, aussi vertigine, épilepsie, hébétude d'esprit, fièvres, cacexies, rongnes, et autres pareilles maladies, qui comme une gourme déturpent et infectent ces corps tendres et délicats, dont les enfants sont grandement vexez et longuement tourmentez, estant nécessaire soit tost ou tard à la première commodité de nature, que le corps soit deschargé de telle saburre et fœculente excrétion.

Mais ce temps-là passé, la mère pourra commodement bailler la mammelle à son enfant.

Et en cas qu'elle eust commencé à l'alaiter, et qu'à raison de quelque infirmité qui luy seroit survenue, soit pour avoir les papilles et bouts des mammelons trop tendres, ou pour ne pouvoir supporter la fatigue : lors il est besoin qu'elle soit fort curieuse d'apporter remède convenable à son sein : pour empescher que l'angourmissement de laict ne luy cause des apostumes. Pourquoy je luy conseille de ne quitter l'enfant tant à coup, qu'elle n'ait premièrement par deux ou trois jours, fait faire une embrocation sur ses mammelles avec l'huile et vinaigre rosars, voire mesme appliquer de la lie de vinaigre ou pour le moins de lie ou de l'eau de forgeron, crotes de souris ou de chèvre. Puis laissant l'enfant, qu'elle poursuive l'usage des remèdes cy-devant désignez, encor plus curieusement qu'elle n'eust fait, si elle eust délibéré dès le commencement de n'entretenir son enfant avec le laict de sa mammelle.

CHAPITRE XXVI

Ce qu'il faut faire entour l'enfant nouveau nay.

QUAND l'obstétrice aura ainsi remis la femme dans son lict, tiré les rideaux ou abattu la housse, la conseillant de se reposer sans dormir, et les assistans de ne l'inquiéter, ains lui donner bonne nourriture, accomodée avec le sucre au lieu de sel, où besoin sera, elle reprendra l'enfant, et verra derechef si la ligature qu'elle aurait faite à la haste, est bien et deuement accomplie. Et au cas qu'elle s'apperceust que le nombril fust rempli de quelques vents ou sang, dont il parust enflé ou livide, elle ostera la ligature, fera vuider et écouler ce qui est nuisible et superflu, puis le reliera comme cy-devant a esté dit, deux doigts près le ventre.

Si mesmes, sans que la dite inflation et lividité paroisse, elle trouvoit la première ligature trop lasche ou serrée, elle l'ostera pour la réformer : faisant le tout à son loisir ainsi qu'il appartient, de sorte que l'enfant ne sente trop de douleur, et que le sang n'en puisse issir : coupant de rechef ce qui se trouvera superflu, avec ciseaux bien tranchants, en cas que besoin est.

Puis elle oindra le bout avec huile rosart ou myrtiles, pour adoucir le mal que l'enfant pourroit avoir à cause

de la dicte coupure. Laissant toujours plus grande longueur dudit nombril ou vedille aux fils qu'aux filles : parce que le court nombril rend le ventre plus gresle et menu, ce qui est plus requis en l'un qu'en l'autre.

Ce fait, elle l'enveloppera d'un linge bien mollet, le tenant plustost élevé en haut, que panché bas, et ce principalement quant il est plus laschement lié, à fin d'empescher que le sang ne s'en écoule si facilement.

Quelques-unes prennent un floquet de coton mouillé en huile rosart pour l'envelopper, puis l'environnent d'un linge, et au second appareil y jettent un peu de poudre de bois de roses ou d'écorce de grenade. Ce que j'approuve bien.

Elle doit aussi donner advertissement à la garde, ou à la mère, de tousjours tenir le nombril lié, et environné, soit de coton ou de linge bien sec : pour empescher que le bout d'iceluy, venant à se mortifier et corrompre, n'engendre des tranchées, par sa grande froidure. Ce qu'il feroit sans doute, s'il estoit, tout froid qu'il est, couché sur le ventre de l'enfant, dont surviennent des coliques et tranchaisons si grandes à l'enfant, qu'il crie et pleure nuict et jour, si on n'y prend garde, comme il appartient.

Ce fait, elle prendra une cuillerée ou deux de vin tiède, dans lequel elle aura meslé un peu de sucre, qu'elle fera couler dans la bouche de l'enfant.

Quelques-unes donnent du vin pur, disans que ce vin ainsi donné, empesche que l'enfant estant parcru ne s'enyvre si aisément.

Autres y meslent un peu de thériaque, aussi gros qu'un pois, pour conforter l'estomac et le nettoyer de quelques immondices qui autrement le pourroyent offenser.

N'obmettra aussi de regarder la teste, et voir si les sutures sont trop dilatées. Ces sutures sont autrement

dittes coustures, au moyen desquelles les os qui sont entour la fontaine de la teste sont joints. Lesquelles sont aucunefois tant lasches, qu'il semble à voir qu'un enfant ait la teste ouverte, et dénuée d'os en cette partie.

Ce qu'advenant, elle soustiendra la teste de la main senestre, et de la dextre elle poussera doucement le front, puis les costez, pour rejoindre ces os, quand ils sont trop retirez les uns des autres : sinon elle n'y touchera. Car il y a plus grand danger de trop serrer lesdites coustures, que les tenir lasches et un peu ouvertes à raison des excréments fuligineux du pressouer, qui se doivent vuider et exhaler par là : autrement l'enfant demeure sujet à une infinie quantité de catharres.

Ce qui, au tesmoignage d'Hippocrate, est advenu aux Scites : et se remarque aux Parisiens : à cause qu'on leur lie la teste pour leur rendre longue. Ce qui n'est ny beau ny salubre.

Si le nez paroist camus ou crochu et mal formé, il ne le faut serrer, pensant l'alongner, tirer ou redresser : car cela seroit cause de rendre l'enfant punais. Mais l'obstétrice advertira la garde, que matin et soir quand elle le remuera, elle mouille ses doigts dans l'eau froide, qu'elle glissera tout doucement sur les narines de l'enfant pour lui reformer le nez petit à petit, sans encourir d'inconvénient.

Ayant ainsi considéré toutes ces parties, elle prendra un linge blanc, mouillé en esté dans l'eau dédormie, et en hyver dans l'eau un peu chaudette, dont elle lavera et nettoyera l'enfant de ce qu'il aura d'immondices autour le corps, du sang provenant des lochies, ou autres excrétions maternelles.

Quelques-uns font bouillir parmi cette eau des roses ou des myrtilles, pour faire ladicte ablution.

Autres prennent du vin clairet, soit pur, soit avec

un peu d'eau rose. Après l'avoir nettoyé l'oignent tout d'huyle de myrtilles, de gland ou de roses, non seulement pour le purger des excréments, mais aussi pour résoudre les contusions et meudrisseures, qu'il pourroit avoir encourues par le travail violent : ce qui le rend mesmes plus ferme à supporter le chaud, froid et autres violences qui viennent de l'extérieur.

Regardera si les conduits du corps sont ouverts, ou s'il y a quelque pellicule qui ait besoin d'incision pour les rendre plus perméables, à fin d'y donner ordre promptement.

Coulera son doigt soubs la langue, pour rompre des petites aponévroses qui la tiennent serrée par bas, qu'on appelle le filet. Et si elle les trouve trop fermes, elle les coupera avec des ciseaux, ou appellera un chirurgien pour ce faire. Verra si les doigts sont bien formez, ou joints ensemble : ce qui advient quelques fois aux jambes, qu'on appelle *avoir la patte d'oye*, ayant en cas de besoin recours à l'ayde de Chirurgien, qui est meilleure tost que tard.

S'il apparoist quelque lividité ou noirceur en une partie du corps, pour avoir esté efforcée ou trop rudement touchée, il y faut faire fomentation avec la décoction des roses, myrtiles, balaustes, écorce de grenade, un peu de sel, voire mesmes baigner l'enfant dans cette décoction, luy maniant et fléchissant les membres l'un après l'autre, suivant leur mouvement naturel. Puis après on oindra la partie qu'on estimera avoir esté trop efforcée avec l'huyle rosart ou myrtin. Et pourra cette ablution et illition estre faite et commodément continuée par l'espace de cinq à six jours pour tousjours résoudre en confortant ce qui auroit esté meurdri et rendu livide par contusion. Se trouve en quelques enfans un humeur blanchastre, visqueus et gluant, qui adhère contre le palais, lequel, s'il n'est nettoyé, peut

induire des aphthes, ulcères de bouche et chancres. Pour y remédier, faut prendre un peu d'huile d'amandes douces, miel rosart et sucre fin meslez ensemble, et dans cette mixtion on mouillera un linge ou floquet de coton, lié autour d'un petit baston, pour nettoyer ceste infection.

Et en cas que les ulcères fussent desjà excitez, dont encourt souvent péril de chancre : prenez de la saulge franche une poignée, de cerfeuil demie poignée, pilez-les à demi et les bouillez dans demiart d'eau ou environ, une douzaine de bouillons, y adjoustant une cuillerée de vinaigre; puis ayant passé la décoction par un linge ou tamis, il y faut adjouster du miel rosart une once, et lier un morceau d'écarlate rouge au bout d'un baston, qui estant mouillé en ceste mixtion, sera mis en la bouche de l'enfant, pour luy frotter. Ce qui a esté trouvé fort excellent contre les aphthes chancreux, pour les faire du tout résoudre et dissiper, quelque fascheux et violents qu'ils ayent peu estre.

Et d'autant qu'il avient aucunes fois, que les douleurs de ventres grandes et violentes surviennent à l'enfant à cause d'un humeur superflu pareil de celuy qui s'estant amassé en la bouche, induisant les aphthes et ulcères chancreux, se trouve dans le ventricule et intestins, à cause du dégorgement que fait l'excrément trouvé superflu au sang attiré pour la nourriture, qui comme inutile, mauvais et féculent, y est porté par les veines du mésantère : que la faculté excrétrice a grande peine de pousser dehors : pour à ce moyen rendre la place pure, nette, et libre à l'exception du laict qu'il tire par la bouche. Subject pour lequel nous avons cy-devant dit, qu'il se faut abstenir cinq à six heures de luy bailler le tetin, après qu'il est sorti hors du ventre de sa mère : à ce que la provide nature qui ne fait

rien en un instant, mais tout avec laps de temps convenable et proportionné à son action, ait loisir de vuider ce qui luy est superflu.

Autrement survenant le laict dans le ventricule comblé de cest humeur vicieux : il se corrompt et altère de telle sorte, qu'au lieu de nourrir et entretenir l'enfant, comme bon aliment, il dégénère par telle mistion en humeur mauvais, corrompu et superflu, voire souvent fort maling, dont surviennent de maux de cœur, tranchées violentes, et autres pernitieuses maladies, voire quelquefois la mort.

Pour à quoy obvier, ce sera bien fait de donner à l'enfant une cuillerée ou deux de syrop violat, et d'amandes douces, meslez ensemble en pareille quantité : ou bien du syrop de roses meslé avec ledit huyle ou suc. Sera bon en outre fricasser des épinards, pariétaire, mercure, et autres semblables, avec du beurre ou axonge de porc, pour luy mettre sur le ventre.

En quoy faisant seront advertis ceux qui se veulent ayder de tels cataplasmes, de les tenir quelque peu de temps contre leur joue, ou sur le dos de leur main, pour éviter de les appliquer trop chauds ou trop froids. A quoy faict bien aussi l'usage d'un œuf ou deux fricassez avec huile de noix, et appliquez médiocrement chauds sur la région du ventre. Pour faire court, l'enfant est sujet à plusieurs infirmitez, ausquelles il faut bien avoir égard à la primeur de sa naissance, parce que lors il est plus aisé à guarir qu'il ne seroit par après, pour estre plus tendre et moins sensible.

Seront cy les mères adverties qu'elles ayent curieusement à se garder d'un zèle indiscret, qu'elles ont d'embrasser et baiser leurs enfans. Quand encore esmeues de leur travail, le sang perturbé et les infectées lochies ou purgations estant tellement agitées en elles,

qu'elles peuvent infecter un mirouer, corompre son lustre et splendeur de leur seul regard, induire la rage aux chiens qui gousteroient de cest excrément, faire une playe incurable à ceux qu'elles morderoient, les vins qui en seraient imbués deviendroient aigres, les tendres germes des plantes touchées en seroient brûlés, les fruicts des arbres qui en auroient esté imbuez tomberoient. C'est pourquoy Columelle deffend qu'une femme malade de telles purgations soit admise en un lieu auquel on a de nouveau planté des melons, concombres, ou citrouilles, d'autant que par leur attouchement l'augmentation desdictes herbes s'hébète et ne peut procéder en avant : et la femme aussi fait mourir les jeunes fruicts des plantes par son regard seul. Et a esté reconnu mesmement qu'une femme ayant rétention de telles superfluitez peut offencer et corrompre un jeune enfant, voire même aagé de six à sept ans, qui seroit avec elle couché. Si donc advient que par leur témérité, elles s'inclinent pour donner des baisers à ce qui est nouvellement nay, elles peuvent lui donner pasle couleur du visage, lentigines, bourgeons, dartres pernitieuses, rongnes, et autres infections du cuir. En quoy on recognoist que par leur indiscrétion elles leur portent un amour de cinge, qui est, dit-on, de serrer si fort ses petits, par un ardant désir d'amitié, qu'il les suffoque.

L'enfant ainsi nouvellement nay sera détenu sans teter par l'espace de quatre à cinq heures, puis ce temps passé, la femme empruntée luy donnera la mammelle par l'espace de six jours, ou plus, veu qu'Hippocrate en requert 25 ou 30, jusqu'à ce que le laict de la nouvelle accouchée soit rectifié, et rendu propre pour l'enfant. Quoy que cela ne soit observé en ces régions Septentrionales, se passant ordinairement les nouvelles accouchées à cinq ou six jours comme dessus est dit.

Sinon et au cas que la mère pour sa qualité et affaires ne le puisse nourrir de ses mammelles, on luy baillera tout d'un train une bonne nourrisse : en laquelle dix choses doivent être considérées : sçavoir est, la santé, habitude du corps, meurs, aage, configuration du sein, nature du laict, distance du temps qu'elle a enfanté, le sexe de son dernier enfant, et qu'elle ne soit enceinte, puis par progrez de temps, on remarque la virité des accidents qui peuvent survenir.

Faut en premier lieu choisir une nourrisse saine tant de maladies qui l'agitent actuellement, que de celles qui donnent quelque relasche, soit en sa personne seule, ou en sa famille, dittes *morbi sontici*.

De celles qui la peuvent actuellement affliger, comme fièvres, mal d'estomac, hébétude d'esprit, inflammation des yeux, punaisie, carie et corruption de dents, apostèmes, ou furoncles, rongne, scabie, prurit, et autres semblables.

Les maladies qui donnent quelque relasche sont le vertige, épilepsie, lèpre, pulmonie, vérole ou haut mal, autrement dit mal caduc, écroelles, gouttes ou quelques copieuses defluctions, qui tombent sur une partie du corps, en quoy une famille peut estre sujette. De telle sorte que nonobstant que la personne de la nourrisse n'en soit actuellement infectée, si est-il qu'elle en peut communiquer quelque chose à l'enfant. Ce qui a esté remarqué et esprouvé par diverses personnes, au grand détriment des pauvres enfans qui sont demeurez épileptiques, ou sujets aux écroelles, et autres maladies cy-dessus désignées. A raison que les artisans esprits, qui tirez des parens, ont servi à la formation de l'enfant, lesquels estans empeschez et assopis en quelques sujets particuliers pour quelque cause qui nous est oculte, peuvent bien, se présentant occasion de nouvelle offence, estre suscitez à induire de mauvais et pernitieux

effects. Ne vaut rien de dire qu'en contre change, on a veu plusieurs beaux enfants nourris par des mères maladives, qui pour ce n'ont encouru de maladie, car une fois n'est pas tousjours coustume. Pourquoy je conseille aux parents ne commettre leurs enfans à des nourrisses qui soient sujettes à quelques maladies héréditaires, ne permettre aux mères propres de nourrir leurs enfans, quand ils les cognoissent proclives, ou actuellement détenues de pareilles infirmitez, pour faire en sorte que la bonne et salubre nourriture qu'un enfant recevra d'une autre nourrisse bien saine, ayde à le garantir du vice et mauvaise inclination maternelle.

Pour l'habitude, sera une femme choisie haute et droite, ou quoy que ce soit bien formée et de bonne complexion, qui ait la croisée des épaules large et ample, charnue, rougeatre et de bonne couleur, ferme de chair, accoustumée au travail des parties supérieures, pourquoy la villageoise est préférée à la bourgeoise, parce que le corps de celle qui s'exerce s'échauffe d'avantage.

Ne faut pas quelle soit molasse et débile, ains joyeuse, gaye et gratieuse, ayant de beaux yeux, non biglesse ou louchesse, de peur que les enfans n'imitent un vitieux regard. Ses dents soient blanches et nettes, non cariées et vitieuses. Car outre ce que les dents aident beaucoup la digestion, bonne cuisson, et perfection du sang et esprits, dont est formé le laict, il y a danger qu'une nourrisse ayant les dents cariées, venant à bailler quelque morceau de ce qu'elle mange à l'enfant qui en sera envieux, ne luy communique le vice de ses dents.

Pourquoy je conseille aux parens curieux, de faire en sorte que leurs enfans ne tombent entre les mains de ces laides et décrépites vieilles, qui de leur seul regard peuvent espouvanter, gaster, et intimider les enfans.

Seront considérées les mœurs de la nourrisse, pour fuir et éviter celles qui sont trop lascives, ivrongnesses et sujettes à quelques pernitieux vices, sçachant que les enfants tètent et succent avec le laict, les mœurs et inclinations de leurs nourrisses, tesmoin l'Empereur Neron qui devint fort cruel, pour avoir succé le laict d'une nourrisse extrémement cholérée et cruelle.

Faut qu'elle soit diligente, chaste, sobre avec médiocrité, aymant l'enfant comme le sien propre, à fin d'estre prompte à luy donner la mammelle, à toutes heures qu'elle l'oit crier. Car à raison que l'enfant estant dans la matrice de sa mère, en tiroit l'aliment qui luy estoit convenable, à chacun moment de temps, comme une jeune plante succe sans intermission ce qui luy est convenable d'un jardin, aussi ne faut qu'il y ait d'heures ny temps limité pour un enfant, et n'est convenable qu'on luy dénie le tetin, sous prétexte de luy donner une accoustumance, comme sont les paresseuses, ou qui avec la nourriture de l'enfant entreprennent d'autre besongne, où elles se veulent emploier, pleure l'enfant ou non : mais faut que la fréquence de bailler le tetin, récompense l'assiduité que l'enfant avoit au ventre maternel.

Sa diligence aussi la doit porter à remuer souvent son enfant, sans luy limiter deux ou trois fois par jour. Car quand elle l'entend plorer, et que le pleur ne s'en va par le succement du laict, elle peut penser qu'il y a quelque éplingue qui le pique, repli qui le blesse, urine ou excrément du siège qu'il aura rendu, qui l'époiçonne, mouille, sarcit, et donne des cuissons ou coliques. Pourquoy il le faut à l'instant remuer. D'autant que le pauvret ne peut exprimer la douleur, que par le pleur : c'est son langage, où il reste qu'à discerner sagement ce qui l'offence. Et sont ces maratres fort à blasmer, qui laisseront les enfans en leur or-

dure quatre à cinq heures, dont les cruelles coliques peuvent facilement survenir. Encores ont ces paresseuses un jargon fort desplaisant, quand elles disent qu'il faut laisser crier un enfant masle principalement, d'autant que cela luy augmente la poitrine, et fortifie la voix. Ce qui est bien souvent cause de luy donner une relaxation de l'intestin, qui descend dans le scroton ou bourse des testicules, dont il est cruellement vexé toute sa vie.

Je sçay qu'il est impossible de faire en sorte qu'un enfant ne pleure, et croy bien qu'une médiocre éjulation fortifie la voix, mais cela doit estre pratiqué avec modestie, d'autant que le trop continuer au plorer rend un enfant triste, maladif, mélancholique et de mauvaise et perverse inclination d'esprit. Car jamais on n'amende de mal avoir.

Elle doit articuleement proférer ses dictions, principalement quand l'enfant est desjà grandet : sçachant bien qu'il se fait une grande imitation de ce qu'il entend de sa mère nourrisse.

Aussi ne doit-elle user de devis et raconter des histoires, qu'on dit faire des contes ou dire des fables à l'enfant, ou en sa prèsence, qui le puisse intimider, ou autrement luy apporter terreur et mauvaise inclination : mais plustost exprimer ce qui le peut induire à l'imitation de la prudence et vertu.

Quelques-uns deffendent exactement aux nourrisses de leurs enfans, d'aprocher de leurs maris, craignans qu'elles ne troublent le laict, et qu'elles n'en deviennent trop échauffées. Ce que toutefois il ne faut entendre à toute rigueur : car la nourrisse qui sera d'une bonne nature, joviale et gaillarde, ayant désir du couple avec son mari, si elle sent que cela luy soit totalement dénié, elle s'eschauffe tellement en son harnois, que le laict se gaste, brusle et sent le bouquin, dont il

est rendu beaucoup plus mauvais et pernitieux : mais quand elle a esté délectée de quelques médiocres embrassements, elle est rendue plus modeste, tranquille et tempérée. Le laict en est meilleur, plus doux, gratieux et convenable pour la santé de l'enfant. La conception en peut survenir : cela est vray, mais le cas advenant, il vaut mieux changer de nourrisse, que de faire tousjours tetter à un enfant des arsureaux et laict sentant le bouquin, dont la vie et mœurs périclitent, aussi bien comme de succer du laict d'une femme trop libidineuse, ou yvrongnesse, qu'il faut changer incontinent qu'elle aura esté recognue telle. Car il n'est rien plus saffre, hagard et immonde qu'une putain : qui sentant n'avoir en soy rien digne d'estre aimé, elle est contrainte d'exposer tout ce dont elle se peut adviser, pour induire les hommes à l'aimer, voire et y allast-il de la vie de l'enfant, et de plus, pourquoy elles ne sont jamais aimées des enfans qui désirent tousjours la beauté tranquille, douceur amiable, en splendeur délectable. Aussi dit Galen que les enfans plorans sont appaisez par le chant et mouvement gratieux fait en la lumière : qui sont les trois que la putain refuit, aussi bien comme l'yvrongnesse.

Mais j'aime mieux laisser les propos de ces abominables vilaines, que de poursuivre plus outre ce mal plaisant discours : pour dire qu'il faut oster une nourrisse punaise, incontinent qu'elle aura esté recognue telle : parce qu'elle peut infecter l'enfant de son orde et puante haleine, le rendant pulmonique, et suject à l'ardeur fébrile et marasme.

Celle qui doit estre bonne et curieuse nourrisse, doit avoir jà porté en ses flancs deux ou trois enfans, et par ainsi estre parvenue à l'aage de 25 à 26 ans, et non plus vieille que de 35. Parce qu'en cest aage, auquel la chaleur naturelle a sa consistence, il ne se

faict un tel amas d'excréments, et la femme peut avoir de l'entendement et jugement suffisant pour se bien comporter, en ce dont elle aura pris charge.

Le sein doit estre large, ample, plantureux, assez ferme et glanduleux : non seulement charnu et dur, car là ne se trouve beaucoup de laict, mais tel qu'en sa fermeté il rende de suc, et aliment nécessaire à l'enfant.

Pour à ce pourvenir doivent les veines paroistre aux mammelles, sans toutesfois qu'elles soient pendantes, ou si dures et fermes que les bouts ou papilles soyent retirez dedans, ou trop gros et difficilles à prendre : parce qu'en l'une le laict manque : et en l'autre il est tant difficile à tirer, que l'enfant s'en fasche et ne s'y veut amuser.

Pour le faict de la nature du laict de la nourrisse, on en faict jugement par la quantité, qualité, couleur, odeur et goust. Celuy qui est diminutif de la qualité requise, se trouve ordinairement trop chaud et sec, et par conséquent il est défectif et vitieux. Quant à la trop grande quantité, outre ce qu'elle est inutile à l'enfant, il y a à craindre qu'il ne se coagule et caille. Ce que peut estre évité, en laissant par intervalles couler ce qui est superflu.

Pour la substance, celuy est jugé meilleur qui est aliéné des extrémitez, qui par conséquent n'est trop ténu et séreus, trop grossier et épez, mais qui au milieu de ces extrémitez monstre sa gaye et naïfve blancheur, provenante d'une bonne et louable cuisson, qui le rend utile et convenable.

Pour le bien cognoistre, faut que la nourrisse en face tomber une goutte sur l'ongle, et s'il coule sans mouvoir le doigt, c'est signe qu'il est aqueus : mais s'il demeure immobile, voire mesme branlant le doigt, il est trop épez et visqueus. Celuy qui tient médiocrité

entre les deux et qui coule doucement, est plus estimé.

Ce signe est loué de quelques-uns, non approuvé de tous, non plus que celuy qui est tiré de la couleur. D'autant qu'il se voit du laict fort fluide et coulant, qui ne laisse d'estre jaunatre et par conséquent est jugé bilieus : comme celuy d'une femme rousse : dont dit la Dame Boursier, qu'elle a veu des enfans eslevez de nourrisses rousses, qui estoient bien devenus, mais qu'ils sont tous morts jeunes comme en chartre et enterminés. Et à l'opposite celui d'une femme pasle, blanche et mal colorée, se monstre aucune fois peu fluide, quoy que rarement. Pourquoy, à fin de le bien cognoistre, il se faut adresser à la couleur de la nourriture, laquelle se trouvant vermeille et aucunement brune, elle est de bonne prise, et convenable tant à recevoir qu'à donner. L'odeur doit estre doux et suave, sans estre altéré d'autre senteur. Car l'acide démonstre l'humeur mélancolique, et s'il sent l'eschauffé ou le bouquin, c'est signe de chaleur et ardeur contre nature, comme celuy des rousses : et s'il se ressent de quelque goust salsugineux, c'est indice de catarrhe salle, et cacexie redondant parmi le corps. Pourquoy, fuyant toutes ces extrémitez, il doit estre doux comme succre, médiocrement coulant, et soëf flairant.

C'est d'un tel laict que la nourrisse doit arrouser la bouche de l'enfant, pour la mouiller et induire au succement : se gardant de luy en mettre dans les yeux ny les narines. Puis l'emmaillotant et liant si doucement de bandes larges, qu'il ne soit trop serré, signamment à l'endroit des espaules, de peur de l'angustier en la poitrine : de telle sorte toutefois qu'il soit maintenu en son maillot, l'alaicter à son désir, puis le couchant sur le dos, dans son berceau, ou lict pensile, la teste plus haut eslevée que le reste du corps, à ce qu'il ait la

respiration libre, et que les excréments du cerveau se vuident commodément, sans toutefois qu'il ait le col ou reins trop contrains ou courbez, luy donner derechef le tetin, si elle s'aperçoit qu'il en ait besoin, le branlant doucement pour luy provoquer le dormir, non rudement de peur de le faire vomir. Car à ce moyen l'enfant qui a encor les os fort tendres et par conséquent les costes, sera en meilleure situation, que s'il estoit couché sur les costez, l'un desquels ne pourroit suporter le fardeau de tout le corps : mais à mesme qu'il s'augmente et croist, on le pourra coucher ores sur un costé tantost sur l'autre, comme cy-devant a esté dit de celuy qui est suject à défluxion de catarrhe, quelquefois aussi sur le dos pour l'accoustumer petit à petit à diverses situations et à ce moyen éviter la trop grande chaleur des reins, qui luy pourront induire la néphritique ou gravelle.

Luy donnant tousjours la lumière droit à l'œil, ou lui ostant du tout : pour éviter qu'en contournant la veue, il ne devienne louche, et s'accoustume trop à regarder de travers. Car l'enfant, quoy que petit, désire fort la veue de la lumière, et tourne tousjours son regard en la part qu'il la voit, ce qui luy cause l'inconvénient de n'avoir pas la veue arrestée et fermée, quand il est grand, vers quelque object qui lui est présenté : voire mesme quoy qu'on lui mette un archet sur la teste, et qu'on jette un linge dessus, d'autant qu'il se délecte de la splendeur médiocre, aussi bien comme du chant mélodieux, et du monument gratieux.

Et tout ainsi comme à force de demener la main gauche, un enfant devient gaucher, quoy qu'à raison de la situation qu'il a au ventre maternel, le costé dextre soit le plus fort et robuste, comme cy-devant dit a esté, aussi à force d'exercer les muscles qui lui amei-

nent les yeux du costé qu'on luy met la lumière du feu ou de la chandelle, leur force s'augmente tellement, que quand il parvient à la jouissance de la raison, qui lui dicte que ce mouvement est vitieux, si est-il qu'il ne s'en peut empescher.

Les femmes rudes et dénuées de jugement penseroient que leurs enfants ne fussent bien nourris, si dès les premiers jours de leur naissance, elles ne leur bailloient de la bouillie, faite de farine de bon bled et de laict : disans que c'est *pour leur faire le bouyau*. En quoy elles se trompent. Car l'enfant qui est fort tendre et délicat, à raison que la chaleur naturelle, plongée en fort abondante humidité, ne peut rendre ses actions bien louables, dit Galen, leur ventricule n'est suffisant pour cuire et diriger cette bouillie. Occasion pour laquelle, au lieu de leur faire le boyau, on leur débilite tellement l'estomach, qu'on leur cause une grande moisson de ventositez, qui leur donnent des tranchées telles et si violentes qu'on les oit crier nuict et jour, et en outre les vers s'engendrent en ceste matière crue et indigeste, dont le cours de leur vie est souvent fort abrégé.

Mais au contraire quand on ne leur en baille si tost, et qu'on les gouverne avec modestie, ils ne sont si affligés de douleurs, et s'en deviennent mieux, pour n'estre pas tant sujects à un nombre infini de maladies, tant en leur enfance, que quand ils sont parcrus.

Ceux qui douez d'une bonne nature résistent à ce dur traitement, ont à la vérité beau boyau, et le ventre bien grand, mais il n'y a moyen de spécifier les infirmitez qu'ils encourent par ce brutal traictement.

L'expérience donne tesmoignage que cela est superflu, voire fort nuisible, quand nous trouvons ce féminin

proverbe véritable, *bien jettans bien venans*. Car ceux que Dieu a voulu favoriser d'une si forte nature, qu'elle les induit à rejetter par vomissement ce qu'on leur baille de trop et par excez, évitent l'oppression qu'on leur fait par inadvertance, et deviennent mieux.

Or les mères qui voudront être prudentes et régler leur affection envers leurs enfants, par la conduite d'un sage artifice, imitant le désir de cette provide Nature, ne permettront qu'on baille de la bouillie à leurs enfans, tant que le seul lait de la nourrisse se trouvera bastant et suffisant pour les bien nourrir et entretenir. Ce qui dépend de ce qu'elles remarqueront de la quantité du laict et bien venue des enfants. Car si ce lait est suffisant, comme nous voyons en quelques nourrisses, qui en ont tant qu'elles sont contraintes de le laisser perdre, que servira de leur bailler de la bouillie ? qui ne leur est jamais si naturelle, que le laict empraint de la chaleur naturelle de la mère, qui le rend beaucoup plus facile à digérer que le laict de vache, ânesse ou chèvre, dont elles pourroient faire leur bouillie, quand d'ailleurs il est surchargé de farine crue. Or peut ce laict, dit Galen, suffire seul trois à quatre mois, pour l'entretien et nourriture de l'enfant. Mais au cas que la nourrisse n'en fust bien fournie, il peut au moins estre suffisant pour un mois, en ces régions septentrionales. Quoy que la plus part ne font abstenir leurs enfants que quinze jours seulement, faisans en ce une règle généralle, sans avoir égard quelconque à la qualité et bonté du laict : en quoy elles pèchent grandement. Et encor plus en ce quelles leur donnent de la bouillie tant épesse, qu'une grande personne ne la pourroit avaler qu'à peine, qui leur est comme une visqueuse glus, ou colle, que leur tendre et délicate nature ne peut surmonter qu'avec grand peine et difficulté. Pour à quoy obvier, elles feront sagement de retarder plus longtemps à leur bailler

laditte bouillie : et quand elles leur en donneront, cela doit estre une fois le jour seulement pour le premier mois, en fort petite quantité, encor doit-elle estre bien claire et fluide. Et pour la rendre meilleure, il faut faire cuire la farine dans un pot neuf, qui à ceste fin sera mis dans un four, autant de temps que le pain y sera pour y subir pleine cuisson : et de cette farine ainsi cuitte sera faite la bouillie. Car d'espérer de la cuire avec le laict, c'est un abus, d'autant qu'il faudroit la faire bouillir longtemps pour cest effect, durant lequel il contracteroit un ursi et acrimonie, qui seroit préjudiciable à l'enfant, le rendant suject aux fiévres et apostémes, furoncles, gales, rongne, scabie et carboucles. Au bout des quatre mois, si on void que l'enfant ne puisse plus digérer de la bouillie, on luy en baillera deux fois le jour, augmentant la quantité à mesure qu'on cognoitra que la force de son estomach s'augmente. Tant que finalement le ventricule devenant plus fort et les dents de l'enfant suffisantes pour manger quelque potage et viande, ce qui advient ordinairement en l'aage de deux ans environ, on leur ostera le tetin et bouillie, parceque la nourriture n'en est lors si bonne comme de la viande, à raison qu'elle se corrompt dans l'estomach, par adustion, qui donne sujet à plusieurs maladies. En quoy toutefois ne peut estre donnée loy généralle, à cause de la diverse disposition des particuliers, infirmitez et maladies qui surviennent, lesquelles causent d'oster le laict aux enfants plustost ou plus tard, suivant la variété des occurrences.

Pour nourrisse doit plutost être choisie celle qui a enfanté un fils qu'une fille : d'autant que par la conception qu'elle a faite d'un enfant masle, on peut conjecturer, que son tempérament est meilleur, et participant d'avantage de chaleur tempérée : comme aussi

celles qui sont enceintes d'un fils sont mieux colorés que celles qui portent des filles.

Elle doit, pour bien faire, avoir porté son enfant à terme, à fin de se libérer du soupçon de toute maladie, et avoir esté un mois ou six semaines à desgorger et tirer le colostre ou laict cailleboté, mauvais et corrompu, auparavant que de bailler la mammelle à son enfançon. Car si le temps de trente jours est bien requis pour la mère propre au tesmoignage d'Hippocrate, quoy qu'elle ait porté l'enfant en ses flancs, à la nourriture de laquelle par conséquent il est accoustumé, il est bien raisonnable que l'estrangère ait plus long temps pour ce faire : veu que outre la qualité du colostre que l'enfant pourroit tirer, il varie et change de nourriture, qui ne luy est tant naturelle que serait le laict de sa mère propre.

Et quand elle sera plus vieille amouillère, elle n'en sera pire, pourveu que depuis le temps, par le retour du masle, elle n'ait conceu, à quoy il faut bien avoir égard, parce que le lait d'une femme enceinte est rendu trop clair, séreux, et de moindre nourriture qu'il n'estoit auparavant, retournant la meilleure partie d'iceluy à la matrice, pour la nourriture du nouveau conçeu. Pour le dernier point, qui est de recognoistre les accidents qui peuvent survenir : si la mère, se retirant en ce de l'affection maternelle, qu'elle ne veuille nourrir son enfant de sa mammelle à raison de sa qualité qui ne luy permet s'asservir à la nourriture d'un enfant, ou de sa délicatesse, qui l'en relève : ou bien à raison des urgentes affaires qui peuvent survenir, qui la cause de bailler à une autre à nourrir ce qu'elle a longtemps alimenté dans ses flancs : à la première veue qu'elle aura d'une femme estrangère, et sans avoir autrement recognu son naturel et complexion, elle doit estre fort curieuse de la remarquer par pro-

grez de temps, pour en cas de besoin la changer. Car il se trouve des nourrisses qui, pour le désir qu'elles ont d'entrer en ceste qualité dans quelque maison honorable, dissimuleront fort curieusement quelque mal ou vice qui leur sera cogénite, ou acquis par progrès de temps, comme l'épilepsie, escroëlles, vérole, empeschement de poulmon et autres semblables, dont on se peut informer à traict de temps, et mesmement remarquer par assiduelle fréquentation. Autres aussi qui sont bonnes servantes et volontaires dès le commencement, quand elles se sentent remplies de bonne nourriture, deviennent tant paresseuses, que elles veulent donner des règlements aux enfants à leur désir, ne leur baillant la mammelle qu'à certaines heures. Ce qui est au grand détriment de l'enfant, qui n'ayant le ventricule grand pour recevoir quantité d'aliment, telle qu'elle soit suffisante pour son entretien, désire plus fréquente réitération : quand d'ailleurs le laict estant de facile cuisson, est plustost digéré, que le temps qu'elles veulent limiter n'est écoulé. Autres, se sentans enflez de bonne nourriture, deviennent femmes cholères et chaudes comme chiennes, à la recherche du masle, ce qui eschauffe tellement leur sang, que l'enfant en est bruslé plustost que bien nourri et alimenté. C'est pourquoy j'ay cy-devant conseillé, que celles qui sont mariées, soyent permises user modestement de la compagnie de leurs maris. Quant aux autres, si on voit que l'enfant diminue, il les faut changer aussi bien comme celles qui par trop abondante nourriture, de meilleur suc et plus facile à digérer quelles n'avoyent accoustumé, viennent à avoir des fièvres, furoncles, scabie ou quelque autre maladie. Car il advient souvent que de tant quelles ont esté bonnes nourrisses au commencement, elles viennent à donner du laict à leurs enfans fort mauvais et pernicieux, dont on les reco-

gnoist empirer à veue d'œil. Ce qu'il faut entendre par un mesme moyen de celles à la garde et nourriture desquelles on aura commis les enfans hors les logis de leurs père et mère. Car il vaut bien mieux les changer que de laisser ainsi misérablement corrompre ces corps tendres et délicats.

CHAPITRE XXVII

Quelle connexité à la matrice avec les autres parties du corps, et pourquoy elle est appelée animal concupiscible et monde.

Ce plaisant labyrinthe, dans lequel les germes humains sont promus, a connexion et aliance avec le foye, par les veines : avec le cœur, par les artères : avec le cerveau, par les nerfs : et en outre la membrane tirée du péritoine de laquelle ces vaisseaux déférents et préparants, voire mesmes les testicules et cornes de la matrice sont envelopés, se trouvent fulcis de pulpe charneuse, telle que là se représente une forme de muscle : à l'aide duquel la femme retirant et eslevant les hypochondres à son pouvoir, peut eslever la matrice en haut. Et aussi a telle connexité avec l'intestin droit, dit bouyau culier omazon, qu'il semble à voir que la tunique qui les sépare soit comme une paroy commune. Elle a aussi connexité avec l'os pubis et axonge adjacente, par les tendrons et ligaments des muscles resserreurs et rabaisseurs, dont cy-devant faisans mention, nous avons dit qu'elle est atachée aux aines près l'ovale. Et encor principalement avec les lombes et espines du dos, au moyen de deux ligaments qui paroissent estre aponévroses du péritoine, lesquels

se trouvent quelques fois chargez de chair, comme muscles que je nomme plus librement crémastères, que ceux qui sont eslevez par les deux costés du conduit. Ces ligamens s'estendent jusques au fond de la matrice près de ses cornes. Et au moyen de ces attaches, elle a un mouvement et lation tant haut que bas, et est suportée contre le fardeau de l'enfant, durant les grandes agitations, vociférations, clameurs violentes, et port de pesans fardeaux. Mais toutefois elle n'est si étroittement liée, qu'elle n'ait son libre mouvement par tout le ventre inférieur, dans lequel elle monte haut, puis descend bas.

Quelque fois aussi s'avançant de costé et d'autre, comme ont recognu les plus célèbres anatomistes. Jusques-là mesmement que le divin Platon ayant bien remarqué ce mouvement tant libre et volontaire, a dit que c'estoit ζῶον ἐπιθυμητικον, un animal concupiscible, Athénée et Théophraste Paracelse, que c'estoit un animal en l'animal, à cause duquel tout le reste du corps de la femme, qui est le petit monde inférieur a esté créé, par ce, comme cy-devant a esté dit, que la génération, formation, nourriture et augmentation s'y fait. Et là aussi s'engendrent les pluyes, vents, déluges, esclers, tonnerres et tempestes, qui ne font moindre mal à ceux qui ont tels mondes à gouverner, que font les foudres et tonnerres en ce grand monde. Dont Socrate cognut quelque chose, quand il sentit la pluie qui en procédoit, après avoir ouy le tonnerre. Et se peut faire que si le Jupiter des idolatres eust eu autant de peine à maintenir son grand monde, comme quelques-uns ont au gouvernement de ce petit muliébre, il eust en fin esté recognu mortel, pour ne pouvoir suffire au travail.

Mais quoy! par et pour ceste partie la femme se fait curieusement servir, ce qu'elle ne pourroit pas faire

autrement, ains seroit mesprisée comme immonde, dont est venu le proverbe, quand pour spécifier un homme fort infortuné, on dit qu'il est *plus mal-heureux qu'une femme qui n'a point de con*. Aussi est-ce de ceste partie qu'une femme reçoit la commodité de sa santé, au tesmoignage d'Hippocrate quand elle est bien disposée de ses purgations naturelles, et procréation ordinaires.

Et à l'opposite, elle est incommodée de diverses infirmitez, quand son flus et coulement, culture et portement d'enfans en ses flancs différent trop. Ce que considérant Varro, il tire l'étymologie de *fœmina*, de *fœtura*. Comme estant totalement destinée à l'œuvre et opération de cette partie.

Son mouvement est double : sçavoir est, animal et naturel. L'animal est cognu, en ce que la vulve suit les bonnes odeurs, de sa propre inclination. De telle sorte qu'elle est portée haut, bas, et de costé ou d'autre, selon les lieux ausquels elle est appliquée. Mais elle fuit les mauvaises et puantes, se retirant du lieu auquel on les auroit appliquées.

Le naturel se remarque aux quatre facultez attractrice, rétentrice, aglutinatrice et expulsive, qui sont célèbres en chacune de ses particules : outre et par dessus celles dont nous avons cy-devant faict mention, en traictant de l'acte de procréation de l'enfant.

CHAPITRE XXVIII

Des cornes de la matrice et parties y contenues.

Les cornes de la matrice sont deux particules qui, en forme de mammellons, ou des bouts de cornes qu'on remarque aux testes des veaux, se voyent de chacun costé prominentes en la partie supérieure et extérieure d'icelle. Ne s'estant Nature contentée de former cest animal, si par un mesme moyen elle ne l'eust fait cornu, pour monstrer sa violence. Non qu'il dogue ou frappe de cette partie-là, comme font les béliers ou veaux de leurs cornes : car sa force est en la partie antérieure, où se fait le viril combat : auquel son énergie est telle, qu'elle remmollit, débilite et surmonte en obéissant, de telle sorte qu'il n'y a si vaillant champion et roide chevalier qui ne s'y trouve ramoly et débilité, voire et y allast-il du tout à la couche.

Ces cornes sont composées de veines et artères, dont sont faicts les vaisseaux spermatiques des testicules, parastates, et éjaculatoires : le tout estant bien fulci de quelque axonge et membranes qui les couvre et envelope.

Les vaisseaux spermatiques des femmes sont quatre, pour le plus ordinaire, aussi bien comme aux hommes : sçavoir est, deux veines et deux artères, dérivées semblablement des grands vaisseaux des veines et artères descendants. Lesquels veine et artère se joignent de chacun costé par anastomase et ouverture de bouche, puis sinuent, fléchissent et serpentent, blanchissans petit à petit le sang séminal, comme cy-devant a esté dit du corps viril, ne s'y trouvant qu'une seule différence, c'est qu'estant la voye qu'ils ont à tenir plus courte, il n'y a tant de sinuositez. Aussi la semence féminine n'est tant élaborée, ny si blanche, et spiritueuse comme celle des hommes.

A l'approche des testicules ces vaisseaux, ainsi composez qu'ils sont de veine et d'artère, font une bifurcation, envoyans un rameau de chacun costé au fond de la matrice, puis leur tronc et partie principale est porté au testicule.

C'est des rameaux de ceste première branche, à ce que nous pouvons conjecturer, par la configuration et situation des parties que Nature machine et fabrique lors de la formation de l'enfant, que la nourriture est portée à l'embrion, de laquelle il est entretenu et alimenté au ventre maternel.

Dont est tirée la sentence du docte Fernel, qu'ainsi que l'homme est tout de semence, ainsi est-il nourri de semence, qui est celle-là qui coule par ces rameaux spermatiques.

Aussi remarquons-nous que le placentum, soye ou gasteau nourrissier, dont les vaisseaux umbilicaus tirent leur origine, est toujours situé soubs et à l'endroit de l'insertion de ces rameaux spermatiques, comme soubs leur prototype et au lieu de leur origine.

Quant à l'autre portion qui est portée au testicule, elle ne se trouve y avoir telle insertion, ny tant de

fibreus petits rameaux, comme il s'en trouve aux hommes, par lesquels ces vaisseaux spermatiques puissent avoir aussi ample communication avec les testicules, comme besoin seroit, pour faire que la semence féminine en puisse tirer et recevoir si pleine élaboration. Occasion pour laquelle elle demeure tousjours plus crue et imparfaicte.

Ce qui a donné subject à ce grand Aristote d'estimer que la semence de la femme servoit plus à former les envelopes de l'enfant, qu'autrement. Et de fait il se trouve tousjours au milieu du tourteau ou foye, qui faict la meilleure partie du lict de l'enfant ou secondine autrement ditte arrièrefais, au lieu qu'il est attaché plus en un costé qu'en l'autre (ce qui est ordinaire, dont aussi nous avons remarqué entre les signes de conception d'enfant que le ventre s'enfle et élève plus d'un costé que de l'autre), un petit trou respondant au méat et conduit de la corne de la matrice, par lequel la femme rend sa semence, qui ne passe le corps dudit tourteau.

Les testicules de la femme sont aussi deux en nombre, mais beaucoup plus petits qu'aux hommes. Ils sont molasses, spongieux, glanduleux et sinueux, que j'ay remarqué aucunement aqueus, pour en sortir de l'eau comme en jalissant, quand le testicule est pressé : voire mesmes sans y faire incision. La couleur de cet humeur est blanchatre pour le plus ordinaire. Mais il s'en trouve de roussatre et jaunatre, en celles qui ont esté détenues de pasles couleurs, suffocation utérine et fureur de matrice, qui sent mauvais, lequel taint les parties prochaines de couleur jaunatre, dont proviennent les cruels accidents, et douleurs facheuses tant de la teste que du cœur.

Leur tunique est forte, dure et membraneuse, non toutefois tant comme celle des testicules des hommes,

et y obtient pareil ministère. Car soubs icelle se fait l'implantation des vaisseaux destinez à la semence. Et par dessus est étendue une autre tunique, qui luy est communiquée du péritoine. En quoy se faict quelque chose qui ressemble aucunement aux ailes des chauves-souris, ou plustost d'une espèce de rets, qui couvre la moitié du testicule, à l'endroit de l'insertion des vaisseaux.

La situation qu'ils ont dans le bas ventre, en lieu chaud et humide, ayde beaucoup l'élaboration de la partie supérieure de la matrice, pour y envoyer facilement la matière spermatique en temps opportun.

Ceste émission est faicte pour les vaisseaux dits de leur action éjaculatoires, qui s'élèvent en partie des testicules, et en partie aussi des parastates ou corps variqueus. Qui ayans fort peu de voye à tracer, et ce encor en déclif, pour parvenir à la matrice, vont aussi sinuant, capréolisant et serpentant : puis quand ils approchent fort près d'icelle, ils se dilatent petit à petit, presque en forme d'une trompe ou buccine, et s'insinuent de leur bout plus large dans ce vaisseau destiné à la conception, quoi que par un pertuis étroit.

Et outre ce, il s'y trouve deux autres petits conduits, un de chacun costé; qui glissans par le corps de la matrice descendent bas jusques au col d'icelle, fort près de sa bouche ou orifice. Par lesquels la semence génitale est rendue lors du coït et habitation que la femme a avec son mari, durant la grossesse. Laquelle donne une singulière et presque indicible délectation, à raison qu'elle coule et ruisselle par ces petits conduits qui sont fort estroits et sensibles.

C'est à l'aide et faveur de cette semence en partie que l'enfant est engendré, quand il avient que l'homme et la femme jettent intempestivement leur tempérée et

bien disposée semence, l'un quand et l'autre, dans un vaisseau net. Dont dit Ovide aludant à Hippocrate :

.....ad metam properate simul.
Rendez tous deux ensemble et tendez à ce but.

Car autrement la conception ne se pourroit faire. Je sçai qu'en ce j'aurai répugnance des péripatéticiens sectaires d'Aristote, qui ne veulent admettre deux principes actifs : l'un provenant de l'homme, et l'autre de la femme : ou bien un principe formel et matériel en l'homme, et le pareil en la femme. Car par ce moyen, disent-ils, il paroistroit qu'il y eust deux principes formels et deux matériels : estant, outre ce, la forme meslée et impliquée avec la matière, ou, pour user de comparaison, faisant que la matière, qui en cas d'ouvrage artificiel, tient lieu de suject, soit partie de l'ouvrier. Mais d'autant que ceste question seroit digne d'une longue déduction de raisons, plus que je n'ay délibéré d'employer en ce brief narré, je me contenterai d'y respondre briévement et comme en passant, renvoyant le tout aux chapitres suivans, où besoin sera.

Nature n'a rien fait en vain. Elle a formé les parties séminales aux femmes. C'est donc pour engendrer la semence. S'il n'y avoit semence génitale que du masle, le seul masle seroit engendré. Or la femelle est aussi engendrée par une faculté qui ne se trouve au sang, lequel n'est qu'excrément, comme veut l'Aristote. Et par conséquent il ne peut donner la faculté spécifique de la femelle. Faut donc conclure, qu'il y a quelque fruict de la faculté énergique qui provienne de la femme, autre que le sang, dont tel effect soit induit.

Quant à ce qu'ils disent que pour constituer les deux semences tant de l'homme que de la femme, pour principes tant formels que matériels, il s'en trou-

veroit trop petite quantité pour la formation de l'enfant, et qu'à cette occasion il faut constituer le sang pour principe matériel et patient : il sont déceus en ce, car il suffit que l'estain plus subtil et premiers linéamens soient tirez de la semence, qui est bien suffisante pour ce faire. Tesmoin de ce me fera le mesme Aristote, quand il veut que l'enfant ou embrion, au commencement de sa formation, n'est plus grand qu'un médiocre formi. Ce qu'il dit au l. 7 de l'*Histoire des animaux* et en la section 1, part. 36. Mais puis aprés qu'il est nourri, alimenté et augmenté par le sang y affluant journellement. Or est la semence tant de l'homme que de la femme en bien plus grande quantité qu'une mouche, dont le corps est plus grand que d'un formi : ensuit donc bien qu'elle est suffisante à la formation de l'embrion. Qui en voudra sçavoir d'avantage, lise Galen aux livres de l'*Art de garder la santé*, où il en a doctement parlé. Et laissant ces ardues questions, nous tiendrons avec l'escole des Médecins, que la semence génitale est engendrée dans les parties formées pour ce subject : croyant qu'elles n'ont esté faites et constituées inutilement, mais fort commodément pour la formation de la semence génitale ou sperme, qui est suffisant et énergique pour engendrer, celle de l'homme intervenant.

CHAPITRE XXIX

Briefve distinction des sexes, tant de ce qui est selon le mouvement ordinaire de Nature, que de ce qui excède.

CETTE explication des parties que Nature a formées pour la génération tant aux hommes qu'aux femmes, nous conduira comme par la main, à la cognoissance de ce que nous désirons.

Car ainsi comme en la doctrine d'Euclide, ce qui est droict donne indice de soy et de l'oblique, et en Galen ce qui est tempéré donne argument certain de soy et l'intempéré : ainsi ce qui a disposition de sexe, selon la règle plus fréquente en nature, nous donnera indice et argument de ce qui est aliéné de son règlement plus vulgaire.

Les sexes establis selon le commun et fréquent usage de celle qui dispose nos corps, dont tous les climats du monde sont pour le jourd'hui habitez, depuis un pole jusques à l'autre, sont l'homme, dit en Latin *vir*, en Grec ἀνήρ, et la femme, dicte des Latins *mulier*, des Grecs γυνή. L'un et l'autre aussi sont nommez *homo*, en Grec ἄνθρωπος, usurpant ces deux dictions tant au masculin que féminin genre, des parties desquels nous avons cy-devant traicté.

Ceux qui ont dévié des plus fréquentes et ordinaires configurations, sont l'Hermaphrodit, homme-femme, femme-homme, dictions rendues en Grec ἑρμαφρόδιτος, ἀνδρογύνης et γύναανήρ. Desquels il nous convient traicter séparément, en faisant et constituant trois espèces diverses.

CHAPITRE XXX

Quels ont esté les parents d'Hermaphroditus, où il a esté nourri, la fable inventée de luy et de la nymphe Salmacis, et qui a esté la cause d'icelle.

HERMAPHRODIT, ou demi-homme, est dit des Latins *semimas* ou *semivir* et de Polux *concubinus*, des Grecs ἑρμαφρόδιτος, δίφυὴς, ou γύνις. Selon Paul d'Ægine, c'est un homme nay au vice de composition, portant nature d'homme et de femme, dénommé de Mercure et Vénus, dits en Grec Ἑρμῆς, Ἀφροδίτη. Desquels il a été engendré, comme feignent les Poëtes, dont dit Ovide en sa *Métamorphose* :

Mercurii puerum et diva Cythereide natum,
Naiades Ideis enutrivere sub antris.
Cujus erat species, in qua materque paterque
Cognosci possent, nomen quoque traxit ab illis.

Ce qu'estant rendu François signifie :

Les Naïades jadis nourrirent soubs les creux
D'Ide, l'enfant conceu de Mercure et Cythère,
Dont tel fut le semblant qu'en luy furent tous deux
Bien cognus, et son nom prit de père et de mère.

La fable est telle : Que ce fils de Mercure et Vénus, parvenu à l'aage d'adolescence, par la bonne nour-

riture qu'en avoyent faicte les Naïades, il s'adonna à voyager et estant vagabond parmi le monde, il alla en Carie, ou estant parvenu près une claire et lympide fontaine, il fut veu, et sa beauté remarquée par la belle Nymphe Salmacis, qui habitoit en ce lieu-là, laquelle estant promptement surprise de son amour, elle se présenta à luy, et avec un gracieux et folatre maintien le salua, lui faisant plusieurs caresses et harangues amoureuses, tendantes à fin de l'induire à son amitié. Mais ayant recognu finalement, qu'il y avoit en luy je ne sçais quoy d'arrogance et superbe, telle qu'il mesprisoit tous ses vains et muliebres efforts, elle ne désista ce nonobstant de ses brisées : mais voyant que la douceur et courtoisie n'avoit eu lieu en cest outrecuidé courage, elle se résolut à un plus grand effort.

S'estant donc retirée hors de la fontaine, faignant se départir du lieu, elle se cacha derrière un buisson. Quand Hermaphrodit la veit partie, estimant que ce ne seroit pour faire retour, il despouille ses habits, et se servant de la commodité de solitude, entre nud en la fontaine pour se laver et rafraischir. Ce qu'aperceu par la Nymphe, elle jette ses habits bas, et accourant effrontément vers la mesme fontaine, elle embrasse fermement celuy que elle avoit tant souhaité, et après avoir par tous moyens de parole, geste, et attouchement tenté son austère et orgueilleux courage, et voyant que par aucun d'iceux il ne pouvoit estre réduit à son amitié, elle pria les Dieux que leurs deux corps fussent tellement conjoincts qu'il n'en fust fait qu'un.

Ce qui luy fut accordé, et lors celuy qui estoit entré homme en la fontaine, se trouva demy-homme. Voyant ce, il pria aussi les Dieux que tous ceux qui voudroyent se laver en ladicte fontaine receussent une pareille métamorphose.

Cette fable est estimée provenir de ce que les eaux

de la fontaine Salmacis sont fort plaisantes et toutesfois insalubres, de telle sorte que tous les hommes qui en usent deviennent efféminez. Mais toutes ces choses ne sont que fictions poëtiques. Car la fontaine Salmace en Carie est belle, et donne des eaux fort salubres et saines, dit Rhodigin. Près laquelle comme les Grecs eurent envoyé une colonie audict lieu de Carie, ils chassèrent les habitants naturels de ladicte région, qui estoient pour lors nommez Caries et Leleigues, lesquels spoliez de leurs plaisans et fertiles champs, bourgs, vilages, et habitations commodes, se retirèrent par les montagnes, qui sont fort fréquentes audit pays, dont faisant des incursions sur les Grecs, il leur rendoient toute la contrée inutile, jusques à ce que par la fréquentation qu'ils eurent ensemblement près ladicte fontaine Salmacis, de l'usage de laquelle ils ne se pouvoient passer, ny les uns, ny les autres, les barbares furent rendus, de féroces et agrestes qu'ils estoient, plus gracieux et amiables, par l'humaine conversation qu'ils eurent avec les Grecs.

Tant finallement que, descendants desdictes montagnes, ils contractèrent alliances et mariages ensemble, habitants la région communément, laquelle se trouva assez fertile pour les nourrir tous, dont l'eau a été dicte avoir fait l'Hermaphrodit, non par impudicité, mais pour avoir joinct d'amitié le barbare et incivil, avec le Grec gratieux et courtois.

CHAPITRE XXXI

Explication des Hermaphrodits par les discours des Poëtes.

MAIS laissans les fables Grecques, nous expliquerons plus amplement l'occasion pour laquelle l'Hermaphrodit est attribué à Mercure et Vénus, en ce chapitre auquel par discours d'Astrologie nous assignerons la cause d'iceluy, et remarquerons seulement en ce lieu, que le reste du corps estant bien et naturellement formé selon la commune reigle de Nature, les instruments ou particules servantes à l'un ou à l'autre sexe, sont tellement configurez, qu'on ne peut distinguer, si on doit dire du subject qu'il soit homme ou femme; dont parlant Jean Soter d'un Hermaphrodit qui estoit dedans un bain d'eau tiède, il dit :

Me vir Mercurium, sed dicit fœmina Cyprin,
Utriusque geram symbola quod generis.
Non temere huc igitur posuerunt hermaphroditum
Me ambigui sexus, balneo in ambiguo.

Et pour la version Françoise,

Cypris me nomme femme, Hermès homme me dit,
Mon corps estant noté de tous les deux ensemble.
Ce n'est donc sans raison, qu'ils m'ont Hermaphrodit
Mis en ce baing, dont l'eau est chaude et froide ensemblè.

Ovide aussi, au livre quatrième de ses *Métamorphoses*, traitant *ex professo* de la mutation ou aliément de corps d'Hermaphroditus et de Salmacis, dit :

Nec duo sunt et forma duplex, nec fœmina dici,
Nec puer ut possit, neutrumque et utrumque videtur.

La version Françoise porte :

La forme est double, mais ils ne sont deux ensemble :
Ny fils, ny fille aussi, ny deux, ny un ressemble.

Pulice, ancien Poëte, a fait cest épigrame d'un Hermaphrodit :

Cum mea me genitrix gravida gestaret in alvo,
Quid pareret fertur consuluisse Deos.
Mas est, Phœbus ait, Mars fœmina, Junoque neutrum :
Cumque foram natus, Hermaphroditus eram.
Quærenti lethum : sic Juno ait, occidet armis,
Mars cruce, Phœbus aquis. Sors rata quæque fuit.
Arbor obumbrat aquas, ascendo, decidit ensis
Quem tuleram, casu labor et ipse super,
Pes hæsit ramis, caput incidit amne ; tulique
Fœmina, vir, neutrum, flumina, tela, crucem.

Ce que j'ay rendu François ainsi qu'il ensuit :

Comme ma mère enceinte me portoit dedans elle,
Print des hauts dieux conseils, sur son enfantement.
Phœbus dist : C'est un masle, et Mars une femelle,
Juno dist : il est neutre, croyez-le fermement.
Mais lors que je sortis de ses clouaistres sombres,
Androgyne je feus. S'informant de ma mort,
Juno dist : Par le fer il ira soubs les ombres,
Mavors par le gibet, et Phœbus par l'effort
Du dieu porte-trident. Le tout fut véritable.
Un arbre ombrage l'eau où je monte soudain,
Mon glaive tombe bas, moy dessus misérable,
Et par le pied pendant en un rameau hautain,
Mon chef se plonge en l'eau. Si bien que par fortune,
Homme, femelle et neutre, j'endure du couteau
Le violent effort, et celuy de Neptune,
Puis je souffre la croix, outre le glaive et l'eau.

CHAPITRE XXXII.

Division des Hermaphrodits selon Léonidas, et quel ordre sera tenu en l'explication d'iceux.

Il y a quatre espèces d'Hermaphrodits selon Léonidas, que Paul d'Ægine approuve, puis qu'il l'alègue sans l'oppugner. Desquelles trois appartiennent aux hommes, et une aux femmes. Aux hommes le sein de pudicité (dit-il) ou nature mulièbre se manifeste à costé du membre viril, ou soubs iceluy dedans le scroton ou au dessus, la troisiesme quand sans aucune forme d'ovale mulièbre il y a audict scroton un pertuis par lequel l'urine est rendue. Aux femmes les parties génitales viriles sont quelques fois trouvées en la partie supérieure de leur nature, y ayant la verge et deux testicules. Rarement on en a veu d'autre façon.

Il est fort difficile, que ceux qui commencent les premiers à traiter d'un suject, puissent rendre une distinction certaine ou division parfaicte. Ce qui est advenu ici à Léonidas, excellent autheur et ancien, lequel a divisé les Hermaphrodits, ainsi qu'il les avoit peu remarquer, sans faire aucune mention des Gynanthropes. Sinon qu'on voulust dire pour l'excuse, que n'en ayant notice exacte, il ne les vouloit comprendre

soubs ce genre : mais nous ne trouvons qu'il en ait traicté séparément. Quoy que ce soit, pour plus facile intelligence nous en traicterons à part, comme devant a esté dict : sçavoir est, faisant chapitre distinctement et séparé des vrais Hermaprodits.

Or, d'autant que les histoires anciennes ne nous ont désigné, si ceux lesquels sont mis en avant estoyent complets en l'un et l'autre sexe, soit qu'ils n'y ayent prins garde par négligence, soit qu'ils les ayent euz en horreur par le conseil de leurs aruspices : nous traicterons de ceux-là premièrement, les prenans pour tels qu'ils les nomment, sçavoir est, pour ceux de la première espèce, laquelle porte le nom du genre.

Puis dirons de ceux ausquels pour leur enfance on n'a peu remarquer quel sexe estoit plus valide.

Et finalement de ceux lesquels ont tiré usage de tous les deux, se servant commodément de toutes les deux parties que Nature avoit formées en leurs corps.

CHAPITRE XXXIII.

Histoire de plusieurs Hermaphrodits raportées par les anciens autheurs, desquels ils n'ont certainement désigné la perfection en l'un ou l'autre sexe, et du changement des opinions des hommes pour le fait de ces animaux.

M. Messale et C. Licinie, tenans le Consulat Romain, fut trouvé un Hermaphrodit en Umbrie, aagé de douze ans, lequel fut incontinent fait mourir par le conseil des Aruspices.

Le pareil advint à celuy qui nasquit à Lune, sous le Consulat de L. Metellus et de Q. Fabius Maximianus.

P. Affranius et C. Fulvius firent noyer un demi-masle, né au champ Ferentin.

Sous C. Domitius et C. Flaminus, Consuls, un génie né au champ Vessane fut jetté dedans la mer.

Celuy lequel fut trouvé sous L. Aurelius et L. Cecilius, Consuls, au champ Romain, aagé de huict ans, fut précipité en la mer.

Sous Q. Metellus et Titus Didius, un *dyphué* fut submergé.

Durant le Consulat de C. Cornelius Lentulus et de P. Licinius, en fut trouvé un qui semblablement fut jetté en la mer.

Mais ceste sévérité Romaine n'a tousjours continué envers ces pauvres créatures, car enfin on a permis de les nourrir. Voire mesmes sont venus jusques-là de mutation, que C. Pline, au troisiesme chapitre du

septième livre de son *Histoire naturelle,* dit : *Gignuntur utriusque sexus, quos Hermaphroditos, olim Androgynos vocatos, et in prodigiis habitos, at nunc in delitiis.* C'est-à-dire : Enfans sont engendrez de l'un et l'autre sexe, lesquels nous appellons Hermaphrodits, au temps passé nommés *Androgynes,* et estimés pour prodiges, qui maintenant sont réputez à délices. Jusques-là que C. Néron, Empereur, faisoit tirer le chariot sur lequel il estoit porté, par quatre chevaux Hermaphrodits, qui avoient esté trouvez au territoire de Trier (dit le mesme Pline, au livre II, chap. 49 de saditte *Histoire naturelle*), se glorifiant que non seulement ce qui estoit né au monde selon l'ordre naturel, mais aussi ce qui y estoit outre le cours ordinaire de Nature, estoit destiné à son service.

Lycostène, au livre de ses *Prodiges,* raconte qu'à Sinuesse nasquit un enfant Hermaphrodit.

Le mesme raconte qu'au champ Sabin un enfant fut trouvé exposé en public, lequel avoit les parties génitales tellement disposées, qu'on ne pouvoit cognoistre s'il estoit masle ou femelle.

L'an 1519, à Zuric en Suisse, un Hermaphrodit nasquit, bien formé au dessus de l'umbilic, mais autour dudit umbilic, il y avoit une masse de chair rouge, sous laquelle estoit un sein muliébre, et au dessous en lieu convenable une nature virile. (Ruef, livre 5, chapitre 34, *de la Conception et génération*).

Haly Rhodoan, au commentaire qu'il a fait sur le livre de Galen, *de Arte,* escrit avoir veu un enfant, lequel avoit un membre viril, des testicules, et mesmement une nature ou sein muliébre.

CHAPITRE XXXIV.

Histoires des enfans Hermaphrodits, desquels le parfait sexe n'a peu estre remarqué, à raison de leur bas aage et mort subite.

A Loudun, distant de deux lieues ou environ de la Haye, en Flandres, il y a une sépulture où est ceste épitaphe gravée :

Illustris Domini Florentii comitis Holandiæ filia. Cujus mater fuit Mathildis, filia Henrici, ducis Brabantiæ, fratrem quoque habuit Guillelmum, Alemaniæ Regem. Hæc præfata domina Margareta, anno salutis 1276, *ætatis suæ anno* 42, *ipsa die parasceves, hora nona ante meridiem, peperit infantes vivos promiscui sexus trecentos sexaginta quatuor. Qui postquam per venerabilem episcopum Guidonem Suffraganeum, præsentibus nonnullis proceribus et magnatibus, in pelvi quadam baptismi sacramentum percepissent, et masculis Joannes, fœmelis vero nomen Helizabeth impositum fuisset, ipsorum omnium simul cum matris animæ ad Deum æternaliter victuræ redierunt, corpora autem sub hoc saxo requiescunt.*

Hæc lege, mox animo stupefactus, lector, abibis.

Cest épitaphe rendu François est tel :

La fille de l'illustre Seigneur Florent, Comte de Holande, la mère de laquelle a esté Mathilde fille de Henry, Duc de Brabant, a aussi pour frère Guillaume, Roy d'Allemagne. Ceste ditte Dame Marguerite, l'an de salut 1276, an de son aage 42, le jour mesme de Jeudy absolut, neuf heures devant midy, a engendré enfans vivans de l'un et l'autre sexe au nombre de trois cents soixante et quatre. Lesquels estans en un bassin, après qu'ils eurent receu le sacrement de baptesme, par le vénérable Evesque Monsieur Guidon Suffraganée, en la présence de plusieurs Potentats et grands Seigneurs, où fut imposé aux

masles le nom de Jean, et aux femelles le nom d'Hélisabeth, les ames d'iceux tous, avec celle de la mère, sont retournées à Dieu, pour y vivre à perpétuité, mais leurs corps reposent sous cette pierre.

Passant, lis tout ceci : sans doute ta pensée,
Quand tu départiras, sera tout estonnée.

Cela nous est représenté par Adrianus Junius, en son livre intitulé *Batavia*, chap. 20, qui subjoinct cette clause : Elle avoit invectivé une pauvre femme, laquelle ayant engendré deux enfans, qui lors pendoyent en ses mammelles, les succans de part et d'autre, s'estoit présentée à laditte Dame Comtesse pour avoir l'aumosne. Cette Princesse dist qu'elle avoit cenceu telle lignée par adultère, déniant qu'il fust possible que d'un seul mari deux enfans d'une ventrée peussent estre engendrez. La pauvre femme, appellant Dieu à tesmoin de son entière pudicité, pria son créateur qu'il donnast à cette Princesse lignée qui esgallast en nombre les jours de l'année, si l'honneur de son intémérée chasteté devoit demeurer ferme. L'évènement du fait est dit avoir approuvé l'authorité de la foy, dont porte tesmoignage l'épitaphe et la pierre posée sur le lieu de la sépulture.

L'an mil six cens, à Sainct Sever près cette ville de Rouen, la femme d'un nommé Roland accoucha d'un enfant qui avoit marque des deux sexes, et sur la question du baptesme, sçavoir s'il seroit présenté pour fille, ou fils, ils observèrent par laquelle des natures il rendoit l'urine : voyant qu'il l'avoit rendue par le conduit muliebre, il fut baptisé pour fille, et ne fut jouissant de longue vie. Cest enfant fut receu par Catherine Mahom, obstétrice, qui me l'a ainsi affermé.

CHAPITRE XXXV.

Histoires des Hermaphrodits parfaits, qui peuvent tirer usage de l'un et l'autre sexe.

QUANT à ceux lesquels sont désignez avoir eu leurs parties génitales tant viriles que muliebres, tellement complettes et décentement constituées, qu'ils ont pu accomplir et parfaire les œuvres naturelles, tant agissant avec les femmes, que se submettans aux hommes : d'iceux le père Adam a esté le premier, à ce qu'on peut inférer du dire de Moyse en la *Genèse*, où il dit qu'au sixiesme jour Dieu créa Adam masle et femelle, et que par après la femme fut divisée et séparée du corps d'Adam, pour luy estre en aide, d'autant qu'il n'estoit bon qu'Adam fust seul. Ce qui est aussi désigné parce qu'il appelle Ève chair de sa chair et os de ses os.

A quoy astipulant Sainct Augustin au livre seiziesme de la *Cité de Dieu*, dit qu'il y a au monde quelques animaux qui participent de l'un et l'autre sexe, lesquels doivent estre appelez Hermaphrodits ou Androgynes : toutefois il afferme que ceux-là sont en fort petit nombre, ausquels les deux natures soyent tellement complettes, et si décentement formées, qu'il soit beaucoup difficile de cognoistre par l'inspection d'iceux le nom du sexe qu'ils doivent obtenir, et qui leur doit estre attribué.

C. Pline fait aussi mention, au livre septiesme, chapitre vingt-deuxiesme de son *Histoire naturelle*, d'une telle nature de personnes, disant ainsi : Au pays d'Afrique, peu au delà des Nausamones, à costé des Mocliens leurs voisins, se trouvent les Androgynes, lesquels ont l'une et l'autre nature, dont ils se servent à l'habitation mutuelle qu'ils ont les uns avec les autres, faisant une mesme personne ores office d'homme, ores office de femme. Aristote adjouste que leur mammelle dextre est comme celle d'un homme, et la senestre comme celle d'une femme. Voilà que Pline en dit.

De cette nature sont les lièvres, lesquels Archelaus, comme aussi le commun des chasseurs (dit Liébaut), tiennent pour certain qu'ils sont Hermaphrodits, ayans l'un et l'autre sexe complet. André Mathiole n'est pas de cest advis, et pense que l'opinion des chasseurs vienne de leur fœcondité, parce qu'on ne les voit point diminuer pour le grand nombre qu'on en prend tous les jours, ains semble que les masles facent des petits aussi bien comme les femelles. Cette fœcondité dépend seulement de la femelle : qui, comme dit Aristote au livre sixiesme de *Historia animalium*, chapitre 33, estant pleine elle superfœte, et n'est si tost délivre de ses petits qu'elle ne retourne soudain au masle, et ne se face remplir; ainsi fait des petits tous les mois, non tous en un coup, mais à plusieurs parts et par jours interposez, et est si fœconde, qu'elle soit pleine ou qu'elle allaicte ses petits, elle ne laisse d'endurer le masle. La vérité de cecy peut estre cognue par l'anatomie. J'ay disséqué plusieurs lièvres ausquels j'ay trouvé les marques des deux sexes.

A cette opinion de Liébaut se raporte celle d'Aleschamps, lequel dit avoir disséqué plusieurs lièvres ausquels il a trouvé deux sexes complets, de sorte qu'un

peut couvrir une femelle, et estre couvert du masle. J'ay cogneu un Hermaphrodit lequel estoit de sexe obséquieux des femmes, occasion pour laquelle il fut marié à un homme, auquel il engendra quelque fils et fille, et ce nonobstant il avoit accoustumé monter sur les chambrières et engendrer en icelles *(Montanus, l. 1, c. 6, de Theoria Médecine)*.

A telles personnes les loix, et prudents Magistrats, instruments énergiques d'icelles, commandent choisir l'un ou l'autre sexe. Sçavoir est celuy auquel la titillation et mouvement de nature s'incline et eschauffe d'avantage. Après l'avoir esleu ils deffendent bien expressément, d'outrepasser les rits coustumiers et usages d'iceluy, pour fuire les abus qui pourroyent estre commis tant par tels corps monstrueux, que sous prétexte d'iceux. Et s'ils cognoissent que quelque contravention ait esté commise à leurs sentences et arrests, ils punissent les délinquants, voire mesme de mort, comme d'un crime capital.

CHAPITRE XXXVI

L'opinion qu'à eue Avicenne de la conformation des Hermaphrodits, n'est aprouvée.

PUIS que nous avons remarqué par les histoires, qu'il s'engendre des Hermaphrodits, il faut maintenant rechercher quelle est la cause de leur formation. Avicenne, respondant à cette question, dit qu'ils sont procréez à raison de l'impurité de la vulve, qui y est trouvée lors que la conception est faite, depuis le huitiesme jour suivant la purgation menstruale, jusques à l'unziesme.

Mais il semble à voir que ce grand personnage se soit trop arresté au nombre des jours, et ainsi aye voulu instituer une reigle trop générale. Car, posé le cas que le huictiesme jour passé, la vulve ait desjà commencé à se rendre impure, se remplissant de quelque humeur superflu : que ce huictiesme d'avantage eschaye sur le décours de la lune, lors qu'elle a moins de vigueur, comme il est certain que la plus part des femmes d'aage médiocre se purge sur la pleine lune, comme cy-devant a esté dit de la sentence commune prinse d'Arnault de Villeneufve :

Pleine lune de soy purge la femme aagée;
En nouvelle, la jeune est deuement purgée.

Par ainsi que ces trois choses concurrent : Que la femme en laquelle l'Hermaphrodit doit estre engendré, soit d'aage médiocre, voire de l'aage commençant à se passer, comme sur les quarante ans. Que cette femme ait eu ses purgations environ la pleine lune, et qui plus est quelque peu vitieuses. Et que le huictiesme jour eschaye près du déclin de la lune, voire mesmes près de la conjunction : il ne devoit toutefois déterminer en général, pour toutes femmes. Car aux jeunes le huictiesme jour eschet sur la pleine lune, aux plus vieilles sur la nouvelle, saisons auxquelles elle a plus de vigueur pour régir les parties submises à sa domination.

D'avantage il n'est consonant à la raison qu'il y ait pareil effect de la nouvelle et pleine lune. Il ne falloit donc désigner un certain temps et nombre de jours, sans y adjouster quelque distinction. Mais si cela n'a lieu aux jeunes ny aux vieilles, il en peut encor avoir moins en celles mesmes desquelles le huictiesme eschet sur la quatriesme quadre de la lune. Car si la vulve en ce temps se trouve fort impure, la semence génitale quoy que receue dedans icelle ne pouvant avoir aucune adhérence contre ses parois, pour de là tirer sa nourriture, voire mesme la faculté coopérante et coadjuvante laditte semence, laquelle s'acquert *per contactum* de la vulve qui ne luy est concédée, elle demeurera inutile et recoulera avec lesdicts humeurs superflues advenant le temps des purgations. S'il n'y en a si grande quantité qu'ils n'empeschent l'adhérence, mais seulement qu'ils inquinent et offencent le sperme, lors que le viril et féminin concurrent, il se mesle et brouille parmi, une mole, autrement dit des François faux germe ou mauvais germe, ou bien quelque enfant mutilé pourra estre engendré. Ou s'il y en a si petite quantité qu'elle ne puisse empescher la décente configuration, quoy que meslée parmi le dit sperme, l'enfant maladif

sera procréé et engendré, non pas un Hermaphrodit. Ce qui est bien désigné par Hippocrate et Galen en plusieurs lieux, rédigé mesme en ordre par Liébaut au livre des *Maladies des femmes*, qui attribuent la vitieuse conformation au vice de la matière, tel que sont ceux cy-dessus, non par la constitution de l'Hermaphrodit.

Ce que mesmes pourra estre facilement colligé par cest argument. La bonne formation dépend de la sincérité de la matière et bonté de la faculté. Or il y a formation parfaite. La matière et faculté sont donc bonnes, et n'ont esté empeschées par aucune matière superflue et nuisible, qui ait peu altérer ou cohiber leur action.

L'objection peut estre telle, que cela n'est parfait, qui excède : ainsi, veu qu'il y a excez en la formation de l'Hermaphrodit, il ne sera réputé parfait. Mais pour responce à cela, nous ne considérons en ce lieu cette exacte supputation géométrique, ains la décente formation des parties, laquelle estant deuement faite en un Hermaphrodit, ayant un sexe parfait, ce qui est supernuméraire démonstre plustost excez de perfection de la part de la matière et de la part de la faculté ou autrement dire de la forme, dont quelque chose outre le but vulgaire et ordinaire a esté créé. Tant s'en faut que pour la superfluité congérée en l'intérieur de la vulve, depuis le huictiesme jour jusques à l'unziesme, il y ait eu deffaut à la formation.

Aussi l'opinion du bon Avicenne n'est suivie en ce, non plus qu'en ce qu'il attribue la génération des masles, au temps qui s'escoule depuis que les purgations sont cessées, jusques au cinquiesme jour : et la procréation des femelles, au concept fait depuis le cinquiesme jusques au huictiesme. Car, combien que cela advienne aucunefois, il n'est convenable ce nonobstant d'en faire reigle générale.

CHAPITRE XXXVII

L'opinion de Levinus Lemnius pour la génération des Hermaphrodits, rejectée.

LEVINUS LEMNIUS, au livre premier, chapitre 9, *De occultis rerum miraculis*, s'évertue d'aléguer raisons pour Avicène. Disans que après le huictiéme jour le sang afflue promicuement à la matrice, en laquelle la semence pour lors receue, est rendue vagabonde par icelle, ne pouvant adhérer d'aucun costé, mais demeurant au millieu comme suspendue, prend force ores du costé dextre, où se font les masles, tantost du senestre, où se font les femelles : ainsi conjoignant les forces mutuellement empruntées de l'une et l'autre partie, une chose promiscue est engendrée, quelle est l'Hermaphrodit, qui emprunte le nom d'Hermès et de Vénus. Quelquefois aussi ce mauvais concept (dit-il) se fait d'une vitieuse disposition, lors qu'en l'habitation et coït, l'homme est couché dessous, et la femme dessus. Mais le bon homme ne dit comme cette semence est fluctuante par le milieu de la matrice, qu'il tient à ce que je puis imaginer large et vuide comme la boussole d'un pilotte, à ce que par ce moyen elle donne fort libre lieu de mouvement à son aiguille, pour s'esgayer çà et là, se tournant vers le pole artique. Car, sans cette adhérence, ny le concept, ny la nourriture, et encores moins les envelopes, lict,

ou secondine, que nous appelons, ne se peuvent faire : aussi, la semence receue, la matrice se resserre en tout, *ut agat per contactum.*

Cela n'advenant, il est nécessaire que la semence enveloppée par les humeurs superflues et empeschée d'adhérer à la matrice, pour les causes aléguées au chapitre précédent, demeurant inutile et plustost à charge et travail qu'à profit, recoule avec lesdittes humeurs superflues, la purgation menstrualle survenante.

Quant à la situation vitieuse par luy mise en avant, je ne lui opposeray l'Arétin pour sa sordicie. Ouy bien le sieur de Montaigne en ses *Essais,* sur les carmes de Virgile, qui veut (dit-il) parler à descouvert et estre plustost masqué en ses actions, qu'en ses discours. Lequel prend une femme de costé et d'autre, voire mesme estime qu'à ce moyen le fait de la génération en réussisse plustost : mais son authorité soit nulle, il est trop babillard pour faire quelque chose de bon, aussi ne peut-il jamais engendrer qu'une fille, au moins à ce qu'il dit : ce sont œuvres natrelles où l'action vaut plus que le parler. Ayons sur cela recours à la raison, qui veut qu'en quelque manière que la semence puisse estre introduicte en mesme temps que la femme rend la sienne, la matrice estant bien disposée, la conception se face bonne, utile et convenable.

Et ne vaut à cela d'aléguer que l'exception n'est faite si facilement : car, ainsi qu'il se trouverra des hommes qui lèveront un fardeau ou pesant de quatre-vingt livres, plustost et plus facilement qu'un autre n'en lèvera un de cinquante livres pesant; aussi se trouverra-t-il des matrices, dont la faculté sera telle, qu'elles tireront la semence, quelque situation qu'on leur puisse donner, plustost que d'autres n'en pourront faire leur profit, quand elle leur sera infuse en toute situation qn'on leur pourra souhaitter. La conception

est plus facile en l'un, mais elle n'est impossible en l'autre : car si la tempestive mistion est une fois faite, et que l'adhérence soit ensuivie, il est nécessaire que la conception et génération soyent effectuées. Ainsi se trouvent ces raisons inutiles pour le fait de la conception des Hermaphrodits.

CHAPITRE XXXVIII.

Opinion d'Empédocle pour le fait de la semence, procédante tant de l'homme que de la femme, pour engendrer l'Hermaphrodit.

EMPÉDOCLE réfère la variété des sexes, et similitude avec les parents, aux petites particules des parties de ceux qui engendrent. Car il veut que toutes les parties du corps humain concurrent à l'acte de la génération, non pas pour y sugérer et fournir un suc ou sang bien élaboré seulement, mais pour y transmettre et envoyer de la propre substance et petits morceaux d'icelles, tirée et arrachée par l'agitation, laquelle se fait au coït : et est (dit-il) ce qui donne plaisir et délectation si grande, quand le sperme est jecté, que ces particules pressent les unes les autres, à qui sortira plus tost.

Et tost après qu'elles ont esté receues de la vulve, elles se réunissent et rejoignent ensemble pour former le corps. Si d'icelle il en est plus survenu de la part du masle, un fils est engendré : si au contraire, l'excrétion a esté plus copieuse en quantité et qualité de la part de la femme, une fille est formée. En conséquence de ce nous dirons de son opinion, que si la grande

quantité de ces particules descendantes des parties génitales de l'un et l'autre sexe, égale en portion et facultez, elles donnent cause de la formation de l'Hermaphrodit. Ce qui est bien conforme à la raison et l'opinion du sage Hippocrate, dont nous parlerons cy-aprés, s'il se pouvoit faire ainsi qu'il l'imagine.

Mais il n'assigne les méats et conduicts par lesquels tels petits morceaux sont tirez de chacune desdittes parties, et portés aux vaisseaux éjaculatoires. Et combien qu'il puisse estre dit pour luy, que tout le corps est perspirable et transméable, cela doit estre entendu pour les esprits, lesquels peuvent avoir mouvement libre par le corps, ou pour ce que l'Hippocrate appelle ἄδηλον διαπνοῆν, c'est-à-dire insensible transpiration, laquelle se fait pour l'évacuation des excrémens demeurez de la troisiesme cuisson, lesquels sont dissipez par l'air. Mais il a recognu cette désignation et expression de méats et conduicts, qui ne se trouvent véritablement, aussi difficile à déclarer, comme l'eschelle par laquelle il prétendoit monter aux cieux, à fin d'estre constitué au nombre et rang des Dieux, luy fut forte à trouver, quand pour y parvenir il se précipita dedans le profond gouffre et ardante fournaise d'Æthna, pour aprés la consumption de son corps, faire en sorte que par la force de l'obscure fumée montant haut jusques à perte de la veue des spectateurs, son ame fust portée au ciel. Le corps à la vérité ne tarda guéres à y estre consommé, ce qui fut recoꝛnu par un de ses patins de cuivre, qui fut rejetté par le gouffre du feu, qui le revomit tost aprés du lieu auquel il s'estoit précipité : mais je croy que l'ame de cest ambitieux et téméraire Philosophe, ne peut trouver cette eschelle désirée pour monter au ciel, non plus qu'il a peu trouver les conduits et passages qui nous sont par luy aléguez pour la transmission de ces petites particules : du-

quel parlant Horace au livre *De arte poetica*, dit en ces termes :

...Deus immortalis haberi
Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ætnam
Prosiliit.

Ce qu'estant verti en François signifie :

Empédocle, pensant se faire Dieu nommer,
Dans le four de Gibel fit son corps consommer.

CHAPITRE XXXIX.

Opinion de Démocrite touchant la génération de l'Hermaphrodit, qu'il attribue à la mistion imparfaite des semences

DÉMOCRITE, qui accorde que par la mistion des semences, tant de l'homme que de la femme, l'enfant soit engendré dedans la matrice, assigne la cause de l'Hermaphrodit à ce que le sperme de l'un et l'autre soit de telle façon jetté, qn'il y ait plus de temps que besoin n'est interposé entre les deux excrétions, de sorte que à raison de cest insterstice, la mistion des semences n'ait peu estre décentement et suffisamment faicte. Car lors (dit-il) les parties sont formées de l'un et l'autre sexe en mesme subject : voire mesmement il advient aucunefois qu'une partie, qui doit estre en un lieu pour sa situation naturelle, soit formée et située bien loin d'iceluy, et monstrueusement constituée.

Mais en ce il destruit la vertu des principes par luy posés. Car si par décente mistion des semences, faicte après convenable et tempestive excrétion, où il attribue si grande titillation et volupté, que pour l'excez d'icelle les hommes sont surprins comme d'un accez

d'épilepsie, leur deffaillant en peu de temps toute force et vigueur, la formation est faicte, comment pourra estre engendré l'Androgyne, ou la crase et mistion n'aura esté complette? Veu que ce n'est un corps imparfaict, mais qui a perfection d'un sexe et plus?

Si pour sauver l'authorité d'un si grand Philosophe, on dit que la mistion est faicte, mais pour l'interposition du temps survenu entre les excrétions des deux spermes, elle a esté imparfaicte et non du tout complette, dont seroit advenu que Nature, n'ayant peu attaindre le vray but qu'elle s'est proposé, a faict ce qu'elle a peu, sçavoir est l'Hermaphrodit : la responce sera vicieuse en ce, comme nous avons cy-devant dit contre Avicene, qu'il n'y a défaut soit de forme, soit de matière, en la génération de l'Hermaphrodit, mais plustost un excez.

D'ailleurs voyez, je vous prie, combien d'absurditez suivroient, si cela estoit accordé. Il se faict beaucoup plus d'excrétions de semence en temps interposé, qu'en un mesme instant : ce qui sera facile à cognoistre et remarquer, considérant les divers tempéraments, affections, volontez et dispositions des hommes et des femmes conjoints ensemble en ceste action. S'ensuivroit donc qu'il y auroit beaucoup plus grande quantité de monstres et Hermaphrodits engendrez, que d'enfans bien formez, ce qui ne se trouve.

CHAPITRE XL.

Opinion d'Aristote touchant la génération des Hermaphrodits et semence féminine, rejettée.

ARISTOTE, au livre quatrième, chap. 4, de la *Semence des animaux*, touchant ceste matiere dict : Il y a mesme cause des parties superflues et outre nature, que de la génération des gémeaux, car desjà la cause en est advenue en la conception, sçavoir est, s'il se trouve plus de matière qu'il n'est convenable, pour la décente constitution de la partie. Ainsi advient-il, ou que la partie soit rendue plus grande qu'il n'est raisonnable, comme par manière de parler le doigt, la main, le pied, ou quelque autre chose des membres extérieurs. Ou que le concept estant divisé, plusieurs particules soyent formées. Comme aux fleuves les circonvolutions des eaux sont redoublées. Car il advient en ce lieu, que l'humeur qui est porté, et en coulant excité, s'il rencontre quelque chose, il est divisé, et d'une constitution en sont faictes deux qui gardent un mesme nom. Le pareil dequoy advient aux conceptions, où les parties su-

perflues surcroissent fort prochaines, mais aucunesfois esloignées, pour le mouvement du concept, combien que la redondance de la matière est rendue ou elle s'adonne, mais elle reçoit la forme de ce dont elle procède.

Voilà l'opinion de ce grand Philosophe, lequel, curieux de ne constituer qu'une semence féconde, sçavoir est la virile, déniant qu'il y ait semence générative et féconde en la femme pour y conférer quelque chose, seulement luy attribuant quelque excrément inutile à ce, et après avoir en plusieurs lieux blasmé Empédocle, accusé Démocrite, et s'estre tacitement départi de l'opinion du divin Platon son précepteur, et de l'authorité de ce grand secrétaire de Nature Hippocrate, ayme mieux ici rejetter la cause de la formation des gémeaux et parties supernuméraires, à je ne sçay quelle fortuite descente, qui se faict lors que la semence virile est receue en la vulve féminine, pour quelque obstacle qui causera diversion en icelle. Mais quel il est, il ne le déclare ny exprime.

C'est une chose bien certaine, que si quelque corps est opposé à l'eau descendante en un fleuve, le vortice faisant, l'eau sera divisée en deux, demeurant tousjours telle, et de mesme nature qu'elle estoit. Mais quel sera cest obstacle en la vulve? où il n'y a de cornes, cellules, ou divisions comme aux matrices des chiennes et truyes? quand plustost elle est polie et unie, n'ayant aucun corps cohibé en soy, pour occurrer à ceste semence lors qu'elle fait son entrée? Certainement nous n'en pouvons imaginer autre que le sang confluant (comme second principe qu'il veut estre) pour la génération, lequel s'opposant à la semence est cause de sa division. Ce qu'admettans, nous voyons cest excellent personnage retomber en pareille cause de répréhension, et subject à résoudre les mesmes arguments qu'il a

faicts contre ceux qui attribuoyent la cause masculine à la chaleur ou disposition de la vulve excipiente. Car référant cela à la cause de l'intempérature, c'est plus que d'accuser l'intempérie mesmes. Or le sang confluant à la matrice soit pour la nourriture de l'enfant au temps du concept, soit pour estre repurgé et jetté par les purgations naturelles, est cause des intempératures de la vulve, qui est un corps membraneux. Pourquoy il dira chose équivalente à ceux qui ont référé la variété des sexes au tempérament de la matrice, s'il ne se trouve plus à blasmer qu'iceux.

Mais je désirerois apprendre de ceux qui suivent pareille opinion, quelle est ceste prudente et provide fortune, laquelle sçait si proprement et tempestivement opposer le sang confluant pour la nourriture de la semence et embryon qui est formé, que la division égale se fasse tousjours des jambes, bras, doigts, et autres parties semblables, pour de là parvenir à ceste autre division qui doit estre faicte pour la formation des parties, que Nature engendre en quantité excédante le nombre accoustumé. Car il tient au mesme lieu cy-allégué qu'il y a mesme raison des parties que du tout. Or attribue-il la division de toute la semence, pour former les gémeaux, et pour la secrétion des parties génitales constituantes les sexes, à cette obviation fortuite; il est donc bien raisonnable que les autres divisions soyent concédées à ce sang rencontrant la semence virile, quand il se trouve à la vulve. Mais il y a plus.

C'est que ce sang affluant pour la formation et entretien de l'enfant n'est fortuitement, témérairement ny impétueusement porté dans la matrice comme on pourroit estimer, mais avec une fort grande modération de ce qu'Hippocrate appelle foye utérin, et les obstétrices nomment tarte, gasteau ou coissinet, comme

cy-dessus a esté dit. Pourquoy il ne se trouverra en cette opinion, comme je croy, non plus de raison qu'en l'action rétuse qu'il veut estre en la semence virile, lors qu'au lieu d'un masle la femelle (dit-il), animal comme mutilé et imparfait, est engendrée.

CHAPITRE XLI

Suitte de la réfutation des opinions d'Aristote touchant la conception des Hermaphrodits, et comme il faut entendre Hippocrate sur le faict de la semence.

MAIS il aime mieux attribuer rétusion en la faculté résidente en ce sperme viril, comme provenant de ce sang informe, que de concéder un principe formel en la femme, par le moyen de la semence qu'elle fournit au coït. Ce qui est répugner à la deffinition de Nature par luy posée, quand il dict, que c'est le commencement de mouvement et repos, premier et par soy, non par accident. Car si cette semence virile est divisée par l'accident des humeurs, ou sang confluant pour son entretien et nourriture, et induite voire forcée contre sa volonté et desseing, qui est d'engendrer un masle estant masculine : *Simile etenim simile sibi generat*, ou de former des parties distinctes et séparées, lesquelles elle eust glacées et jointes en un, elle reçoit par ce moyen un mouvement estranger, elle pert le nom et force de Nature.

Je sçay qu'au mesme lieu allégué il constitue le sang menstrual un des principes de l'enfant, et par ainsi sera respondu, que la rétusion sera faite par le

principe, ce qu'advenant il n'y aura pas de passion estrangère.

Mais ce principe constitué passif par luy-mesme, quand il le compare au laict caillé, sera rendu fort énergique et actif, d'autant que faisant les divisions il rend deux coups d'un seul, il faict que ce qui eust esté lourdement joinct, soit décentement distingué et séparé, et par ainsi que les bras qui eussent esté aglutinez au corps, seront par luy séparez où il sera convenable, les jambes qui seroient en un, comme au part dit *agrippe*, auront heureuse section et division, et les doigts convenable séparation. Je laisse les viscères situez en l'intérieur, séparez les uns des autres par compartiments convenables, dont le tout sera attribué à la division faite par ce sang menstrual, qui fera les distinctions nécessaires, par sa tempestive opposition. Et par ce moyen il donnera la figure, sans laquelle la forme demeureroit inutile en infinies actions, et à ce moyen il sera rendu fort, actif, s'attribuant la principale cause de la configuration.

N'est besoin qu'il soit ici opposé que la grande quantité du sang s'appliquant à la semence peut suffire à occurrer en toutes ces parties, car lors de l'exception de la semence le sang y est en fort petite quantité, à raison que Nature ne l'envoye trop abondamment et impétueusement, mais avec toute modération et douceur, le rendant obéyssant et obséquieux à la faculté attractrice de l'enfant, qui le succe, attire et prépare par et moyennant le foye utérin, dont elle le suggère et laisse couler à proportion qu'elle sçait et cognoist que le tempestif aliment est requis nécessaire pour l'entretien du concept et embryon.

Ainsi ce principe supposé, qui n'y est tout mais en partie seulement, et en petite quantité, sera en ceste considération réputé plus énergique que la semence

virile, qui y est toute, et agissante de sa faculté, et qui, tenant le lieu de l'artisan sur son subject, doit agir de pleine force sur la matière, si quelque chose de bon en doit réussir.

Si nous n'attribuons ces divisions à ce sang, il ne restera rien à qui telle séparation, comme du vertice d'eau proposé, puisse estre attribuée. Car, outre la semence et le sang, il ne doit estre contenu aucun corps ou particule en la matière à laquelle cela puisse estre référé.

Combien eust-il esté meilleur à ce subtil Philosophe ne se départir de l'authorité des plus signalez personnages, ains suivant l'opinion du sage Hippocrate constituer les deux principes tant actif que passif à la semence génitale, qui comme fort bien remarque le docte Fernel, procède tant du masle que de la femelle. Attribuant l'actif aux artistes esprits procédans de tout le corps en général, qui résidents et adhérents en une ténue substance et plus aérée portion de la matière séminale, en quoy consiste l'énergie, force, et action, comme en la forme, est transmise et envoyée des trois principes du corps, disant Hippocrate au livre *De aere, aquis et locis*, que : la semence à la vérité provient de toutes les parties du corps : celle qui est saine, des saines, et celle qui est vitieuse des maladives. Et le principe passif est cette matière sanguine blanchie et préparée dedans les vaisseaux spermatiques, rendue parfaicte par la vertu spécifique résidente aux testicules, qui recevant le ray, splendeur et transmission des esprits surgissans de ces trois principes, sont dits donner la force qui leur est infuse, dicte des Grecs σπερματοποιητικήν, c'est-à dire, faisans et formans la semence. Qui est dicte lors s'enorgueillir et enfler, ce que les Latins appellent proprement *turgere*, pour l'affluence des esprits survenants avec une gaye violence. Si que lors

toute préparée et preste de bien faire, remontant aux hommes par les éjaculatoires, est portée dedans les prostates, pour estre mise en usage, à la première commodité, où elle est proprement dicte par le divin Platon respirer par le conduict qu'elle désire employer à sa sortie et émission.

Et aux femmes, quoy qu'elle n'ait tant de chemin à tracer, elle ne laisse de s'esmouvoir aussi bien, et avec aussi grande violence comme aux hommes, jusques à ce qu'elle soit mise en usage, ce que n'advenant tempestivement, Dieu sçait si πνιγμός est en usage, pour vexer les pauvres désolées, qui ont plus grand besoin de faire partie de la représentation de l'androgyne Platonien, que je n'ay de traicter de l'Hermaphrodit de Rouen, pour faire en sorte que les semences tant de l'homme que de la femme soyent tempestivement receues dedans le corps de la vulve, ou estans meslées, jointes et alliées, la génération se faict.

Ce qui advient avec la cauxion que baille ceste lumière et splendeur de Philosophie, Hippocrate, au livre de la *Manière de vivre*, usant de cette sentence : estant les semences meslées ensemblement, elles assouvissent alternativement la part manquant de l'un à l'autre : mais l'ame entre en l'homme ayant la mistion de feu et d'eau.

Par ces deux éléments, le feu et l'eau, il entend la forme active, et la matière passive : et environ le milieu du mesme livre il subjoinct : si quelqu'un estime que l'ame ne soit meslé avec l'ame, qu'il soit réputé fol.

Voilà comme ce grand dictateur, après avoir enseigné divinement, comment se procréent les masles forts et débiles, les femelles belles et laides, démonstre comment les esprits tirez des trois principes tant en l'homme qu'en la femme, concurrents et meslez

ensemble en la substance matérielle de la semence, font la rétusion ou augmentation mutuelle, se meslant et unissant fort amiablement pour la génération de l'embrion. Et reçoivent en la matrice le sang affluant, non comme principe, mais simple nourriture, dont cette tendre masse tire et succe pour son aliment ce qui luy est plus idoine et convenable. Mais puisque nous n'avons trouvé en Aristote authorité ny raisons pour la génération de l'Hermaphrodit, retournons derechef consulter cest oracle d'Hippocrate, pour sçavoir si nous y trouverons quelque plus solide doctrine.

CHAPITRE XLII

Quelles ont esté les opinions d'Hippocrate et Galen touchant le faict de la semence, dont on peut tirer la vraye cause de l'Hermaphrodit, à quoy consentent Gorreus et Liébaut.

HIPPOCRATE, vrayement prince des Philosophes, auquel Aristote a fait cet honneur d'emprunter plusieurs de ses beaux axiomes, voire de mot à mot, pensant se les vendiquer : nonobstant qu'il n'aye traité *ex professo* des Hermaphrodits, si est-ce qu'il discourt si exactement des principes de notre génération, au livre de la *Semence*, qu'il a ouvert sur ce point les yeux et éclairci la veue à tous Philosophes. Aussi j'ay voulu transumer son texte, nonobstant les sentences cy-devant alléguées, laissant la diction Grecque pour éviter prolixité, à laquelle le studieux lecteur pourra avoir recours, pour le contentement de son esprit. Sur ce qui ensuit :

Quelquefois ce que la femme a rendu de semence génitale est plus robuste, que ce que l'homme aura donné, car en l'homme et en la femme y a semence masculine et féminine. Mais celle du masle est plus active que celle de la femme, il est donc nécessaire que quelque chose plus robuste et valide soit engendré et parfaict de semence plus vigoureuse. Ce qui se

porte en ceste manière : si de l'un et l'autre semence plus valide descend, un masle sera engendré. Mais si elle est plus débile, ce qui est plus fort surmonte, et lors se fait une fille, qui est plus ou moins robuste selon la quantité du sperme. Car ce qui abonde en quantité ou qualité surmonte et engendre. S'il y a beaucoup plus de sperme invalide que robuste (il appelle robuste ce qui descend du masle, et débile ce qui descend de la femelle), ce qui est robuste est surmonté, une fille est engendrée. Mais s'il y a plus de robuste que d'impuissant, le part est faict masle. Tout ainsi comme si quelqu'un mesle de la cire et du suif, qu'il mette plus de cire que de suif, et qu'il les fonde sur le feu, tant que le tout sera liquide il ne sera manifeste lequel des deux surmonte : mais quand par la froidure il sera condensé, lors on cognoistra que le suif sera en quantité surmonté par la cire qui s'y trouverra plus copieuse.

Ainsi se porte la semence du masle et de la femme. Ce qu'il faut conjecturer des signes manifestes, qu'il y a de la semence féminine tant à l'homme qu'à la femme. Car si plusieurs femmes, lors qu'elles se conjoignent à leurs premiers maris ont engendré des filles, avec les autres des masles. Et mesmes les hommes ausquels les premières femmes engendroyent des masles, quand ils sont passez à autres femmes, ils ont tousjours engendré des filles.

Ainsi ceste ratiocination et mon propos afferme, que les femmes ont du sperme masle et femelle. Car aux femmes auxquelles ils engendroyent des filles, ce qui estoit de plus masculin se trouvoit vaincu du féminin, et y ayant plus de féminin, une fille estoit engendrée. Mais ils engendroient des masles, quand ce qui estoit de plus robuste surmontoit ce qui estoit de plus imbécille, ainsi tantost l'un, tantost l'autre. Pourquoy il ne

soit à merveilles que mesmes femmes et mesmes hommes engendrent ores des masles, ores des femelles. Entant que touche le sperme tant viril que feminin, ceste semence tant de l'homme que de la femme, vient de toutes les parties du corps : des fortes, la valide : des débiles, l'infirme. Ce que nécessairement est rendu au part. Or quand il vient plus de sperme du corps de l'homme que de la femme, ce part est mieux formé, et semblable au père ; mais quand il en vient plus de la femme, ce corps est plus beau et plus semblable à la mère et nullement au père. Et n'advient qu'il ne soit semblable à nul d'iceux, mais à l'un ou à l'autre. Car il est besoin que tout ce qui est engendré soit semblable à quelqu'un; comme des corps de l'un et de l'autre descend la semence en la conception, quiconque aura plus conféré à la chose, et qui aura envoyé semence de plusieurs lieux, l'enfant ressemble à celuy-là. Il advient aussi que la fille est plus semblable au père, qu'à la mère. Ces choses donc portent tesmoignage (dit-il) que la faculté d'engendrer masle et femelle, réside tant en l'homme qu'en la femme. A ces propos consent Galen aux deux livres qu'il a composez *De spermate*. Les sentences ou interprétations duquel comme commentateur d'Hippocrate, je n'ay tenu compte de transumer, pour la facilité de l'authorité susdite.

Dont résulte facilement, que s'il advient que la semence génitale soit rendue en égale quantité et qualité, tant de l'homme que de la femme, signamment qu'il soit advenu que les parties dédiées à la génération, et leurs adjacentes en l'un et l'autre, soient receues non de leurs méats et conduits seulement, mais aussi de leur substance spermatique, à fin que je parle avec de Gorris, Docteur, ou, pour user des termes d'Empedocles, une portion de leurs parties essentielles, avec telle proportion, force et vertu, que l'une ne cède

à l'autre, mais après deux mistions agisse en patissant, patisse et endure en agissant mutuellement et esgallement, l'Hermaphrodit sera engendré.

De ce portera encores ample tesmoignage ce qu'il dit au texte de la *Manière de vivre*, que j'ay obmis volontairement, pour éviter la longueur que je retranche le plus qu'il m'est possible. A quoy convient fort bien ce que dit Maistre Jean Liébaut, Docteur en Médecine, en ses livres qu'il a composez des *Maladies des femmes*.

Il est fort difficile, dira quelqu'un en ce lieu, que telle rencontre se face avec si juste et mesure quantité, que l'un n'excède l'autre en quelque chose. Car, comme dit Galen traitant des tempéraments, nous imaginons bien un tempéramment *ad pondus*, aussi bien comme Quintilien un orateur parfaict ; mais cela est si rare, que nonobstant que nous les formions en idée, ils se trouvent si peu souvent que rien plus. Mais d'autres vulgaires Orateurs, ou des tempéraments dits *ad justitiam*, c'est-à-dire selon que il est raisonnable pour la constitution des parties, à fin qu'elles rendent et exercent leurs functions, ils sont fréquents et ordinaires. Aussi ce sera avec grande difficulté que cette tant exacte égalité de semence se pourra recouvrer.

J'accorderay volontairement que telle symmétrie et juste commensuration, ne se trouve en plusieurs conceptions, mais elle se peut rencontrer, quoy que rarement et fortuitement, occasion pour laquelle les Hermaphrodits aussi ne sont vulgaires, ains très rares, comme procédans d'une parfaicte crase et esgale mistion de spermes fort tempérez et bien disposez. Principallement quand il est question de ceste première espèce, en laquelle les deux sexes sont rendus usuels. Au contraire, les corps bien formez respondans à proportion à ces tempéraments dicts *ad justitiam* et orateurs vulgaires, sont très fréquents et ordinaires.

CHAPITRE XLIII

Cause de la génération des Hermaphrodits selon les Astrologues, et qui ont esté ses parents et progéniteurs.

CEUX qui non contens de recercher la cause de la génération de tels corps en cette masse terrestre et crasse élementaire, laquelle subjette à toute passion, ne reçoit aucune forme que celle qui lui est envoyé d'enhaut, laquelle est rendue variable l'une de l'autre par la disposition des estoiles fixes, cinq planettes et deux luminaires : voire prompte à recevoir inclinations diverses, selon que cesdits corps radieux sont diversifiés en situation, radiation, terme, triplicite, domification et exaltation : mais poussez d'un esprit plus généreux et ressentant d'avantage sa divine et sur-céleste origine, veulent rechercher la cause et racine supérieure, lisans dedans ce grand livre céleste, que nostre Dieu par sa clémence nous a voulu ouvrir, afin que nous eussions continuelle insinuation de ce qu'il dispose faire, selon qu'il est irrité par nos péchez, ou rendu clément par nostre pénitence et meilleur reiglement de vie, disposée par la volonté et mouvement de nos cœurs, dont il est seul scrutateur, s'estant réservé à lui seul la vraye science et cognois-

sance de l'intérieur : ceux-là, dis-je, attribuent la cause de la génération des Hermaphrodits, à la colocation des cinq lieux Hylégians en signes communs ou bicorpores.

Claude Ptolomée, leur guidon, en son huictiesme chapitre, livre troisiesme de *Quadripartit*, et le laborieux Junctin, son commentateur et interprète, disent, que si les deux luminaires à l'instant de la nativité sont remots et esloignez de l'ascendant, et n'y ont aucun regard, ains constituez en maisons cadentes, ne se regardent mesmes l'un l'autre. Que les Planettes aussi soyent escartées de l'ascendant, ou si quelques-unes d'icelles y ont regard, qu'ils soyent malins. S'il advient que Vénus donne son tesmoignage ausdits luminaires, lors un Hermaphrodit sera engendré. Si avec cela Mercure obtient quelque domination en la figure, l'enfant désignera et prévoyera les choses advenir.

Lucas Gauricus, docte Évesque de Géopone, veut que si le Soleil et la Lune sont en la sixiesme ou douziesme maison céleste, ou bien en autres lieux desquels ils n'ayent regard sur l'ascendant : si pour lors Vénus et Mercure leur donnent tesmoignage, il sera engendré un Hermaphrodit qui aura don de prophétie.

Jean Schoner dit entre autres choses, après avoir donné son consentement à ce que dessus, que cela advient aussi quand Saturne et Mercure ont regard sur l'ascendant, ou quand Mars est eslevé sur Vénus ou luy est diamétralement opposé. Et par après, si des lieux où sont les luminaires, aucune bonne fortune ou aspect ne soit donné à l'ascendant, mais Jupiter ou Vénus luy donnent de soy tesmoignage, ce qui sera engendré sera Hermaphrodit.

Albohazen Haly, en la partie première de *Jud. Ast.* dit que les Hermaprodits sont engendrez à l'aube du jour participant du jour et de la nuict.

Abupater, Haly, Maternus et autres attribuent leur procréation à la remotion desdits deux luminaires de l'ascendant sous la domination de Vénus et de Mercure.

Et de fait les anciens poëtes qui, sous le voile de leurs vers, ont voulu tracer et signifier au peuple pour lors rude et barbare, ce que les astres désignoyent, ont feint que Hermaphroditus fut engendré par la conjonction de Vénus et de Mercure, occasion pour laquelle il retient son nom de l'un et l'autre Ἑρμης et Ἀφροδίτη, le désignans d'une face promiscue, tant d'homme que de femme, avoir esté de nature et forme molace et féminine, mais d'œuvre viril, dont dit entre autres Ausone :

Mercurio genitore satus, genitrice Cythera,
Nominis ut misti, sic corporis Hermaphroditus,
Concretus sexu, sed non perfectus utroque,
Ambiguæ veneris, neutro potiundus amore.

Ce qui est ainsi rendu François :

Ayant Mercure à père, et mère Cythérée,
De nom et corps meslé je suis Hermaphrodit :
Mais les sexes en vain, de nul ne me récrée,
Car Vénus ambiguë en tous deux m'interdit.

Puis que entre tous les corps resplendissans en ce grand Olympe, ces anciens autheurs ont attribué la principale cause de la génération de l'Hermaphrodit à Mercure et Vénus, je déclareray icy par ordre quels ils sont pour plus facile intelligence de discours.

CHAPITRE XLIIII.

Les vertus et influences du Planette Mercure, et quel a esté Mercure Trismégiste Egyptien.

MERCURE est dit des Grecs Hermès, c'est-à-dire *sermo* ou *interprète, quasi medius inter homines currens*. Aussi est-il appellé messager des Dieux, d'autant que par la parole nous avons cognoissance de leur volonté, occasion pourquoy quelques-uns le dépeignent ayant des aisles aux talons, pour montrer la célérité de la parole, et comme elle est fort légèrement portée parmi l'univers, dont Virgile voulant traicter au quatriesme de son *Ænéide*, il fait une fort belle description de la renommée qui n'est autre chose que ceste parole divulguée, disant :

> [*Fama*] *volat cœli medio terræque per umbram*
> *Stridens, nec dulci declinat lumina somno.*

Poursuivant au surplus plusieurs choses fort belles, mais de longue déduction qu'il attribue à ce messager de Jupiter, qui vouloit tirer Ænée hors de Carthage

d'avec Dido, que je laisse pour suivre l'exposé de ce Mercure ou *Hermès*, qui n'a eu réputation seulement entre les Ethniques, mais aussi entre les autres autheurs, dont dit Moyse en la *Genèse*, pour monstrer l'obéissance que tout ce cahos a porté à cette parole ou Verbe divin, *Spiritus Domini ferebatur super aquas*. Et Saint Jean qui dit : *In principio erat verbum et verbum erat apud Deum*. Mais ils parlent en ces livres-là d'une parole ou verbe énergiq et actuel, lequel ayant pour sa Vénus cette masse élémentaire, qui estoit lors confuse en un cahos, a créé le ciel, la terre, et tout ce qui est enclos sous la voute de ce grand temple céleste, auquel ce verbe Divin doit estre adoré avec toute humilité. Ce que (comme j'estime) l'ennemi du genre humain a voulu imiter sous noms équivalents, pour voler et ravir, s'il luy estoit possible, l'honneur deu à ce seul père de lumière : c'est pourquoy il a induit ses sectaires à faindre un Mercure ayant trois testes, qui fut appelé Τρίκέφαλος, qui estoit bien versé aux sciences de Phisique, Logique, et Ethique. Par l'aide desquels il tua le grand serpent Ἀργῦν, qui vaut autant à dire comme repos et oysiveté. Qui n'est autre chose que vouloir imiter les mistères de la sacrée Trinité.

Mais laissans arrière ces diaboliques efforts, il faut sçavoir que ceste superstition ancienne a inventé plusieurs Dieux, Mercure le premier desquels doit à bon droit estre nommé Planette, retenant le nom de ce grand Mercure Égyptien surnommé Trismégiste, c'est-à-dire trois fois grand, voire si grand que sainct Augustin fait doute, si les choses qu'il a dittes, luy estoyent révélées par les démons ou par l'Astrologie, en laquelle il estoit fort expérimenté. A ceste cause Lactance le met au rang des Sibiles et Prophètes : car il a prophétisé en ses Dialogues, la ruine de la loy Judaïque, l'origine de la Chrestienne, le premier et second advène-

ment de nostre Sauveur, la résurrection des morts, la gloire des heureux, et la peine éternelle des pécheurs. Pour sa grande sapience il fut nommé des Égyptiens Theut, et par les Grecs Ἑρμῆς, interprète ou touchement des Dieux. On luy a donné l'invention de quatre nobles disciplines, que les Grecs appellent Mathématiques, qui sont Arithmétique, Géométrie, Musique et Astronomie. Il est dit Dieu des marchans, de la palestre, et des larrons : il a inventé la harpe : engendré nostre Hermaphroditus de sa sœur Vénus, délivré Mars de dures prisons, tué Argus, et lié Prométhée sur le mont de Caucase : il est réputé fils de Jupiter et de Maie, fille d'Athlas.

C'est un astre fort clair et luisant, pourquoy il est dit des Grecs Stilbon, mais il est plus petit que ses compagnons. Avec les bons et fortifié d'un regard ou aspect, il donne éloquence, doctrine et invention des choses tant humaines que divines. Et s'il reçoit un mauvais regard, certainement il se rend mauvais, malitieux et caut. Il excite les esprits submis à son horoscope, à inventer choses sublimes et rares. Il retire ses supposts de l'aquisition des biens, à cause dequoy les sçavans et plus sublimes esprits sont subjects à pauvreté, joint que la vie active se retire de la contemplative, de sorte que l'un ne prise jamais l'autre.

L'occasion pour laquelle on luy attribue Jupiter pour père, est pour ce que l'humaine prudence despend de la divine. La lumière journalière pour mère, pour ce que ce Planette ne se veut esloigner du Soleil de plus de vingt-huict degrez trente-sept minuttes : à cette cause il est nommé estafier du Soleil. Il est masculin entre les masculins, féminin entre les femmes. Il a obtenu lieu entre la Lune et Vénus, toutes deux féminines et humides, comme un grand ouvrier parmi la matière, laquelle il dispose diversement. Pour le

fait des aages de l'homme, il obtient domination depuis l'aage de six ans jusques à quatorze, temps auquel la jeunesse doit estre employée aux lettres. Et depuis quatorze jusques à vingt-deux, il donne adjonction à Vénus.

CHAPITRE XLV

Quelles ont esté celles qu'on a appelées Vénus, et comment la Vénus céleste est différente des autres, quelles aussi sont ses influences.

OSTEZ le Soleil et la Lune, vous trouverez Vénus surpasser toutes les autres Estoiles et Planettes, en beauté, lustre et clarté, semblant presque porter envie à ces luminaires. Au Soleil, pource que parfois elle le devance au point du jour, comme si elle voulait usurper sa place, et s'ingérer, comme dit Pline, de faire son estat et office : à ceste cause nous la nommons porte-lumière, en Latin *Lucifer*, en Grec Φωσφόρος. A la Lune, pource que de soir elle suit le Soleil, et se montre si claire et luisante, qu'il semble qu'elle veuille occuper le lieu de la Lune : aussi est-elle nommée Porteserée, en Latin *Vesper*, de Plaute *Vesperugo*, des Grecs Ἔσπερος.

Cicero, qui dit que ce mot de Vénus n'est venu du Grec ny du Latin, mais bien que cette diction *venustas* en descend, a remarqué trois Vénus en son 3e livre *de Natura Deorum*, suivant la variété des fables anciennes, lesquelles en ont fait une fille de Jupiter et du Jour, qu'il a engendrée avec Baccus, Cupido et les Graces. L'autre, qui est engendrée des parties génitales du ciel,

et de l'escume de la mer : car Saturne est dit avoir couppé les parties génitales du ciel dédiées à la génération, avec sa faux, et les avoir jettées à la mer, où par l'agitation des flots elles ont produit l'escume dont Vénus a esté engendrée. La troisiesme, ditte des Grecs Κύπρις et Κυπρογένεια, a esté fille de Jupiter et de Diane, femme de Vulcain, qui est ditte avoir aimé Mars, et avoir commis adultère avec luy. Ce fut elle que Paris préféra aux autres déesses qui nues s'estoient à luy présentées pour juger de leur beauté, à laquelle aussi il donna la pomme d'or. Elle a engendré Ænée, Troyen, d'Anchises, lequel Ænée fut par elle délivré de la guerre Troyenne, où elle fut blessée par Diomedes. Elle a aymé Adonis, et engendré Priapus de Bacchus. Et est ditte avoir institué la putasserie : aussi elle a eu plusieurs temples, où les filles initiées à ce fait s'assembloient.

Plotin et ses disciples, laissans toutes ces sordicies et fabuleux propos, distingue ceste Vénus terrestre de la céleste, qu'il appelle *Venerem ouraniam*, qu'il joinct avec Mercure, pour dénoter que ny le ferme et saint amour, ny la volonté nuptiale, ne se doit jamais éloigner de la raison, prudence, bonnes mœurs et douceur. Aussi Nature a voulu que ce Planette favorisast de soir les femelles, et que de matin il respandist rosée génitale aux masles. A cette cause Firmique le nomme *Biformis*, c'est-à-dire masle et femelle. A quoy s'acorde Virgile, qui l'appelle Dieu conduisant. Son image fut une fois trouvée en Cypre ou Candie, ayant le menton barbu, l'accoutrement de femme, le sceptre en main, et la taille d'un homme. Cette Vénus, dit Rhodigin, nasquit sans mère, c'est-à-dire sans matière, non sans père qui est le suprême moteur : ny sans germe, qui est la divine puissance, dont elle participe pour influer tant sur les corps que sur les esprits. Sur les corps,

parce qu'elle donne commencement aux choses naissantes en l'air, en mer, et en terre. Sur les esprits, parcequ'elle les attire à l'intelligence céleste, beauté, et amour divin.

Jusques-là fut transporté et ravi en exstase l'Apostre S. Paul, qui est le tiers ciel, lieu de la résidence de ce beau Planette, où il vit choses secrettes et admirables, et dignes de taire, comme il raconte aux Corinthiens, chap. 12.

Son corps est fort lumineux, dont il illustre la terre, voire mesme quand la Lune est vieille, faisant qu'en sa lueur les corps portent ombre de nuict.

Cette gratieuse déesse ne s'esloigne du Soleil que de quarante-six degrez et quarante-sept minuttes, demeurant tousjours près de luy, dont elle est ditte son estafière. De ses effects elle est douce, saincte, belle, honneste, gratieuse, blanche, paisible, puissante, féconde, dame d'honneur et de beauté, mère des hommes, parcequ'elle les perpétue par lignées, Royne de toutes voluptez, dame de resjouissance, donnant tous bienfaits au genre humain, dulce inclination à la nature, ne laissant aucun moment de temps où elle a authorité sans récréation et bien-fait, faisant humilier le noble à l'ignoble, le puissant à l'inférieur, le maistre et dominateur au valet et subject, les réglant, égalant et joignant d'amitié sincère, dit Gauricus, *ea facie qua cœlum tempestatesque serenat.*

CHAPITRE XLVI

Récapitulation de la génération de l'Hermaphrodit, suivant l'opinion des Astrologues. Division des deux autres espèces.

QUAND ces deux Planettes, participans tant de la nature féminine que masculine, selon l'opinion de plusieurs autheurs, donnent tesmoignage à l'ascendant, en signe double, par leurs divers rayonnements, et principalement quand les lieux hylégiaux cheminent et coulent sous les estoilles de la mesme nature de Mercure et Vénus, lesquelles Théophraste Paracelse, curieux suivant son usage d'user de noms divers et nullement usitez aux anciens Philosophes, pour estre veu dire quelque chose de rare ou meilleur en traitant toutesfois les matières sous mesmes raisons, sentances et opinion, appelle Hermaphrodits. Car lesdittes estoilles demeurantes fermes et stables au firmament quand elles occupent le point zénital et vertical ou l'horizontal, lors l'énergie et action des erratiques est bien plus grande : dont advient qu'elles impriment leurs qualités, forces et vertus, en cette masse élémentaire bien plus facilement, formans aucunesfois tels corps fulcis et ornez de l'un ou de l'autre sexe, mais fort rarement. Desquels ayant expliqué

la première espéce, qui occupe le nom du genre, pour avoir les deux natures accomplies, dont ils pourroyent tirer usage à leur volonté, si les lois ne leur deffendoyent, et ne leur commandoyent eslire un sexe, pour suyvre les mœurs et actions qui y sont requises et usitées, reste maintenant à parler des Androgynes et Gynandres. Lesquels, combien qu'ils puissent estre réputez du nombre des Hermaphrodits, toutesfois pour plus facile explication nous en ferons le chapitre à part.

Celuy donc que nous appelons Androgyne, garçon-fillette, ou homme-femme, Ἀνδρόγυνος, *homo-mulier*, *vir-mulier* et *masculo-fœmina*, et Ἀρσενόθηλυς, contient sous soy deux espéces. La première est de ceux, qui ont esté à la vérité décorez par la dame Nature des deux sexes, quoy que divers, mais ce nonobstant les parties viriles seules ont été rendues énergiques et valables, et ce qu'il y a de nature féminine a esté plutost créé pour monstre, que pour en tirer usage. La seconde est ceux lesquels estans hommes, ou pour le moins réputez tels, se sont trouvez estre femmes.

CHAPITRE XLVII

Première espèce des hommes-femmes ou Androgynes, avec les histoires de ceux qui ont esté tels.

CELUY qui a les deux natures virile et masculine, mais la virile actuelle et énergique, la féminine inutile et de nul usage, est nommé homme-femme, la plus excellente partie obtenant le premier lieu en la nomination, aussi bien comme en l'usage : la plus débile et foible, suivant consécutivement à l'imitation des Philosophes, lesquels recognoissans double faculté aux élémens, les qualifient de l'une et de l'autre, mettans en premier lieu celle qui a plus de force, et l'autre par après. Comme pour exemple, ils disent que le feu est chaud et sec, non pas sec, et chaud : l'eau froide et humide, non pas humide et froide. Ainsi nous dirons celuy qui a la partie virille complette et parfaite, l'autre non, homme-femme ou Androgyne, non femme-homme ou Gynaner. De ceux-cy parlant Jean Bauhin, au livre 6, chap. 54 de ses propres *Observations*, il dit : J'ay vu le corps d'une fille aagée de 18 ans, qui avoit tousjours esté vestue en fille, représentant aussi une fille en sa chevelure et habitude corporelle, couchant avec les filles, et estant louée comme chambrière, laquelle estant décédée en temps de peste, fut couverte d'exanthèmes, c'est-à-dire

d'efflorescences survenues en la peau, grandes, larges, et noires. Elle avoit un membre viril fort grand, le penil commençant à se couvrir de poil noir. Elle estoit réputée fille, d'autant qu'elle rendoit son urine par un pertuis qui estoit sous ledit membre viril. Le corps estant ouvert, il n'y fut trouvé aucune matrice, mais tout estoit semblable aux autres masles, aussi paroissoit-il qu'elle avoit eu habitation avec quelque fille, d'autant que le prépuce se découvroit facilement. Il n'y avoit aucune sordicie entour le balanus, et n'avoit mammelles. La verge ouverte, nous trouvons deux nerfs porreux amples. Je mets celui-cy au nombre des Androgynes, combien qu'il ait esté réputé fille durant sa vie, à raison qu'il ne rendoit l'urine par la verge, mais par un pertuis qui estoit dessous. Car la perfection du sexe ne se doit juger par l'excrétion de l'urine seulement, mais par l'orgasme, et émotion de nature, s'inclinant d'avantage aux particules desquelles l'Hermaphrodit peut user, en l'habitation et copulle charnelle pour le fait de la génération.

De cette nature d'Androgyne, dit Cælius Rhodigin, au chapitre 3, liv. 24 des *Leçons antiques*, fut produit un corps monstrueux en Ferrare, pays de Lombardie, qui, outre ce qu'il avoit deux testicules, se trouva fourni des natures tant d'homme que de femme, situées costé à costé l'une de l'autre.

L'an 1426, dit Paré, on vit naistre au Palatinat, assez près de Hyldebern, en un bourg nommé Robarchie, deux enfants gémeaux, s'entretenans et joints ensemble dos à dos, qui estoient Hermaphrodits.

Phavorin, très célébré par les œuvres d'Aule Gelle, est dit avoir esté François, ce qu'il semble déclarer en son second livre de ses Œuvres : et ce de la ville d'Arles, situé en la Gaule Narbonnoise sur le Rhône. Il a esté réputé de plusieurs entre les Philosophes, des

autres entre les Sophistes à cause de son éloquence singulière et estude de Rhétorique. Il a esté recognu et tenu Androgyne ayant double nature, sçavoir est, d'homme et de femme. Il fut surprins en adultère avec la femme d'un Consul Romain, dont il subit condamnation. Son inclination à paillardise estoit grande. Il vivoit au temps d'Adrian, Empereur, duquel il devint ennemi pour quelque contention : mais nonobstant qu'il l'eust grandement offencé, le dit Empereur ne voulut toutefois user de son authorité pour le faire mourir, usant de cette belle sentence prinse de Philostrate : Le Roy est réputé beaucoup plus excellent, si esmu de grande cholère contre son inférieur, il supprime son indignation. Je ne laisseray aussi passer en ce lieu le dire du dit Phavorin fort plaisant. C'est qu'un jour se voyant reprins indécentement par l'empereur Adrian, d'avoir usé d'une diction mal à propos, et peu de temps après blasmé qu'il fut par ses amis, de ce qu'il n'avoit d'avantage résisté et deffendu ce qu'il avoit dit : — « Permettez » (respondit-il) « qu'il soit veu plus » docte que tous les autres, puis qu'il a en main trente » légions. » Entre les signes extérieurs de Phavorin, qui se manifestoyent de son double sexe, est que grand d'aage, voire mesmes devenu fort vieil, il n'avoit le visage orné de barbe, et d'avantage sa voix estoit féminine et fort claire. Pourquoy il fut réputé enuque par quelques-uns, et en cette qualité invectivé par Alexandre Cæsar, disant qu'il n'estoit à fréquenter, ny des nobles hommes, ny des Damoyselles. Cela est de Célie Rhodigin, au livre 19, chap. 11.

CHAPITRE XLVIII

Comment les Androgynes ou hommes-femmes sont engendrez, ausquels le sexe féminin est inutile, et mesmement le viril incommodé.

Ce n'est une chose facile, comme nous avons cy-devant dit, que le sperme soit jetté en un instant, tant de la part de l'homme que de la part de la femme, en pareille quantité, qualité, et de semblable force et vertu, qu'il n'y ait plus de l'un que de l'autre. En quoy faisant, si le viril excède en quantité ou qualité, et surmonte le féminin, non tant toutesfois que besoin est pour la décente formation de l'homme absolut, mais agissant avec quelque passion, non telle que nous avons déterminée et exprimée en la génération de l'Hermaphrodit, ains déclinant aucunement d'icelle, lors Nature rend l'homme complet en toutes ses parties requises et nécessaires : et en outre trouvant cette féminine matière bonne et louable, en plus grande portion qu'il n'est besoin, pour le compliment de son subject, ne la pouvant rejecter comme excrément, d'autant que ce sperme est bon et utile, n'y employer à la fabrique des parties de son subject, à raison qu'elles sont jà complettes : et au surplus ne voulant rien laisser inutile, elle forme quelques particules féminines, en tant que ledit sperme se peut

estendre, lesquelles toutefois ne sont menées à leur perfection : lors est fait ce que nous appelons homme-femme ou Androgyne.

A l'opposite, quand en pareille proportion que dessus le sperme viril est surmonté, et le féminin domine et emporte le prix, lors est engendré ce que nous appellons femme-homme ou Γύναιηρ. En ceux-là un sexe domine tousjours par-dessus l'autre, et est parfait, l'autre mutilé et imparfait, dont parlant le Philosophe au livre IV, chapitre IV de la *Génération des animaux*, il tombe en erreur, pour n'avoir recognu en la femme un principe de génération par la fécondité de la semence génitale. Où il veut que ceux qui ont les parties génitales, tant d'homme que de femme, perdent l'usage de tous les deux, d'autant que celle qui prédomine reste petite et inutile, et l'autre, estant comme une tumeur contre nature, s'anéantisse pour ne recevoir nourriture compétente. Car toutes les deux sont bien et compétamment nourries; pourquoy il eust bien mieux fait de recognoistre le tout procéder d'un double principe spermatic, mais à raison que se trouvant vice au nombre des parties et en situation, l'usage de l'un est empesché par l'autre. Et ce nonobstant, quand il advient qu'en ce qui est créé la victoire est toute d'un costé, chose conforme à ce qui est victorieux se trouve engendrée. Si en partie il surmonte, et en partie est surmonté, l'un est engendré femme, l'autre homme, car il ny a intérest si nous parlons du tout ou de ses parties. Voylà qui est fort intelligible pour le fait de la génération de l'Androgyne, où rarement on trouve les deux sexes complets, ains un seulement. A quoi s'accorde Avicenne en termes exprès, et mesmes Hippocrate au livre de la *Manière de vivre*, quoy que en termes plus obscurs; encores le plus souvent ne se trouve-il tellement parfaict comme en un homme absolut, le-

quel n'auroit ces monstres et appendices. Car tout ainsi que le sixiesme doigt surnaissant en la main, lequel estant comme les susdittes parties engendré d'abondant, n'ayde l'action de la main, mais plustost la détériore en quelque chose, aussi l'appendice viril adjousté au sexe féminin, et au contraire la supererogation de quelque partie génitale féminine engendrée en l'homme ne profite jamais, ains plustost donne quelque incommodité. Comme il est rendu manifeste pour l'histoire d'une damoiselle d'Anjou racontée cy-aprés en son lieu propre. Et aussi comme il a desjà esté dit cy-devant de la fille trouvée décédée de contagion. Car ayant toutes les parties viriles bien formées, elle fut réputée fille, pour avoir un petit pertuis soubs la verge, par lequel elle rendoit son urine, ce qui l'avoit empeschée de se dire homme, comme elle estoit. Car cette appellation de *Vir* est imposée en contemplation des parties génitales viriles, dont on se peut servir à la génération, non des circonstances lesquelles se remarquent aux hommes plus vulgairement en l'extérieur, comme barbe au menton et poil aux parties pectoralles, absence de tetins gros et enflez, voix résonnante et forte, habitude virile, et autres choses semblables. Or cela l'ayant empesché de prendre l'habit d'homme, il fut contraint monstrer sa virilité soubs voile de femme et par larcin, pareil duquel se raconteroit de plusieurs femmes sans grande facherie.

CHAPITRE XLIX

Que de ceux lesquels participent de l'un et l'autre sexe, plusieurs sont rendus imparfaits à l'usage de tous les deux.

Il advient aussi non-seulement que les actions sont empeschées, mais aussi l'une et l'autre nature est rendue inutile, comme tesmoignent Avicenne et Ausone aux lieux cy-dessus alléguez au chapitre 35, et comme il a esté remarqué en Italie au temps de Reald Colomb, Crémonois, lequel dit ainsi en son livre quinzième de l'anatomie : « Il y avoit une Éthiopienne ou Moresque, laquelle ne pouvoit agir ny patir commodément, car l'un et l'autre sexe luy estoit venu imparfaict, à son grand regret et détriment. Car la verge n'excédoit la grandeur et grosseur du petit doigt, l'ovale du sein de pudicité estoit si estroicte, qu'à peine pouvoit admettre le bout du petit doigt aussi. Elle désiroit que je luy coupasse ladicte verge, mais je n'osay, craignant d'être blasmé et réprimé de Justice, d'autant que j'estimois que ladicte abscision ne se pouvoit faire sans péril de sa vie. »

Voilà ce qui dit Colomb. En quoy il s'est monstré plus discret en la considération des œuvres de Nature, laquelle ne fait rien sans grande prudence, et plus sage que le Chirurgien dont fait mention Amatus Lusitanus

en sa *Centurie I*, guarison 17. Qui estant appellé pour couper une corne congénite en la teste d'un enfant, comme il eut esté si hardi d'attenter l'œuvre, il trouva que cette corne formée du crane mesme, rendu ainsi prominent et tendant en aiguchon, représentant la forme d'une vraye corne, par le jeu et délectation de Nature, estoit fulcie en l'intérieur des ménynges et du cerveau : dont advint que par telle abscision, il fut cause de la perte du suject, autrement bien viouge et de bonne habitude.

Il s'en trouve aussi une vivante encores de présent au Havre de Grace, laquelle est vestue d'habit de femme, et est mariée, mais elle ne se peut servir de la nature féminine, ni de la masculine. On remarque infinies histoires d'enfans tellement formez de nature, qu'on ne peut distinguer quel sexe ils ont, et si on leur doit imposer nom masculin ou féminin, que je laisse en arrière comme monstres et corps mutilez, qui ne servent de rien en ce présent discours.

CHAPITRE L

De la seconde espèce des hommes-femmes, lesquels réputez auparavant pour hommes ont esté enfin recognus estre femmes.

La seconde espèce des hommes-femmes ou Androgynes, est de ceux qui estans hommes et tenus pour tels, ont esté changez en femmes : comme il advint à Tirésias, roy de Thèbes, lequel voyant en Cytéron deux dragons couplés et joints ensemble, il les assaillit, et enfin subjugua et tua la femelle, à ceste occasion il fut changé en femme.

Sept ans après ayant derechef veu ces deux dragons joincts ensemble, il est dit, qu'ayant subjugué et tué tous les deux, il recouvra sa pristine habitude et nature d'homme.

Ce qu'il avoit ainsi jouy des deux natures excita Jupiter et Juno, de le constituer juge sur leur différent, auquel ils estoyent entrez, devis estant excité, sçavoir : si l'homme avoit plus de plaisir au coït et habitation charnelle, comme disoit Juno, ou si la femme y avoit plus de contentement, comme maintenoit Jupiter.

Le pauvre Tirésias ayant incliné à l'opinion de Jupiter, et dict que les femmes recevoient plus grand plaisir aux amoureux et voluptueux embrassements, que les hommes, fut rendu aveugle par Juno. Mais Jupiter, pour le récompenser, l'honora du don de prophétie, et

prédixtion des choses futures, comme escrit Cicéro en la cinquième *Tusculane*, où il use de ces termes :

Scire futura dedit pœnamque levavit honore.

Soubs le règne du roy Loys unziesme, ainsi que raconte Gaguin, au dixième livre des *Annales* de ce royaume, un homme natif d'Auvergne et demeurant audit lieu conceut et engendra enfant, avec grande merveille de tous.

Ausone dit qu'un jeune garçon fut changé en fille à Bénévent, ville du pays de Champagne, en ces termes :

Nec satis antiquum quod Campano in Benevento,
Unus epheborum virgo repente fuit.

N'aguère à Bénévent qui de Champagne est ville,
Un jeune adolescent devint fort belle fille.

En l'an cinq cens soixante et quinze à Paris, en l'Abbaye de saincte Geneviefve, sur ce que l'Abbé dudit lieu faisoit cercher une couppe d'argent qui avoit esté perdue, il y eut un jeune homme lequel avoit servi à ladicte Abbaye depuis l'aage de douze ans, qui accusé de l'avoir desrobée et à ceste occasion condamné à estre despouillé tout nud, et fouetté en plain couvent : oyant ceste sentence prononcée contre luy, il pria qu'on eust compassion de son innocence, et de son sexe, disant qu'il avoit esté garçon et baptisé pour tel, comme de faict il en avoit tousjours porté l'habit, mais depuis quatre à cinq ans il avoit recognu en soy et senty qu'il estoit fille, ce qui seroit manifesté en public, si la sentence portant condemnation du fouet estoit exécutée.

Cela fut différé pour quelque temps, veu la nouveauté du faict mis en avant. Et ne tarda guères *inter moras*, que celuy qui avoit desrobé ladicte couppe ne

fust prins et trouvé saisi; non-seulement d'icelle, mais aussi de quelques ornements d'église qu'il avoit prins, finallement lequel, pour ses larcins et autres crimes contre luy avérez, fut pendu et estranglé devant la porte de ladicte Abbaye, et l'autre serviteur absouls. Lors ayant esté visité, il fut trouvé avoir une nature féminine bien formée, de laquelle ayant esté raporté qu'il n'avoit abusé, ny mesme d'une petite appendice qu'il avoit en forme de membre viril, au bas de l'os pubis, il luy fut permis prendre l'habit de femme, ce qu'ayant fait, fut joincte par mariage à un Marchand de vins, dont elle eut enfans. Cela est advenu lorsque j'estois demeurant en ladicte ville à la suite de mes estudes.

Comme j'écrivois ce présent discours, il m'a esté référé qu'en ladicte ville de Paris il y a un jeune homme d'Eglise, Prestre, lequel est gros d'enfant : et recognu pour tel, il a esté renfermé prisonnier aux prisons de la cour Ecclésiastique, pour là attendre la fin de sa grossesse, et que la nature ait produict ses effects, pour recevoir peu aprés punition condigne à sa faute. Ce qui m'a esté mandé estre véritable par quelques miens amis, auxquels j'ay rescrit, curieux d'en sçavoir la vérité, et mesmement m'a esté affermé par monsieur Foullon, bachelier en Théologie, demeurant en la Sorbonne dudit lieu, venu en ceste ville de Rouen pour quelques siennes affaires.

CHAPITRE LI

Comment il faut entendre que les hommes soyent changez en femmes, qui est une interprétation du chapitre précédent, et de l'effort de Nature.

POUR l'intelligence du chapitre précédent, faut entendre que les hommes formez tels en la vulve maternelle, ne déposent jamais leur nature virile, et ne retournent arrière vers le sexe féminin, d'autant que toutes choses tendent à perfection, et n'ont regret à ce qui est moins parfaict. Or est la nature de l'homme plus parfaicte que celle de la femme. D'avantage il ne se peut faire, qu'une partie ligamenteuse et ferme soit convertie en un corps cave et membraneux, quel est le conduict muliébre. Qui plus est les parties génitales sont composées et formées de la semence procédante tant de l'homme que de la femme : il est donc nécessaire que dés le commencement elles ayent esté instituées à l'usage qu'elles sont destinées, sans qu'aucun laps de temps apporte mutation essentielle à leur substance. Cela posé pour véritable, nous dirons que les changements cy-dessus mentionnez ne sont survenus par nouvelle procréation, ny inversion des parties génitales, mais par ce que celle qui estoit cachée auparavant s'est mise à pleine évidence.

La partie mulièbre est latente en tels corps, quelquefois soubs une membrane ou carnosité que Nature se récréant à diversité aura formée entre les labies de l'ovale mulièbre, ne laissant qu'un pertuis ouvert pour l'excrétion de l'urine, lequel se dilate aucunesfois de soy-mesme par la force de la chaleur naturelle, puis venant l'aage que les menstrues coulent aux filles, sur le quatorzième ou quinzième an, le sang redondant rompt l'obstacle, et se faict voye par ces parties qui ne vont jamais en diminuant, mais tousjours en augmentant. Ou par l'artifice du Chirurgien, qui avec le rasoir ouvre la pellicule, ou extirpe la chair superflue qui empeschent et tiennent fermée ceste porte du cabinet naturel, en la forme et manière que Paul d'Ægine, Albuchrasis, Aece d'Aleschamps et autre grand nombre nous désignent en leurs traictez de Chirurgie, par la lecture desquels cela sera rendu manifeste à ceux qui y voudront avoir recours.

Il advient aussi qu'un Hermaphrodit estant produict sur terre, les parents plus curieux d'élever un fils qu'une fille, ou mesmement laissant la curiosité arrière, ayans esgard à une partie virile, qui sera plus évidente à l'extérieur, quoy que non énergique en la configuration des vaisseaux et parties spermatiques cachez à l'intérieur, dont dépend toute la force, feront baptiser un enfant et nommer comme masle, qui toutefois n'en aura que l'apparence extérieure : puis quand ils l'auront eslevé, faict instruire, et aucunefois mesmement colloqué au mariage, voire aussi estably à la dignité sacerdotale (comme plusieurs pères ne sont que trop curieux de disposer de leurs enfans et les promouvoir aux ordres et dignitez, devant que ils ayent attaint l'aage compétent), quand ils sentent l'inclination naturelle s'émouvoir à la partie mulièbre, la honte premièrement, leur devoir, et honneur, les retient une espace

de temps, de sorte que craignans d'entrer en ceste vergogne, d'estre faicts la fable du peuple, ils se maintiennent en devoir le plus qu'ils peuvent. Mais c'est une forte loy, disait la belle Populie, fille de Marc, que celle de Nature. Car les édicts, ordonnances et loix des Roys et Empereurs peuvent bien estre violez, celles de Nature non, d'autant qu'elles prennent naissance avec nous, et ont leur résidence aux plus secrets labyrinthes et escrins plus esloignez de la veue, qui soyent en nos corps : qui empesche que ne les pouvons surmonter. A cette occasion on a receu ce commun proverbe qui se trouve véritable :

Naturam expellas furca : tamen usque recurret.

Tant plus vous chasserez de nature l'effort,
Tousjours le sentirez retourner le plus fort.

D'avantage la curiosité de sçavoir la vertu des pièces qu'on porte, la titillation que Nature a colloquée en ces parties, et en fin cest excrément de la troisième cuisson turgide et enflé de la multitude des esprits affluents à ces parties génitales, venant à respirer par les lieux qu'il désire employer à son émission et sortie, dont le sentiment propre fait assez de soy sans grande harangue, et sans se soucier si Aristote a dict que la puissance est vaine qui n'est réduite à action, sont cause que ceux qui portent tels instruments, se pensans jouer, font à bon escient. Ce qui peut estre advenu aux deux cy-dessus mentionnez, qui, pensans eux tenir couverts, ont encouru scandale : non pas à celle qui sortit de Saincte-Geneviefve pour se marier.

CHAPITRE LV.

Suite que le sexe viril n'est changé au féminin ; interprétation de la fable de ce grand Astrologue Tirésias, qui observa le temps pour bastir heureusement la ville de Mantoue.

CEUX-LA se sont déceuz et trompez, lesquels ont estimé que les levraux changeoient de sexe, d'autant qu'ils les remarquoyent faire ores office de femelle, ores de masle : car ils n'en changent point, ains ont esté créés avec les deux natures de masle et de femelle, comme il a esté remarqué par la dissection plus certaine que toutes les autres raisons qu'on pourroit mettre en avant, ainsi qu'il a esté dit cy-devant au ch. 26. Pour le fait de l'hyène, qu'on a estimé estre sept ans masle et sept ans femelle, Aristote s'en mocque, et ne veut qu'un sexe puisse estre changé en l'autre.

Quant à Tirésias, que la fiction Grecque a énoncé avoir esté sept ans changé et converti en femme, après avoir tué le dragon femelle, puis avoir recouvert sa pristine forme, quand il eut subjugué tous les deux : cela a esté dict de ce grand Roy, Philosophe et signalé Astrologue, qui s'estant par l'espace de sept ans em-

ployé à la perquisition du mouvement de la Lune, qu'il contempla estant à Cytéron, en conjonction avec le Soleil, en la teste de son dragon, poursuivit la contemplation de cet astre voisin des terres, tant que finalement après long travail, il le submist à sa cognoissance : dont il fut dit *subegisse* et *confecisse*, avoir suppédité et vaincu ce serpent femelle, qu'il avoit trouvé, et à cette occasion que la Lune est dicte féminine par les Astrologues, il fut dit avoir esté changé en femme.

Mais non content de cette cognoissance, comme en la chesne platonique, la rotondité du chesnon ne peut estre cognue qu'un autre ne soit plainement apperceu : aussi ce grand personnage, avide de ceste belle science d'Astrologie, poursuivit la considération du mouvement solaire, nottant si curieusement toutes ses circonvolutions et contours, que finalement, après avoir cognu tout ce qui estoit de son ravissement journalier, laps et progrez annuel, jusques à ce qu'il fust revenu au mesme poinct de la teste du dragon lunaire et conjonction avec ce corps opaque, il fut dict derechef avoir subjugué ces deux serpents, pour avoir pleinement cognu le mouvement du Soleil. Lequel à raison qu'il est planette masculin, les Grecs fabuleux dirent qu'il avoit recogneu et subi son premier sexe. Ainsi qu'ils dirent d'Endimion, qu'il estoit devenu amoureux de la Lune, par ce qu'il se levoit souvent la nuit pour remarquer ses mouvements ordinaires.

Or estant advenu que par l'humidité de la Lune, laquelle humecte grandement les cerveaux de ceux qui font long séjour et retardement soubs sa molasse et débile lumière, dont les catarrhes sont facilement engendrez, deffluction fut promue sur les yeux de ce bon Tirésias, qui luy diminua fort la veue, pour avoir passé une infinité de nuicts soubs son humectant rayonnement, faisant trop grand estat de sa légère et féminine vitesse,

et de l'allégresse quelle a en ses Protéens changemens, ausquels il paroist qu'elle se délecte grandement, veu les diverses figures qu'elle représente toutes les nuicts à nostre veue, ne demeurant une seule journée en un estat. Mais après la considération du Soleil, comme il appliquoit jà son industrie à remarquer les mouvements de Jupiter, planette masculin plus grave que la Lune et le Soleil, comme faisant le circuit de cest univers en douze ans, que le Soleil parfait en un et la Lune en un mois : lors que la veue commença à luy diminuer, les forces de l'entendement redoublèrent et s'augmentèrent, pourquoy il ne fut privé de la science d'Astrologie, par laquelle il prédisoit les choses advenir, nonobstant qu'il eust perdu les instrumens qui luy avoyent servi à remarquer la situation et mouvement des corps célestes : pourquoy il fut dit avoir eu en don la science de prophétie de Jupiter.

Les Grecs aussi, passans outre en leur fable, disent qu'il eut à fille Manteos, laquelle bastit en ce temps une ville qu'elle nomma de son nom, qui depuis a esté appellée Mantoue.

En tout cela si vous considérez la propriété de l'idiome Grec, vous trouverrez que tout ce fabuleux discours a esté basti sur une vérité mystiquement cachée sous le voile de ces dictions. Car Tirésias vient de la corruption de la prolation de cette diction τήρησις, c'est à dire attentive observation, telle véritablement qu'il a esté nécessaire de faire, pour se vendiquer la cognoissance des divers mouvements de ces grands et rapides corps lumineux. Et par le vice de l'iotaquisme on prononce *tirisis*, au lieu de τήρησις, diction déduicte de τηρέω, qui fait en son futur τηρήσω, c'est à dire j'observe et comprens. Or par longues observations et diligentes considérations est acquis μάντεως, c'est à dire appartenant à la divination, dont

ils ont nommé la fille de ce brave Astrologue *Manto* ou *Manteo*, comme si vous disiez proprement Μαντεῖος. A raison que ce grand personnage observa si bien les mouvemens célestes, pour remarquer en quel temps il convenoit mettre les premiers fondements à ceste belle ville de Mantoue, qui fut aussi bastie si heureusement, et avec si favorable constitution du ciel, qu'elle n'a peu jamais estre forcée ny prinse d'assaut, quelque siège qu'on y ait peu mettre. Elle a bien changé de mains, et est souvent demeurée vefve de ses premiers dominateurs et seigneurs, succédans autres en leur lieu. Dont les Italiens bien informez, donnans les épithètes à leurs villes, l'appellent encores de présent *Mantova la viduela*. Aussi n'ont pas voulu les Grecs qu'un homme aye changé son sexe, mais proprement qu'il ait employé son estude à la perquisition des planettes de divers sexes.

CHAPITRE LIII.

De la troisième espèce d'Hermaphrodits, quels noms luy sont donnez, et comment elle est subdivisée.

La première espèce des *diphués concubins* ou demi-hommes estant expliquée, qui est dicte des Hermaphrodits retenant le nom du genre, et la seconde aussi des hommes-femmes, ou ἀνδρογύναι, reste la troisième : sçavoir est de ceux que nous appellons femmes-hommes ou filles-garçons, en Latin *mulieres homines* ou *filiæ virilis sexus*, le Græc γύνανερες et γύνανθρωποι, à raison qu'ils ont les deux sexes, mais celuy de femme prévalant au commencement.

D'iceux nous trouvons aussi deux espèces. La première est quand les signes et caractères dès deux sexes apparoissent à l'extérieur, desquels le féminin est absolut et entier, pour en tirer usage, non seulement de déclaration, mais aussi de génération : le viril est inutile, et sert seulement d'apparence ou marque vaine et nullement énergique. La seconde est de ceux qui en tout et partout sont réputez filles, mais par laps de temps sont recognus hommes vrais et naturels.

CHAPITRE LIV.

Histoires de ceux qui ayans les deux sexes, ont eu le féminin plus parfaict.

De la première espèce des femmes-hommes Reald Colomb, Crémonois, dit avoir veu en Italie un γύναvηρ ayant la partie naturelle de femme beaucoup mieux formée que celle d'homme, aussi s'estoit-elle tousjours tenue en habit et conditions féminines. J'ay (dit-il au livre 15 de son *Anatomie*) recerché diligemment les parties intérieures après son déceds, pour sçavoir s'il y avoit quelque communication ou consentement avec les parties viriles et muliebres : en fin j'ay trouvé que les vaisseaux préparans ne différoient en rien des vaisseaux préparans des autres femmes, mais que les déférens estoient divers, car au lieu de deux, Nature en avoit formé quatre, desquels deux qui estoient plus grands, estoient insérez dedans le fond de la matrice, les autres deux à la racine de la verge dénuée de prostates. Cela est admirable comme Nature avoit esleu un lieu asseuré pour insérer lesdits vaisseaux déférens en ladite partie virile, laquelle quoy que bien percée et décentement formée, tant pour recevoir que jetter la semence génitale et l'urine, n'estoit vuidée

par ce lieu-là, ains par le col de la matrice comme aux autres femmes. Quant à la situation d'iceux, il n'y avoit aucune différence. La verge virile estoit proche du scroton, laquelle estoit petite et fournie de deux muscles, non de quatre comme il advient aux autres masles parfaits : d'avantage elle estoit couverte d'une ténue peau et n'y avoit de prépuce, mais deux corps spongieux, par lesquels deux artères estoyent portées et celles qui en estoient dérivées qui tendoient à la vessie.

Durant le temps que j'estois au pays d'Anjou, y a jà 45 ans, un gentil-homme et sa femme plaidoyent devant l'Official dudit lieu, tendant à fin le demandeur, que le mariage qu'il avoit contracté avec sa femme fust solut et declaré nul, et qu'il lui fust permis de se remarier. La cause du divorce prétendu estoit que cette Damoiselle avoit un membre viril, long de deux travers de doigt, en la partie supérieure de l'ovale muliebre, lieu auquel devoit estre le clytoris, qui se dressoit lors que son mari vouloit avoir sa compagnie, et le blessoit, de sorte qu'il n'avoit encores eu décente habitation et copulation charnelle avec elle.

La visitation faicte, le faict cognu véritable, et ouy l'offre jugé pertinent du mari : c'est que si elle vouloit permettre qu'on luy coupast ladicte partie superflue et inutile en une femme, il accorderoit que le mariage persévérast, comme il avoit esté célébré : et le refus de ladicte Damoiselle, qui accordoit plustost la solution du mariage, que de permettre l'amputation de cette partie, qu'elle vouloit réserver ainsi que Nature l'avoit formée, le mariage fut du consentement des deux parties déclaré solut et cassé, l'homme permis de prendre telle autre femme qu'il adviseroit bien estre.

Il y avoit n'aguères en cette ville une femme qui a esté mariée deux fois, laquelle avoit deux natures, l'une

à costé de l'autre, mais la féminine estoit complette, la virile petite et imparfaite. J'ay les noms par escrit tant d'elle, et de son père, que de ses maris, que je n'ai voulu insérer icy de peur d'offenser ses parents et amis.

Il y a une Damoyselle au pays de Caux, fille du sieur de Blangues, Gentil-homme jadis y demeurant, laquelle estant accusée d'avoir les deux sexes comme un Hermaphrodit, fut visitée il y a neuf à dix ans par authorité de justice, pour en tirer la cognoissance, à fin de luy attribuer l'usage du sexe qui luy seroit plus convenable, et donner permission aux tuteurs de luy trouver party advenant. Cette visitation fut faite par Hector le Nu, maistre opérateur aux œuvres plus rares de Chirurgie. Lequel trouva que les parties génitales naturelles, telles que requises sont en une fille de son aage, estoyent fort bien formées, comme de fait elle rendoit son urine par l'ourachos, situé au lieu accoustumé aux femmes : mais elle avoit, outre ce, les parties de la motte et l'os pubis fort chargez de poil, quoy qu'elle n'eust lors attaint l'aage de 14 ans au plus, portoit une habitude hommasse forte et robuste, et outre ce elle estoit garnie d'un clytoris long de trois travers de doigt et gros comme le doigt indice d'un homme, orné au surplus de balanus, et autres parties qui se monstroient telles en l'extérieur, qu'on peut voir et remarquer à un jeune garçon de cest aage, fors et reservé que ledit balanus n'estoit perforé, et par conséquent elle ne pouvoit rendre chose quelconque par cette partie-là. Occasion pour laquelle estant déclarée fille, elle fut pour telle donnée en mariage au sieur de la Ville, Bailly de Vimeur, avec lequel elle est encore de présent vivante, à ce que m'a affermé ledit le Nu.

Dit outre qu'il fut appellé il y a six ans pour tailler la fille de Guillaume Frerot, de Honfleur, laquelle estoit pour lors aagée de six ans. A laquelle il trouva un cly-

toris non perforé, long du travers d'un poulce, aussi bien formé que la verge pourroit estre en un enfant masle d'un tel aage, et sentoient au surplus deux espèces de testicules, ou corps qui représentoient leur forme et fermeté, qui estoyent enfermez sous la motte, des deux costez de l'ovale. Quant aux parties naturelles génitales féminines, elles avoient fort belles apparences : aussi rendoit-elle l'urine par l'ourachos, qui avoit en elle situation pareille qu'aux autres filles de son aage.

CHAPITRE LV

Plusieurs histoires de ceux qui, de filles ou femmes qu'ils estoyent estimez, ont esté recognus hommes.

La seconde espèce des hommes-femmes ou Gynanères est de ceux qui de filles sont devenus hommes parfaits. Tel en fut trouvé une en Anthioche, présidant en Athènes Antipater, sous le Consulat de M. Vincie et de T. Statilie Taure, surnommé Corbile. Où une jeune fille née de parents illustres, ayant attaint l'aage de treize ans, fut requise à mariage par plusieurs gentils-hommes. Après que par la volonté des parents elle fut fiancée, le jour de ses nopces estant venu, comme on la menoit hors la maison paternelle, fut lors saisie d'une grandissime douleur, dont elle jetta grande lamentation et cry à haute voix, les domestiques l'ayans remenée en la maison, la pensèrent comme de douleur de ventre, et subversion d'intestins : mais après que la douleur eut persévéré par l'espace de trois jours, et que tous les Médecins n'eurent peu assigner aucune cause de sa maladie, au quatriesme jour sur l'aurore, comme les douleurs se fussent augmentées avec plus grande violence, et laditte fille se fust exclamée d'un cry tel qu'on entend de ceux qui souffrent

grandes douleurs, les parties viriles sortirent et se manifestèrent, de telle sorte que de fille, elle fut faicte homme, lequel peu de temps après fut mené à Claude Cæsar, qui, à raison de ce prodige, establit un autel au Capitole, à Jupiter Aronque.

En Mevanie, ville d'Italie, au logis d'Agripine Auguste, lors que Dionysodorus tenoit la présidence à Rome, et Junius Silanus Torquate et Q. Austerius Anthonin le Consulat, une vierge née de Smyrne, nommée Phylolis, ayant atteint l'aage nuptial, mariée qu'elle fut par ses parents, sentit sortir de sa nature un membre viril, et devint homme.

Au mesme temps, en Épidaure, y en eut une autre née de pauvres parents, nommée Sympherusa, qui changée qu'elle fut en homme, fut nommée Sympheron, lequel s'adonna à la culture des jardins.

En Laodice, qui est en Syrie, une femme nommée Ætella, vivant mesmement avec son mari, de femme devint homme, et fut nommé Ætellus. Présidant en Athènes Macon, L. Lamia et Ælian Lanciem tenans le Consulat, Phlegon Tralian, libertin d'Adnats, testifie l'avoir veue, en son livre des *Choses anciennes et admirables*.

Ce n'est une chose fabuleuse, poursuit Pline, disant d'avantage au liv. 7, chap. 4, de son *Histoire naturelle*, ce que nous trouvons aux annales, que sous le Consulat de P. Licinius Cossus et de C. Cassie Longin, il y eut un enfant qui de fille devint garçon, lequel fut porté en une isle déserte, par le conseil des Arispices.

Lucius Mutiam raconte avoir veu à Arger, Arescon, qui avoit esté nommé Arescuse, lequel s'estant marié comme fille, devint homme portant barbe, puis se remaria à une femme.

Ledit Pline mesme, au livre alégué, dit avoir veu une

fille en Afrique, laquelle au jour de ses nopces devint homme.

Sous le Consulat de Q. Fabie et M. Claude Marcel, une fille devint homme à Spolette (Tit. Live au liv. 4, *De secundo bello Punico*).

Il est manifeste qu'au temps de Constantin, une pucelle au pays de Champagne fut changée en masle, et menée à Rome, comme raconte S. Augustin au livre *De matrimoniis veteris et novæ legis*.

En quelque enfant de nostre temps, une forme de testicules se manifestoit en la partie supérieure du sein de pudicité, et sembloit entre les labies qu'il y eust quelque fistule cachée sous une pellicule, sans la fracture de laquelle elle ne pouvoit estre habituée au coït. Quand laditte peau eut esté incisée, les testicules et membre viril apparurent, ainsi de fille devint homme, et peu de temps après print une femme, de laquelle il eut plusieurs enfans (Albert au chapitre 2 et 3, livre dix-huictiesme, *De tractatu animalium*).

A Rome, au temps d'Alexandre, en une vierge au premier jour de ses nopces, comme son mari s'efforçoit d'avoir sa compagnie, un membre viril sortit de son conduit (Raphaël Volateran, liv. 4. des *Plaisans discours*).

Une femme Cajetane, jointe par mariage à un paischeur, avec lequel elle avoit eu fréquente habitation, après la quatorziesme année de ses nopces, sentit un membre viril, qui lui sortit fort subitement de l'ovale. Cela estant advenu, elle demeura fort honteuse de sa condition : estant moqué tant des hommes que des femmes, il se retira de la vie civile, et se mist en un Monastère, où il vesquit plusieurs années, auquel lieu je l'ay veu, dit Pontanus, au livre dixiesme des *Choses célestes*.

Il fait aussi mention d'une autre femme nommée

Æmille, laquelle avoit esté joincte par mariage à Anthoine, citoyen d'Ébule, laquelle, après le douziesme an de son mariage, fut faite homme, et espousa une femme. Ayant depuis contention contre son mari pour la restitution du dot, Massive Aquosa, Jurisconsulte exerçant la Préture, luy fit rendre, par le commandement du Roy Ferdinand.

Mais à fin que plus ferme foy soit adjoustée à ce miracle, entendez ce qui est advenu à Naples, sous le règne de Ferdinand premier du nom. Loys Garna, citoyen de Salerne, eut cinq filles, desquelles deux des plus aagées, l'une nommée Françoise, l'autre Charlotte, quand elles furent parvenues au quinziesme an de leur aage, les parties viriles leur apparurent : lors ayans changé d'habit, ont esté tenus pour masles, et furent nommez François et Charles (Fulgose, liv. 1, chap. 6).

En la ville nommée Esgurie, distante de deux lieues de Conimbrique, noble cité de Lusitanie, il y avoit une jeune Damoyselle nommée Marie Pacheca, qui estant parvenue à l'aage auquel les filles commencent à avoir leurs purgations naturelles, au lieu de menstrues luy sortit un membre viril, lequel jusques à ce temps avoit esté reconcé : ainsi de fille elle fut faite masle : et fut derechef baptisé et nommé Emanuel. Puis vestu d'habits d'homme passa aux Indes, devint excellent et riche. Par après revint vers ses parens, où il espousa femme. Je suis certain qu'il demeura tousjours sans barbe, mais je ne sçay s'il eut des enfans, dit Amatus Lusitanus (*Centuria* 2. *Curat.* 39).

En Abdère, Phaëtuse, femme de Pythée, au premier temps de son aage estoit féconde, mais comme son mari fust allé en exil, ses purgations menstruelles ont esté supprimées par longue espace de temps, par après des douleurs et rougeurs se sont engendrées aux joinc-

tures. Comme ces choses luy fussent advenues, le corps a esté rendu viril, le poil a commencé à croistre par tous les membres, le visage s'est couvert de barbe et la voix est devenue forte et aspre. Ce qui est advenu aussi à Nemise (Hippoc. liv. 6 *de Morbis popularibus*).

Anthoine Loqueneux, recepveur des tailles pour le Roy à Sainct Quentin, n'aguères m'a affermé avoir veu un homme, au logis du Cigne à Rhènes, l'an 1560, lequel on avoit estimé fille jusques à l'aage de quatorze ans, mais se jouant et folastrant, couché qu'il estoit avec une chambrière, ses parties génitales d'homme se vindrent à desveloper. Le père et la mère, le cognoissans estre tel, luy firent par authorité de l'Église changer le nom de Jeanne à Jean, et luy firent bailler habillements d'homme.

« Aussi estant à Vitry le François, en Champaigne, à la suitte du Roy, je vy un certain personnage nommé Germain Garnier, aucuns le nommoyent Germain Marie, parce qu'estant fille il estoit appellé Marie, jeune homme de taille moyenne, trappe, bien amassé, portant barbe rousse assez espesse, lequel jusques à quinze ans de son aage avoit esté tenu pour fille, attendu qu'en luy ne se monstroit aucune marque de virilité, et mesmes qu'il se tenoit avec les filles en habit féminin. Ayant attaint l'aage susdit, comme il estoit aux champs et poursuivoit assez vivement ses pourceaux, qui estoyent dedans un blé, trouva un fossé, qu'il voulut affranchir, et l'ayant sauté, à l'instant se viennent à desvelopper ses génitoires et la verge virile, s'estans rompus les ligaments par lesquels auparavant ils estoyent tenus clos et enserrez. Cela ne luy advint sans douleur, et s'en retourna larmoyant à la maison de sa mère, disant que ses trippes luy estoyent sorties hors du ventre, laquelle fort estonnée de ce spectacle, ayant assemblé des Médecins et Chirurgiens pour là-dessus

avoir advis, on trouva qu'elle estoit homme et non fille. Tantost après avoir ce raporté à l'Évesque, qui estoit le Cardinal de Lenoncourt, par son authorité en l'assemblée d'un grand nombre de peuple, il reçeut le nom d'homme, et au lieu de Marie fut appellé Germain, et luy en fut aussi baillé l'habit. » (Ambroise Paré en son œuvre de *Chirurgie*, feul. 1031.)

Le mesme advint à une autre vierge chez Éléonor, cousine germaine de Charles cinquième, Empereur. (Montanus au liv. 1, chap. 6, *De theoria medecinæ*.)

Pontanus raconte une histoire pareille de Iphis, dont il dit :

Vota puer solvit, quæ fœmina voverat Iphis.
Iphis fille promist de beaux vœux présenter,
Que convertie en fils sçeut bien exécuter.

« Pendant que nous escrivions ceci, en la ville de Spolette, située en Umbrie, nommée vulgairement Spoletto, une fille d'un nommé Toccacia, aagée de seize ans, sœur de Jean Francesque d'Aguillo de Norcia, fut changée en homme, les parties viriles se mettans lors en évidence, comme il m'a esté affermé de plusieurs personnages dignes de foy dudit lieu. » (Donot, *Historia rerum memorabilium*, liv. 1, chapitre 2.)

« De mon temps en France près la ville de Corbeil sur Seine, une fille nourrie entre les filles, et réputée pour telle jusques à l'aage de quatorze ans, luy estans sorties des parties honteuses les instruments virils, a esté réputé au nombre des hommes, changeant de nom et d'habit. » (J. Culman, *in suis propriis Observationibus*.)

Philostrate, au livre premier, réfère d'Empédocle, Agrigentin, disciple de la secte Pythagorique, parlant de sa propre personne, qu'il dit :

Ipse fui nec non quandoque puella.

CHAPITRE LVI.

Que les parties viriles ont esté formées aux Gynandres ou femmes-hommes, dès qu'ils estoyent en la vulve maternelle, et comment ils ont eu telle constitution.

PAR l'authorité de tant excellents personnages, il est assez manifeste, et faut tenir pour constant, que plusieurs filles et femmes ont esté changées en nature d'hommes. Ou pour mieux dire, que les parties génitales des hommes, lesquelles avoyent esté cachées auparavant, ont esté descouvertes, en plusieurs qui estoyent réputez entre les filles et femmes : occasion pour laquelle on a changé leurs noms, habits et vacations. Non, comme dit le docte Mercurial, que lesdittes parties ayent esté de nouveau engendrées, mais elles se sont manifestées. Car estans icelles des principales du corps humain, voire mesmes constituantes et fournissantes l'officine d'une des quatre premières facultez et principes, qui est la génération, quoy que ce soit composées de veines, nerfs, ligaments, membranes, muscles et autres parties similaires spermatiques, sans doute nous les devons tenir engendrées de la semence génitale, dès que l'embrion est formé en la capacité de la vulve maternelle : et devant que l'enfant soit né, elles sont complettes en leur essence, fournies, et parachevées, dont demeureront facilement d'accord avec

moy, ceux qui sont versez en la doctrine d'Hippocrate et Galen, de telle sorte que ce seroit abusé du temps et loisir, de cotter icy les lieux qui en font foy. Mais elles ont esté retenues par nature en l'intérieur, tant pour la variété en laquelle elle se délecte, que aussi pour quelque occasion non guères esloignée de la cause des Hermaphrodits, mais toutesfois tendante à plus grande perfection et disposition d'espèce plus parfaicte. Car la semence de l'homme et de la femme ont presque concurré en quantité et qualité suffisante, pour la formation du masle, dont il a esté rendu accompli et parfaict : fors que y ayant quelque légière portion de muliébre sperme, ressentant la qualité virile, en moindre quantité que besoin n'estoit, dont le compliment de l'œuvre a esté empeschè, en ce qui concerne la situation seulement, lesdittes parties génitales ont esté formées à l'intérieur, avec l'envelope commune des testicules, qui est le scroton estendu en forme de conduit de matrice, et quelques membranes ou ligaments, dont le tout a esté tenu et resserré, jusques à ce que la vigueur de l'aage et eclampsis ou splendeur de la chaleur naturelle, ait acquis assez de force et vigueur, pour pousser le tout dehors, aidez par la concurrence des esprits affluans aux ligaments fistuleus, qui pour lors s'estandans rompent et dissipent de force et violence lesdittes membranes, se faisans voie à l'extérieur, ce que démonstre assez la prompte et subite issue.

CHAPITRE LVII.

Que la vulve renversée ne peut estre convertie en membre viril, et quelles parties de l'homme ne se trouvent en la femme.

QUELQUES-UNS ont estimé que ceste prominence de parties viriles procédoit non d'une formation particulière, mais d'un renversement et subversion de vulve, pour la grande similitude qu'elle a avec le membre génital viril. A quoy il semble à voir que Pline s'encline, se fondant sur la grande ressemblance qu'Aristote et Galen ont dit que les membres dédiez à la génération aux femmes, ont avec ceux des hommes, disans que la matrice aux femmes est le membre viril renversé, et demeuré dedans le corps par l'imbécilité de la faculté formatrice, qui pour l'intempérature froide et humide n'a peu parachever la forme virile qu'elle se propose plustost que la féminine, dont estant retardée et empeschée, elle fait ce qu'elle peut, non ce qu'elle veut, voire mesmes le repétant en tant de lieux et en termes si urgents, qu'ils sont veus eux-mesmes donner la palme à cette opinion.

Nous cognoissons et avouons pour véritable ce que ces grands personnages ont dit, de telle similitude : mais il ne s'ensuit toutefois que laditte vulve se ren-

verse ou se soit jamais renversée ou rebroussée en aucune femme, de telle sorte que d'icelle subversion une verge virile ait esté formée : ce que aussi ils n'ont pas dit estre advenu, ains seulement, que toutes les particules desquelles les parties génitales en l'un et l'autre sexe sont composées, ont grande similitude, ce qui n'infère identité : aussi ne se peut-il faire que l'un de ces membres soit converti en l'autre.

Pour preuve de ce, prenans pied de l'explication des parties cy-devant faite, si vous imaginez la vulve du tout renversée suivant le dire d'Aristote, pour la rendre pendante en dehors, vous représenterez plustost à vostre entendement une forme de bouteille à large goulet ou orifice, pendue devant la femme, dont l'orifice sera attaché au lieu de l'ovale et le fond pendant en dehors, et n'y aura aucune similitude de ce que demandez.

La manière que laditte matrice pourroit plustost représenter la figure des parties génitales viriles, seroit si attachée aux bas de l'os pubis, en cette partie où le col de la matrice est joinct à la bouche de la vulve ditte *rictus caninus*, de sorte que le corps d'icelle vulve rempli de vaisseaux spermatiques et testicules, fust pendant contre bas, en forme de scroton, et le col d'icelle prominent en dehors, comme une verge virile.

Mais si vous le représentez en cette manière (forme certainement de sa plus grande similitude), où seront les parastalales corps variqueux? où les prostates? que deviendront les petits rameaux éjaculatoires envoyez au col de la vulve? où trouverrez-vous les nerfs ou les ligaments fistuleux, pour faire tendre et dresser ce membre imaginaire? où les quatre muscles? où le balanus? qui toutes sont requises en l'homme? Comment imaginerez-vous une secrétion et séparation de laditte vulve, pour, la retirant de sa constitution ordinaire et

naturelle qu'elle auroit obtenue, luy en attribuer une tant difforme et dissonante de son premier establissement, qu'il n'est possible de plus? Certainement vous ne trouverrez rien de tout cela.

Mais je veux, par hypothèse, que toutes lesdittes parties se trouvent et soyent *in rerum natura :* ne s'ensuivra toutefois que la faculté spécifique, pour faire le sperme viril, soit aux testicules, ny la disposition des vaisseaux déférents et préparants telle qu'il est requis, ny les éjaculatoires ainsi disposées. Il ne faut donc estimer, que par la totale subversion de la vulve cette mutation de sexe survienne.

CHAPITRE LVIII.

Par quel artifice de nature le Gynaner a esté formé dès sa première configuration, et la matrice renversée pour vestir le membre viril et servir de scroton.

PUIS que par la totale subversion de la matrice, ou particulière, qui pourrait advenir, l'homme-femme ou Gynaner ne peut estre formé : en recerchant icy sa particulière disposition, il faut révoquer en mémoire ce que nous avons cy-devant dit. Que les corps servans à la porrection et extention du membre viril, qui font aussi la meilleure et principale partie de sa constitution, sont six, sçavoir est deux ligaments et quatre muscles, ausquels Nature, prévoyant à la deue conservation de son subject, n'a voulu donner origine, en la partie extérieure de l'os pubis, lieu auquel à la vérité la verge virile eust esté rendue bien ferme, mais trop facile à offenser, non seulement des intempératures, mais aussi des violences et efforts procédants de l'exterieur, dont elle eust esté souvent blessée et rendue incommode à beaucoup d'actions que l'homme n'eust peu exécuter à son vouloir et désir.

Ce qu'ayant préveu, elle a tiré les deux ligaments de dessous l'os et les muscles aussi : deux desquels pre-

nans leur origine tout auprès du lieu dont est dérivé le sphyncter ou muscle annulaire, qui se réfléchissans en haut vont des deux costez embrasser l'ourachos, et les deux ligaments susdits, s'estendans en long comme deux doigts, lors de leur embrassement, les autres deux elle les a tirez dudit os sacrum, peu au dessous desdits ligaments, tous lesquels joignans leur action avec la distention survenante ausdits ligaments par l'abondance des esprits, rendent ledit corps de verge roide, dur et ferme; de telle sorte que remontant haut il paroist prendre son origine de l'extérieur dudit os, et qu'il soit impact et planté en iceluy comme une cheville, pour faire la besogne que les femmes ayment naturellement, combien à la vérité qu'il procède de la partie intérieure et inférieure des os pubis et sacré.

Cela posé, il est facile se représenter à l'entendement que Nature, sans grand travail, mais plustost agissant paresseusement comme lassée en son action (si quelque lassitude peut estre attribuée à celle qui est autrice de tout mouvement et repos), lorsqu'elle a formé lesdittes parties viriles elle les a laissées sur le lieu de leur origine, peu plus molasses et humides qu'elles n'ont accoustumé d'estre aux autres hommes, jusques au temps que la chaleur naturelle, ayant consommé l'humidité excrémenteuse, leur aide à sortir dehors διὰ τὴν ἔκλαμψιν, c'est-à-dire par le lustre, splendeur et vigueur qu'elle acquiert environ l'aage d'adolescence, auquel elle se monstre beaucoup plus vigoureuse qu'en autre saison.

Tout ainsi qu'un potier, après avoir roué quelques pots, qui lui semblent formez d'une paste trop molle, ne les veut transporter loing de sa roue, craignant les gaster, ains les laisse reposer un espace de temps, au lieu mesme auquel il les a formez, jusques à ce qu'ils soyent plus consolidés par l'air, lequel consommant

partie de leur trop grande humidité, les rend plus forts : aussi Nature en quelque corps plus humide et excrémenteux, quels sont ceux dont nous parlons maintenant, n'a osé promouvoir et mettre hors ces parties génitales, jusques à plus grande corroboration, laquelle advenant au temps de la puberté ou de l'adolescence, elle les poussera dehors.

Et tout ce qui estoit establi en forme de matrice et auparavant reconcé en l'intérieur, est rebroussé et renversé à l'extérieur : si que lors on apperçoive le prépuce et la verge virile, voire mesme le scroton qui en soy contient les testicules et vaisseaux spermatiques, pour les conserver. Non qu'aucune partie ou portion servant à la constitution des parties génitales viriles soient de nouveau formées. Car le tout avoit obtenu sa naturelle constitution, dès la première mistion des semences féminine et masculine dedans la vulve, lors et au temps de la conception, voire mesmes avoit esté rendu à sa perfection.

CHAPITRE LIX.

Histoire fort remarquable d'une femme qui fut faicte homme après avoir porté en son ventre, et comment cela est possible.

ENTRE les histoires plus mémorables des femmes-hommes ou γύναιρες, est celle-cy racontée per Anthoine Colo d'Umbrie. C'est qu'une femme mariée engendra en soy un enfant de son mary, puis après s'excitans et sortans dehors les parties génitales des hommes, elle devint homme.

Ainsi comme cela est remarquable, aussi est-il référé par Autheurs signalez, quels sont Marcel Donat, l. 6, chap. 2; Aleman Coppe, Dialogue premier, chap. 8; Gaudence Merule, l. 1. *Rerum memorabilium,* et Eusèbe en ses *Chroniques*.

Ce faict, qui, de prime face paroist miraculeux, sera toutesfois réduit à la balence de raison, par l'exposé du précédent chapitre.

Car, tout ainsi comme la vulve de toutes femmes se dilatte grandement après la conception, puis après le part se retire en soy, comprime, et resserre, d'une telle façon qu'elle recouvre et répète sa pristine habitude, ne demeurant guères plus grande qu'elle estoit auparavant la conception : il faut estimer que sans grand travail, Nature aura en ce subject restabli, non seule-

ment la matrice en ce gynanek à son pristin estat, pour estant de présent renversée lors de l'apparence des parties génitales viriles servir de scroton, mais aussi qu'elle aura tellement resserré en soy l'apophise du péritoine, après une telle et si grande dilatation, qu'elle sera compétente à la rétention et cohibition des parties contenues soubs le péritoine, lors que la matrice en sera retirée.

Non toutesfois qu'on doive inférer de là que ce qui est du corps de la matrice seulement puisse estre converti aux parties viriles, mais bien que Nature, ayant dès le commencement establi quelques parties destinées au futur usage viril, elle ne laisse d'en faire servir quelques-unes de celles qui estoient propres à la femme pour le compliment des parties génitales viriles.

CHAPITRE LX.

Histoire d'une fille-homme trouvée à Paris dont le membre viril n'apparoissoit que par intervalles.

A l'espèce des gunanères est à référer l'histoire d'une fille aagée de 19 à 20 ans, dont j'ay ouy en fort bonne compagnie de mes confrères, lors escoliers estudians en Médecine, représenter le fait par Monsieur le Conte, Docteur en Médecine à Paris, Lecteur Royal et public. Cette fille, dont il supprimoit le nom, estoit, disoit-il, fille d'un Advocat du Parlement de ladicte ville de Paris, demeurant en la paroisse de S. Pol, laquelle estant accusée d'avoir eu habitation avec quelques autres filles, comme une *subigatrice*, fut appréhendée et constituée prisonnière. Où estant examinée, et ayant dénié le faict, elle fut visitée par plusieurs Médecins, Chirurgiens et obstétrices, suivant l'ordonnance de Justice, qui tous l'attestèrent fille. En fin le procez estant dévolut en la Cour de Parlement, par appellation : veu les grandes charges rapportées contre cette fille, par tesmoins irréfragables, fut ordonné qu'elle seroit derechef curieusement visitée en toutes les parties de son corps, par Messieurs le Conte, Prevosteau et Duval, tous Docteurs en Médecine de ladicte ville, accompagnez de deux Chirurgiens et deux obstétrices ou ma-

trones. Ce qu'ayans faict, et ne trouvans autre chose que ce qui avoit esté attesté par ceux qui l'avoyent premièrement visitée : veu d'ailleurs les tesmoignages rapportez de certain contre elle : fut trouvé bon que le geolier introduist une belle jeune femme avec elle, qui comme prisonnière en ladicte prison, seroit permise à certaines heures fréquenter cette fille, pour l'induire et soliciter de quelque propos amoureux, voire mesmes se rendre obséquieuse envers elle, en ce qu'elle eust peu desirer. Ce qu'ayant esté fait par deux fois, sans qu'il en fust autre chose advenu, comme la troisiesme fois cette jeune femme eust esté introduitte, et laissée une heure entière en amiable conférence, ceux qui estoient destinez à la visitation entrèrent promptement, qui sans aucun retardement, découvrans les parties naturelles de l'accusée, trouvèrent un membre viril, assez gros et fourni, qui commençoit desjà à faire retraite : comme aussi il ne tarda guères à rentrer du tout en leur présence, de telle sorte qu'il ne restoit en apparence que les signes et indices d'une fille.

Ce qu'estant suffisamment cognu : le père, après avoir trouvé moyen d'apaiser et pacifier le tout, fit quitter l'habit de fille à ce gunaner, pour prendre l'habit viril, orné duquel il voulut estudier aux lettres humaines, ausquelles il profita si bien en peu de temps, qu'il parvint au cours de Philosophie, où lesdits sieur le Conte, mon précepteur, et ledit sieur Prevosteau m'ont dit l'avoir veu par plusieurs fois poursuivant ses estudes.

CHAPITRE LXI.

De Marin le Marcis, gunaner, qui pour avoir changé d'habit et de nom, a esté en danger de perdre la vie.

Sous ceste espèce nous mettrons aussi Marin le Marcis, qui ayant esté baptisé, nommé, vestu, nourri et entretenu pour fille, jusques à l'aage de vingt ans : après qu'il eut senti indices de sa virilité, changea d'habit, et se faisant appeler Marin, au lieu de Marie, se fiança et donna foy de mariage à une femme, laquelle il cognut charnellement, par plusieurs fois. Mais d'autant que la forme des parties génitales d'iceluy est fort différente de tous les autres filles-hommes ou gynanères cy-dessus mentionnez, fors du dernier, et que l'histoire dudit Marin est digne d'être remarquée, pour la variété que Fortune a voulu pratiquer non seulement en son corps, mais aussi en sa vie, de la fin de laquelle il s'est veu bien près, par une cordangine qui l'a mortellement menacé luy serrer la trachée artère, jusques à extinction de vie, qu'il eust perdue ignominieusement s'il n'eust eu recours au Prince, par appellation, au moyen de laquelle la vie luy a esté remise, et a obtenu favorable justice, par la

Court de Parlement en ceste ville de Rouen : je feray, comme je croy, chose agréable au lecteur, si j'expose pleinement l'histoire dudit Marin, ainsi que je l'ay cognue et sceue, par les dépositions tant de luy que de sa femme, dont on nous a faict lecture, lors que nous l'avons visité, en la Conciergerie de ce lieu, que mesmement de ce qu'il m'a raconté en particulier, comme il ensuit.

CHAPITRE LXII.

Déposition de Marin le Marcis, contenant tout le discours de sa vie, et de ses amours, mesmement l'abjuration de sa religion, et la cause de son emprisonnement.

Le jour suivant la feste des Roys de l'année mil six cents un, à Monstiervillier, Viconté du Bailly de Caux, des enclaves du Parlement de Rouen, le substitut du Procureur du Roy, entendant que le vulgaire se formalisoit et prenoit scandale, de ce que Marie le Marcis, ayant par l'espace de vingt ans porté habit muliebre, se faisoit appeler Marin, au lieu du nom de Marie qu'on lui avoit toujours donné : et mesmement qu'il vouloit se joindre par mariage avec une femme : le fit saisir, et la femme aussi qui l'avoit receu eu sa chambre, les faisant tous deux constituer prisonniers.

Le dixiesme jour dudit mois et an fut procédé à l'examen et interrogations d'icelui, par Maistre Richard Terrier, Escuyer, lieutenant du Bailly de Caux en la Ville et Viconté dudit lieu.

Devant lequel ledit le Marcis jure de dire vérité, et

après deue remonstrance et solemnitez de justice à ce usitées, bien et deuement faictes et practiquées, a dit et deposé ce qui ensuit. Qu'il se maintenoit homme, néantmoins qu'il ait porté cy-devant l'habit de fille, et est aagé de vingt et un ans, fils de Guillaume le Marcis, et Jeanne de la Haye, ses père et mère, encor vivans, demeurans en la paroisse d'Angerville l'Orcher, et est sondit père du mestier de cordonnier. A la diligence desquels il fut baptisé pour fille, en la paroisse d'Angerville, et nommé Marie par Jacques Deschamps, sieur de Neaumare, accompagné de Marie Picgrey et Jeanne Vattier, ses parrains et marraines. Aagé qu'il fut de huict ans, son père, pauvre des biens de fortune, le bailla pour servir de chambrière à Robert le Moyne, demeurant à Estanhus, où il a servi par 3 ans. Après lesdits 3 ans finis, il avoit encor servi de chambrière par 7 ans et demi chez Daniel Fremont, en la ville de Monstiervillier : en après avoit aussi servi de chambrière à Harfleur, par six mois, chez le sieur de la Motte, Ministre de la Religion prétendue réformée, où il couchoit avec une fille. Et depuis avoit derechef servi de chambrière six mois, chez Isac Boyvin, marchand, demeurant audit lieu de Monstiervillier, où estant surpris de maladie, qu'il supporta quelque espace de temps chez son maistre, et du depuis estant rendu débile de cette longue infirmité, il se retira en la maison de son père, où il avoit esté encores long temps malade. Que durant le temps de son service chez ledit Daniel Fremont, duquel la femme accoucha d'enfant, fut prinse pour garde une jeune femme, veufve de Jean Avril, nommée Jeane le Febvre, pour assister et garder ladicte femme sa maistresse durant le temps de sa couche, environ le temps que luy déposant tomba malade, et le fit-on coucher avec ladicte Jeane par l'espace de cinq semaines.

Durant lequel temps il ne luy avoit donné à recognoistre quel estoit son sexe, jusques sur la fin qu'il luy en parla, et luy fit toucher sa partie virile, sans toutes fois s'efforcer d'avoir sa compagnie, comme il ne s'est aussi efforcé en aucune autre, mais avoyent parlé de prendre l'un l'autre à mariage.

Depuis le temps de ceste cognoissance, ils ont souvent conféré ensemble, de l'amour réciproque qu'ils portoyent l'un à l'autre, comment, et par quels moyens ils pourroyent parvenir à l'accomplissement du mariage par eux désiré. Ce que ledit Marcis désiroit estre fait en l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, à laquelle sa mère l'avoit prié retourner. Ce que ladicte le Febvre luy avoit accordé faire, quittant la Religion prétendue réformée, en laquelle elle avoit tousjours esté nourrie. Et alloit ladite le Febvre trouver ladite Marcis à Harfleur, pour en deviser plus familièrement. Tant qu'en fin après divers pourparlers, et que ledit le Marcis eut mené ladicte Jeanne le Febvre chez ses père et mère, ausquels il avoit communiqué le tout, et comme il prétendoit prendre l'habit d'homme, faire abjuration de sa religion et espouser ladicte Jeanne le Febvre : et que sa mère se fust efforcée de le divertir de l'amitié de ladicte le Febvre, disant que ce n'estoit son cas, d'autant qu'elle estoit pauvre et n'avoit aucuns moyens, et que ladicte veufve avoit deux enfans de son mari : toutesfois, se souvenant des promesses de mariage qu'il avoit faictes avec ladicte le Lefebvre, et foy jurée réciproquement, estant d'autre part tellement vaincu de l'ardant désir d'amitié qu'il avoit contractée avec elle, qu'il ne pouvoit dormir et perdoit toute patience, il part du logis de son père le jour de de la feste de la Toussaincts, alla au dit lieu de Monstiervillier, où ladicte Jeanne le Febvre estoit demeurante, en une chambre qu'elle tenoit seule, demeura

tout cedit jour et autres ensuivans avec elle, résolurent de leur mariage, dont les promesses réitérées, ils couchèrent ensemble, eut habitation charnelle avec ladicte le Febvre, trois ou quatre fois la première nuict, continuèrent par l'espace de quinze jours à vivre et coucher ensemblement, non sans réitérer le plaisant conflict, et avoir souvent habitation avec icelle.

Durant lequel temps son membre viril ne seroit rentré, comme il avoit fait auparavant. Car depuis cinq ans ou environ qu'il avoit commencé à paroistre, quand il avoit quelque passion amoureuse, il le faisoit sortir de la longueur d'un demi doigt, aucunesfois de tout le doigt, quand il rendoit son urine, qu'il a tousjours veu sortir par ledit membre viril. Mesmes sentoit paroistre deux parties charnues ou testicules soubs la verge, de la grosseur de deux gros glands de chesne, couverts de peau assez tendue et polie, non beaucoup molasse ny flestrie, et ne s'apparoissoit pour lors aucun indice ou figure de nature ou ovale féminine.

Or, pour mettre fin à ce qui estoit encommencé, il descouvrit son secret à Berthelemi Nouel, boulenger, et à Jean Vaillant, par cy-devant sergeant, qu'il cognoissoit particulièrement, et qui sont parens et amis de ladicte Jeane le Febvre, les priant de demander conseil au sieur Doyen de Monstiervillier, comme ils se devoient comporter en l'abjuration de leur religion, et confection du mariage par eux prétendu. Ce qu'ayans fait ils receurent missives dudit sieur Doyen, adressantes au sieur Pénitentier de Rouen, par lesquelles il donnoit à entendre la volonté desdits supplians. Chargez qu'ils furent desdictes lettres (dit-il), nous alasmes à la dite ville de Rouen, et prins pour ce faire habit d'homme. Ou ayant présenté les missives, en la présence dudit Jean Vaillant qui nous accompagna, nous fismes nostre abjuration, dont aportames les attesta-

tions dudit sieur Pénitentier, addressantes audit sieur Doyen, lesquelles sont cy-représentées. Et sur le chemin de ladicte ville, tant allant, venant que séjournant, nous couchasmes tousjours ensemble, ladicte Jeane et moy, et euz bien souvent sa compagnie, comme j'ay faict encores depuis que nous sommes revenus, jusques au temps que j'ay esté constitué prisonnier.

CHAPITRE LXIII.

Déposition de Jeane le Febvre, contenant les actions tant d'elle que du Marcis depuis leur cognoissance.

APRÉS que le dit Marin le Marcis eut esté ouy en ses dépositions, et renvoyé en ses prisons, la dicte Jeane le Febvre fut amenée, laquelle jurée de dire vérité, a dit et déposé sur les inquisitions à elle faictes, qu'elle est aagée de trente-deux ans, et est fille de Maistre Jean Albert, et de Marguerite Alix, encores vivants, ses père et mère, demeurant en ceste ville, depuis neuf ans.

Qu'elle est vefve de deffunct Jean Avril, avec lequel elle fut mariée à l'aage de quatorze ans, et a esté neuf ans joincte par mariage avec luy, dont elle a encore deux enfans vivans.

Elle gaigne sa vie à garder les femmes de couche, et a vescu en la Religion prétendue réformée tout le temps de sa vie, sinon depuis environ un mois qu'elle a commencé à ouyr le service divin, à quoy faire elle désire continuer.

Qu'elle fut appellée il y a environ un an et demi pour garder la femme de Daniel Fremont, demeurant en ceste ville, pour la garder en sa gésine et couche. Chez et en la maison duquel Fremont, ledit jeune homme qui s'apelloit de présent Marin le Marcis demeuroit, comme chambrière, vestu en fille, nommé pour lors Marie, et furent mis coucher ensemble.

Par plusieurs fois ledit Marin aiguillonnoit et rageoit avec ladicte confessante, dedans le lict, toutesfois il ne se découvroit : aussi ladicte confessante ne s'estoit aperceue qu'il fust autre que fille. Mais sur la fin du service de la confessante, en ladicte maison, et par une nuict qu'elle et ledit Marin faisoient la lessive, icelui Marin luy dit auprès du feu qu'il estoit garçon, et de faict luy ayant monstré son membre viril, demanda à la confessante si elle vouloit que ils se mariassent ensemble. A quoy la confessante s'accorda, luy remonstrant qu'il n'avoit deu porter l'habit de fille si long temps. Lequel luy dist qu'il l'eust quitté, et prins l'habit d'homme il y a jà long temps, sans la honte du peuple. Et pour ce que ledit Marin fut saisi de maladie dès le lendemain, la confessante avoit encores continué son service chez ledit Fremont un mois, où elle gardoit ledit Marin de ladicte maladie violente, comme de chaud mal, gisant tousjours au lict, et couchoient ensemble. Et sur la guarison, la confessante touchoit et manioit souvent ledit membre viril, qu'elle voyoit estre tel, et de telle grosseur et longueur qu'estoit celuy de son deffunct mary, sans qu'elle s'apperceust en aucune manière, qu'il y eust quelque marque de sexe féminin. Et nonobstant que ledit Marin s'efforçast par plusieurs fois d'avoir sa compagnie, elle ne le voulut permettre, nonobstant les jurements, et serments qu'il luy faisoit de l'espouser.

S'estant retiré du service dudit Fremont pour aller

demeurer chez un Ministre de Harfleur, où souvent ledit Marin mandoit ladicte le Febvre de s'y transporter, où elle alloit parler à luy par les rues, du temps de consommer leur mariage, et luy promettoit tousjours ledit Marin quitter ledit habit de femme.

En après qu'il eut servi six mois chez ledit Ministre, il vint demeurer en la maison d'Isaac Boyvin, Marchand de ceste ville, là où il avoit aussi servi demy an, comme chambrière, pendant lequel temps il venoit voir ladicte confessante en sa chambre, où ils parloyent de leur mariage. Et combien qu'il s'efforçast cognoistre ladicte confessante charnellement, elle l'avoit tousjours refusé, voyant quelque fois sondit membre viril, sans cognoistre qu'il eust nature de femme, et ne pensoit qu'il eust aucune trace féminine, ou autres parties génitales que d'homme. Et sur la reproche que elle luy faisoit, d'avoir porté l'habit de fille, il respondoit que son père et sa mère en estoient cause, qui l'avoyent ainsi vestu, mais qu'il quiteroit bien tost ledit habit, et qu'il l'espouseroit, disant qu'il vouloit que ce fust en l'Eglise Romaine, si elle vouloit luy tenir promesse, et changer sa religion.

S'estant ledit Marin retiré du service dudit Boyvin à la maison de son père, il la venoit voir plus souvent, la mena voir son père et sa mère, et signamment dit que le jour de Toussaincts il alla à sa chambre, où ils arrestèrent et promirent d'eux marier ensemble, le plustost qu'ils pourroient, et pour confirmation des promesses ci-devant faictes ils couchèrent ensemble, et cognut ledit Marin ladicte confessante charnellement par quatre fois, aussi naturellement comme avoit faict ledit deffunct son mari, tellement qu'elle appercevoit et cognoissoit qu'il estoit homme, et avoit un membre viril bon et naturel, de longueur et grosseur telle qu'ont les autres hommes, avec tels actes qu'avoit ledit def-

funct son premier mari, en la procréation de leurs enfans. Toutefois, qu'elle n'avoit prins garde si au dessous il y avoit des testicules ou carnositez. Et sur ce qu'il fut près de 15 jours avec elle, couchant, beuvant, et mangeant en sa chambre, il avoit eu sa compagnie tant de nuict que de jour.

En fin qu'ils avoyent parlé à deux de ses parents, sçavoir est, Jean Vaillant et Berthelemi Nouel, lesquels ils avoyent priez de sçavoir du sieur Doyen comment ils se devoyent comporter, pour le compliment de leur mariage. Lequel leur avoit baillé lettres, pour présenter au sieur Pénitentier de Rouen, vers lequel il disoit que il falloit aller, pour ayant fait l'abjuration de religion, procéder à faire les bans et annonces. En ce temps ledit Marin print l'habit d'homme, et s'acheminèrent vers ledit sieur Pénitentier, où ils furent conduits par ledit Vaillant. Et ne laissoient de coucher ensemble, faisant vie de mariage. L'abjuration faicte, et attestation prinse, qu'ils présentèrent audit Doyen, ils estoient prests de faire faire leurs bans, quand ils furent constituez prisonniers. Prioit la Justice qu'elle ne voulust empescher leur mariage, et qu'elle les renvoyast à l'Église pour les espouser.

CHAPITRE LXIV.

Visitations faictes de la personne dudit le Marcis, examen des tesmoings, récolement et confrontation tant desdits Marcis que le Febvre.

Le dit Lieutenant, voyant que lesdits Marin le Marcis et Jeane le Febvre persistoient à leurs dépositions, sans aucune variation, fit visiter ledit Marin par deux Chirurgiens du lieu, testifièrent ne trouver en luy aucun signe de virilité : non content de ce, fit faire une seconde visitation, par le sieur Bailly, Médecin, un Apoticaire et deux Chirurgiens, partie desquels furent à ceste fin apellez de la ville de Grace, qui visitèrent derechef le Marcis, dont ils ne peurent tirer autre cognoissance : parquoy baillèrent raport et procez verbal comme ils l'avoyent trouvée fille en toutes ses parties, sans qu'aucune marque ou signe de virilité se soit représentée. Fit aussi comparoir devant luy à l'examen les maistres et maistresses que ledict Marin avoit servis, lesquels déposèrent uniformément, qu'ils n'avoient rien remarqué en ladicte Marie, que actes, signes et gestes de fille. Il y eut deux femmes, l'une

mère, l'autre femme dudit Fremont, qui déposèrent, que ladicte Marie avoit eu ses purgations naturelles par plusieurs et diverses fois.

Surquoy ayant derechef appellé ledit Marin le Marcis, il luy remonstra qu'il avoit offencé Dieu et la Justice, de s'estre dit homme, veu qu'on n'en avoit trouvé aucuns indices, mais au contraire tous signes de fille, non seulement pour la formation de ses parties qui estoient toutes féminines, mais aussi pour le faict des fleurs ou menstrues, lesquelles n'ont accoustumé paroistre sinon aux filles et femmes. A quoi fut par ledit Marin respondu, que sesdictes parties viriles s'estoient tousjours retirées dedans son corps, qu'elles n'avoient esté jamais si long temps prominentes, que quand il accomplit les œuvres de mariage. Que depuis qu'il est entre les mains de la Justice, sa verge s'estoit retirée, et nonobstant qu'elle fust quelque fois sortie, elle n'estoit si grande qu'elle avoit accoustumé d'estre, mais grosse comme le poulce seulement, et de la longueur, mais qu'il espéroit en bref d'en faire apparoistre.

Quant aux dépositions des deux femmes, soustenoit qu'elles estoient fausses et qu'il n'y faloit adjouster foy, pour les causes de récusation qu'il avoit baillées contre la femme dudit Fremont, qui luy portoit haine et inimitié, et sçavoit bien qu'elle luy vouloit beaucoup de mal. Au surplus, qu'il maintenoit sa déposition véritable, qu'il estoit homme, et non femme, qu'il n'avoit offencé Dieu, ny la Justice, en cela, d'autant qu'il ne s'estoit servi que de ce que Nature avoit formé en luy, dont s'il ne pouvoit de présent s'esjouir, à cause de l'appréhension, ce n'est sa faute, ains de Nature, laquelle il ne peut exciter pour le présent, veu la timidité, et la fièvre, dont il a esté affligé depuis dix à douze jours.

Ayant fait pareille remonstrance à ladite Jeanne le

Febvre, et qu'il estoit bon à voir qu'elle estoit abusée, ou bien qu'elle disoit ledit Marin avoir une verge virile, pour quelque mauvaise occasion et sinistre dessein, l'exhortant de déclarer qui l'avoit stimulée à dire cela : elle a dit qu'elle n'a rien déposé qui ne soit véritable, qu'elle n'avoit esté sollicitée ny induite d'aucune personne, ny pour autre occasion que de mariage, à quoy elle persistoit, et prioit derechef la Justice, qu'ils fussent mariez, d'autant qu'elle sçavoit certainement que ledit Marin estoit homme, et son mari, comme aussi il avoit avec elle naturellement et suffisamment accompli les œuvres de mariage, avec pareil et plus grand contentement qu'elle n'avoit eu avec son défunct mari, lors qu'elle avoit engendré ses enfans.

CHAPITRE LXV.

Sentence prononcée à Monstiervillier, contre Marin le Marcis et Jeane le Febvre, de laquelle ils ont appellé à la Cour.

Les examens, récolements et confrontations faits, le procez est trouvé en estat de juger. Voici une merveilleuse catastrophe qu'on veut jouer, et constituer pour borne et limite à la jouissance prétendue de ces deux pauvres amans : dont ils pouvoient dire de leur Juge à bonne occasion ce que dit Virgile en son *Æneide :*

Gnosius hic Rhadamantus habet durissima regna.

Par la prononciation de leur sentence, laquelle vous est cy représentée :

Du Vendredy quatriesme jour de May mil six cents un, à Monstiervillier, à la chambre du Conseil, devant nous, Richard Terrier, escuyer Conseiller du Roy, Lieutenant en la Viconté dudit lieu, pour Monsieur le Bailly de Caux.

Veu le procez extraordinairement fait contre Marie le Marcis, et Jeane le Febvre, veufve de deffunt Jean Apvril, prisonnières, pour avoir par laditte le Marcis changé son habit de fille,

qu'elle avoit porté l'espace de vingt ans, en habit d'homme : en après changé le nom de Marie qu'elle avoit, au nom de Marin, et sous tel nom fait abjuration de la Religion prétendue réformée devant le sieur Pénitentier de Rouen, à fin de contracter mariage en l'Église Catholique, Apostolique, et Romaine, avec ladite Jeane le Febvre, suivant les promesses de mariage qu'ils ont dit avoir contracté ensemblement. Mesmes pour avoir abusé de leur sexe sous tel prétexte. Mis en délibération avec les Advocats du Roy en cette Viconté et Consuls sous signez, trouvé en estat de juger, pour estre fait droit ausdittes prisonnières. Après la lecture faicte dudit procez par maistre Guillaume de Champagne, Advocat raporteur, présence desdittes Marie le Marcis et Jeane le Febvre. Et que par le Procureur du Roy, parlant par le premier Advocat de sa Majesté, eut esté dit : que ladite Marie le Marcis estoit deuement attainte et convaincue d'avoir mal prins l'habit, usurpé le nom, et voulu mendier faucement le sexe d'homme. Et sous ce prétexte commis avec ladite Jeane le Febvre, un crime de Sodomie, et luxure abominable. Et pour abuser plus librement de sondit sexe, voulu couvrir ce détestable péché, du manteau du sacré mariage : en quoy elle a violé nature, offencé l'honnesteté publique, déceu l'Église, prophané ses saincts sacrements. Et ladite Jeane le Febvre presté son consentement et participation ausdits crimes. Pour punition et réparation desquels cas, il concluoit que lesdits Marie le Marcis et Jeane le Febvre devoyent estre condamnées à faire réparation honorable, teste et pieds nuds, tant au prétoire de ce lieu, que devant le portail de l'église de S. Sauveur de cedit lieu. Et après ladite Marie le Marcis estre bruslée vive, et son corps réduit en cendre, ses biens et héritages acquis et confisquez au Roy. Et pour le regard de ladite Jeanne le Febvre, attendu qu'auparavant elle n'a esté publiquement scandalisée de paillardise, concluoit qu'elle devoit assister à l'exécution de ladite Marie le Marcis, et après estre fustigée et battue de verges, par trois jours de marché, bannie de cette province de Normandie, ses biens et héritages acquis et confisquez au Roy.

Lesdits prisonniers faicts retirer, pour avoir advis ausdits rapporteur et consuls. Par leur advis à la plus part, il est dit, en modérant la conclusion du Procureur du Roy, que ladite Marie le Marcis est et l'avons condamnée à faire ce jourd'huy réparation honorable, tant au prétoire de ce lieu, que devant le portail de l'église de Sainct Sauveur de cedit lieu. Et en après, qu'elle sera pendue et estranglée en une potence, pour ce dres-

sée en la place et marché public de cedit lieu, son corps bruslé et rédigé en cendres, ses biens et héritages (si aucuns y en a) confisquez au Roy.

Et pour le regard de ladite Jeanne le Febvre, d'autant que lesdits Consuls, au nombre de seize, se sont trouvez my-partis en leurs advis et opinions, à sçavoir huict, qu'elle fust condamnée à pareille punition de mort que ladite le Marcis, et les autres huict Consuls, qu'elle fust seulement condamnée à faire ladite réparation honorable, assister à ladite exécution, battue et fustigée de verges par les carrefours de ce lieu, par un jour de marché : nous inclinans selon nostre advis et conscience, à la plus douce peine : avons icelle Jeanne le Febvre condemnée à faire semblable réparation honorable avec ladite Marie le Marcis, assister à l'exécution d'icelle. Et après le mesme jour estre battue et fustigée de verges, par les carrefours de ce lieu, et à elle commandé se contenir et vivre en femme de bien à l'advenir, sur peine de la vie.

CHAPITRE LXVI.

Comme Marin le Marcis appella, fut amené à Rouen, et visité, quelle estoit l'habitude de son corps, et quelle différence il y a de ce qui est naturel ou artificiel.

Lesdits Marin le Marcis et Jeane le Febvre, bien estonnez d'ouyr prononcer une si rigoureuse sentence, au détriment de leur vie et honneur, ont recours à l'appel qui est souvent mis en usage pour beaucoup moindre subjet. Ayans donc appellé de la sentence, ils furent amenez à la conciergerie de la court de Parlement de Rouen, et le procez apporté, où estant promptement distribué à Monsieur de la Champagne, Conseiller en icelle, et veu par la Cour, fut trouvé bon, par la délibération de la compagnie, que visitation fust faicte derechef de la personne dudit Marin. Ayant donc laditte Court, par son arrest du dixiesme jour de May audit an, ordonné que les plus anciens Médecins, Chirurgiens, et obstétrices exerçans en laditte ville, feroient exacte visitation dudit le Marcis,

Suivant le mandement de laditte Cour, nous assemblasmes jusques au nombre de six Docteurs en Médecine, deux Chirurgiens, et deux obstétrices jurées, en

une des chambres du Palais. Où lecture nous ayant esté suffisamment faicte de tous les examens et dépositions, tant desdits le Marcis et le Febvre, que des tesmoins qui avoient esté contre iceux examinez, récolements, confrontations et rapports faits audit lieu de Monstiervillier, ledit le Marcis nous fut amené en habit de garçon, lequel nous visitasmes fort curieusement, estant nud de tous ses habits. Il avoit le corps trappe, fourni, bien ramassé, la teste assez ronde, la chevelure courte, de qualité entre dure et molle, de couleur quelque peu roussatre, qu'il disoit avoir tousjours portée telle, depuis cinq ans ou environ, qu'il avoit ressenti plus exacte indice de sa virilité : car il affermoit que sur le quatorziesme an de son aage, il avoit commencé à en ressentir les premiers errements. La lèvre supérieure noircissante, par le poil copieux et noir qui commençoit oraprimes à paroistre, la voix claire et fort semblable à la féminine. Les espaules médiocrement déprimées, poitrine large, ornée de tetins gros et glanduleux en forme de mammelles. Sous les aisselles y avoit bonne quantité de poil roux en couleur. Le ventre estoit assez grand et bien fourni, les fesses larges, fort charnues, les cuisses et jambes à l'équipolent, voire mesmement quelque peu œdémateuses, ce que nous attribuions à la longueur de la prison, le pied gros et court, l'ovale ou sein de pudicité un peu plus estroict qu'aux filles de pareil aage, et tendant à plus grande rotondité, orné au surplus d'oreilles ci-devant dictes πτερύγωματα, de nymphes, d'un petit clytoris et colomne droite, d'une petite forme de conduict urinaire, par lequel il affermoit n'avoir jamais rendu son urine. Il n'y avoit aucun hymen ny vestige d'iceluy, mais bonne quantité de poil roux sur les menticules ou penil. Attribuant à peu l'abondance dudit poil, tant de la partie naturelle que de celuy qui estoit sous les aisselles, beaucoup plus co-

pieux que celuy qui est vulgairement trouvé aux filles ou femmes, voire en l'aage de trente ans, et encores de celles qui sont de bonne et virile habitude, nous estions rendus aucunement suspens de l'apparence du poil noir, qui sortoit de la lèvre supérieure. Et encores plus de ce que au dessus de l'os pubis, environ le lieu de la situation de la vulve, nous sentions quelque chose ferme et dur, la longueur et grosseur du poulce, dont ne pouvions assigner aucune cause ny raison. Ces considérations, joinctes à la teneur des dépositions, tant desdits le Marcis que le Febvre, mémoratifs mesmement que les choses naturelles, lesquelles ont commencement de mouvement et repos de soy-mesmes, sont trop plus polies, ornées et décorées en leur intérieur, voire mesmes que tant plus on pourroit approfondir jusques au centre et particules plus remottes des sens extérieurs, on trouveroit d'avantage de perfection : tout au contraire de ce qui est fait par artifice humain, dont les parties extérieures seulement sont bien polies, ornées, et élaborées, les intérieures laissées comme inutiles avec petite ou nulle parade et ornement, me donnèrent occasion de faire plus ample perquisition.

CHAPITRE LXVII.

Suitte de la visitation première, et comme l'autheur sonda les parties naturelles dudit Marin le Marcis avec le doigt, en quoy faisant il trouva son membre viril, et de sa situation.

J'ESTIMAY lors estre de mon devoir recercher avec le doigt les parties remottes de la veue, le plus qu'il me seroit possible. Et ne fus réprimé d'aucune honte, mémoratif de la sentence d'Aristote sur la fin du premier livre des *Parties des animaux et de leurs causes*. Où il blasme les Philosophes, qui ont laissé arrière la considération de quelques animaux, et des parties d'iceux, pour leur sembler déshonnestes à l'atouchement, et vergongneuses à l'exposition. Chose qui leur a esté fort indécente (dit-il) et indigne de Philosophes prudents, veu que Nature n'a rien formé en vain, et n'a fait aucun animal ou partie d'iceluy, quelque vilaine qu'elle semble estre, ausquels elle n'ait inséré une grande perfection, voire telle qu'elle peut induire les plus cler voyans en admiration. Ayant donc usé de prière vers la compagnie, qu'elle n'attribuast à indiscrétion, ou cogitation lascive, si je mettois le doigt dedans la partie, que je n'eusse voulu autrement tou-

cher, n'eust été le désir que j'avois de recognoistre la verité et cause occulte d'une chose si estrange, pour rendre la Cour certaine de ce qu'elle désiroit sçavoir et cognoistre, par nos advis et procez verbaux : alors je mis le doigt dedans le conduit dudit le Marcis, tenant une main dessus le bas du ventre, lieu auquel nous avions touché cette dureté, de laquelle n'avions encores peu imaginer, ny conjecturer la cause.

Lors je sentis fort promptement que ce que nous avions touché au bas du ventre, au travers des muscles de l'épigastre, respondant à ce que je touchois du bout du doigt, estoit un membre viril, assez gros et ferme, formé et coloqué justement au lieu auquel la vulve est située aux femmes, le balanus occupant le lieu de ce que nous appellons *rictum caninum* ou bouche de matrice, lieu auquel se fait le couronnement de l'enfant, quand se tournant la teste en bas il fait ses premiers efforts, pour s'advancer à la lumière de ce monde. Où mesmement, au lieu d'avoir une ouverture et scissure labieuse, tendant toujours d'un costé à l'autre, tel qu'il se trouve tousjours en l'orifice du corps de la matrice, grande comme la bouche d'un poisson nommé *tenche*, ou comme les labies d'un petit chien nouvellement né, il y avoit une petite ouverture tendant de haut en bas, tel que nous remarquons en un balanus ou gland viril, au bout de l'ourachos, ayant outre ledit gland, sa couronne ou rotondité supérieure, charnue, fort facile à distinguer du corps de la verge, plus dur et ligamenteus : dont j'advertis la compagnie, la priant par plusieurs fois d'y apporter la main, d'autant que cessant cela il estoit impossible de rendre la Cour certaine du fait pour lequel nous estions appellez, et que nous demeurerions chargez et contaminez du sang de ce pauvre garçon, si nous ne faisions deue visitation pour cognoistre la vérité du fait.

Et voyant le refus d'y toucher, outre ce que je feus curieux lors, de m'attribuer plus exacte cognoissance d'une chose tant rare, et dont je n'avois mémoire qu'aucun autheur eust fait mention, pour, m'appuyant d'avantage en cette sentence, y demeurer ferme, ou du tout m'en départant adhérer à l'opinion de ceux qui jugeoient n'y avoir rien de viril audit subject, j'y remis le doigt pour la seconde fois, en laquelle ayant trouvé laditte partie tellement disposée, qu'aucun doutte ne m'en pouvoit rester, jusques à avoir veu ledit Marin, stimulé qu'il fut par fréquente attrectation, espandre semence génitale blanche, espesse, et médiocrement fluide, telle en fin que Aristote, qui la constitue seul principe séminal, la descrit au commencement du quatriesme *De generatione animalium*, non aqueuse en qualité tant fluide ni séreuse comme la femme a accoustumé rendre, je commençay blasmer à part moy la négligence de ceux qui vouloient, par l'inspection de l'extérieur, juger et décider de ce que Nature avoit retenu et reconcé en un plus secret cabinet.

CHAPITRE LXVIII.

Continuation du discours de la visitation, et comment l'autheur ne voulut consentir à l'opinion des autres, quelle est la teneur des rapports dont la coppie est cy représentée, et de la cause de l'appellation de Gunanthrope.

INDUICT de la cognoissance que j'avois acquise par l'attouchement, je fis refus de condescendre à l'opinion de tous ceux-là en général, qui avoient assisté à cette visitation, lesquels raportoyent que ledit le Marcis estoit fille, n'ayant aucune chose de viril, et que ce qu'il disoit avoir fait, et eu de conjonction charnelle, estoit qu'il avoit abusé laditte Jeane le Febvre avec le clytoris, à l'aide duquel, comme une tribade ou subigatrice, il luy avoit peu donner quelque contentement. Et au lieu de ce, baillay rapport à part et séparément, duquel ayant retenu une coppie, je l'ay bien voulu cy insérer comme il ensuit :

Je, Jaques du Val, Docteur en Médecine, certifie que le dixiesme jour de May mil six cens un, j'ai visité Marie le Marcis, maintenant nommé Marin, aagé de vingt et un an ou environ, ès présences d'honorables hommes maistres Marin le Pigny, Charles Bras-de-fer, Jean Gueroult, Michel Jacguaut, et Guillaume Yvelin, Docteurs en médecine, en la présence aussi de Jaques Des-

dames et Pierre Varembaut, Chirurgiens jurez en cette ville de Rouen, et de deux obstétrices, suivant l'arrest de la Cour à nous signifié. Auquel, après plusieurs signes extérieurs qui se sont submis à la veue, nous tirions premièrement consequence que ledit Marin estoit fille : mais en fin curieux de recercher les secrets de Nature, par l'attouchement, lesquels ne pouvoient estre submis à la veue, j'ai eu cognoissance que nonobstant que les signes extérieurs donnassent grande occasion de le juger fille, si toutefois il estoit homme muni de membre viril, suffisant pour la génération et propagation de son espèce, avec une femme. Ce qu'ayant cognu, j'ay interpellé lesdits sieurs Médecins cy-devant nommez de le recognoistre par la mesme manière que j'avois faict. Lesquels, m'ayans respondu qu'ils ne le feroient, j'ay derechef fait laditte visitation, et ay recognu que véritablement ledit Marin estoit Gunantrope. Ce qu'ayant bien et deuement remarqué, je n'ay voulu signer au rapport par eux baillé, me réservant à bailler ce présent à part et séparément. Fait comme dessus, signé du Val, un paraphe.

Cette diction de *Gunanthrope* est prinse des Grecs qui appellent la femme γύνη, et de la diction ἄνθρωπος, qu'ils attribuent tant à l'homme qu'à la femme, la fléchissans en ses cas, par ὁ, article masculin et par ἡ, article féminin. Puis donc qu'il a esté, dès le commencement de son aage, baptisé pour fille et en cette qualité nourri, vestu, nommé, et eslevé, jusques à ce qu'il ait passé l'aage de vingt ans, lequel expiré il a prins l'habit d'homme, et se disant estre tel, dont plusieurs font doute, les uns le disans encores fille, les autres homme, les autres le tenans ambigu et fille-homme, j'ay estimé qu'il n'y avoit diction plus propre pour luy que celle de Gunanthrope.

CHAPITRE LXIX.

Louange de la ratiocination aidée par l'apprehension des sens, et de leur dignité, combien la vérité a de force sur toutes choses, laquelle ne peut estre obscurcie.

C'EST une chose belle (tient le Philosophe) de cognoistre les choses par discours de raison, et faire en sorte qu'un principe posé, nous attaignons quelque belle conclusion. De là dépendent tant de beaux discours, un monde de livres et monuments de ces grands précepteurs et lumières de Médecine, Hippocrate et Galen. Lesquels, après avoir institué et mis en avant la Doctrine des principes, éléments et tempéraments des corps humains, la décente configuration, situation, nombre, quantité, et coutume, des parties desquelles ils est constitué, tirent la cognoissance des maladies, desquelles nos corps sont affligez, par conjectures et arguments tellement certains, que de grandes parties d'iceux on peut tirer des conclusions nécessaires. Mais d'où prennent-ils la base et premiers fondements des beaux discours, qu'ils font sur lesdittes maladies? Outre les principes cy-dessus mentionnez, vous trouverrez qu'ils les puisent des signes, qu'ils

tirent des actions de ce qui sort du corps, et des qualitez qui apparoissent par tout icy. De là vient la considération de tous les excrémens, l'attouchement du pouls, l'inspection des corps, pour cognoistre s'ils varient ou changent en quelque chose leur estre et habitude décente, ou s'ils demeurent en tel estat que leur constitution naturelle requiert. En fin vous cognoistrez que leurs illations sont ordinairement repétées de ce qu'ils ont noté par leurs sens, dont ils recognoissent l'ame disciple. Ils s'informent à la vérité de la propriété de la douleur, mais c'est pour joindre à ce qu'ils auront submis à la veue ou attouchement, ausquels ils adjoustent beaucoup plus de foy, qu'à ce qui est référé. Dont parlant Galen en son premier livre de la *Puissance des simples médicaments,* et au premier des *Élémens*, il dit, que ceux-là sont stupides et ignorans, qui estiment qu'il ne faille adjouster foy aux sens. Aristote aussi dit qu'il faut griefvement punir ceux qui cerchent la qualité du feu par ratiocination, mais il passe bien outre au livre second de l'*Ame*, où il veut que la base et fondement de toute ratiocination soit prinse de ce qui est senti et perçu par le ministère des sens.

Et de là discourant comme l'imaginative est meue par le sentiment, ainsi comme le sens est affecté par son propre object, il retourne comme forcé à l'opinion des anciens, que la pensée et intellect a grande connexité avec le sentiment, que ce seroit peu sans luy, qui suggère et baille les diverses formes des qualitez receues par le seul object. Et pour le faire court il veut qu'il n'y ait rien en l'entendement qui n'ait esté premièrement au sens. Et certainement sa sentence est fort digne d'estre nottée sur la fin, quand parlant de l'attouchement il dit : Qu'il peut recevoir les formes sensibles sans matière, ainsi comme la cire reçoit la forme de l'anneau, sans qu'elle retienne aucune chose

de l'or ou du fer dont il est composé, aymant mieux se divertir de l'opinion ancienne que de dénier la foy à ce qu'il avoit perceu et recognu au sens et véritable, sans en estre pleinement certain.

Puis donc que la force du tact est telle, nul ne trouvera estrange, comme j'estime, si en une chose que j'ay certainement touchée et sentie, je me suis disposé de ne souscrire à l'opinion de ceux qui, par conjectures ont voulu juger de ce que leurs sens ont peu testifier. Non que je ne face grand estat du rapport de neuf en nombre qu'ils estoyent et de tous ceux qui avoient baillé leurs procez verbaux à Monstiervillier, chose certainement qui me tint long-temps suspens. Mais en fin la conséquence du fait, l'authorité de la Cour qui se fondoit sur nos procez verbaux, le remors de la conscience, veu qu'il y alloit de la vie de ce pauvre prisonnier, lequel, taisant la vérité, eust esté en danger d'estre pendu par le collet, me fit plustost chérir et suivre la vérité que l'authorité de ceux qui avoyent fait rapport du tout contraire à ce que j'avois cognu : à l'imitation de ce grand Aristote, qui après avoir grandement loué Socrate et Platon, a bien voulu, en faveur de la vérité, s'opposer à l'opinion de ce divin personnage, préférant la vérité à l'amitié qu'il luy portoit, à Socrate aussi.

Et de fait cette vertu, quoy qu'elle soit rarement suivie, si est-il que de nécessité elle suit le fait, quand il est question de descendre à l'individu, dit le Philosophe au livre neufiéme de sa *Métaphysique*.

Or, pour ce qui concerne le fait présent : correspondant du tout aux dépositions desdits le Marcis et le Febvre : lesquels, nonobstant qu'ils ayent esté prisonniers, et comme il est à estimer qu'ils se soient esvertuez par tous moyens de faire en sorte qu'ils peussent sortir de prison, sont toutefois à croire des actions

naturelles par eux-mesmes exécutées, desquelles sans aucune contrainte ils ont déposé fort librement, dès leurs premiers examens, et y ont tousjours persisté, et persistent encores de présent, sans variation, et sans qu'il y ait aucun contredict, sinon par ceux qui, par négligence, ont dénié s'attribuer la cognoissance et solution de leur doute par l'attouchement, qui seul y a singulière puissance.

CHAPITRE LXX.

Objection qui se peut faire en ce présent narré de Marin le Marcis, avec les raisons dont elle est fulcie.

CELUY qui aura esté curieux en la recerche de l'histoire des Hermaphrodits, pourra objecter ici, et à bon droict, que par les exemples qui nous en sont touchez et représentez, il est facile de remarquer comme plusieurs, ayans au commencement la nature féminine, ont ce nonobstant esté faits hommes, s'oblitérants les signes et marques du sexe féminin, qui estoient en iceux auparavant, sortant dehors et se rendant prominente la nature virile, de telle sorte qu'il n'y restoit aucun vestige de la féminine. Mais il n'est fait mention qu'aucun d'iceux ait jamais rétrocédé et que ce qui une fois a esté fait homme, soit par après devenu femme, ains la nature virile est demeurée prominente et manifeste, sans répéter l'intérieur. Aussi la raison veut et requert que l'œuvre de Nature tende tousjours à ce qui est plus parfaict : or, l'homme est plus parfaict que la femme. Quelle raison donc nous induira croire, qu'un homme redevienne femme, comme en cetuy-cy pourroit apparoistre, si on prenoit son énoncé pour véritable, qu'ayant peu avoir autre fois habitation avec une femme, ses parties géni-

tales se soient de présent tellement retirées à l'intérieur, qu'il ne paroist en dehors aucun vestige, ny trace de virilité, ou pour le moins si petite qu'il est bien difficile de la cognoistre.

Pour responce à laquelle sera noté, qu'ainsi qu'en toutes autres choses nous remarquons Nature s'estre grandement délectée en la variété, comme il se lit dans Lycostène en sa *Chronologie*, qu'en l'an 1589 il nasquit un enfant à Venise, qui avoit un membre génital au sommet de la teste, Jacques Vuekherus, en ses Mémoires communiquez à Schenckius, dit avoir veu ouvrir aux escoles de Médecine à Bologne un enfant qui avoit deux membres génitaux : Cælius Rhodigin, au l. 24, ch. 4, raporte qu'en Bergame, en la famille dès Coleons, il s'en est trouvé plusieurs qui avoient trois testicules. Ce que Jean Driande, Jean Fernel au liv. 1 de sa *Pathologie*, ch. 8, et Valesius en ses *Apostilles* sur la pratique d'houlier, approuvent, raportans tous chacun en son particulier, qu'ils ont cognu des familles ausquelles les masles estoient garnis de chacun trois testicules. Et Haly Rhodoan, en son *Commentaire* sur le livre de Galen suscrit *Art médecinal*, dit avoir veu un enfant qui n'avoit aucunes parties génitales viriles ou feminines, ains seulement un trou par lequel il rendoit son urine. Je serois trop long si je voulois représenter la grande variété des monstres, ou corps des hommes diversement et monstrueusement formez, dont maistre Ambroise Paré représente quelques-uns par figures, et Jean-George Schenckius en a composé un volume exprés, où il note tant de ces monstrueuses figures que rien plus : dont nous avons cy-devant assigné les causes. Pourquoy, me suffisant de toucher ce qui concerne les parties génitales, je diray que nous pouvons apercevoir en la génération des Hermaphrodits, qu'il y en a fort peu qui soyent semblables les uns aux

autres, ne faisant Nature aucune intermission de ceste variation, en laquelle elle prent un singulier plaisir.

Or, d'autant que telle diversité n'est spécifique en tous les autres hommes et femmes, elle n'est tant remarquable et considérable, comme en ceux du sexe desquels nous sommes incertains, et ausquels les accidents et mesmement les plus légiers et communs nous servent de signes, pour joindre avez ceux qui sont réputez propres à distinguer l'espèce, et faire en sorte, que deffaillant la propre différence, nous soyons munis sinon de ce qui dépend en tout de ce qui est propre, à tout le moins de l'amas de beaucoup d'accidents communs, qui supléent aucunement en ceste question, *qua, quid res sit quæritur et qualis sit.*

En la perquistion desquels il sera fort convenable recercher les causes de tels effects, à fin de nous en attribuer plus exacte cognoissance. A l'imitation d'Aristote, qui non content de nous avoir constitué et désigné du nom de vice, tout ce qui outrepassoit ce mitan, auquel il constitue la vertu : ains descendant à la considération du cahos de leurs causes, nous assigne le plus exactement qu'il luy est possible, ce qui a induit les hommes à faire et commettre des actions, à raison desquelles ils méritent d'estre appelez vitieux, qualifiant à son pouvoir l'espèce de vice en laquelle ils ont offencé. A quoy faire nous serons beaucoup aydez de la diligence des Historiographes, qui nous ont précédé en la perquisition de causes, de la diverse formation des Hermaphrodits.

Non pour accuser Nature en ceste formation, comme le vitieux en son vice, qu'elle ait en cela erré, ou en quelque chose dévié de sa prudence, veu que tant de fois elle est appelée sage, prudente et sçavante, par ses anciens secrétaires, lesquels ont flori au temps qu'en Athènes la philosophie a esté en sa plus grande

vigueur : mais pour apprendre les causes de ses admirables comportements, et variable disposition, qu'elle observe en ceste masse élémentaire.

Et tout ainsi comme les domestiques et serviteurs, qui ont assisté les bons et prudents empereurs, Adrian, Trajan, Constantin et autres leurs semblables, desquels la justice, piété et vertu nous est mise en avant par les histoires. Et la grande sagesse de nostre Hector pacifique Henri le grand IV de ce nom, dont l'heureuse mémoire et misérable perte tire souvent la larme des yeux aux meilleurs François, comme il est remarqué par les historiographes modernes, les ont dextrement mis en avant, non pour controler leurs actions, blasmer et accuser la malversation de ceux-là lesquels se sont faits recognoistre avoir toutes les loix en l'escrin de leurs plus secrettes pensées, pour s'en servir, en toute piété et justice, mais plustost pour remarquer ou haut louer leurs faicts généreux et divins comportemeus. Recerchans les causes de leurs beaux Edicts et Ordonnances, à fin que les ayant exposez aux peuples submis à leur domination, de donner à cognoistre qu'ils ne faisoient rien contre le devoir des Princes bons et louables, si que leurs sujets fussent plus facilement induits à prester toute obéyssance, telle que doivent les légitimes et féables vassaux à leurs princes naturels. Ainsi devons-nous considérer diligemment l'excellent œuvre de Nature, qui nous est cy représenté, admirant de plus en plus ses divins effects, pour les avancer à l'intelligence et capacité de nostre esprit. Entant qu'il plaist à ce souverain créateur de siller les yeux de nostre pensée, et la disposer à l'intelligence de ce qu'il a voulu cacher soubs le sombre voile de cette souveraine princesse.

CHAPITRE LXXI.

Que les effects de Nature sont fort admirables; quelle est la situation et figure du membre viril de Marin le Marcis.

ARRIÈRE donc ceux qui, aggravez d'une trop lourde masse corporelle, diront que leur entendement peut comprendre comme cela se peut faire, qu'à cette occasion ils ne croiront qu'il soit en nature. C'est chose trop esloignée de la raison de ne vouloir rien croire, que ce dont au mesme instant on a pleine et entière cognoissance. Certainement c'est vouloir renfermer la puissance de Dieu dedans la capacité de l'esprit humain. C'est vouloir oster tout le lustre de Nature, de laquelle les actions et effects, voire les plus vulgaires, sont tellement comblez et plains d'admiration, qu'il n'y a rien qui nous empesche de les avoir et tenir au rang des miracles, sinon de ce que nous les voyons arriver journellement.

Qu'est-il plus merveilleux que l'appréhension des sens? Mais à fin que nous prenions exemple sur les parties desquelles nous traictons ici : que se pourra-il remarquer de plus admirable, que la conception faicte en la matrice de la femme? Que la préparation du corps de l'embrion pour recevoir l'ame? Que la formation

des deux membranes desquelles il est continuellement envelopé dedans la matrice? Que la respiration qu'il a en ce lieu sans l'usage de la bouche et du nez, dont si après qu'il est sorti à la lumière de ce monde il estoit privé un demi-quart d'heure seulement, il mourroit? Et toutesfois nous croyons bien que cela est véritable, d'autant que nous le remarquons en toutes conceptions, et adjoustons foy en ceste partie à nos sens.

En quoy ne desrogeans à ce qu'ils suggérent, nous recerchons curieusement avec nos prédécesseurs quelle a esté la grande prudence de Nature en ces divins et inimitables effects.

Le pareil de quoy désirant faire en ce présent subject, déduisant ma ratiocination de ce que cy-devant a esté dit, que je ne répéteray pour éviter perplexité.

Je diray seulement, que confluant la semence virile en plus grande quantité et force que la féminine, et toutefois plus froide et humide, que besoin n'est, pour la décente configuration d'un homme parfaict et absolut, lors ceste divine Nature que l'Hippocrate a dicte en plusieurs lieux τα δέοντα ποιοῦσα, c'est-à-dire faisant ce qui est convenable, a véritablement formé un homme, tenant plus la semence du viril que du féminin. Mais d'autant que les parties génitales formées d'une matière si humide, eussent esté trop facilement offencées, si elles eussent esté rendues prominentes dès le commencement, elle les a long temps retinses en l'intérieur, pour leur conservation.

Non encores en tel lieu comme en ceux dont nous avons cy-devant notté les histoires, mais encores plus au profond, sçavoir est en pareil lieu qu'aux femmes se trouve le corps de la matrice situé. Elle dérive bien les ligaments autrement dicts nerfs fistulents, et les quatre muscles desquels le corps de la verge est formé, de pareil lieu qu'ils prennent origine aux autres hommes:

puis, pour les porter plus compétamment au lieu désiré, les estendant en largeur, sans les charger de beaucoup de chair, les fait couler le long du col de la matrice, ou ce qui y est proportionné, jusques à ce qu'ils soyent parvenus au profond de l'abdomen, en tel lieu que nous sçavons que les cornes de la matrice ont situation aux femmes, où parvenus qu'ils sont, ils reçoivent figure pareille qu'il est ordinaire aux autres hommes pour la formation de la verge, dont le haut bout, qui à nous autres est près de l'os pubis, obtient lieu où doit estre le fond de ladicte vulve, et le balanus la place de l'orifice de la matrice, devers le sein de pudicité.

CHAPITRE LXXII.

Similitudes par lesquelles l'autheur donne à cognoistre, qu'il a esté facile à Nature de former ladicte le Marcis, et comment vers l'adolescence les parties se sont mises en évidence.

TOUT ainsi que nous voyons les nerfs et aponévroses, qui portez en la main, fort ténus et deschargez de chair, quand ils passent par le carpe, s'en charger ce néantmoins, et prendre forme de muscles pour donner décente figure à toute la main : ainsi ces parties au commencement de leur origine estendues au long, jusques au lieu ordinairement occupé aux femmes des cornes de la matrice, y reçoivent en ce présent sujet la naturelle et décente formation d'un membre viril, qui ayant le bout ou pointe tourné vers l'ovale ou sein de vergongne, est tiré dehors voire avec force, tant par les susdicts quatre muscles, que par les crémastères qui ont peu aussi bien estre formez en cedit subject, comme quelques autres parties muliébres.

Et ainsi comme la langue est rendue prominente, et tirée hors la bouche, moyennant les muscles abducteurs, dérivez de l'extrémité de la machoire ou mandibule inférieure au nombre de deux, et insérés en la

racine d'icelle : ou bien comme la verge ou andouille du cheval est tirée et desgainée de son fourreau, puis remise dedans et retirée à l'intérieur par les muscles que vous pourrez appeler *crémastères*, ou *desgaineurs*, ainsi qu'adviserez bon estre, pour ne leur avoir esté encore nom imposé, au moins dont j'aye cognoissance : il ne faut douter que ces six muscles, conférans leur usage à la desgainade et promotion de ce membre viril, n'ayent une bonne et forte action, lors principalement que ces ligaments ou nerfs fistuleux se remplissent, et comblent d'esprits flatulens portez en ladite partie, dont la semence génitale est deuement préparée. Ce qui advient environ l'aage de l'adolescence, après que l'excrémenteuse humidité et froidure grande ont esté corrigées aussi bien en ce suject comme aux autres. Ainsi que tesmoignent les bons et approuvez autheurs en plusieurs et divers lieux, et signamment Hippocrate au livre de la *Manière de vivre*. Où il dit ainsi : L'adolescent est chaud, d'autant que le feu surmonte l'eau : et sec, d'autant que l'humidité puérile à esté consommée, partie à la nourriture du corps, partie au mouvement du feu, partie à l'exercice et travail. Aristote aussi, l. 5, chap 14 de l'*Histoire des animaux*, outre la chaleur qu'il notte en cest aage, dit en terme exprès, qu'après deux fois sept ans la semence génitale est formée en l'homme, mais qu'elle reçoit faculté propre pour la génération à trois fois sept. Galen mesmes, au premier livre de l'*Art de garder la santé*, dict, que l'adolescent est très convenable à toutes actions, ayant chaleur compétente pour les exercer. Et au livre cinquiesme dudit œuvre il constitue ledit temps d'adolescence depuis dix-huit ans jusques à vingt-cinq. Ptolomée aussi qui veut que la vie humaine soit gouvernée selon les aages, par divers planettes, assigne entre autres à la bénigne Déesse Vénus puissance et

domination depuis l'aage de quatorze ans jusques à vingt et un.

Et Jean Schoner veut que depuis quinze ans jusques à vingt-deux, Vénus et Mercure prennent domination sur les corps humains. Ce qui les rend plus gratieux, amoureux, accostables, gaillards, et prompts à recercher en un tel temps la réparation du premier Androgyne Platonique.

Quand donc le Marcis, auparavant humide et trop froid de complexion, est parvenu à ce temps d'adolescence, lors les fonctions désignées en ces parties ont esté réduites en action, les ligaments fistuleux estans comblez d'esprits, et les vaisseaux spermatiques remplis de semence bien élaborée, dont les muscles poussez et esmeus par la faculté animale, stimulée de ce que dessus, ont esté induits mettre en évidence ce qui estoit caché en l'intérieur, par l'intempérature naturelle procédante de la semence paternelle, qui avoit conflué à la formation, plus froide et humide qu'il n'estoit besoing.

CHAPITRE LXXIII.

Suitte de la formation pour le faict de l'ourachos, conclusion tirée sur les raisons cy-devant aléguées par le tesmoignage de divers Autheurs.

QUANT à l'ourachos, il n'y a eu non plus de difficulté de le former en ce lieu avec l'usage requis, que d'y avoir encliné le col de la vessie urinaire. Comme aussi ledit Marin le Marcis afferme avoir tousjours rendu l'urine, non par la figure du méat, de laquelle ainsi que des autres cy-dessus mentionnées Nature a voulu comme d'un ornement décorer ceste partie, plus tost par parade que pour usage. Dont recerchant la cause il n'y a raison aucune de s'y approfondir d'avantage pour le présent, non plus que sur le faict du coït allégué par lesdictes le Marcis et le Febvre.

Car veu que Nature en la doctrine d'Aristote, livre second de l'*Ame,* est un principe de mouvement et repos, reséant par soy en l'intérieur, non par accident : soit que nous attribuions ce nom de principe à la matière ou à la forme, car il appartient à tous les deux, la ratiocination n'y aura non plus de lieu, qu'en la perquisition des facultez des médicaments purgatifs, ou

autrement dits dépendre et procéder *a tota rei substantia,* c'est à dire de toute la substance de la chose dont est question.

Parquoy aussi bien qu'en cela, contraints ratiociner de la cause par les effects, et, comme dit Galen au premier livre des *Facultez naturelles,* et au petit livret de la *Substance* desdictes puissances, juger de la faculté par l'opération : ainsi en ce présent subject serons contraints de recevoir et croire les allégations desdits le Marcis et le Febvre, rapportans uniformément ce qui est de la vérité, dont nous tirerons cette conclusion.

Puis que nous touchons les parties génitales viriles, lesquelles Nature n'a formées en vain et sans quelque action, nous ne pouvons cognoistre leur faculté sinon par action et opération. Nous avons veu la semence génitale virille espandue par ledit Marin. Et outre ce, tant iceluy le Marcis que le Febvre nous portant certain tesmoignage de la vérité de l'action, non essayée une fois ou deux, mais à leur dire plus de vingt fois, nous y devons adjouster foy.

Entre les Grammairiens qui recerchent les choses de leur origine, aussi bien comme les parrains le sexe des enfans quand ils leur veulent imposer nom, j'ay leu ceste question rapportée par Ausone :

Dicite, grammatici, cur mascula nomina cunnus,
Fœmineum vero mentula nomen habet ?

Dont la solution est donnée en ceste manière :

Omne viro soli quod convenit esto virile,
Esto fœmineum recipit quod fœmina tantum.

Vous remarquerez cy que les Grammairiens par la notte de la diction, les Philosophes par l'action, les Canonistes à cause du serment et promesse de mariage, veulent qu'il n'y ait que eux deux qui en puissent et

doivent porter tesmoignage, lequel est assez ample et conforme par les dépositions, rapporté non par une fille novice ou apprentive, mais par une femme expérimentée en cest art naturel, pour avoir esté neuf ans mariée, et porté enfans en son ventre : il est donc convenable de croire qu'il est fille-homme ou Gunantrope. Et qu'en luy la reigle ne faut, que ceux qui une fois sont devenus hommes, ne rétrocèdent au genre féminin.

Car nonobstant tout le mauvais traictement qu'il a eu, qui a faict retirer ledit membre à l'intérieur, ne paroissant maintenant que l'ouverture de son yssue, il n'a toutesfois de vulve pour concevoir, et qui s'y addresseroit pour la chercher avec l'outil que la matrice chérit d'avantage, il se trouverroit une belle contrepointe, qui feroit tost juger qu'il n'est pour engendrer en soy, mais pour contenter une femme jusques à la génération et propagation de l'espèce, maintenant qu'il a reprins sa pristine habitude et bonne disposition.

CHAPITRE LXXIV.

Quelle a esté la diligence des anciens Médecins en la perquisition de la formation des corps tant morts que vivans, à l'imitation desquels l'autheur s'est disposé, et de la question où vaut la conjecture.

Il me semble desjà ouyr et entendre l'objection de ceux qui blasmeront la configuration supposée, des parties que je n'ay jamais veues, ains seulement touchées en leur superficie. Mais à quel exemple? à quelle imitation? Qui sont ceux qui ont rompu la glace et frayé la piste que nous suivons en ce? Les bons Anatomistes sçavans et expérimentez Médecins, qui à l'imitation d'Hippocrate et Galen ont recherché les diverses parties des corps humains, desquels l'ame estant exhalée, soit par la force et violence des maladies, soit par l'opération de l'exécuteur des sentences de Justice, ont considéré et deuement visité tout l'intérieur du corps, pour en avoir cognoissance, ce qu'ayans remarqué, ils n'ont faict doute d'attribuer les causes intérieures des maladies des corps vivans à l'indécente formation, situation, et double quantité tant Géométrique

qu'Aritmétique résidente au dedans de ce petit monde ou temple humain, quoy que plein de vie et inscrutable par les sens.

Ce qu'ils ont aussi asseurément attesté, comme aucunefois ils ont accusé les intempératures des viscères, soit simples soit composez avec redondance d'humeurs superflus.

Si tant de signalez personnages ont parlé et discouru de la formation et disposition intérieure des corps vivans, aydez qu'ils ont esté de la mémoire de l'anatomie, et des belles conjectures et ratiocinations qu'ils en ont tirées : qui m'empeschera, qu'aidé de la diligence de Bauhin, Silvius et de Colomb, qui ont esté les plus signalez en la recherche par la dissection des parties intérieures des Hermaphrodits, en fondant mon jugement sur ce que ils ont remarqué, tant selon, que contre l'ordre des événements plus ordinaires je ne puisse tirer des conséquences non aliénes de vérité, de ce qu'ayant touché en sa superficie, a excité l'imagination de ce que ces curieux personnages m'ont donné de cognoissance, par leurs dignes escrits, des parties que Nature a peu machiner pour parvenir au but par elle institué, veu principalement que la voye est compétente ? Disant le Philosophe, qui convient en ce avec l'Orateur en ses partitions, qu'en la question *an sit* les conjectures ont lieu, et doivent estre exactement recerchées.

Et qui plus est, il ne reste aucune autre raison ou manière de faire, dont usans nous puissions de plus près fonder et recercher les causes naturelles, et nous vendiquer la cognoissance de ce que nous désirons. Considéré encores que quelques-uns s'esjouyssans d'un doute plus que Pyrrhonien veulent, ce semble à voir, dénier la foy à l'action référée par les déposans, disans qu'ils ne croyent estre véritable ce qui leur est affermé, qui toutesfois ne peut estre décentement cognu que par

le refert de ceux qui sentent ce qui en est : à quoy aurois-je recours, sinon à la formation des parties, lesquelles mesmement peuvent estre remarquées après le déceds, pour contraindre les plus stupides et incrédules à croire ce qui est de la vérité ?

CHAPITRE LXXV.

Argument prins du plus grand au plus petit, sur l'évènement des choses fort miraculeuses, ausquelles sommes contrains adjouster foy.

QUAND nous lisons dans Lycostène, en son livre des *Chroniques et prodiges*, qu'en l'an 1233 il nasquit un enfant cornu dans les Alpes : et qu'on nous remet devant les yeux, qu'il y a eu n'aguères un homme vivant, beuvant, et mengeant, lequel a porté une corne congénite en la teste : et on nous réfère qu'il y en a un autre jouyssant encores de ceste lumière de vie, au Royaume de Polongne, lequel a une dent d'or en la bouche, dont ainsi comme des autres il se sert à l'attrition et manducation des viandes, dont il se nourrit journellement. Choses qui m'ont esté référées par nombre infini de personnages dignes de foy, et signamment par deux Gentils-hommes Polonois, qui venus en ce Royaume tant pour l'étude des loix, que pour voir et remarquer les choses les plus rares, sur ce qu'ils faisoient séjour en ceste ville, attendans la commodité de leur embarquement pour faire retour en leur pays : l'un d'iceux, saisi d'une fiévre continue, autant violente qu'il est possible de raconter, m'ayant appellé pour l'assister, recouvert qu'il eust sa pristine santé, ils me jurèrent, pour attestation de vé-

rité, qu'ils avoient veu ledit homme, portant corne, en la Cour de nostre Roy. Et outre, que estans enfans, qu'ils avoyent esté compagnons de colége de celui qui portoit la dent d'or en sa bouche, et qu'ils avoyent reçeu commune instruction en la Grammaire avec luy. Qu'il estoit fils d'un Marchand, et qu'il a fait par plusieurs fois voir et toucher saditte dent. Voire mesmes qu'ils ont ouy dire, et l'un d'iceux disoit avoir esté présent, lors qu'elle fut touchée avec la pierre de touche, dont fut remarqué que l'or estoit fort bon. Et disoit ce jeune enfant : « Il paroist bien que je suis plus » noble que vous autres Gentis-hommes de lignée, » d'autant que Nature, dès le ventre de ma mère, m'a » enrichy la bouche d'une dent, du plus noble et pré- » cieux métail qu'elle ait produit en ce monde. » Lors, dis-je, que nous oyons ces attestations sortir de la bouche de tant de personnes, ne pouvant fuir que n'y adjoustions foy, plusieurs demeurent estonnez, tellement qu'ils feroient volontiers comme les spectateurs des Comédies en un théatre, lesquels oyans la proposition de quelque question aussi difficile à énoder et résoudre, comme le neu Gordien estoit fascheux à desnouer, attendent que les Comédiens ou hystoriens facent sortir un homme représentant la figure de Jupiter, d'une sombre et obscure nuée, pour donner solution au doute mis en avant, laquelle ils tiendront pour certaine et bonne comme venant du ciel : chose fréquente et ordinaire aux esprits plus grossiers et stupides, qui pensent avoir donné grande solution en toutes choses, quand ils ont répondu et tiré comme d'un profond abisme de raisons : *la cause vient du ciel, il n'en faut plus disputer*. Ce que rejectant ce brave Schoner, qui a sceu conjoindre la contemplation de la racine céleste avec la terrestre, dit que c'est le pont aux asnes.

CHAPITRE LXXVI.

Histoire d'un homme qui avoit une corne en la teste, quelle a esté la cause de la génération d'icelle, ensemble quels hommes ont porté cornes.

MAIS ceux qui sont poussez d'un esprit plus généreux et infatigable, en la perquisition et recerche des causes naturelles, feront telle diligence, qu'en fin ils trouverront raisons vallables et pertinentes, pour lesquelles cette corne et dent d'or sont survenues aux corps humains, nonobstant que leur substance en soit fort aliène et estrange, veu que Nature ne fait rien en vain et sans cause.

Car, diront-ils, les cornes sont engendrées aux corps des bœufs et autres animaux cornigères, de l'excrément superflu redondant en leur corps, après que Nature s'est vendiqué et adapté pour sa nourriture ce qui estoit de plus parfait en ce qu'ils ont déglouti pour futur aliment. Tel excrément estant fort copieux aux animaux ruminans, qui en font amas pour la vitieuse substance de ce qui leur cède en nourriture plus fréquente, ils ont ordinairement cornes grandes et grosses. Ceux qui usent de meilleurs aliments n'en sont tant munis, ou bien ont autres parties excrémenteuses, ausquelles l'excrément est converti, resté qu'il est après

que décente élaboration et éduction du plus utile a esté faicte, pour estre employé à la nourriture du corps, comme aux ouailles, en laine, aux asnes et chevaux, en cornes des pieds et poil, et ainsi des autres à l'équipolent. Aux hommes pour user de meilleure nourriture, et moins vitieuse, telles parties excrémenteuses ne paroissent tant, et toutesfois ils ont le poil en diverses parties du corps avec les ongles aux doigts, et quelque cal et épiderme qui se résout ordinairement, ausquelles quasi comme parties du corps, bonne quantité des excrémens demeurés de la troisiesme cuisson est convertie et consommée, et sont lesdittes parties plus ou moins copieuses, à proportion de la qualité et quantité desdits excréments. Occasion pour laquelle se sont trouvez quelques corps plus redondants en telles superfluitez, ausquels outre ledit poil et ongles y survenoit quantité de cal ou chal, corets, verrues pensiles et scissiles.

En l'an 1596, assistant les pauvres du Bureau, comme est la coustume de cette ville, que tous les Médecins s'employent un mois entier les uns après les autres à visiter, penser et médicamenter les pauvres valétudinaires de ladite ville, qui ont recours, à cause de leur pauvreté, à l'aide qui leur est donné par les sieurs intendants dudit Bureau, autant charitables et aumosniers qu'il est possible de trouver : estant donc en temps d'exercice pour lesdits pauvres, une fille aagée de douze à treize ans nous fut amenée, laquelle avoit, au lieu d'ongles aux doigts tant des pieds que des mains, des excroissances en forme de cors, grosses comme de gros tuiaux de plumes de cignes, et longues de quatre à cinq doigts, différentes toutefois selon la grosseur des doigts de la main, où aux plus petits lesdittes excroissances estoyent plus courtes et plus menues. Il y en avoit aussi de pareille nature sur tous les articles des

doigts et en plusieurs autres endroits de son corps, beaucoup plus grosses, non toutefois de telle longueur. Il y a eu aussi des hommes par le passé, ausquels on a veu des cornes en la teste, quels ont esté entre les Hébrieux Moyse, grand Prophète, entre les Grecs, Actéon, chasseur, entre les Romains, Geminius Coppus, brave Orateur, lequel en avoit deux comme raporte Valère Maxime, dont dit Ovide au liv. 15 de ses *Métamorphoses*.

Aut sua fluminea cum vidit Copus in unda
Cornua, vidit enim, falsamque in imagine credens
Esse fidam, digitis ad frontem sæpe relatis,
Quæ vidit tetigit : nec jam sua lumina damnans,
Restitit ut victor domitor veniebat ab hoste.

Copus ayant noté aux ondes argentées,
Que cornes il avoit en la teſte plantées,
Tost y porta la main se tenant incertain,
Si ce qu'il avoit veu estoit assez certain :
Mais quand il eut cognu du fait la vérité,
Il resta estonné comme d'hoste dompté.

Entre les François cestuy seul de ma cognoissance a esté remarqué, qui nourri en un bois au pays du Mayne, engendré de parents rustiques et bocagers, lesquels aussi bien comme luy, avoient dedans des forests usé d'aliments fort excrémenteux, voire non guères différents de ceux dont usent les bestes nourries dedans lesdits bois : desquels les parties du corps ayans succé et attiré le plus utile, ce qui s'est trouvé superflu a esté poussé en cette partie et a esté nourrie et alimentée d'excréments de pareille nature, tant qu'il a respiré en ce monde.

CHAPITRE LXXVII.

Histoire de l'homme qui avoit une dent d'or, quelle est la cause de sa génération, avec une induction pour croire la vérité de l'Hermaphrodit.

POUR la dent d'or ils auront recours aux communs principes de toutes choses, qui sont, selon les anciens Philosophes, matière, forme, et privation, lesquels se trouvent mesmes aux élémens, terre, eau, air et feu, ou selon les chimiques dont Paracelse est le guidon, sel, souffre et mercure. Et diront ainsi que Nature, s'employant et disposant partie à sa volonté, partie aussi selon la contingente occurrence des choses, a engendré l'or aux viscères de la terre en longue espace de temps à raison de l'intempérature et imperfection de ce grand et massif globe terrestre, sec et froid de tempérament. Mais quand les mesmes principes se sont rencontrez au microscome ou petit monde humain, elle a peu, en beaucoup plus brief temps, faire que le métail d'or y soit engendré, aidée qu'elle est de la chaleur douce et tempérée qui y réside.

Or, qu'il y ait de la matière propre à telle génération, il est aisé à cognoistre par la sympathie qui est entre nos corps et l'or pur. Car les yeux de ceux qui

le possèdent en sont récréez, l'esprit en est rendu content, et quand il est résout et disposé, en telle sorte qu'il puisse estre converti en la substance du corps, soit par longue elixation, ou extinction d'iceluy rendu ardant par la force du feu, lorsqu'il est plusieurs fois jetté tout chaud dedans l'eau, ou autrement résout en corps fort ténu, molasse et liquide, quelle est la poudre fort ténue ou or potable, il conforte merveilleusement le cœur de ceux qui en usent décentement, dissipe la douleur d'estomach, dicte des Grecs καρδιογμος et καρδιαλγία, dont sont aucunefois engendrées les faillances subittes, dictes συγκοπαι et λυποψυχίαι, tant son essence a de conformité avec nostre tempérament et chaleur naturelle. Aussi dit Albert le Grand qu'on a trouvé de l'or aux sutures du crane et aux gencives de quelques hommes qui avoient esté d'une bonne température et habitude. Mesmement plusieurs Alchemistes ont trouvé de l'or au sang humain et en ont tiré. Le corps est nourri, alimenté et augmenté de sang. Nature a donc peu faire (quoy que très rarement cela advienne) que ce qui a esté trouvé d'or en la masse sanguinaire ait esté concret et assemblé, pour la formation de cette dent d'or, aussi bien comme aucunefois il s'est trouvé assemblé dans les sutures du crane et alvéoles des dents.

Voylà les raisons qu'alègueront les studieux esprits prompts à la perquisition des causes naturelles, ou autres telles, qu'ils pourront inventer, lesquelles seront sinon nécessaires, à tout le moins probables. Et nous hésiterons en cecy où il n'y a procréation de substance métallique, et excrémenteuse, comme d'or ou de corne? ny de parties formées aliénes de l'usage de nature, mais seulement changées de configuration et situation? Comme ce qui pourroit advenir à un bras trop court, sixiesme doigt, pied tort, ou autre chose semblable,

telle que nous voyons souvent sans beaucoup d'admiration.

Aussi faut-il penser que si Nature se joue aux diverses configurations et situations des membres, que nous voyons en l'extérieur, et dont avons la cognoissance parce qu'ils ne se peuvent cacher ny voiler, les parties génitales sont souvent diversifiées, variées et changées de leur forme naturelle, mais toutes les variétés et mutations ne nous sont manifestées, ains tenues secrettes par la prudence de ceux qui craignent la moquerie et ironie du peuple : de telle sorte que si aucunefois il advient par cas fortuit, que quelque chose en soit mise en évidence, cela est tourné en admiration comme d'une chose fort rare.

CHAPITRE LXXVIII.

Question proposée à l'autheur, par un des sieurs Conseillers de laditte Cour, avec la solution et responce qu'il fit, où est montrée la misère survenue fort promptement à Marin le Marcis.

DURANT le temps que le procez fut sur le Bureau, survint le privilège de Monsieur S. Romain, qui retarda le jugement du procez dudit le Marcis, aussi bien que de tous les autres criminels, jusques après la feste de l'Ascension, qu'on eut fait lever la fierte (c'est une chasse où sont enclos quelques os ou reliquaires dudit Saint) au plus criminel trouvé dans les prisons de la ville. Pendant lequel temps ainsi comme l'on devisoit parmi toute la ville de cest Hermaphrodict, quelqu'un de messieurs Conseillers de laditte Cour, ayant ouy de moy partie des raisons cy-dessus desduites, curieux qu'il fut de sçavoir la cause de la contrarieté de nos rapports, me fit en fin cette question :

Si les parties génitales ont leur décente configuration en l'intérieur, telle que par l'aide de leurs muscles particuliers, et des crémastères, il les puisse rendre prominentes pour l'usage du coït, et en autre temps mesmement, comme cestuy-ci réfère luy estre souvent advenu depuis sept ans ou environ qu'il a commencé

sentir les premières erres et indices de sa virilité, quand il vouloit rendre son urine, qu'il dit avoir tousjours veue sortir par cette partie, laquelle se manifestoit quand il avoit quelque gaye pensée en l'esprit : pourquoy est-ce que depuis trois à quatre mois qu'il est detenu prisonnier, cela ne s'est monstré, pour en faire ostention ainsi que souvent il a esté suadé faire, veu que par ce moyen sa cause eut esté rendue trop meilleure ?

La solution (dis-je lors) est à répéter des causes de sa première formation, voire mesmement en partie de la forme et figure pour lors induite. Car si, pour la grande humidité et frigidité du corps de cest Hermaphrodit, les parties génitales viriles ont esté formées et retenues en l'intérieur, dont elles n'ont esté tirées que par la chaleur naturelle, et l'émotion de la semence génitale s'excitant d'elle-mesme à trouver yssue lorsque plus copieusement par les cogitations amoureuses et esprits confluents à la partie, elle a esté augmentée : ce qui est advenu lorsque bien nourri et mollement couché, avec médiocre travail corporel en pleine liberté d'esprit, sur la force du troisiesme septenaire de son aage, temps d'adolescence, saison de la domination de la bénigne Vénus, et subtil Mercure, comme cy-devant a esté dit : ce qui est plus, jouissant de la veue et attouchements de cette jeune veufve, avec laquelle il devisoit journellement, et couchoit amoureusement (choses certainement suffisantes pour irriter, voire mesmes exciter les appétits sensuels, et ceste faculté dicte des Grecs ἐπιθυμητικην, c'est à dire appétrice, si mesmes nous adjoustions foy au dire du Philosophe, *Objectum potentiam movet :* ne se faut esbahir si, durant le temps que toutes ces causes ont concurré et continué, il a monstré les effects de la virilité. Mais quand elles luy ont esté retranchées, et que au lieu d'un bon lict, on lui a baillé

de la paille ou foarre pour se coucher : au lieu d'une chambre aérée un cachot pour l'enfermer : au lieu de bons aliments dont il usoit auparavant, du pain et de l'eau, nourriture ordinaire des criminels prisonniers, qui sont destituez des biens de fortune, comme ce pauvre garçon icy : au lieu d'un médiocre travail et exercice corporel en air libre et plaisant, un repos perpétuel en air obscur et sombre, comme sont vulgairement les cachots des criminels : au lieu d'une femme plaisante et amiable qui le chérissoit, il a esté mis à la garde d'un sourcilleux concierge : au lieu de cogitations amoureuses, il a esté détenu d'une perpétuelle cure et soucy qui lui ronge l'entendement, pensant sans cesse à ce procez criminel intenté contre luy : au lieu de liberté d'esprit, il s'est veu assujetti aux examens et confrontations, il a esté espouventé par les menaces et austères regards de ceux qui l'ont examiné, tant que finalement, les menaces sortans en effects, il a encouru sentence de mort ignominieuse : se faut-il esbahir si, toutes ces causes concurrentes à un effect du tout contraire à celuy qui luy avoit donné occasion de mettre sa virilité en évidence, il n'a peu effectuer ce qu'il eust desiré? Si toutes ces choses concurrentes peuvent intimider tellement un homme de la meilleure habitude du monde, voire fusse un athlète, et de telle sorte retondre en luy et rabattre les cogitations amoureuses, qu'il ne lui en reste aucun vestige, tellement que le premier créon en pourroit du tout estre effacé, tesmoin la peur de Saint-Vallier : combien à plus forte raison estimez-vous, monsieur, que ce pauvre Hermaphrodit, non beaucoup aliéné du naturel de la femme, voire tellement formé à cette occasion qu'il se trouve empesché à effectuer ce qu'il avoit fait et accompli auparavant, se trouvant précipité aux faux-bourgs d'enfer, soit maintenant retenu?

L'érection de la verge par le bénéfice des muscles dépend de la volonté animale, mais il faut bien que les facultez vitale et naturelle concurrent, pour suppéditer les esprits et turgide semence, lesquels sont bien cohibés et rétus, quand on se voit prest à faire une séparation du corps et de l'ame par la mort violente, la hideuse effigie de laquelle se représentant devant les yeux de l'entendement, dissipe fort les cogitations vaines et temporelles pour s'adonner pleinement à la contemplation du chemin qu'on est prest de tenir, et du jugement beaucoup plus à craindre que celuy qui despouille le corps de son entéléchie et forme vitale. C'est un axiome trop général en tous arts et sciences, que *la cause ostée les effets cessent,* pour ne trouver lieu en cest individu.

Mais il faut croire que quand, par les moyens ordinaires de répéter sa bonne habitude, il aura recouvert un corps non pouppe, œdémateus et tuméfié, tel que celuy qu'il a encouru par sa longue prison et détention de sa personne, avec une nourriture accompagnée de mélancholie, et constitué qu'il a esté en angoisse, d'esprit : dès lors il révoquera à luy comme d'un long exil les esprits dissipez et rétus par la crainte, et réparera la semence fort diminuée, pour en user en la açon des autres hommes, moiennant la compagnie de sa femme qu'il pourra avoir cy-après en toute liberté de corps et d'esprit : si le souverain moteur et recteur de cette masse élémentaire incline le jugement de la Cour en cette part.

CHAPITRE LXXIX.

Louange des Officiers de la Cour, variété des rapports baillez sur la visitation seconde de du Marcis, et l'arrest de laditte Cour qui s'en est ensuivi.

La Cour, fournie pour le jourd'huy de nombre d'hommes illustres, bien versez à la cognoissance des loix et de toutes sciences, voyant la variété desdits rapports, et désirant ne laisser rien indécis de ce qui faisoit à la perfection et jugement dudit procez qui estoit de conséquence, ordonna par son arrest du premier jour de Juin audit an, que par le reste des Médecins, quelque nombre de chirurgiens jurez et deux obstétrices de laditte ville, ledit le Marcis seroit derechef visité et touché en la présence de ceux-là qui avoient assisté à la première visitation. Ce qu'ayant esté fait le jour ensuivant, les opinions se trouvèrent encores diverses, les uns disans que ledit le Marcis estoit fille, et n'avoit en soy rien de viril, comme ceux qui avoient fait les premiers rapports, les autres qu'ils avoient trouvé à l'intérieur du conduit un corps glanduleux et nerveux, lequel toutefois ils attribuoient à la matrice, quoy que difforme, et n'assignoient par quelle raison et moyen ledit Marcis avoit

peu user ou abuser de laditte Jeane le Febvre : car voyans le clitoris fort petit, et non plus gros ou long que la moitié d'un pois, ils le rejettoient fort loing d'accusation et blasme, comme partie inutile et trop petite pour en abuser au fait supposé, et n'accusoient ledit le Marcis d'estre du nombre des tribades ou fric-trices, mais disoyent qu'ils n'adjoustoient foy aux dépositions desdits le Marcis et le Febvre. Et de deux Médecins qui se trouvèrent en laditte visitation, il y eut un qui avec moy donna procez verbal que ledit Marin avoit en soy quelque chose qui le faisoit et rendoit différent des femmes : c'estoit ce membre viril caché à l'intérieur, à cause duquel le nom d'Hermaphrodit luy compète et appartient. Dont la Cour deuement informée, aprés la délibération prinse sur le rapport qu'en fit mondit sieur de la Champagne, Conseiller en icelle, le tout veu et meurement délibérée, donna son arrest, par lequel il est dit, que la Cour a mis et met l'appellation et ce dont est appellé au néant, et en amendant le jugement, a ordonné et ordonne, que les prisons seront ouvertes ausdits le Marcis et le Febvre. Et néanmoins enjoint à laditte le Marcis reprendre et garder l'habit de femme, jusques à l'aage de 25 ans, ou que par justice autrement en ait esté ordonné. Cependant luy a fait très expresses inhibitions et deffences, d'habiter avec aucunes personnes de l'un ou l'autre sexe, sur peine de la vie. Fait à Rouen au Parlement le septiesme Juin 1601.

CHAPITRE LXXX.

Quelle constitution du ciel a induict les misères de Marin le Marcis, et l'a presque conduict jusques à perte de vie.

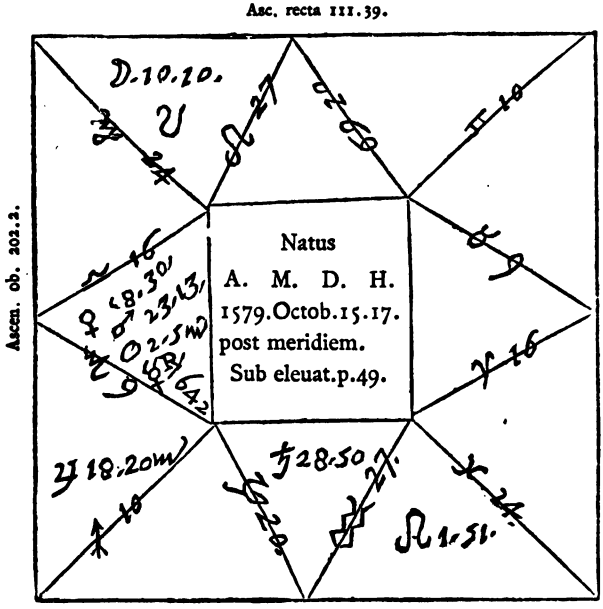

MARIN le Marcis estant venu sur terre le seiziesme jour d'Octobre mil cinq cens soixante et dix-neuf, à l'aube ou point du jour, a eu lors pour ascendant le 16e degré de la balance, maison de Vénus, et exaltation de Saturne, comme il apparoist par la figure de sa nativité, cy tracée et justifiée tant par la balance d'Hermès, que par l'animodar de Ptolomée. A quoy respond mesmement la rencontre de Schoner. Ce signe, dit ordinairement *Libra*, donne chaleur et humidité intempérée parmi l'air, le rendant espais et dense, prompt à subite mutation, pour les espèces et individus des semences, herbes et corps submis à sa domination. Aussi est-il commun, masculin, journal, cœur d'Occident, mobile, æquinoctial, autumnal, droict, aéré, il gouverne les gros intestins, les rains, lombes, fesses et le nombril ou umbilic.

En ce lieu se lève l'espy de la vierge, belle estoille, de première magnitude, de la nature de Vénus et de Mercure, et à ceste occasion dite par Théophraste Paracelce *Hermaphrodite*. Qui de soy donne de grands dons, et rend heureux ceux desquels elle occupe l'ascendant, les délivrant de grands périls et inconvéniens.

Ce lieu estant occupé par la Lune, lors de la première mistion des semences, et formation dudit le Marcis au ventre maternel, a fort incliné le tout à la figure Hermaphroditale, voire avec gaye disposition de son corps, disposant ce premier cahos de semences aux délinéamens requis à telle figure.

Saturne, obtenant droict d'exaltation audit signe, et par conséquent y ayant plus facile réception de ses rayons procédans de quartil aspect des grands flambeaux du Soleil et de la Lune qui ne donnoyent pour lors aucun aspect à l'ascendant, comme il a esté cy-devant, et d'autre part assez mal située. Ayant Vénus en ladicte balence son journal et principal domicille,

qui de soy Androgyne, comme il a esté expliqué, où il est traicté de l'image de ladicte Vénus trouvée en Candie, portant marques tant d'homme que de femme. A joindre aussi que Mercure, participant des deux sexes, a dignité de triplicité audit signe. Et de fait il a esté engendré à l'aube ou pointe du jour, comme il a esté cy-devant noté de la sentence d'Albohazen Haly, au chap. 35. Ces choses concurrentes pour causes, lors de la conformation, ont induit la génération de cest Hermaphrodit. Non de la première ou seconde espèce, ou les parties sont évidentes et à tous manifestes, mais de la troisième ou y en a de reconces à l'intérieur. Ce qui a induict plusieurs de douter et balancer pour le faict de son sexe, aussi bien comme il a esté engendré soubs le signe de la balance.

Ce balancement eust esté joyeux et plaisant pour la présence de l'amoureuse Vénus, trouvée en l'ascendant, qui ne laisse aucun moment sans récréation, aux choses qui sont submises à sa dition, si plein pouvoir luy est attribué, aydée principalement de ce qu'elle fait son inambulation et progrez soubs ce bel espy de la vierge. Estoile de la première grandeur qui donne aussi des inclinations gayes et favorables.

Mais le resveur Saturne, qui a droict d'exaltation en l'ascendant, et est fort en la figure de maison, et angle, n'a peu endurer que ceste pauvre créature se soit long temps tinse en gayeté.

Car quand l'ascendant est venu à son quartil aspect, il a donné au pauvre le Marcis une longue et fascheuse maladie, pour le premier plat de son métier, ne pouvant pour lors pire faire, nonobstant la présence de la bénigne Vénus et favorable irradiation de l'estoille ditte espy de la vierge.

Mais quand il a esté corroboré en son mauvais desseing, par l'entrée dudit ascendant, dedans le premier

degré du violent scorpion, domicille, triplicité, et terme du furieux Mars : lors mesmement que la part du mariage a faict son progrez jusques au lieu de Mars, mesmement infecté du quartil de Saturne : ce maling planette, dit à juste cause δημοδόρος, prenant le sanguinaire Mars en son chaud scorpion, pour adjurer et complice en son mauvais et sinistre desseing, a esté cause que le pauvre Marin, soubs prétexte de son mariage, qui avoit faict une si mauvaise rencontre, a esté appréhendé, emprisonné. Et par ceux qui ont esté employez au ministère des inclinations mauvaises de ces deux malings planettes, examiné, récolé, bien et suffisamment confronté. Et à fin que j'use des propres termes de leur sentence, réputé convaincu d'avoir mal prins l'habit, qu'il a voulu faussement usurper et mendier le nom et sexe d'homme, et sous ce prétexte commis avec Jeane le Febvre un crime de Sodomie et luxure abominable. Et pour abuzer plus librement du sexe, a voulu couvrir ce détestable péché du manteau de mariage. En quoy il auroit violé Nature, offencé l'honnesteté publique, déceu l'Eglise, prophané ses saincts Sacrements. Et à ceste occasion l'ont condamné à faire amende honorable, estre pendu et estranglé et son corps par les vives flambes rédigé en cendre : ce cruel Mars se réservant le dernier ouvrage et catastrophe, ainsi qu'il estoit le dernier survenu, coulant et faisant sa carrière soubs son ardent Scorpion.

J'estime que maître Clément Marot, qui peut avoir esté une espace de temps constitué prisonnier, en la maison du Chastelet de Paris, et à cette occasion, disoit avoir logé aux faux bourgs d'enfer, s'il se fust trouvé en telle agonie, qu'il eust dit avoir esté sur le rivage du fleuve Achérontique, voire mesme avoir veu le nautonnier Charon, avec sa vieille et fragile nasselle ou flette, prest de le passer d'une rive en l'autre.

Mais il luy est bien advenu que *miscuerint pocula parce*, car il n'a esté long temps en ceste malheureuse constellation qu'il n'y ait eu mutation en la disposition céleste, moyennant laquelle il a esté secouru.

L'ascendant donc, faisant progrez plus ample comme les globes célestes sont constituez en un violent et rapide mouvement; ayant l'action mille fois plus violente et subite qu'une bale d'artillerie ou harquebouze pour quelque impétuosité dont elle est chassée poussée, ne peut avoir de telle force qu'estant finalement arrivé au lieu du Soleil, autheur de toute splendeur et lumière, chasse-nuit, et père du jour, hylec dudit le Marcis, estant corroboré et conforté en ses beaux effects par l'assistence corporelle de la magnifique et resplendissante estoille dicte *lucida corona*, qui est de la seconde magnitude, de la nature de Vénus et Mercure, qu'elle ne dissipast toutes les mauvaises entreprinses, tristes desseins, et furieuses alarmes de Saturne et de Mars. Ce gratieux planette donc, Roy et dominateur de toute la compagnie céleste, tendant la main favorable au pauvre Marin le Marcis, le resucite de la mort civile qu'il avoit jà endurée par la condemnation, le délivre de mort corporelle qu'il estoit prest de subir, efface toute l'ignominie qu'il avoit encourue, faisant casser et adnuler du tout la sentence dont estoit apellé, lui ouvre les prisons, et finalement remet en pleine liberté, pour exercer ses fonctions et œuvres journalières, ainsi que il avoit accoustumé de faire paravant.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER. — Causes qui ont induit l'Autheur à faire l'exposé des parties du corps humain destinées à la propagation de l'espèce. 13

CHAP. II. — Louange des parties génitales. . . . 16

CHAP. III. — Des parties préparantes, qui portent le sang pour estre converti en semence et de leur origine. 23

CHAP. IV. — Des parties qui servent au reste de la préparation et perfection de la semence génitale. . 28

CHAP. V. — Des parties qui servent à l'éjection de la semence virile, et de quelques maladies qui leur sont particulières. 33

CHAP. VI. — De la verge virile ou membre génital, et de quelles parties il est composé. 45

CHAP. VII. — Division de la matrice. 55

CHAP. VIII. — Du sein de pudicité de la femme et des oreilles y encloses. 60

CHAP. IX. — De la colomne droitte ou enchenart. . 62
CHAP. X. — Du cleitoris ou gaude mihi. 67
CHAP. XI. — Des Nymphes grandes et ourachos. . 70
CHAP. XII. — Du col de la matrice, ou gaine du membre viril. 74
CHAP. XIII. — De l'hymen et autres parties adjacentes 81
CHAP. XIV. — Des Nymphes petites ou toutons. . 90
CHAP. XV. — Du corps de la matrice, de son orifice, louange, et des signes de conception. 100
CHAP. XVI. — Signes de pucelage et de défloration. 116
CHAP. XVII. — De la formation et nourriture de l'enfant au ventre de la mère. 126
CHAP. XVIII. — Comment les femmes se doyvent comporter approchant le terme de l'accouchement. 148
CHAP. XIX. — Comment il faut accoucher une femme. 160
CHAP. XX. — Ce qu'il faut faire en un accouchement laborieux et difficile. 176
CHAP. XXI. — Signes de la prochaine perte de la mère, mort de l'enfant, et comment il les faut secourir. 186
CHAP. XXII. — Première espèce d'accouchement qui se fait par la main du Chirurgien 193
CHAP. XXIII. — Maniere d'accoucher la femme à l'ayde du mirouer de matrice. 199
CHAP. XXIV. — De l'accouchement Cæsarien. . . 202
CHAP. XXV. — Comment il faut gouverner la femme après qu'elle est accouchée. 213
CHAP. XXVI. — Ce qu'il faut faire entour l'enfant nouveau nay. 229
CHAP. XXVII. — Quelle connexité a la matrice avec les autres parties du corps, et pourquoy elle est appellée animal concupiscible, et monde. 250
CHAP. XXVIII. — Des cornes de la matrice et parties y contenues 253
CHAP. XXIX. — Briefve distinction des sexes, tant de ce qui est selon le mouvement ordinaire de nature, que de ce qui excède 259
CHAP. XXX. — Quels ont esté les parents d'Herma-

phroditus, où il a esté nourri, la fable inventée de luy et de la Nymphe Salmacis, et qui a esté la cause d'icelle. 261
CHAP. XXXI. — Explication des Hermaphrodits par le discours des Poètes. 264
CHAP. XXXII. — Division des Hermaphrodits selon Léonidas, et quel ordre sera tenu en l'explication d'iceux. 266
CHAP. XXXIII. — Histoires de plusieurs Hermaphrodits raportées par les anciens autheurs, desquels ils n'ont certainement désigné la perfection en l'un ou l'autre sexe et du changement de l'opinion des hommes pour le fait de ces animaux. 268
CHAP. XXXIV. — Histoires des enfans Hermaphrodits desquels le parfaict sexe n'a peu estre remarqué, à raison de leur bas aage et mort subite. 270
CHAP. XXXV. — Histoire des Hermaphrodits parfaits qui peuvent tirer usage de l'un et l'autre sexe . . 272
CHAP. XXXVI. — L'opinion qu'a eue Avicenne de la conformation des Hermaphrodits n'est approuvée . 275
CHAP. XXXVII. — L'opinion de Levinus Lemnius pour la conformation des Hermaphrodits rejectée . 278
CHAP. XXXVIII. — Opinion d'Empédocle pour le fait de la semence procédant tant de l'homme que de la femme, pour engendrer l'Hermaphrodit 281
CHAP. XXXIX. — Opinion de Démocrite, touchant la génération de l'Hermaphrodit qu'il attribue à la mistion imparfaicte des semences 284
CHAP. XL. — Opinion d'Aristote touchant la génération des Hermaphrodits et semence féminine, rejectée 286
CHAP. XLI. — Suitte de la réfutation des opinions d'Aristote touchant la conception des Hermaphrodits, et comment il faut entendre Hippocrate sur le faict de sa semence. 290
CHAP. XLII. — Quelles ont esté les opinions d'Hippocrate et Galen touchant le faict de la semence, dont on peut tirer la vraye cause de l'Hermaphrodit, à quoy consentent Gorreus et Liébaut 295

CHAP. XLIII. — Cause de la génération des Hermaphrodits selon les Astrologues, et qui ont esté ses parens et progéniteurs 299
CHAP. XLIV. — Les vertus et influences du Planette Mercure, et quel a esté Mercure Trismégiste Égyptien. 302
CHAP. XLV. — Quelles ont esté celles qu'on a appellez Vénus, et comment la Vénus céleste est différente des autres; quelles aussi sont ses influences . 306
CHAP. XLVI. — Récapitulation de la génération de l'Hermaphrodit suivant l'opinion des Astrologues; division des deux autres espèces. 309
CHAP. XLVII. — Première espèce des hommes-femmes ou Androgynes, avec les histoires de ceux qui ont esté tels 311
CHAP. XLVIII. — Comment les Androgynes ou hommes-femmes sont engendrez, ausquels le sexe féminin est inutile, et mesmement le viril incommodé . . 314
CHAP. XLIX. — Que de ceux qui participent de l'un et de l'autre sexe, plusieurs sont rendus imparfaits à l'usage de tous les deux. 317
CHAP. L. — De la seconde espèce des hommes-femmes, lesquels réputez auparavant pour hommes ont esté en fin recognus estre femmes 319
CHAP. LI. — Comment il faut entendre que les hommes soyent changez en femmes et de l'effort de nature. 322
CHAP. LII. — Suitte que le sexe viril n'est changé au féminin, interpretation de la fable de ce grand Astrologue Tirésias, qui observa le temps pour bastir heureusement la ville de Mantoue 325
CHAP. LIII. — De la troisiesme espèce d'Hermaphrodits, quels noms lui ont esté donnez, et comment elle est subdivisée 329
CHAP. LIV. — Histoires de ceux qui ayant les deux sexes, ont eu le féminin plus parfait. 330
CHAP. LV. — Plusieurs histoires de ceux qui, de filles ou femmes qu'ils estoient estimez, ont esté recognus hommes 334

CHAP. LVI. — Que les parties viriles ont esté formées aux Gynandres dès qu'ils estoient en la vulve maternelle, et comment ils ont eu telle constitution. . 340
CHAP. LVII. — Que la vulve renversée ne peut estre convertie en membre viril, et quelles parties de l'homme ne se trouvent en la femme 342
CHAP. LVIII. — Par quel artifice de nature le Gynaner a esté formé dès sa première configuration, et la matrice renversée pour vestir le membre viril et servir de scroton. 345
CHAP. LIX. — Histoire fort remarquable d'une femme qui fut faite homme après avoir porté en son ventre, et comment cela est possible. 348
CHAP. LX. — Histoire d'une fille-homme trouvée à Paris dont le membre viril n'apparoissoit que par intervalles 350
CHAP. LXI. — De Marin le Marcis, Gunaner, qui pour avoir changé d'habit et de nom, a esté en grand danger de perdre la vie. 352
CHAP. LXII. — Déposition de Marin le Marcis, contenant tout le discours de sa vie et de ses amours, mesmement l'abjuration de sa religion, et la cause de son emprisonnement 354
CHAP. LXIII. — Déposition de Jeane le Fèvre contenant les actions tant d'elle que du Marcis, depuis leur cognoissance 359
CHAP. LXIV. — Visitations faictes de la personne dudit le Marcis, examen des tesmoins, récolement et confrontation tant desdits le Marcis, que le Fèvre . 363
CHAP. LXV. — Sentence prononcée à Monstiervillier contre Marie le Marcis et Jeane le Febvre, de laquelle ils ont appellé à la Cour 366
CHAP. LXVI. — Comme Marin le Marcis appella, fut amené à Rouen et visité, quelle estoit l'habitude de son corps, et quelle différence il y a de ce qui est naturel ou artificiel. 369
CHAP. LXVII. — Suitte de la visitation première, et comme l'autheur sonda les parties naturelles dudit Marin le Marcis avec le doigt, en quoy faisant il

trouva son membre viril, et de sa situation . . . 372
CHAP. LXVIII — Continuation du discours de la visitation, et comment l'autheur ne voulut consentir à l'opinion des autres, quelle est la teneur des rapports dont la copie est cy représentée. 375
CHAP. LXIX. — Louange de la ratiocination aidée par l'apréhention des sens, et de leur dignité; combien la vérité a de force 377
CHAP. LXX. — Objection qui se peut faire en ce présent narré de Marin le Marcis, avec les raisons dont elle est fulcie. 381
CHAP. LXXI. — Que les effects de nature sont admirables, quelle est la situation et figure du membre viril de Marin le Marcis 383
CHAP. LXXII. — Similitudes par lesquelles l'autheur donne à cognoistre qu'il a esté facile à Nature de former ladicte le Marcis, et comment vers l'adolescence les parties se sont mises en évidence . . . 388
CHAP. LXXIII. — Suitte de la formation pour le fait de l'ourachos; conclusion tirée sur les raisons cy-devant alléguées par le tesmoignage de divers autheurs 391
CHAP. LXXIV. — Quelle a esté la diligence des anciens Médecins en la perquisition de la formation des corps tant morts que vivans, à l'imitation desquels l'autheur s'est disposé 394
CHAR. LXXV. — Argument pris du plus grand au plus petit sur l'évènement des choses plus miraculeuses, ausquelles sommes contraints d'adjouster foy. 397
CHAP. LXXVI. — Histoire d'un homme qui avoit une corne en la teste; quelle a esté la cause de la génération d'icelle, ensemble quels hommes ont porté cornes 399
CHAP. LXXVII. — Histoire de l'homme qui avoit une dent d'or; quelle est la cause de sa génération, avec une induction pour croire la vérité de l'Hermaphrodit. 402
CHAP. LXXVIII. — Question proposée à l'autheur, par un des sieurs Conseillers de laditte Cour, avec

la solution et responce qu'il fit, où est montrée la misère survenue fort promptement à Marin le Marcis. 405
CHAP. LXXIX. — Louange des Officiers de la Cour, variété des rapports baillez sur la visitation seconde de du Marcis, et l'arrest de laditte Cour qui s'en est ensuivi. 409
CHAP. LXXX. — Quelle constitution du ciel a induict les misères de Marin le Marcis, et l'a presque conduict jusques à perte de vie 411

ERRATUM. — Pages 62 et 65, au lieu de *enchevart*, lisez : *enchenart*.

APPROBATION FAITE PAR LES
MÉDECINS ORDINAIRES
du Roy.

Nous Jean, et Charles de l'Orme, soubz-signez, Conseillers et Médecins ordinaires du Roy, père et fils, certifions à qu'il appartiendra : Que le livre intitulé Des Hermaphrodits, *et mis sur la presse, soubz le nom de Maistre Jacques Duval, Docteur en Médecine, demeurant à Rouen, mérite pour la rareté du subjet, d'estre exposé et mis en lumière. Fait par nous ce* 12. *jour de Mars,* 1612.

Signé,

DE L'ORME.

DE L'ORME.

Avec leurs paraphes.

Paris. — Charles UNSINGER, imprimeur, 83, rue du Bac.

ISIDORE LISEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

2, RUE BONAPARTE, PARIS

Nouvelles Publications :

NOUVELLES DE BATACCHI. — Un vol. petit in-8°. . 20 fr.

Tiré à 225 exemplaires numérotés.

NOUVELLES GALANTES DE L'ABBÉ CASTI. — Un vol. petit in-8° . . . . . 20 fr.

Tiré à 225 exemplaires numérotés.

Les *Nouvelles* de Casti sont traduites pour la première fois. Celles de Batacchi l'avaient été, en 1803, par Louet, de Chaumont (4 vol. format Cazin), mais cette traduction, d'ailleurs excessivement rare, ne reproduisait que très imparfaitement le conteur Italien.

LE SONGE DE POLIPHILE, par Francesco COLONNA, littéralement traduit pour la première fois par Claudius Popelin; figures sur bois gravées à nouveau par A. Prunaire. 2 superbes volumes in-8°, tirés à 400 exemplaires numérotés. . . . . 150 fr.

Publié en 10 livraisons à 15 fr., dont les 4 premières sont parues.

APOLOGIE POUR HÉRODOTE (Satire de la Société au XVIe siècle), par Henri ESTIENNE, seule édition complète, avec introduction et notes par P. RISTELHUBER. 2 beaux volumes in-8° d'environ 500 pages chacun . . . . . 25 fr.

LA CURIOSITÉ LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. Recueil publié en livraisons (Articles littéraires, Extraits et analyses d'ouvrages curieux, Notices de livres rares, Anecdotes, etc).

Première série complète en un volume format Charpentier. 12 fr.

Les Souscriptions à la deuxième Série de la *Curiosité littéraire et bibliographique,* publiée en livraisons et devant former un volume de 216 pages, sont reçues au prix de 10 fr. payables en souscrivant. Le volume terminé, 12 fr.

Paris. — Typ. Ch. UNSINGER, 83, rue du Bac.

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

Non-receipt of overdue notices does ***not*** *exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

Please handle with care.
Thank you for helping to preserve library collections at Harvard.